



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

SOMMAIRE

1- Communication Financière Résultats au 31 décembre 2022	3
2- Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les États Financiers Consolidés Exercice du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2022	32
3- Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes sociaux Exercice du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2022	124
4- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes Exercice du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022	189
5-État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2022	229
6-Rapport de Gestion BMCI 2022	231
7-Synthèse du Rapport ESG 2022	319
8-Liste des communiqués de presse publiés en 2022	361

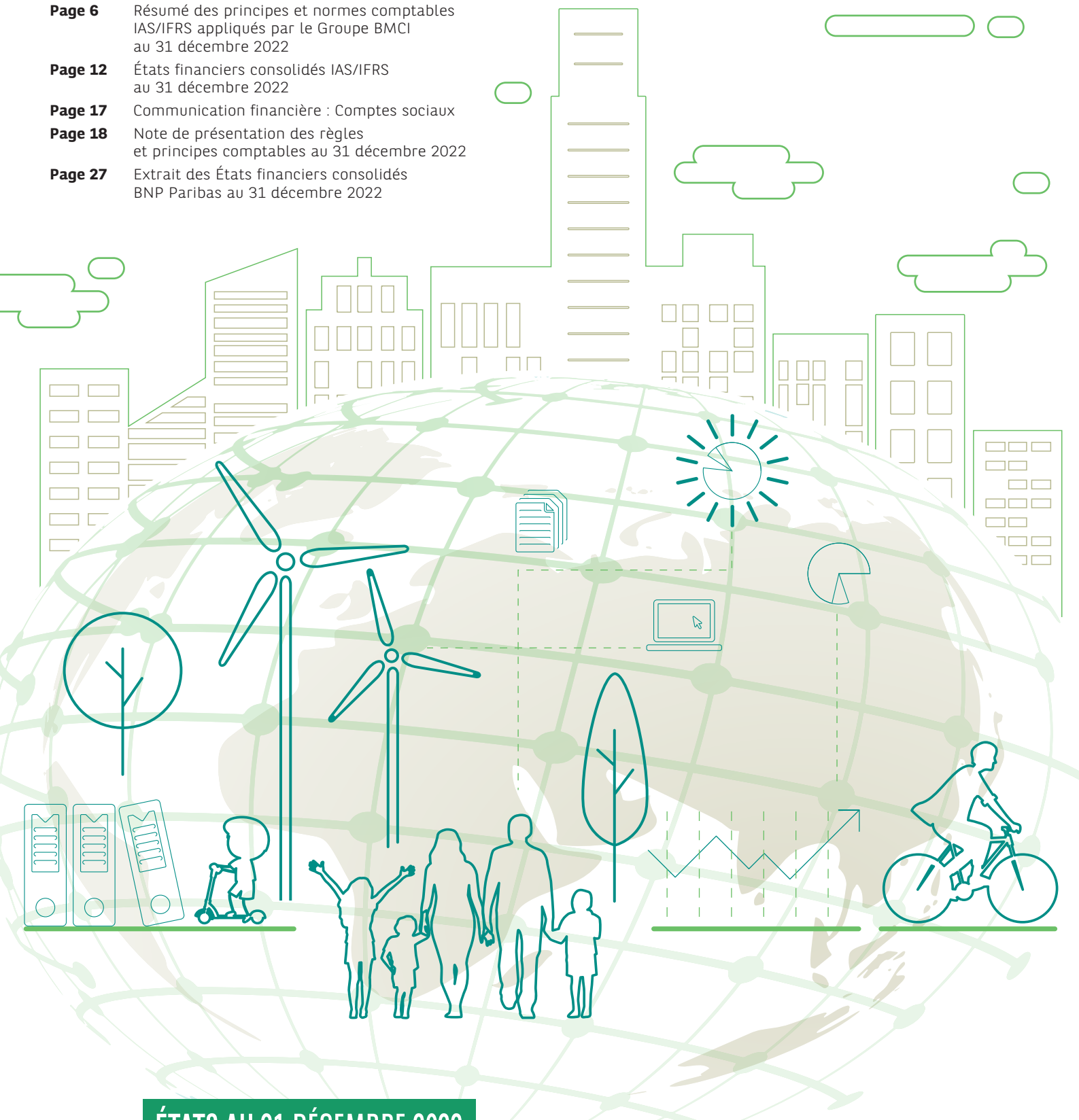


1-COMMUNICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2022

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Page 2	Communiqué : Résultats au 31 décembre 2022
Page 3	Communiqué : Faits marquants au 31 décembre 2022
Page 4	Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
Page 6	Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 31 décembre 2022
Page 12	États financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2022
Page 17	Communication financière : Comptes sociaux
Page 18	Note de présentation des règles et principes comptables au 31 décembre 2022
Page 27	Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2022



ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2022



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



Le Groupe BMCI affiche, à fin décembre 2022, un Produit Net Bancaire Consolidé de **3,05 milliards de dirhams**, soit une hausse de **0,3%** par rapport au 31 décembre 2021. Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **2,07 milliards de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'améliore à **68%**, soit une baisse de **213 pb** par rapport au 31 décembre 2021.

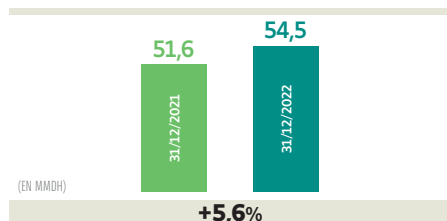
Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **562 millions de dirhams**, soit une baisse de **2,4%** par rapport au 31 décembre 2021.

Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **417 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **185 millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	3,05 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	982 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	185 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	68%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	54,5 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ CONSOLIDÉ	13,16%
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ	125%

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

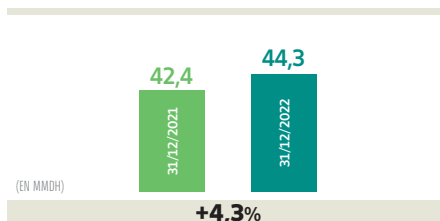
Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 54,5 milliards de dirhams à fin décembre 2022 contre 51,6 milliards de dirhams au 31 décembre 2021, soit une hausse de 5,6%.



DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

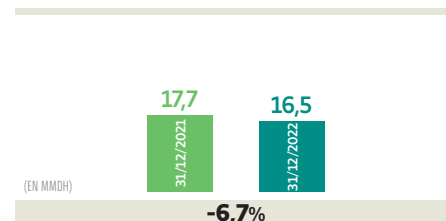
Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une hausse de 4,3%, pour atteindre 44,3 milliards de dirhams à fin décembre 2022 contre 42,4 milliards de dirhams au 31 décembre 2021.

Les ressources non rémunérées représentent 76% à fin décembre 2022.



ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

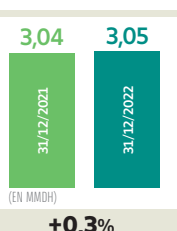
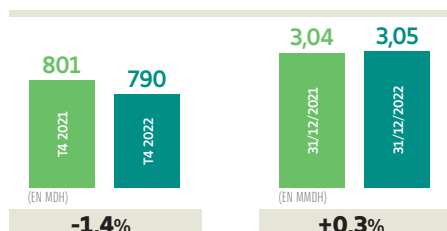
Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 16,5 milliards de dirhams à fin décembre 2022, soit une baisse de -6,7% par rapport au 31 décembre 2021.



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,05 milliards de dirhams à fin décembre 2022 en hausse de 0,3% par rapport à fin décembre 2021, essentiellement du fait de la hausse de la marge sur commissions et du résultat des opérations de marché respectivement de +8,8% et +11,6% avec une baisse de -2% au niveau de la marge d'intérêts.

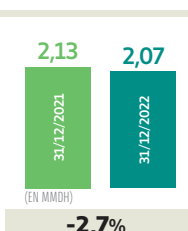
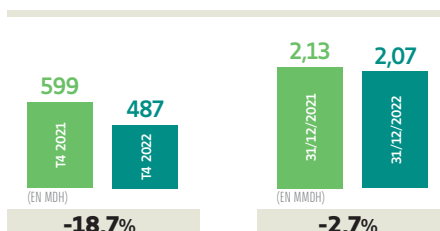
Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,9 milliards de dirhams, en hausse de 1,5% par rapport à fin décembre 2021.



FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2022, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 2,07 milliards de dirhams, contre 2,13 milliards de dirhams à fin décembre 2021 soit une baisse de 2,7%.

Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'améliore à 68%, soit une baisse de 213 pb par rapport au 31 décembre 2021.

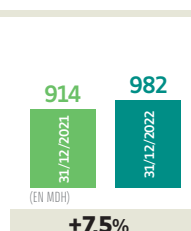
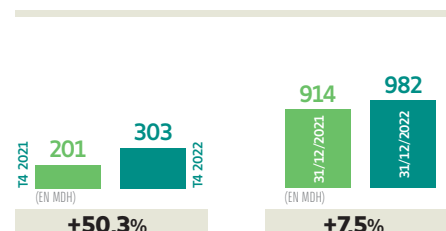


RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 982 millions de dirhams à fin décembre 2022, soit une hausse de 7,5% par rapport à fin décembre 2021.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en baisse de 40,7% par rapport à fin décembre 2021.

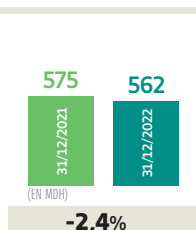
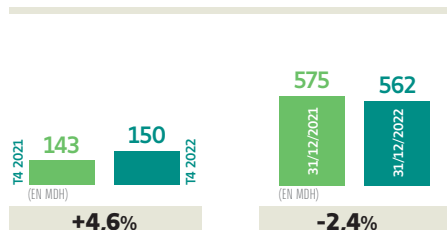
Cette baisse est due principalement à l'impact exceptionnel sur l'exercice précédent 2021 de l'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA".



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une baisse de 2,4% à fin décembre 2022 par rapport à fin décembre 2021.

Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 82,7%.

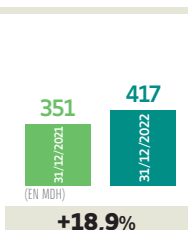
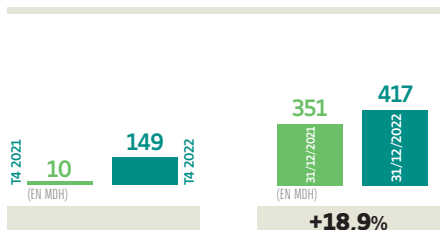


RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 417 millions de dirhams à fin décembre 2022, soit une hausse de 18,9% par rapport à fin décembre 2021.

Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une baisse de 52,3% par rapport fin décembre 2021.

Cette baisse est due principalement à l'impact exceptionnel sur l'exercice précédent 2021 de l'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA".

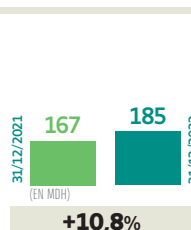
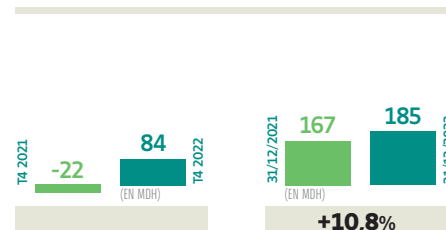


RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 185 millions de dirhams à fin décembre 2022, soit une hausse de 10,8% par rapport à fin décembre 2021.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 244 millions de dirhams, soit une baisse de 53,1% par rapport à décembre 2021.

Cette baisse est due principalement à l'impact exceptionnel sur l'exercice précédent 2021 de l'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA".



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de février 2023 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.

Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)**

Contact communication financière : E-mail : bmci.commf@bnpparibas.com • Tél : +212 5 22 49 44 30

Pour consulter les résultats financiers de la BMCI : <https://www.bmci.ma/nous-connaître/le-groupe-bmci/communication-financière/>



FAITS MARQUANTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

GOUVERNANCE

Nomination de Hicham SEFFA

Le Conseil de Surveillance de la BMCI s'est réuni le 31 août 2022 sous la présidence de Jaouad Hamri et a décidé de nommer Hicham Seffa Directeur Général et membre du Directoire de la banque à compter du 1^{er} novembre 2022. Depuis le 1^{er} mars 2023, Philippe Dumel, appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein du Groupe BNP Paribas, a cédé sa place à Hicham Seffa qui devient ainsi le nouveau Président du Directoire de la BMCI.

Le Conseil de Surveillance a également pris acte de la décision de Rachid Marrakchi, ancien Directeur Général, de faire valoir ses droits à la retraite dès le 31 décembre 2022.

Le Conseil de Surveillance a souhaité ses meilleurs vœux de succès à Hicham Seffa et a remercié très chaleureusement Rachid Marrakchi pour sa longue et fructueuse collaboration au sein de la BMCI, ainsi que Philippe Dumel pour la qualité du travail accompli durant son mandat. C'est sous leur impulsion que d'ambitieux projets stratégiques ont été lancés, visant à achever le remplacement du système d'information, accélérer la digitalisation et impulser un nouveau cycle de développement.

Nomination de François BENAROYA

Le Conseil de surveillance de la BMCI, qui s'est réuni le 22 février 2022, a décidé de coopter, en qualité de nouveau membre, François Benaroya, en remplacement de M. Benoit Cavalier, appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein du Groupe BNP Paribas.

François Benaroya exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de M. Benoit Cavalier, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

INNOVATION

Lancement de la première carte biométrique sur le marché marocain

Courant 2022, la BMCI a lancé sa nouvelle solution innovante de paiement, la carte Visa Biométrique, mettant ainsi pour la première fois au Maroc un nouveau mode de paiement plus rapide et sécurisé à la disposition de ses clients.

En effet, la carte Visa Biométrique est une carte de débit (paiement et retrait) national et international, adossée au compte en dirhams, et offre également une option de paiement en différé. Elle est dotée d'un capteur d'empreinte digitale intégré, permettant à son détenteur de pouvoir se passer de composer son code PIN lors des paiements sur les Terminaux de Paiement Electroniques. Il suffira de poser le doigt sur la carte au moment de la transaction. Cette nouvelle technologie de moyen de paiement biométrique a pu voir le jour aujourd'hui avec la carte Visa Infinite, et pourra par la suite être déployée sur d'autres gammes de cartes Visa.

Lancement de « Woop », le premier bracelet NFC

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses moyens de paiement et à l'écoute des tendances technologiques et besoins de ses clients, la BMCI a créé, en 2022, en partenariat avec visa, leader mondial des paiements numériques, un bracelet NFC qui répond pleinement à cette orientation. La BMCI a ainsi lancé le bracelet sans contact WOOP qui permet de régler ses achats au Maroc et à l'étranger, à hauteur des plafonds autorisés, via la fonctionnalité intégrée dite « Contactless » ou paiement(s) sans contact sur un terminal de paiement compatible avec cette fonctionnalité.

La BMCI muscle sa gamme de produits d'épargne

Désireuse de toujours optimiser les placements d'épargne de ses clients, la BMCI a renforcé au cours de l'année 2022, sa gamme Epargne en lançant deux nouveaux produits d'assurance multi-supports :

- « Patrimoine Optimis Multisupport » en partenariat avec Axa Assurance,
- « Allianz Selektissimo Kapital », en partenariat avec Allianz,

Ces contrats d'épargne offrent aux épargnants la liberté de diversifier leurs placements en épargne, en bénéficiant :

- d'une part, de la sécurité du fonds en dirhams où le capital est garanti avec un rendement à la fois compétitif et prudent ;
- et d'autre part, d'un fonds unité de compte (UC), adossé à des OPCVM (Actions, Obligations, Monétaires, Diversifiés), fonds performant et générant une meilleure rentabilité.

Lancement de la première édition du Think-Tank BMCI

En lien avec le projet de transformation de la BMCI qui met l'orientation client et l'expérience collaborateur au centre de nos priorités, a eu lieu en 2022 la création du THINK TANK dédié à la réflexion sur des thématiques relatives à l'amélioration du service client, de l'efficacité opérationnelle et de la culture d'entreprise.

Le projet se base sur une démarche participative appréciative incluant des ateliers de co-création animés en forum ouvert. Il vise à identifier des projets innovants et impactants relatifs à l'amélioration du service à la clientèle et à la banque de demain ; des projets devant être issus de thématiques exclusivement orientées client et touchant trois sujets prioritaires : Le service client, les processus, ou le pacte et la culture. Dans le cadre de l'édition 2022 de ce Think-Tank, cinq projets ont été identifiés en tant que projets innovants relatifs à l'amélioration du service à la clientèle et à la banque de demain.

ENGAGEMENT ET FINANCE DURABLE

Sustainable Finance Forum : La BMCI pour une finance responsable

La Finance durable étant un des piliers de la stratégie du Groupe BNP Paribas, la BMCI a organisé, le 15 Juin 2022 à Rabat, la première édition du Forum de la Finance Durable.

Cette édition a connu la participation de plusieurs acteurs économiques marocains, engagés dans les secteurs de la transition énergétique, la santé, l'entrepreneuriat féminin et à impact positif et l'inclusion financière, qui ont pu échanger sur leur vision d'une croissance durable et responsable à travers trois principaux panels : « Les financements ESG : Les attentes et les enjeux pour le Maroc », « Financer la santé, quels enjeux et quelles solutions ? » et « L'accompagnement de l'entrepreneuriat à impact positif : freins et opportunités, de l'incubation à l'émergence d'acteurs économiques du changement ».

Financement SLL : La BMCI pionnière

Signé fin 2022, le premier "Sustainable Linked Loan"(SLL) a été accordé par la BMCI à Equatorial Coca-Cola Bottling Company (ECCBC), principal producteur, embouteilleur et distributeur des produits Coca-Cola en Afrique du Nord et de l'Ouest, pour financer l'acquisition de la société Atlas Bottling Company (ABC). A travers le lancement de ce premier SLL, la BMCI, qui place la Finance Durable au cœur du modèle de croissance, réaffirme son ambition de se positionner en tant qu'acteur majeur du financement et de la transition énergétique, de l'économie circulaire et de l'inclusion sociale. Pour cela, la Banque s'appuie sur 4 piliers : le développement des compétences ESG, le développement d'une offre de produits et services durables, la maîtrise des risques ESG ainsi que le monitoring et le reporting sur les sujets ESG.

La BMCI, acteur engagé pour l'art créatif

Depuis 2008, la Fondation BMCI s'est appliquée à évoluer dans le respect des engagements pris par la BMCI en tant que banque citoyenne depuis les années 90. Elle mène une politique forte de responsabilité sociale et s'engage dans un Maroc qui change, où la solidarité est une valeur essentielle. Elle accompagne la vie de projets dans plusieurs domaines, notamment de l'art, de la peinture et de la création. C'est dans ce sens que la Fondation BMCI a pu soutenir 3 expositions pendant l'année 2022 : Exposition de tableaux « L'Art au Féminin » avec la participation de plusieurs artistes marocains et étrangers et de la galerie « Art4You », l'exposition de photos « Casablanca vue d'en haut » réalisées par Adnane Zemama avec la galerie « Art First » et l'exposition « Terra » réalisée également avec un groupe d'artistes sous le thème de l'écologie et la galerie « Arty Box ».

A travers sa Fondation, la BMCI réitère son soutien à des associations engagées

En 2022, la Fondation BMCI a continué à soutenir des associations marocaines porteuses de projets engagés. La BMCI ainsi soutenu l'Association Al Jisr pour son projet d'un nouveau bibliobus entièrement équipé en livres et matériels didactiques qui sillonnera plusieurs villes du Maroc pour le renforcement des activités de l'association pour le soutien scolaire et l'encouragement des jeunes à la lecture.

La Fondation BMCI a également prêté main forte à l'Association Jood pour l'acquisition d'un camion-fourgon afin d'assurer les aspects logistiques liés aux activités de Jood. Ce nouveau véhicule viendra palier aux besoins coûteux de transport de denrées pour le ravitaillement alimentaire des sans-abris vers les différentes antennes de Jood à Casablanca, Rabat, Marrakech, El Jadida et Tanger.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI





LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 07 juin 2022 a donné quitus entier aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, les Cabinets Deloitte Audit et PwC Maroc, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice écoulé. L'Assemblée Générale a également ratifié la cooptation par le Conseil de Surveillance de la BMCI de M. François Benaroya, en qualité de membre du conseil, et ce pour la durée restante du mandat de M. Benoît Cavalier, démissionnaire, dont le mandat expirera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Dans le même sens, lors de sa réunion tenue le 16 décembre 2022, le Conseil de Surveillance a pris acte de la désignation M. Abdelmajid Fassi Fihri en tant que nouveau représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations, en remplacement de M. Didier Mahout, à compter du 1er janvier 2023. Il siégera également au niveau du comité des risques du Conseil de Surveillance. Le Conseil a également coopté M. Gilbert Coulombel, pour la durée restante du mandat de M. Alain Fonteneau, ayant démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance à compter du 31 décembre 2022. M. Coulombel sera également membre du Comité d'Audit.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses Comités Spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président - État-major comité direct mandataire social au sein de BNP Paribas	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant - Président du Comité d'Audit	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant - Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. François BENAROYA	Membre	22 février-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16 déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCAR	Membre - État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Jean-Paul SABET	Membre - Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas - Président du CNRG	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc, Représentée par Mme. Meryem Chami depuis le 19 octobre 2020	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Abdelmajid Fassi-Fihri, depuis le 18 novembre 2022	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2022.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

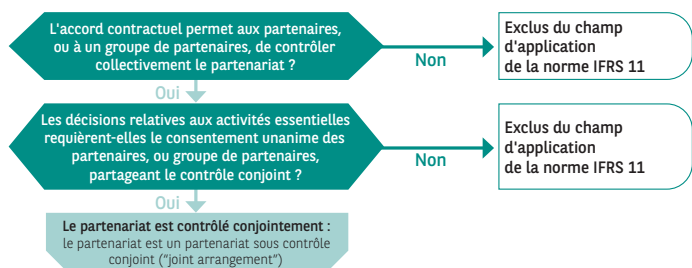
Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI contrôle, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
 - Détenir le pouvoir sur l'entité,
 - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
 - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.
- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
 - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
 - À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

- Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :
 - La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
 - La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
 - Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
 - Un échange de personnels dirigeants
 - La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2022 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Établissement de paiement	IG	76,2%	76,2%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	73,9%	73,9%

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- « FVOCID » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
 - Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat
- À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers : Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

- Trois modèles de Gestion possibles :
- Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
 - Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
 - Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).

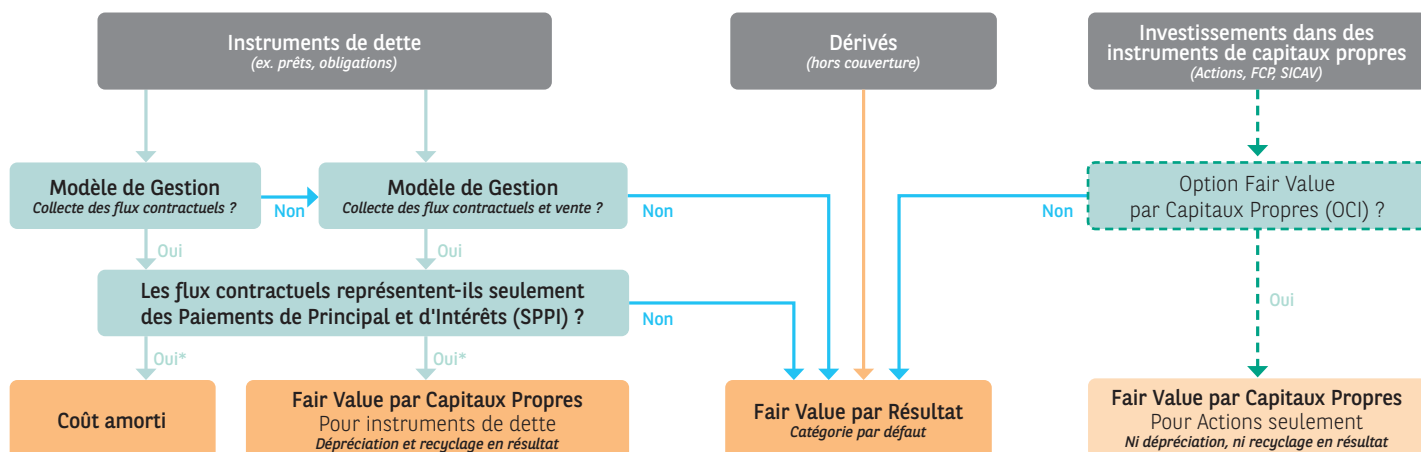
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé



L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).

Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

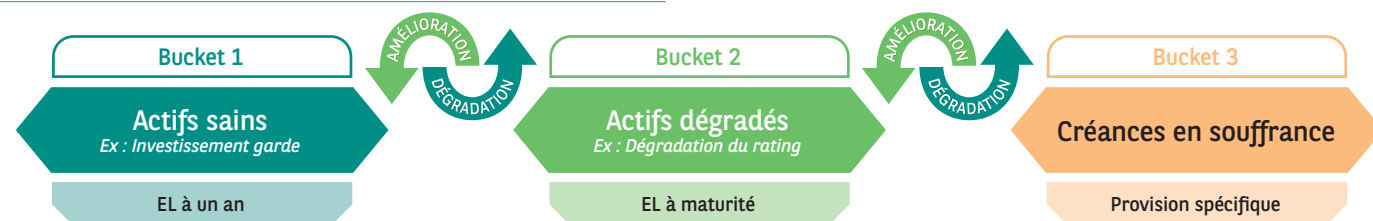
DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origine de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.



Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues
Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2022, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et à appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêts.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes :

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futurs) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplique par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplique par modèle.

2- CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

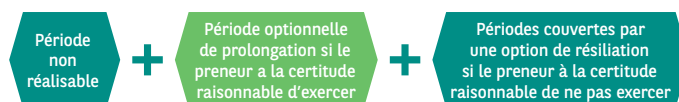
- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduit le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparation des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparation des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

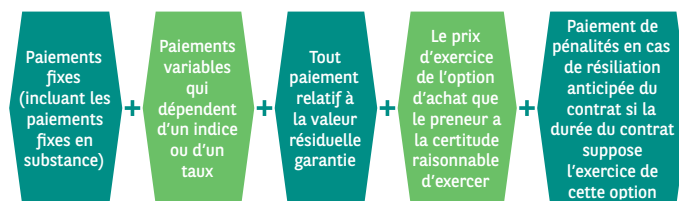
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.



Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Facade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
 - Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.
- L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
 - financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exploitabilité des prestations. Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
- L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origine et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origine et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario. Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclut avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.



11- DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
 - Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
 - Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.
- Au 31 décembre 2022, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2022, le Groupe BNCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BNCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BNCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BNCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ALLOCATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- Les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1) ;
 - Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
 - Les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BNCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BNCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BNCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BNCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BNCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BNCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BNCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BNCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BNCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La **Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BNCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- Le **Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BNCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BNCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Bâloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BNCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
 - Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :
 - Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
 - Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
 - Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
 - Position sur option : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Vêga).
- Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.



La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GeAr « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Vega) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche « Mark To Market » qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impose de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité

- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché,
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	776 704	1 582 393
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 821 550	1 400 473
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 524 395	1 094 044
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	297 155	306 429
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 600 560	3 896 112
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 600 560	3 896 112
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	5 791 517	4 002 675
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 905 445	1 534 478
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	54 487 657	51 574 143
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	56 686	201 756
Actifs d'impôt différé	317 750	357 383
Comptes de régularisation et autres actifs	1 150 367	1 135 560
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	16 744	12 132
Immuebles de placement	25 819	27 569
Immobilisations corporelles	1 175 962	1 266 200
Immobilisations incorporelles	540 184	532 157
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	70 754 665	67 610 751

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	3 072 737	2 996 661
Intérêts et charges assimilés	780 340	658 537
MARGE D'INTÉRÊT	2 292 397	2 338 124
Commissions perçues	549 877	520 358
Commissions servies	61 666	71 633
MARGE SUR COMMISSIONS	488 211	448 725
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	393 997	337 678
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	393 652	352 531
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	345	-14 853
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-13 322	3 413
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-13 322	3 413
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	43 460	86 497
Charges des autres activités	150 513	170 589
PRODUIT NET BANCAIRE	3 054 229	3 043 867
Charges générales d'exploitation	1 837 339	1 884 932
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	234 983	245 120
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	981 907	913 815
COÛT DU RISQUE	561 587	575 334
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	420 321	338 481
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6 527	240
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-9 543	12 260
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	417 305	350 981
Impôts sur les bénéfices	232 417	184 182
RÉSULTAT NET	184 888	166 798
Résultat hors groupe	-43 727	-27 311
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	228 615	194 109
Résultat par action (en dirham)	17	15
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
RÉSULTAT NET	184 888	166 798
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-92 043	-23 649
Réévaluation des instruments dérivés de couverture, d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	34 056	8 750
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-1 843	13 296
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	651	-4 911
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-59 179	-6 513
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	125 708	160 285
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	169 436	187 596
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-43 727	-27 311

BILAN PASSIF IFRS

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 876	11 790
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	2 876	11 790
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 998 061	5 152 651
Dettes envers la clientèle	44 269 129	42 425 175
Titres de créance émis	5 962 623	5 971 770
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	31 150	31 083
Passifs d'impôt différé	244 123	217 601
Comptes de régularisation et autres passifs	3 697 001	3 529 424
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	761 516	754 897
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	1 509 895	2 261 804
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	552 322	487 487
Part du groupe	485 026	444 942
Part des minoritaires	67 297	42 545
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	-791	58 388
Résultat net de l'exercice	184 888	166 798
Part du groupe	228 615	194 109
Part des minoritaires	-43 727	-27 311
TOTAL PASSIF IFRS	70 754 665	67 610 751
CAPITAUX PROPRES	7 278 300	7 254 555
Part du groupe	7 254 731	7 238 321
Part des intérêts minoritaires	23 569	15 234

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	417 305	350 981
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	234 983	245 120
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	592 045	588 664
+/- Dotations nettes aux provisions	6 619	163 477
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	6 527	240
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	81 205	-29 276
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	921 379	968 225
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	921 379	968 225
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 080 093	-358 282
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 603 850	-3 496 050
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 026 364	2 112 508
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	152 770	427 755
- Impôts versés	13 632	-484 248
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2 616 280	-1 798 317
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	3 954 964	-479 111
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-11 139	1 323
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 327
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-152 772	-72 286
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-162 161	-68 636
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-132 793	-571 009
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-751 919	-315
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-884 712	-571 324
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 908 091	-1 120 071
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	-1 851 012	-730 941
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 582 393	1 171 925
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-3 433 405	-1 902 866
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	1 057 079	-1 851 012
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	776 704	1 582 393
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	280 375	-3 433 405
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	2 908 091	-1 120 071

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Impôts courants	56 686	201 756
Impôts différés	317 750	357 383
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	374 435	559 139
Impôts courants	31 150	31 083
Impôts différés	244 123	217 601
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	275 273	248 684
Charge d'impôts courants	131 565	191 665
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	100 852	-7 483
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	232 417	184 182
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	184 888	166 798
Charges d'impôt sur les bénéfices	232 417	184 182
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	55,7%	52,5%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	18,7%	15,5%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	55,7%	52,5%



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH						
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-571 009	-	-571 009	275
Autres	-	-	-	283	-	283	12 250
RÉSULTAT AU 31 DÉC 2021	-	-	-	194 109	-	194 109	-27 311
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-6 513	-6 513	-6 513
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	836	-	836	-
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	836	-6 513	-5 677	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2021	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2021 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-132 793	-	-132 793	-5 143
Autres	-	-	-	-23 839	-	-23 839	57 206
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022	-	-	-	228 615	-	228 615	-43 727
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-59 179	-59 179	-59 179
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	2 606	-	2 606	-
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	2 606	-59 179	-56 573	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 327 928	5 213 953	-	713 641	-791	7 254 731	23 569

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	2 600 560	3 896 112
Effets publics et valeurs assimilées	2 600 560	3 896 112
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Titres cotés	-	-
Titres non cotés	-	-
Titres de participations non consolidés	-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	2 600 560	3 896 112

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 554 782	1 017	-	3 829 170	91 812	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Créances rattachées	45 778	-	-	66 942	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	2 600 560	1 017	2 286	3 896 112	91 812	2 286
Total gains et pertes latents	-	1 017	2 286	-	91 812	2 286
Impôts différés	-	376	686	-	33 970	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	641	1 600	-	57 842	1 600
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	641	1 600	-	57 842	1 600

IMMEUBLES DE PLACEMENT

	En milliers de DH						
	31/12/2021	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Valeur brute	46 076	-	-	-	-	-	46 076
Amortissements et provisions	18 507	-	-	-	-	1 750	20 257
VALEUR NETTE AU BILAN	27 569	-	-	-	-	-1 750	25 819

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 215 172	294 081	921 091	1 227 625	223 501	1 004 124
Equip. Mobilier, installation	702 031	560 784	141 247	684 386	540 815	143 571
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	654 926	541 302	113 624	652 997	534 492	118 505
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 572 129	1 396 167	1 175 962	2 565 008	1 298 808	1 266 200
Logiciels informatiques acquis	1 029 381	588 877	440 504	971 640	550 130	421 510
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	99 680	-	99 680	110 647	-	110 647
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 129 061	588 877	540 184	1 082 287	550 130	532 157

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

	En milliers de DH				
	31/12/2021	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720	-	-	-	87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 905 445	1 534 478
Comptes et prêts	1 162 590	137 746
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	738 949	1 291 354
TOTAL EN PRINCIPAL	1 901 539	1 429 101
Créances rattachées	5 486	111 035
Provisions	1 580	5 659
Valeur nette	1 905 445	1 534 477
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 760 544	3 415 456
Comptes à vue	79 885	141 698
Comptes et avances à terme	3 675 994	3 268 992
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	4 665	4 766

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	6 998 061	5 152 651
Comptes et emprunts	5 989 045	4 928 494
Valeurs données en pension	1 000 926	193 373
TOTAL EN PRINCIPAL	6 989 971	5 121 867
Dettes rattachées	8 090	30 784
VALEUR AU BILAN	6 998 061	5 152 651
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 788 895	3 479 040
Comptes ordinaires créditeurs	52 385	142 672
Comptes et avances à terme	3 731 845	3 331 602
Dettes rattachées	4 665	4 766

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH				
	Solde au 31/12/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	233 708	33 738			
Provision pour engagements sociaux	127 188	220	13 439		1 843
Provision pour litige et garanties de passif	80 199	17 574			
Provision pour risques fiscaux					
Provision pour impôts					
Autres provisions pour risques et charges	313 802	135 756	154 427		-14 646
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	754 897	187 288	167 866		-12 803

MARGE D'INTÉRÊT

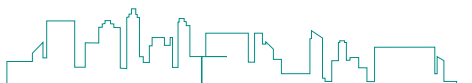
	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 770 539	466 647	2 303 892	2 714 642	421 799	2 292 843
Comptes et prêts / emprunts	2 296 071	192 159	2 103 912	2 246 223	172 070	2 074 154
Opérations de pensions	6 366	4 093	2 273	3 883	7 385	-3 502
Opérations de location-financement	468 102	270 395	197 707	464 535	242 344	222 191
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	71 350	101 011	-29 661	45 049	31 829	13 220
Comptes et prêts / emprunts	71 350	95 047	-23 697	45 049	20 436	24 613
Opérations de pensions		5 964	-5 964		11 393	-11 393
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE		212 683	-212 683		204 909	-204 909
TITRES DE DETTES	230 848		230 848	236 971		236 971
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 072 737	780 340	2 292 397	2 996 661	658 537	2 338 124

COMMISSIONS NETTES

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	116 215	43 620	72 595	94 749	48 701	46 048
■ Avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
■ Avec la clientèle	96 322	43 266	53 056	69 078	41 404	27 674
■ Sur titres	18 087	334	17 753	22 071	7 297	14 774
■ De change	1 806	-	1 806	3 600	-	3 600
■ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	433 662	18 046	415 616	425 610	22 932	402 678
Produits nets de gestion d'OPCVM	28 193	10	28 183	32 379	194	32 185
Produits nets sur moyen de paiement	161 383	-	161 383	96 040	-	96 040
Assurance	77 515	-	77 515	90 958	-	90 958
Autres	166 571	18 036	148 535	206 233	22 738	183 495
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	549 877	61 666	488 211	520 358	71 633	448 725

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2022

	En milliers de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
TOTAL BILAN	63 599 588	4 523 143	2 377 397	35 656	218 880	70 754 665
Dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 795 337			18 214	8 000	1 821 550
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 561 316			9 082	30 163	2 600 560
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	1 863 943	129	40 062	1 137	174	1 905 445
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	47 754 767	4 417 672	2 299 410	3 011	12 797	54 487 657
Immobilisations corporelles	1 095 824	147		65	73 196	1 175 962
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 075 678		920 296		2 087	6 998 061
Dettes envers la clientèle	43 040 341	35 692	1 193 096			44 269 129
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	1 509 885					1 509 885
Capitaux propres	7 315 172	132 688	16 071	13 080	-198 711	7 278 300



RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS	
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2
En milliers de DH					
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2022					
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	2 600 656			96	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit					
Prêts et créances sur la clientèle					
Titres de dettes	2 600 656			96	
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	52 232 113	8 940 431	8 666 410	342 772	844 751
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 907 024			1 580	
Prêts et créances sur la clientèle	44 533 172	8 940 431	8 666 410	340 793	844 751
Titres de dettes	5 791 917			400	
TOTAL ACTIF	54 832 769	8 940 431	8 666 410	342 868	844 751
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 266 058	3 247 435	642 935	32 224	63 458
TOTAL	68 098 827	12 187 865	9 309 345	375 093	908 208
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2021					
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	3 896 310			198	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit					
Prêts et créances sur la clientèle					
Titres de dettes	3 896 310			198	
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	45 504 005	10 639 924	8 406 091	310 972	925 488
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 540 137			5 659	
Prêts et créances sur la clientèle	39 959 935	10 639 924	8 406 091	304 055	925 488
Titres de dettes	4 003 933			1 258	
TOTAL ACTIF	49 400 315	10 639 924	8 406 091	311 170	925 488
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 064 899	4 638 672	652 458	37 180	91 820
TOTAL	62 465 214	15 278 596	9 058 550	348 350	1 017 308

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	82 357	148 616
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	-26 743	157 761
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	102	41
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-31 801	124 582
Engagements par signature	4 956	33 129
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	109 100	-9 146
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	80 737	38 103
Engagements par signature	28 363	-47 248
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	-331 725	-556 421
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-264 669	-474 775
Engagements par signature	-67 056	-81 646
Autres actifs		
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-172 209	-34 712
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-421 577	-442 517
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-151 095	-140 469
Récupérations sur prêts et créances	11 085	7 652
Comptabilisés au coût amorti	11 085	7 652
Comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-561 587	-575 334

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

COMPTÉ DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2022							
	En milliers de DH						
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	2 220 346	134 927	27 797		-13 373	-77 300	2 292 397
MARGE SUR COMMISSIONS	433 367	-225	11 988	18 518	47 336	-22 773	488 211
PRODUIT NET BANCAIRE	2 834 800	139 470	37 174	18 577	45 875	-21 668	3 054 229
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 748 462	43 485	7 828	15 376	59 919	-37 731	1 837 339
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	409 099	95 342	37 274	5 029	-151 187	24 763	420 321
RÉSULTAT NET	283 263	38 691	21 226	3 867	-164 303	2 145	184 888
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	283 277	37 221	21 226	3 867	-119 121	2 145	228 615

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	En milliers de DH			
	31/12/2022		31/12/2021	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 479 866		1 087 130	
Titres cotés				
Titres non cotés	1 479 866		1 087 130	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	-	297 155	-	306 429
Titres cotés				
Titres non cotés				
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	44 529		6 914	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 524 395	297 155	1 094 044	306 429

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	2 876	11 790
JUSTE VALEUR AU BILAN	2 876	11 790

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2022

Entreprises consolidées par :		En milliers de DH	
	Mise en équivalence	Intégration globale	
ACTIF			
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	31 971	3 816 567	
Comptes ordinaires	31 971	80 057	
Prêts		3 736 510	
Titres			
Opération de location financement			
ACTIF DIVERS		21 826	
TOTAL	31 971	3 838 393	
PASSIF			
DÉPÔTS	-934 700	80 057	
Comptes ordinaires		80 057	
Autres emprunts	-934 700		
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE			
PASSIF DIVERS	-1 629	3 758 336	
TOTAL	-936 329	3 838 393	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE			
Engagements donnés		2 180 658	
Engagements reçus		2 180 658	

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2022

Entreprises consolidées par :		En milliers de DH	
	Mise en équivalence	Intégration globale	
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		121 437	
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	24 536	121 219	
COMMISSIONS (PRODUITS)		32 664	
COMMISSIONS (CHARGES)		9 890	
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES			
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	2 279	31 913	
LOYERS REÇUS	2 581	10 003	

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	5 962 623	5 971 770
Titres de créances négociables	5 962 623	5 971 770
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	1 509 885	2 261 804
Emprunt subordonnés		
À durée déterminée	1 509 885	2 261 804
À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
À durée déterminée		
À durée indéterminée		
TOTAL	7 472 508	8 233 574

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	En milliers de DH			
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation
États	5 789 445	-249	5 789 196	3 994 981
Autres administrations publiques				-200
Établissements de crédit	2 472	-151	2 321	8 952
Autres				-1 059
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	5 791 917	-400	5 791 517	4 003 933

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

	En milliers de DH				
	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	17 223	1 172 897	340 782	6 527
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		17 223	1 172 897	340 782	6 527

VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT	En milliers de DH			
	31/12/2021	Augmentations / Diminutions	Autres	31/12/2022
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	546 611	27 829		574 441
Amortissements et dépréciations (-)	124 431	69 744		194 175
TOTAL IMMOBILIER	422 180	-41 915		380 265
MOBILIER				
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-		45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	12 062	-1 735		10 327
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	37 612	8 360		45 971
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	12 061	-5 950		6 111
TOTAL MOBILIER	8 360	-4 144		4 215
TOTAL DROITS D'UTILISATION	430 540	-46 059		384 481
Impôt différés actif (IDA)	162 822		-16 017	146 805
Sous TOTAL	593 362	-46 059	-16 017	531 286

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI			En milliers de DH
	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
AU 1 ^{er} JANVIER 2022	-310 972	-925 488	-6 202 265
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	-31 801	80 737	-264 547
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-94 950	-163 137	-1 988
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	78 307	178 232	0
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	-15 158	65 643	-262 559
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	15 351	-179 246	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-35 088	240 904	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	1 889	71 320	-193 023
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-561	-7 325	39 205
Utilisations de dépréciations	-	-	151 095
AUTRES DOTATIONS/REPRISES SANS CHANGEMENT DE STRATE	3 252	-60 010	-259 835
AU 31 DÉCEMBRE 2022	-342 772	-844 751	-6 466 812

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION			En milliers de DH
Par type de risque 31/12/2022	____ Valeur comptable ____		
	Actifs	Passifs	Montant notionnel
Capitaux propres			
Change	28 670		
Crédit			
Matières premières			
TOTAL	28 670		

ENGAGEMENTS DE GARANTIE	31/12/2021	31/12/2020
	En milliers de DH	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	9 094 153	9 638 583
➤ D'ordre des Établissements de crédit	3 174 272	3 346 844
➤ D'ordre de la clientèle	5 919 881	6 291 739
➤ Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	5 567 625	4 320 275
➤ Des Établissements de crédit	3 838 307	2 811 229
➤ De l'état et d'autres organismes de garantie	1 684 275	1 496 297
➤ D'autres organismes de garantie	45 043	12 749

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	7 419 340	8 064 988
➤ Aux Établissements de crédit	97 150	50 000
➤ À la clientèle	7 322 190	8 014 988
➤ Autre engagements en faveur de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
➤ Des Établissements de crédit		
➤ De la clientèle		

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION				En milliers de DH	
	31/12/2021	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2022
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	423 192	12 351	53 644	-96 632	392 554
Dettes de location - (Matériel Informatique)	16 866	-		-16 866	0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	0			4 216	4 216
TOTAL DROITS D'UTILISATION	440 059	12 351	53 644		396 771
Impôt différé Passif (IDP)	159 300			-17 042	142 258
Capitaux propres	-5 844				-5 997
Résultat	-153			-1 746	-1 746
SOUS TOTAL	593 362	12 351	53 644	-18 788	531 286
ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION					
				31/12/2022	31/12/2021
Capital en(DH)				1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions				13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)				228 615	194 109
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)				17	15

		En milliers de DH
Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
-310 972	-925 488	-6 202 265
-31 801	80 737	-264 547
-94 950	-163 137	-1 988
78 307	178 232	0
-15 158	65 643	-262 559
15 351	-179 246	-
-35 088	240 904	-
1 889	71 320	-193 023
-561	-7 325	39 205
		151 095
3 252	-60 010	-259 835
-342 772	-844 751	-6 466 812



**Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca**



**Lot 57 Hou CFC - Casa Anfa
202020 Hahassi
Casablanca**

**Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
25, place des Nations-Unies
Casablanca**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (« le groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 7 278 300 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 184 888.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement détaillées dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, à gérer les risques et à assurer la pérennité des questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nous objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux comptes



**Hicham Belmejdani
Associé**



**Mohamed Rqhate
Associé**

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1.1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matrice.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartirregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghli, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	776 695	1 582 377
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 588 557	4 887 862
À vue	1 244 681	540 945
À terme	4 343 876	4 346 917
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	44 540 101	41 347 586
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 122 696	14 958 976
Autres crédits et financements participatifs à l'équipement	7 443 857	7 033 723
Crédits et financements participatifs immobiliers	16 289 637	15 974 156
Autres crédits et financements participatifs	2 683 911	3 379 731
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 922 722	3 068 074
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	4 279 591	5 191 222
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 043 550	4 845 006
Autres titres de créance	213 373	302 938
Certificats de Sukuks	21 194	41 803
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	1 009 078	1 146 460
TITRES D'INVESTISSEMENT	6 761 448	4 714 490
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 790 069	3 998 888
Autres titres de créance	971 379	715 602
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	458 238	466 736
Participation dans les entreprises liées	231 723	227 472
Autres titres de participation et emplois assimilés	226 515	239 264
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	818 246	969 154
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	665 354	599 245
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	824 450	876 509
TOTAL DE L'ACTIF	68 644 479	64 849 716

HORS BILAN	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNÉS	18 370 646	19 369 750
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	50 000	50 000
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 096 769	7 842 340
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 354 929	5 236 054
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 868 948	6 241 356
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	5 535 281	4 304 508
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 805 963	2 795 461
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 684 275	1 496 297
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	45 043	12 749
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 461 990	3 996 487
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	193 773	158 696
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 187 440	2 150 187
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	230 848	236 971
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	101 511	95 915
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	481 175	475 408
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	480 288	449 989
Autres produits bancaires	786 955	429 302
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 527 335	-1 105 649
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-79 170	-28 675
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-176 397	-180 087
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-223 906	-207 650
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-437 851	-464 965
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-610 011	-224 271
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 934 655	2 890 838
Produits d'exploitation non bancaire	1 754	466 952
Charges d'exploitation non bancaire	-19 311	-83 116
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 967 893	-1 961 958
Charges de personnel	-859 714	-865 070
Impôts et taxes	-39 839	-33 719
Charges externes	-841 681	-853 009
Autres charges générales d'exploitation	-54 085	-24 721
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-172 574	-165 438
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 274 665	-1 119 670
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-677 182	-668 262
Pertes sur créances irrécouvrables	-199 886	-77 803
Autres dotations aux provisions	-397 618	-373 605
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	768 949	604 462
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	444 361	412 802
Récupérations sur créances amorties	11 133	10 008
Autres reprises de provisions	313 454	181 651
RÉSULTAT COURANT	443 488	797 508
Produits non courants		
Charges non courantes	-158 752	-253 981
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	288 624	604 781
Impôts sur les résultats	-44 283	-83 521
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	244 340	521 260
TOTAL PRODUITS	5 236 579	5 129 156
TOTAL CHARGES	-4 992 239	-4 607 895
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	244 340	521 260

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 081 499	3 367 473
À vue	898 956	2 625 832
À terme	5 182 543	741 641
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	43 068 012	41 617 145
Comptes à vue créditeurs	30 918 886	31 238 590
Comptes d'épargne	6 264 162	6 814 617
Dépôts à terme	4 412 974	1 822 217
Autres comptes créditeurs	1 471 990	1 741 721
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	7 150 809	6 991 332
Titres de créance négociables émis	7 150 809	6 991 332
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	2 605 143	2 461 800
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	699 324	731 902
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	1 509 885	2 261 804
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	773 086	384 618
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	244 340	521 260
TOTAL DU PASSIF	68 644 479	64 849 716

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2022 AU 31/12/2022	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
(+) Intérêts et produits assimilés	2 601 000	2 536 547
(-) Intérêts et charges assimilées	479 473	416 412
MARGE D'INTÉRÊT	2 121 527	2 120 135
(+) Produits sur financements participatifs	11 062	9 316
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	11 062	9 316
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	481 175	475 408
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	437 851	464 965
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	43 323	10 442
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	0	0
(+) Commissions perçues	482 093	453 598
(-) Commissions servies	58 226	68 819
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	423 867	384 780
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	3 650	30 748
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-26 393	2 605
(+) Résultat des opérations de change	334 289	329 490
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	12 348	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	323 894	362 843
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	105 190	101 631
(-) Diverses autres charges bancaires	94 209	98 308
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 934 655	2 890 838
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-191 612	-56 478
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 754	466 952
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	19 311	61 738
(-) Charges générales d'exploitation	1 967 893	1 961 958
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	757 593	1 277 617
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-421 553	-323 254
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	107 448	-156 855
RÉSULTAT COURANT	443 488	797 508
RÉSULTAT NON COURANT	-154 865	-192 727
(-) Impôts sur les résultats	44 283	83 521
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	244 340	521 260
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	172 574	165 438
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	191 665	36 189
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	64 070	326 996
(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
(+) Dotations non courantes	0	0
(-) Reprises de provisions	-141 097	-181 651
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-369	-465 712
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	18 325	56 298
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	0	21 378
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	549 508	480 198
(-) Bénéfices distribués	132 793	571 009
(+) AUTOFINANCEMENT	416 715	-90 811



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022						En milliers de DH
Créances	Montant			Dont entreprises liées et apparentées		
	Brut 1	31/12/2022 Prov. 2	Net 3	31/12/2021 Net 4	31/12/2022 Net 5	31/12/2021 Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022			En milliers de DH
ACTIF			
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS			
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES			
DÉBITEURS DIVERS			
Sommes dues par l'état			
Sommes dues par les organismes de prévoyance			
Sommes diverses dues par le personnel			
Comptes clients de prestations non bancaires			
Divers autres débiteurs			
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS			
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan			
Comptes d'écarts sur devises et titres			
Résultats sur produits dérivés de couverture			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc			
Produits à recevoir et charges constatées d'avance			
Autres comptes de régularisation			
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES			
TOTAL			

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022			En milliers de DH
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS			
Crédits documentaires import			
Acceptations ou engagements de payer			
Ouvertures de crédits confirmés			
Engagements de substitution sur émission de titres			
Engagements irrévocables de crédit-bail			
Engagements révocables sur produits participatifs			
Autres engagements de financement donnés			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE			
Crédits documentaires import			
Acceptations ou engagements de payer			
Ouvertures de crédits confirmés			
Engagements de substitution sur émission de titres			
Engagements irrévocables de crédit-bail			
Engagements révocables sur produits participatifs			
Autres engagements de financement donnés			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS			
Crédits documentaires export confirmés			
Acceptations ou engagements de payer			
Garanties de crédits données			
Autres cautions, avais et garanties donnés			
Engagements en souffrance			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE			
Garanties de crédits données			
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique			
Autres cautions et garanties données			
Engagements en souffrance			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS			
Ouvertures de crédit confirmés			
Engagements de substitution sur émission de titres			
Autres engagements de financement reçus			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS			
Garanties de crédits			
Autres garanties reçues			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS			
Garanties de crédits			
Autres garanties reçues			

COMMISSIONS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022		En milliers de DH
Commissions		
COMMISSIONS PERÇUES		
Sur opérations de change		
Sur opérations sur titres		
Sur engagements sur titres		
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
Sur moyens de paiement		
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances		
Commissions de fonctionnement de compte		
Commissions sur prestations de service sur crédit		
Sur autres prestations de service		
COMMISSIONS VERSÉES		
Sur opérations de change		
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
Sur produits dérivés		
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
Sur moyens de paiement		
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances		
Sur autres prestations de service		

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022			En milliers de DH
PASSIF			
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS			
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES			
CRÉDITEURS DIVERS			
Sommes dues à l'état			
Sommes dues aux organismes de prévoyance			
Sommes diverses dues au personnel			
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés			
Fournisseurs de biens et services			
Divers autres créditeurs			
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Compte de concordance Dirhams/devises			
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan			
Comptes d'écarts sur devises et titres			
Résultats sur produits dérivés de couverture			
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc			
Charges à payer et produits constatés d'avance			
Autres comptes de régularisation			
Comptes transitoires ou d'attente créditeur			
TOTAL			

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2022 AU 31/12/2022		En milliers de DH
Catégorie des titres		
Titres de participation		
Participations dans les entreprises liées		
Titres de l'activité de portefeuille		
Emplois assimilés		
TOTAL		

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022		En milliers de DH
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS REÇUS		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022		En milliers de DH
Bilan		
ACTIF		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
Créances sur la clientèle		
Titres de transaction et de placement et investissement		
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF		
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis		
Autres passifs		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
HORS BILAN		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS				En milliers de DH
Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME				
Devises à recevoir	2 633 792	2 096 422		
Dirhams à livrer	1 878 382	985 011		
Devises à livrer	1 973 164	1 663 267		
Dirhams à recevoir	1 221 957	449 467		
Dont swaps financiers de devises				
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	17 548	562 405		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	17 548	562 405		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	7 724 843	5 102 620		

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022			En milliers de DH
Indications de dérogations			
	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
Dérogations aux principes comptables fondamentaux			
Dérogations aux méthodes d'évaluation			
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse			

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022			En milliers de DH
Nature des changements			
	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation			
II. Changements affectant les règles de présentation			



AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	176 944
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	786 955
AUTRES CHARGES BANCAIRES	610 011
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	337 663
Dont plus-values de cession sur BOT	2 595
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	12 534
Dont produits sur opérations de change	430 485
Dont Divers autres Produits bancaires	3 679
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement	-
Dont pertes sur titres de transaction	334 013
Dont moins-values de cession sur titres	14 319
Dont charges sur moyens de paiement	39 858
Dont autres charges sur prestations de service	18 368
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	186
Dont pertes sur opérations de change	94 390
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	81 724
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	14 668
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	12 485
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	1 754
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	19 311
Commentaires	
PRODUITS	
■ Dont produits sur valeurs et emplois divers	70
■ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	-
■ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	369
■ Dont produits accessoires	404
■ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	911
CHARGES	
■ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	986
■ Dont moins-values de cession sur immobilisations	18 325
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	1 274 665
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	587 666
Dont pertes sur créances irrécouvrables	199 866
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	191 665
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	89 516
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	205 953
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	768 949
Commentaires	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	444 361
dont récupérations sur créances amorties	11 133
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	53
dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	-
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	313 401
dont reprise de provisions réglementées	-
dont reprise des autres provisions	-
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	3 887
CHARGES NON COURANTES	158 752

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	781 471
Gains sur les titres de transaction	337 663
Plus-value de cession sur titres de placement	2 595
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	12 534
Gains sur les opérations de change	428 679
CHARGES	457 576
Pertes sur les titres de transaction	334 013
Moins-value de cession sur titres de placement	14 319
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	14 668
Pertes sur les produits dérivés	186
Pertes sur opérations de change	94 390
RÉSULTAT	323 894

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	443 488
Reintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	10 535
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	100 400
Résultat courant théoriquement imposable (-)	353 623
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	130 841
Résultat courant après impôts (-)	312 648

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES NÉANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	678 605	397 358	11 490 191	17 942 039	30 508 193	30 926 178
COMPTE D'ÉPARGNE	-	-	-	6 261 580	6 261 580	6 814 362
DÉPÔTS À TERME	665 000	545 149	1 510 540	1 673 926	4 394 615	1 811 766
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	2113	283 345	1 198 045	399 046	1 882 549	2 054 133
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	918	6 622	13 536	21 075	10 707
TOTAL	1 345 718	1 226 770	14 205 398	26 290 127	43 068 012	41 617 145

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	859 714
Commentaires	
Dont salaires et appointements	487 239
Dont primes et gratifications	113 154
Dont charges d'assurances sociales	144 688
Dont charges de retraite	10 606
Dont charges de formation	20 112
Dont autres charges de personnel	83 915
CHARGES	MONTANT
IMPÔTS ET TAXES	39 839
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-
Patente	21 108
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	163
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	18 568
CHARGES	MONTANT
CHARGES EXTERNES	841 681
Commentaires	
Dont loyers de crédit-bail et de location	182 010
Dont frais d'entretien et de réparation	326 488
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	38 396
Prime d'assurance	4 032
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	18 094
Dont transports et déplacements	43 564
Mission et réception	6 800
Dont publicité et publication	36 394
Frais postaux et télécommunications	86 707
Frais de recherche et de documentation	95
Frais de conseils et d'assemblée	136
Dons et cotisations	2 639
Fournitures de bureau et imprimés	3 092
Dont autres charges externes	93 235
CHARGES	MONTANT
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	54 085
Commentaires	
Dont pénalités et déduits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	54 085
CHARGES	MONTANT
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	172 574
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0	-	132 793
Autres réserves	2 266 714	0	-	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	-	-	2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929	-	-	1 327 929
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	384 618	388 468	0	773 086
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	521 260	-	-	244 340
TOTAL	7 418 260	388 468	0	7 528 808

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 147 944	9 727 445	28	1 446	10 876 864	9 774 506
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	9 706 381	-	0	9 706 381	8 716 466
Obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres de créance	1 147 944	-	-	0	1 147 944	1 014 984
Certificats de sukuk	0	21 064	-	-	21 064	41 581
Titres de propriété	0	-	28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 147 944	9 727 445	28	1 446	10 876 864	9 774 506

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	749 998	113 121	11 739 776	146 074	12 748 969	9 914 323
Comptes à vue, débiteurs	49 998	113 121	3 002 964	135 830	3 301 913	2 426 579
Créances commerciales sur le Maroc	0		1 870 281	58	1 870 339	1 693 123
Crédits à l'exportation			185 799		185 799	143 198
Autres crédits de trésorerie	700 000		6 680 732	10 186	7 390 918	5 651 424
Autres financements participatifs de trésorerie						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION				5 295 089	5 295 089	4 997 270
Crédits à la consommation				5 291 044	5 291 044	4 994 993
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				4 044	4 044	2 277
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	521 500		6 778 871	97 037	7 397 408	6 996 381
Crédits à l'équipement	521 500		6 778 871	96 127	7 396 498	6 995 083
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				910	910	1 298
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			2 082 631	14 173 080	16 255 711	15 941 662
Crédits immobiliers			2 082 631	13 767 696	15 850 327	15 609 075
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				405 384	405 384	332 587
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		1 485 536	1 614		1 487 150	2 167 265
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 293 595		1 629 127		2 922 722	3 037 199
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	258	63	89 857	69 042	159 219	149 095
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			488 620	707 934	1 196 555	1 212 468
Créances pré-douteuses			3 520	151 230	154 749	179 835
■ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses				228 560	228 560	334 172
■ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises				256 541	256 541	698 458
■ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	2 565 351	1 598 720	22 810 496	20 488 256	47 462 822	44 415 660

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	224 884	10 919	75 319	296 903	608 025	1 077 129
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
À terme	-	-	-	-	-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	770 000	430 000	20 895	1 220 895	460 000
Au jour le jour	-	770 000	-	-	770 000	100 000
À terme	-	-	430 000	20 895	450 895	360 000
PRÊTS FINANCIERS	-	300 000	3 582 891	-	3 882 891	3 875 864
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
Mourabaha	-	-	-	-	-	-
Salam	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉANCES	-	91 540	-	-	91 540	307 602
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	5 116	4 974	-	10 090	111 053
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	224 884	1 177 575	4 093 184	317 798	5 813 441	5 831 649

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		3 264	45 053	100 566	148 883	365 696
VALEURS DONNÉES EN PENSION	1 000 926		0		1 000 926	193 373
Au jour le jour			0		0	93 070
À terme	1 000 926		0		1 000 926	100 303
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	69 000		769 429	3 319 819	4 158 248	2 173 675
Au jour le jour				44 637	44 637	1 571 687
À terme	69 000		769 429	3 275 182	4 113 611	601 988
EMPRUNTS FINANCIERS			6 649		6 649	6 649
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		0	0		0	0
Mourabaha		0	0		0	0
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES		757 272	2 381	16	759 669	597 511
INTÉRÊTS COURUS À PAYER			7 123		7 123	30 589
TOTAL	1 069 926	760 537	830 635	3 420 401	6 081 498	3 367 473

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement				
TITRES DE TRANSACTION	1 479 867	1 479 867	1 475 900			0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 479 867	1 479 867	1 475 900			0	0
Obligations	-	-	-			-	-
Autres titres de créance	-	-	-			0	0
Certificats de sukuk							
Titres de propriété							
TITRES DE PLACEMENT	2 758 739	2 744 074	2 739 239	9 081	14 666		14 666
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 532 700	2 518 034	2 508 800	9 081	14 666		14 666
Obligations							
Autres titres de créance	203 501	203 501	207 900		0		0
Certificats de sukuk	21 064	21 064	21 064				
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0		0
TITRES D'INVESTISSEMENT	6 654 218	6 652 923	6 547 899		1 294		1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 709 774	5 708 480	5 620 188		1 294		1 294
Obligations							
Autres titres de créance	944 443	944 443	927 711		0		-
Certificats de sukuk							
TOTAL	10 892 824	10 876 864	10 763 038	9 081	15 960		15 960

Non inclus les Intérêts courus à recevoir.



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					DONT			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant ⁽¹⁾	entreprises liées	autres apparentés	
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		91 000			
Certificats de dépôt	11/10/21	08/09/23	100	2,4		40 000			
Certificats de dépôt	05/09/22	06/09/23	100	2,2		31 300			
Certificats de dépôt	21/10/22	23/10/23	100	2,75		10 000			
Certificats de dépôt	31/10/22	01/11/23	100	2,65		255 900			
Certificats de dépôt	03/11/22	02/10/24	100	3,2		18 000			
Certificats de dépôt	30/05/22	31/05/23	100	2,2		15 500			
Certificats de dépôt	16/06/22	16/03/23	100	1,95		12 000			
Certificats de dépôt	29/12/22	16/03/23	100	3,35		700 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		5 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2		50 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		62 000			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		9 000			
Certificats de dépôt	20/10/22	23/10/24	100	3,2		20 000			
Certificats de dépôt	28/02/22	01/03/23	100	2,05		236 100			
Certificats de dépôt	15/08/22	16/08/23	100	2,2		64 900			
Certificats de dépôt	31/08/22	01/09/23	100	2,2		137 300			
Certificats de dépôt	11/11/22	13/11/24	100	3,2		16 000			
Certificats de dépôt	29/12/22	02/01/24	100	3,2		50 800			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		200 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		5 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	16/06/22	16/03/23	100	1,95		30 000			
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2		30 000			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		10 000			
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2		50 000			
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		90 000			
Certificats de dépôt	05/10/22	06/10/23	100	2,3		24 600			
Certificats de dépôt	27/10/22	26/09/24	100	2,9		84 500			
Certificats de dépôt	03/08/22	04/08/23	100	2,1		193 400			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		12 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		5 000			
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2,00		100 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		30 000			
Certificats de dépôt	09/12/22	08/11/24	100	3,10		188 000			
Certificats de dépôt	06/07/22	07/07/23	100	2,10		346 800			
Certificats de dépôt	27/05/22	26/04/24	100	3,00		88 000			
Certificats de dépôt	30/11/22	01/12/23	100	2,75		287 700			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		9 000			
Certificats de dépôt	16/06/22	16/03/23	100	1,95		30 000			
Certificats de dépôt	16/06/22	16/03/23	100	1,95		15 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		50 000			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		15 000			

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					DONT			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant ⁽¹⁾	entreprises liées	autres apparentés	
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2,00		100 000			
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2,00		100 000			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		50 000			
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2,00		9 000			
Certificats de dépôt	04/02/21	03/01/23	100	2,40		270 600			
Certificats de dépôt	07/04/21	06/03/23	100	2,40		30 800			
Certificats de dépôt	10/05/21	07/04/23	100	3,30		54 400			
Certificats de dépôt	26/09/22	27/08/23	100	2,40		20 000			
Certificats de dépôt	05/05/22	04/04/24	100	2,90		35 000			
Certificats de dépôt	31/05/22	01/06/23	100	2,10		63 300			
Certificats de dépôt	30/12/21	02/01/23	100	2,05		198 300			
Certificats de dépôt	31/03/22	03/04/23	100	2,10		180 500			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		15 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		5 000			
Certificats de dépôt	16/06/22	16/03/23	100	1,95		25 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		12 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		40 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		60 000			
Certificats de dépôt	14/04/21	13/03/23	100	3,00		216 600			
Certificats de dépôt	02/11/22	01/10/24	100	2,90		37 600			
Certificats de dépôt	21/04/22	20/03/24	100	2,25		15 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		5 000			
Certificats de dépôt	16/06/22	16/03/23	100	1,95		2 000			
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2,00		50 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		8 000			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		50 000			
Certificats de dépôt	30/12/22	30/03/23	100	3,35		100 000			
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2,00		10 000			
Certificats de dépôt	16/06/22	16/03/23	100	1,95		20 000			
Certificats de dépôt	16/06/22	16/03/23	100	1,95		13 000			
Certificats de dépôt	22/04/21	21/03/23	100	3,00		83 600			
Certificats de dépôt	10/05/21	07/04/23	100	3,00		23 200			
Certificats de dépôt	05/08/21	05/10/23	100	2,20		120 000			
Certificats de dépôt	16/06/22	16/03/23	100	1,95		23 000			
Certificats de dépôt	16/06/22	16/03/23	100	1,95		23 000			
Certificats de dépôt	31/10/22	30/10/23	100	3,05		150 000			
Certificats de dépôt	13/06/22	12/06/23	100	2,00		50 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		10 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		15 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		25 000			
Certificats de dépôt	29/09/22	02/10/23	100	2,30		276 200			
Certificats de dépôt	09/12/22	12/12/23	100	2,75		35 900			
Certificats de dépôt	29/04/22	02/05/23	100	2,10		119 000			
Certificats de dépôt	30/12/21	27/11/23	100	2,90		85 200			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		22 000			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		40 000			
Certificats de dépôt	27/10/22	01/02/23	100	2,65		200 000			
Certificats de dépôt	23/08/22	21/02/23	100	2,15		50 000			
TOTAL						7 067 000			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 83 808 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers Etats de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES						231 723			
BMCi-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/22	202 084	8 692	39 056
BMCi BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	57 462	31/12/22	7 563	1 475	18 923
BMCi BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	12 243	31/12/22	13 418	-422	
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 205	31/12/22	2 198	-6	
BMCi Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/22	4 536	3 284	2 400
BMCi FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/22	9 573	293	
BMCi ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/22	22 168	22 161	27 335
FCP BMCi GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCi ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	61	31/12/22	15	-46	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/22	50 223	17 223	1 915
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/22	12 030	1 829	
DIGIFI	Transfert de fonds	210 000	76,2%			31/12/22	92 249	-45 838	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	71 500	73,9%	490		31/12/22	31 027	-17 656	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES						226 515			
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/21	136 300	18 441	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/21	572 309	19 094	705
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	30/06/22		75 987	7 806
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/21	12 291	-29	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/22	86 551	34 509	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SDGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/21	33 804	9 178	413
SDGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/21	62 361	14 013	1 665
BNP PARISBAS MED BUSINESS Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/22	29 709	60	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	31/12/21	746 772	30 835	301
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				3 290	31/12/21	20 150	-1 978	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		3 660	31/12/21	-1 471	-12 930	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500	2 319				
Divers									
TITRES DE MOUCHARAKA									
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL					458 238				100 525



VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

		En milliers de DH	
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	46 816 205		
Autres valeurs et sûretés réelles	64 100 945		
TOTAL	110 917 150		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	579 200	BOT donnés en garantie CDG	579 200
TOTAL	579 200		579 200

PROVISIONS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

					En milliers de DH
PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 660 798	793 996	444 657	10 601	6 020 737
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 600 635	580 014	444 092	435	5 736 991
Titres de placement	1 537	14 666	243	-	15 960
Titres de participation et emplois assimilés	52 701	191 665	53	-	244 313
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	5 520	7 652	269		12 903
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	406			10 166	10 572
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	731 902	295 469	313 401	-14 646	699 324
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	99 795	89 516			189 311
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	11 790		8 914		2 876
provisions pour risques généraux et charges	620 293	205 953	304 487	-14 646	507 113
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	6 392 700	1 089 465	758 059	-4 045	6 720 061

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

										En milliers de DH
NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 046 899	136 372	8 190	1 175 080	518 059	71 669	27		589 701	585 379
Droit au bail	110 669		8 164	102 505	2 667	-	-		2 667	99 838
Immobilisations en recherche et développement					0	-	-		0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	936 230	136 372	27	1 072 575	515 391	71 669	27		587 034	485 541
Immobilisations incorporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 500 234	90 921	53 109	2 538 046	1 553 321	100 554	20 252		1 633 623	904 423
Immeubles d'exploitation	1 119 485	3 211	17 166	1 105 530	526 142	39 910	7 360		558 693	546 838
Terrain d'exploitation	22 099			22 099						22 099
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 076 538	3 211	17 166	1 062 583	512 266	39 059	7 360		543 965	518 618
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849			20 849	13 876	852	0		14 728	6 121
Mobilier et matériel d'exploitation	659 063	35 525	6 008	688 579	518 602	36 454	5 890		549 167	139 413
Mobilier de bureau d'exploitation	181 369	2 562	5 626	178 305	157 987	5 961	5 512		158 435	19 870
Matériel de bureau d'exploitation	50 990	1 725	347	52 368	49 544	875	346		50 073	2 295
Matériel informatique	426 649	31 238	36	457 852	311 018	29 618	32		340 604	117 248
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54				54	0
Autres matériels d'exploitation										
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	596 895	23 639	8 259	612 275	486 899	22 208	7 002		502 104	110 171
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442	0	0	50 442	21 677	1 982	0		23 659	26 783
Terrains hors exploitation	0			0						
Immeubles hors exploitation	46 075			46 075	18 506	1 750			20 256	25 819
Mobilier et matériel hors exploitation	4 367			4 367	3 171	232			3 403	964
Autres immobilisations corporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS EN COURS	74 349	28 546	21 676	81 219	0	0	0		0	81 219
TOTAL	3 547 133	227 293	61 300	3 713 126	2 071 379	172 223	20 279		2 223 324	1 489 802

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des Immobilisations.

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

										En milliers de DH
NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	2 066 354	338 135	553 426	1 851 063	437 851	1 019 915	7 652	269	12 903	818 246
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	2 036 198	334 704	552 870	1 818 052	434 993	1 007 551	0	0	0	810 481
Crédit-bail mobilier en cours	1 843	145		1 988	0	0	-	-	-	1 988
Crédit-bail mobilier loué	2 034 355	334 559	552 870	1 816 044	434 993	1 007 551	-	-	-	808 493
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER										
Crédit-bail immobilier en cours										
Crédit-bail immobilier loué										
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS	4 296		556	3 740	0			0		3 740
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	25 860	3 431	0	29 291	2 858	12 364	7 652	269	12 903	4 024
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	2 066 354	338 135	553 426	1 851 063	437 851	1 019 915	7 652	269	12 903	818 246



TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 375 598	3 965 927
2. (+) Récupérations sur créances amorties	11 133	10 008
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 395	1 241
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-2 128 658	-1 599 442
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-986	-26 818
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 795 319	-1 796 520
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-44 283	-83 521
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	418 870	470 875
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-700 695	135 385
9. (+) Créances sur la clientèle	-3 047 163	-211 956
10. (+) Titres de transaction et de placement	-1 135 327	596 020
11. (+) Autres actifs	137 382	-373 426
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	150 909	-77 891
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 714 025	283 522
17. (+) Dépôts de la clientèle	1 450 867	-2 053 339
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	159 477	1 611 236
20. (+) Autres passifs	143 343	209 977
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-127 181	119 527
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	291 689	590 402
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	577 038
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 389	91 029
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-160 675	-184 129
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-205 612	-187 270
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	100 520	94 402
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-264 579	391 070
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-700 000	
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-132 793	-571 009
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-832 793	-571 009
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-805 683	410 463
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 582 377	1 171 914
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	776 695	1 582 377

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	73 127	70 686
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	43 357	21 723
À vue	43 357	21 723
À terme		
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	411 995	336 162
Créances sur Mourabaha	411 995	336 162
Créances sur Salam		
Créances sur autres financements participatifs		
Autres créances sur la clientèle		
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	21 194	41 815
Dont Certificats de Sukuk	21 194	41 815
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS		
Dont Certificats de Sukuk		
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka		
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS		
9. AUTRES ACTIFS	10 263	11 271
TOTAL DES ACTIFS	559 935	481 658

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		-
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	180 352	130 153
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	180 352	130 153
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	13 800	13 712
Comptes à vue créditeurs	13 190	13 219
Autres comptes créditeurs	610	493
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
5. AUTRES PASSIFS	154 295	131 395
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS		
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	1 397	-2 391
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 090	3 788
TOTAL DES PASSIFS	559 935	481 658

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2022

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2022

En milliers de DH

INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	244 340	
Bénéfice net	244 340	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	185 245	
1. COURANTES	10 535	
➤ Cadeaux à la clientèle	2 343	
➤ Redevances et locations non déductibles	300	
➤ Pénalités et amendes		
➤ Dons, subventions et cotisations	723	
➤ Sponsoring & Mécénat culturel	7 169	
➤ Frais de réception et événements exceptionnels		
➤ Dotations aux amortissements/ immos hors exploitation		
2. NON COURANTES	174 711	
➤ IS	44 283	
➤ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	13 229	
➤ Charges non courantes	32 757	
➤ Dotations aux amortissements/ immos hors exploitation	1 982	
➤ Provisions pour risques généraux	53 636	
➤ Provision pour risques et charges	28 823	
➤ Charges sur exercice antérieurs		
DÉDUCTIONS FISCALES		309 903
1. COURANTES		100 400
➤ Dividendes		100 400
➤ Plus-value apport		
2. NON COURANTES		209 503
➤ Reprise de provision risque général		744
➤ Reprise de provision risque général		134 917
➤ Reprise de provisions pour autres risques et charges		73 842
TOTAL	429 586	309 903
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		119 683
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		119 683
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire	119 168 363	112 935 096	62 934 365	64 229 301
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire	13 324 157	18 357 396	7 429 614	9 820 679
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2022

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	12 053	10 958
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	11 062	9 316
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	991	1 526
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service		116
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	37	
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	37	
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	12 016	10 958
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	3 936	4 357
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-	587
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
RÉSULTAT COURANT	8 080	6 014
RÉSULTAT NON COURANT	-1	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	8 079	6 014
Impôts théorique	2 989	2 226
RÉSULTAT APRES IMPÔTS	5 090	3 788

TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2022

BIENS	En milliers de DH					
	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut au 31/12/2022
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS						
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE						
➤ MOURABAHA						
➤ MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	90 385	30 091	10 970		434	109 071
TOTAL	90 385	30 091	10 970	0	434	410 340

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2022

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			En milliers de DH	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ SALAM						
➤ Autre financements participatifs						

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2022

BIENS	En milliers de DH										
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	– Montant des cessions au cours de l'exercice – Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire	Montant brut au 31/12/2022	Montant des provisions au début de l'exercice	Provisions Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 31/12/2022
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
➤ Biens mobiliers											
➤ Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	0	88 224	88 224	0	0	0	0	0	0	0	0
➤ Biens mobiliers		85 889	85 889	-	-	-	-	-	-	-	-
➤ Biens immobiliers	0	2 335	2 335	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL	0	88 224	88 224	0	0	0	0	0	0	0	0

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	En milliers de DH			
						Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2021	Montant 31/12/2022
MAD	1 000 000	100	2,82%	10	Subordination classique	1 000 000			
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800			
MAD	425 200	100	3,20%	10	Subordination classique	425 200			
TOTAL	1 500 000					1 500 000	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	8 164	-	8 164	-	-	8 164
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	1 081	1 081	-	-	-	-
Logiciel informatique	-	-	-	-	-	-
Immeubles exploitation bureau	17 166	7 360	9 806	900	-	8 906
Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Terrain exploitation	-	-	-	-	-	-
Agencement Aménagement et Installation	8 259	7 002	1 256	-	-	1 255
Mobilier de bureau d'exploitation	5 626	5 512	114	164	234	-
Matériel de bureau d'exploitation	347	346	0	325	135	-
Matériel roulant	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant de fonction	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau	-	-	-	-	-	-
Immeubles exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Aménagement nouveaux locaux	-	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	36	32	4	-	-	-
Matériel Informatique (GAB & TPE)	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	27	27	-0	-	-	-
frais d'acquisition des immobilisations	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	40 704	21 360	19 345	1 389	369	18 325

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾	31 décembre 2022
Date d'établissement des États de synthèse ⁽²⁾	Mars 2023
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.	

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE
ET CONNUS AVANT LA 1^{RE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements	
	Favorables	NEANT
	Défavorables	NEANT

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de
RANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des Informations Complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9 039 693 dont un bénéfice net de KMAD 244 340.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.
Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCCE), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCCE et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de provisionnement et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.
L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.	
Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC).	
Au 31 décembre 2022, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 5 737 ; il ramène les créances à la clientèle (y compris opérations d'affacturage) à un montant net de MMAD 47 463.	
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concernons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directeur destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit
Hicham Belenquedem
Associé

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

Mohamed Rabhat
Associé



Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de BNP Paribas le 6 février 2023.

Les états financiers consolidés sont présentés au titre des exercices 2022 et 2021. Conformément à l'article 20 1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2020 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mars 2022 sous le numéro D 22-0098.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

En millions d'Euros

	Exercice 2022	Exercice 2021
ACTIF		
Caisse, banques centrales	318 560	347 883
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	166 077	191 507
Prêts et opérations de pension	191 125	249 808
Instruments financiers dérivés	327 932	240 423
Instruments financiers dérivés de couverture	25 401	8 680
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
Titres de dette	35 678	38 906
Instruments de capitaux propres	2 188	2 558
Actifs financiers au coût amorti		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	32 616	21 751
Prêts et créances sur la clientèle	857 020	814 000
Titres de dette	114 014	108 510
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(7 477)	3 005
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	247 403	280 766
Actifs d'impôts courants et différés	5 893	5 866
Comptes de régularisation et actifs divers	209 092	179 123
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 263	6 528
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	38 468	35 083
Immobilisations incorporelles	3 790	3 659
Écarts d'acquisition	5 294	5 121
Actifs destinés à être cédés	86 839	91 267
TOTAL ACTIF	2 666 376	2 634 444
DETTES		
Banques centrales	3 054	1 244
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	99 155	112 338
Dépôts et opérations de pensions	234 076	293 456
Dettes représentées par un titre	70 460	70 383
Instruments financiers dérivés	300 121	237 397
Instruments financiers dérivés de couverture	40 001	10 076
Passifs financiers au coût amorti		
Dettes envers les Établissements de crédit	124 718	165 699
Dettes envers la clientèle	1 008 054	957 684
Dettes représentées par un titre	154 143	149 723
Dettes subordonnées	24 156	24 720
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(20 201)	1 367
Passifs d'impôts courants et différés	3 054	3 103
Comptes de régularisation et passifs divers	185 456	145 399
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	226 532	254 795
Provisions pour risques et charges	10 040	10 187
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	77 002	74 366
TOTAL DETTES	2 539 821	2 511 937
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	115 149	108 176
Résultat de la période, part du Groupe	10 196	9 488
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	125 345	117 664
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(3 553)	222
TOTAL PART DU GROUPE	121 792	117 886
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 763	4 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES	126 555	122 507
TOTAL PASSIF	2 666 376	2 634 444

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2022

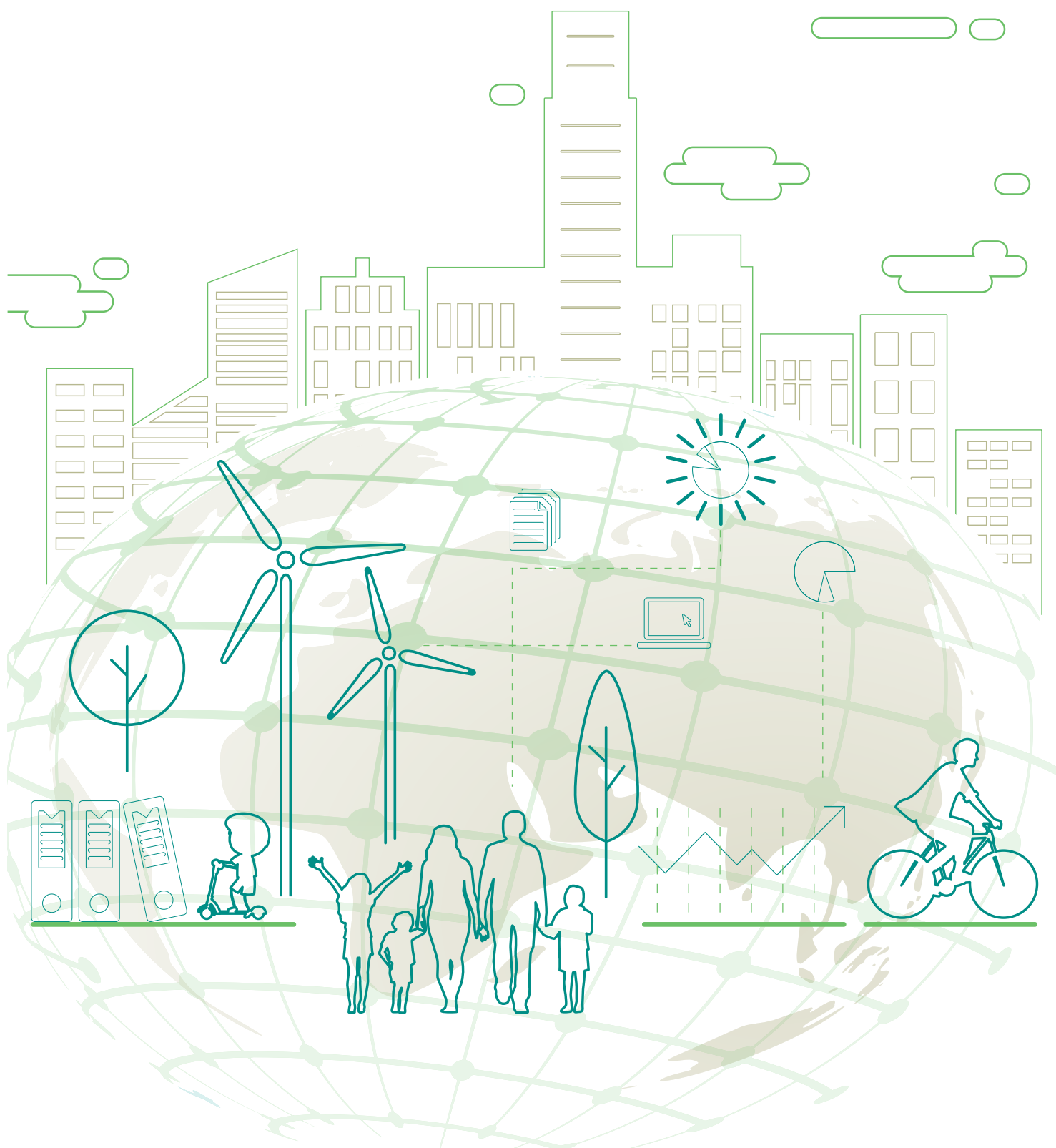
En millions d'Euros

	Exercice 2022	Exercice 2021
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	13 627	12 744
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	823	893
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	21 425	26 336
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	6 516	6 781
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	91	22
Dotations nettes aux provisions	2 743	13 150
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(699)	(494)
Charges (produits) nets des activités d'investissement	265	(923)
(Produits) nets des activités de financement	(1 192)	(1 105)
Autres mouvements	13 701	8 905
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(88 712)	2 403
Diminution (augmentation) nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	(46 852)	39 029
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(29 798)	(24 497)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(10 063)	(9 773)
Impôts versés	(1 999)	(2 356)
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	(52 837)	42 376
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	366	482
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(2 529)	(1 664)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(2 163)	(1 182)
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(2 578)	(5 699)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	11 828	20 215
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	9 250	14 516
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	1 030	107
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	(44 720)	55 817
dont Diminution (augmentation) nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	(11 935)	10 739
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	362 418	306 601
Comptes actifs de caisse, banques centrales	347 901	308 721
Comptes passifs de banques centrales	(1 244)	(1 594)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	10 156	8 380
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(9 105)	(8 995)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	158	89
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	14 554	
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	317 698	362 418
Comptes actifs de caisse, banques centrales	318 581	347 901
Comptes passifs de banques centrales	(3 054)	(1 244)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	11 927	10 156
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(12 538)	(9 105)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	163	156
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	2 619	14 554
DIMINUTION (AUGMENTATION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(44 720)	55 817

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

En millions d'Euros

	Exercice 2022	Exercice 2021
Intérêts et produits assimilés	41 082	29 518
Intérêts et charges assimilées	(20 251)	(10 280)
Commissions (produits)	14 622	15 037
Commissions (charges)	(4 444)	(4 675)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	9 358	7 615
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	138	164
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(41)	(2)
Produits nets des activités d'assurance	4 296	4 332
Produits des autres activités	15 701	15 482
Charges des autres activités	(12 830)	(13 429)
PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	47 631	43 762
Frais de personnel	(17 605)	(16 417)
Autres charges générales d'exploitation	(11 696)	(10 705)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 394)	(2 344)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	15 936	14 296
Coût du risque	(3 004)	(2 971)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	12 932	11 325
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	699	494
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(253)	834
Écarts d'acquisition	249	91
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	13 627	12 744
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(3 716)	(3 584)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	9 911	9 160
Résultat net des activités destinées à être cédées	686	720
RÉSULTAT NET	10 597	9 880
dont intérêts minoritaires	401	392
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	10 196	9 488
Résultat par action	7,80	7,26
Résultat dilué par action	7,80	7,26



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



2-RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 278 300 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 184 888.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour : - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2022, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 62 140 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 7 652. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques. Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à : - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe BMCI pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2022 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3. Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2023

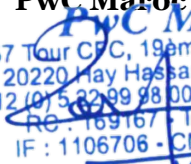
Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit


Deloitte Audit
Bd Si Mohammed Benabdellah
Boulevard, Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 18 / 47 59

Hicham Belemqadem
Associé

PwC Maroc


PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0)5 22 99 88 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC: 169167 / TP: 37999135
IF: 1106706 - CNSS: 7567045
A2

Mohamed Rqibate
Associé

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE.

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec un bilan d’ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d’information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu’elles ont été approuvées par l’International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2022.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D’ENTREPRISE :

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d’assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d’assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023

Ladite norme n’est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n’a été opéré au cours de l’exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

○ **Actifs et passifs monétaires libellés en devises**

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers designés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

○ **Actifs non monétaires libellés en devises**

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

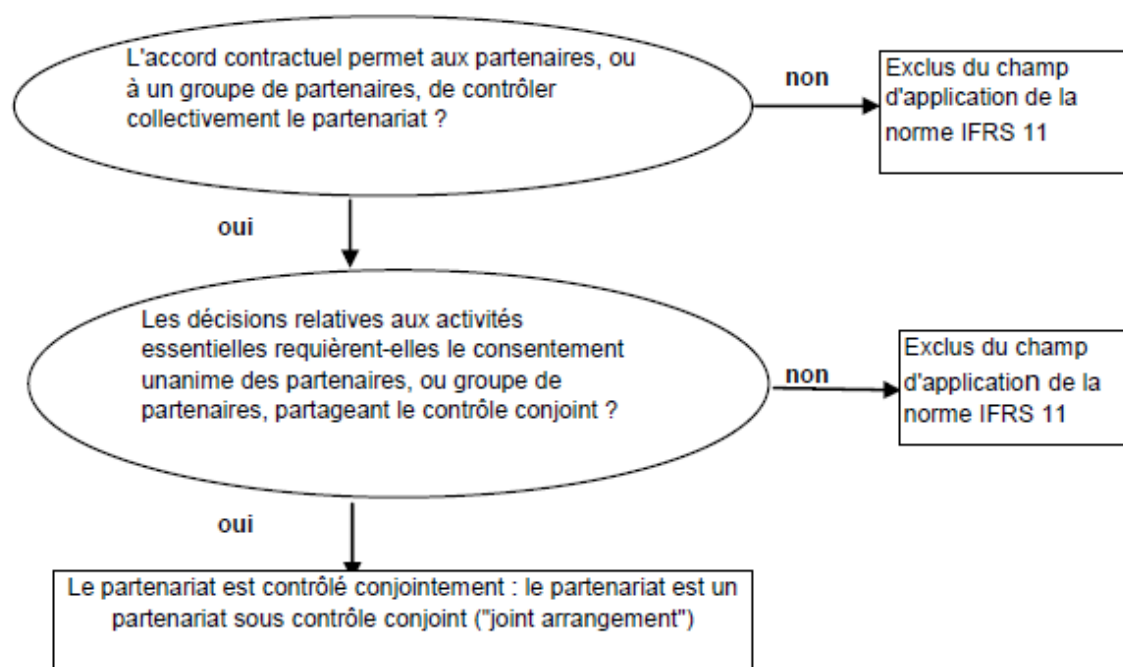
Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
 - Detenir le pouvoir sur l'entité,
 - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
 - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
 - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
 - A la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats:

- Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint operations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2022 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	76.2%	76.2%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	73.9%	73.9%

1. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers):

- Coût amorti (« AC »)
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat
- Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories :
 - ✓ « **FVOCID** » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
 - ✓ « **FVOCIE** » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

- Juste valeur par le résultat (FVPL)
 - Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
 - Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles:

- ✓ **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
- ✓ **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
- ✓ **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)

- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)
 - Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests) .

Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

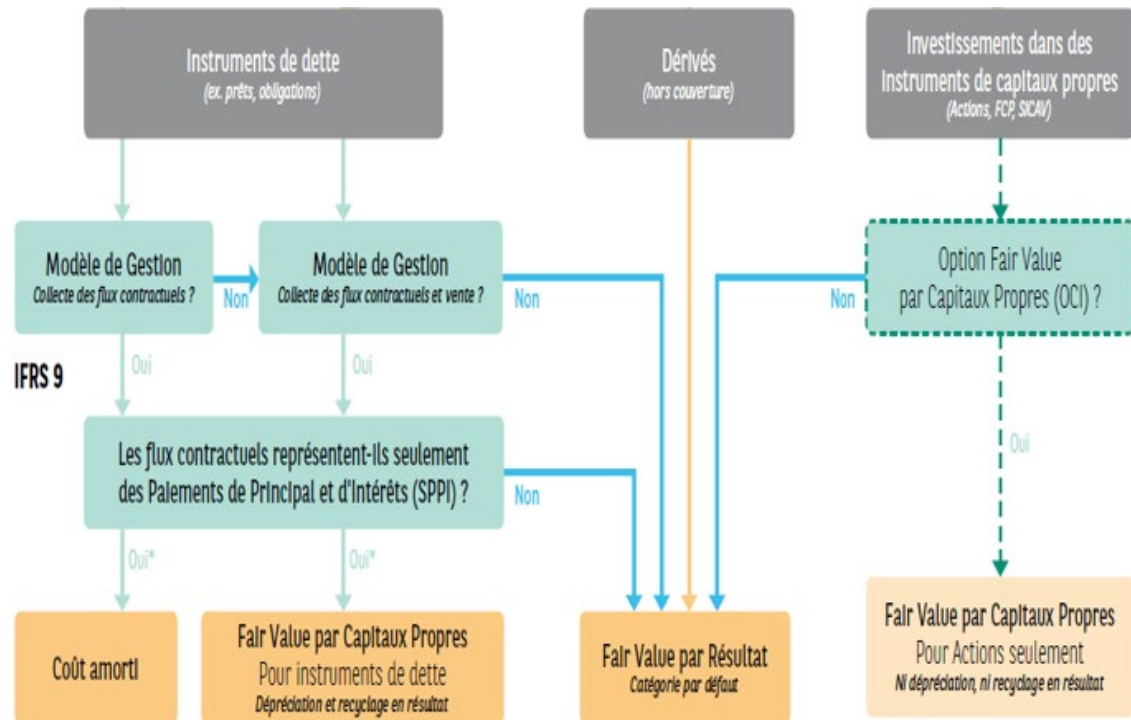
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- A la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Evalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé.

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).

Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS :

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi

qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois «Buckets» correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrête, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») » la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrête, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrête en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues

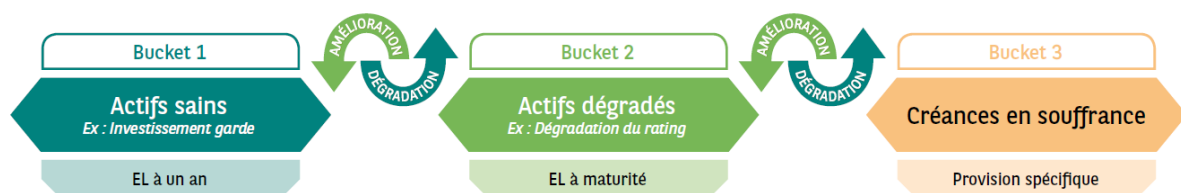
Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut

(Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsque'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2022, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2022. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêts.

EVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur.

Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix :** utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison :** elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplication par modèle :** elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus :** consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

2. CONTRATS DE LOCATION:

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié *

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennant une rémunération

- ✓ Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- ✓ Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- ✓ La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- ✓ D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, Il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Méthode de transition :

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la methode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture

étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation.

Etapes	Déscription
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Evaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduit le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les états financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux

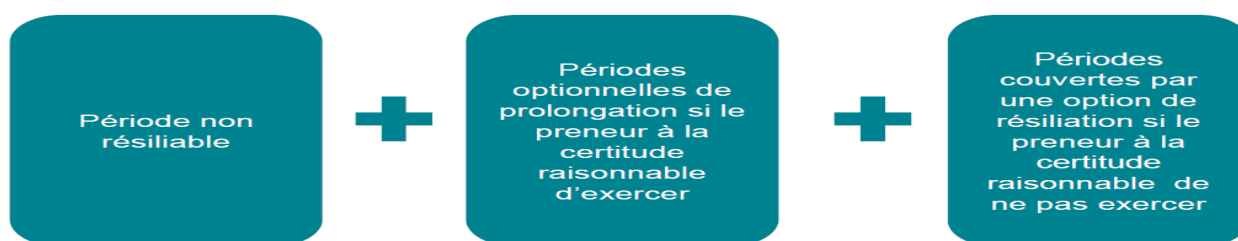
Présentation du passif de location dans les états financiers

Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location.

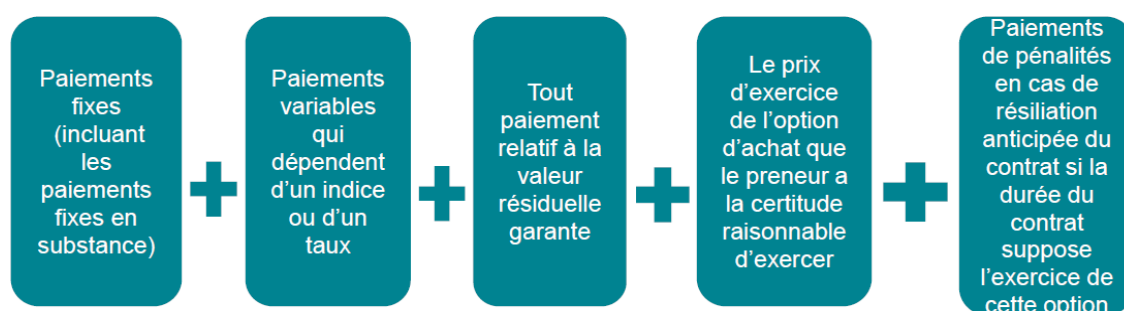
Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

Durée du contrat de location :

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :

**Passif de location :**

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :

- Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
- Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES:

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement

attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros oeuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les

développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à

la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants:

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT :

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL :

Principe :

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel :

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « **Unités de Crédit Projetées** », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI :

A la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE :

Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :

■ les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues a 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilises au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;

■ les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité

classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS :

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental

selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 : L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 : L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 : L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 : L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 : La comptabilisation des revenus

9- IMPOT EXIGIBLE ET IMPOT DIFFERE :

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat» en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DERIVES :

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DERIVES INCORPORÉS :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.

- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 30 décembre 2022, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DEPOTS DE LA CLIENTELE :

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS EVENTUELS

Au 31 Décembre 2022, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée:

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-);
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n°14/G/2013

-Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- Le risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de

procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- Risques de Marché :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

Principes fondamentaux :

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du

risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP PARIBAS

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de

confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change :

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Vêga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire :

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test :

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- Risque de taux et de liquidité :

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNPPARIBAS (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- Risques opérationnels :

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiaire, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risque

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

Organisation et Gestion des risques:

Risque de crédit :

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.

- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.

- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place **un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels**, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la **maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels** s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs .

•

- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

ACTIF IFRS	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	776 704	1 582 393
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 821 550	1 400 473
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 524 395	1 094 044
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	297 155	306 429
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 600 560	3 896 112
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 600 560	3 896 112
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	5 791 517	4 002 675
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimi-lés, au coût amorti	1 905 445	1 534 478
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	54 487 657	51 574 143
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	56 686	201 756
Actifs d'impôt différé	317 750	357 383
Comptes de régularisation et autres actifs	1 150 367	1 135 560
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	16 744	12 132
Immeubles de placement	25 819	27 569
Immobilisations corporelles	1 175 962	1 266 200
Immobilisations incorporelles	540 184	532 157
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	70 754 665	67 610 751

PASSIF IFRS	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 876	11 790
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	2 876	11 790
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	6 998 061	5 152 651
Dettes envers la clientèle	44 269 129	42 425 175
Titres de créance émis	5 962 623	5 971 770
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	31 150	31 083
Passifs d'impôt différé	244 123	217 601
Comptes de régularisation et autres passifs	3 697 001	3 529 424
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	761 516	754 897
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	1 509 885	2 261 804
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	552 322	487 487
- Part du groupe	485 026	444 942
- Part des minoritaires	67 297	42 545
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	- 791	58 388
Résultat net de l'exercice	184 888	166 798
- Part du groupe	228 615	194 109
- Part des minoritaires	- 43 727	- 27 311
TOTAL PASSIF IFRS	70 754 665	67 610 751

Capitaux propres	7 278 300	7 254 555
. Part du groupe	7 254 731	7 239 321
. Part des intérêts minoritaires	23 569	15 234

Compte de résultat IFRS consolidé

Compte de résultat IFRS consolidé	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	3 072 737	2 996 661
Intérêts et charges assimilés	780 340	658 537
MARGE D' INTERÊT	2 292 397	2 338 124
Commissions perçues	549 877	520 358
Commissions servies	61 666	71 633
MARGE SUR COMMISSIONS	488 211	448 725
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	393 997	337 678
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	393 652	352 531
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	345	- 14 853
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	- 13 322	3 413
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables - -	- 13 322	3 413
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	43 460	86 497
Charges des autres activités	150 513	170 569
PRODUIT NET BANCAIRE	3 054 229	3 043 867
Charges générales d'exploitation	1 837 339	1 884 932
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	234 983	245 120
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	981 907	913 815
Coût du risque	561 587	575 334
RESULTAT D'EXPLOITATION	420 321	338 481
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6 527	240
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 9 543	12 260
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	417 305	350 981
Impôts sur les bénéfices	232 417	184 182
RESULTAT NET	184 888	166 798
Résultat hors groupe	- 43 727	- 27 311
RESULTAT NET PART DU GROUPE	228 615	194 109
Résultat par action (en dirham)	17	15
Résultat dilué par action (en dirham)		

(en milliers de DH)

	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	Total (8)
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-			-		-		-
Dividendes				571 009		571 009	275	570 734
Autres				283		283	12 250	12 533
Résultat au 31 Déc 2021				194 109		194 109	27 311	166 798
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					6 513	6 513	-	6 513
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				836		836		836
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	836	6 513	5 677	-	5 677
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2021	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								-
Elimination des Révaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti						-		-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat					-	-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2021 corrigés	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-			-		-		-
Dividendes				132 793		132 793	-5 143	137 936
Autres				23 839		23 839	57 206	33 367
Résultat au 31 Décembre 2022				228 615		228 615	43 727	184 888
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					59 179	59 179	-	59 179
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				2 606		2 606		2 606
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	2 606	59 179	56 573	-	56 573
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2022	1 327 928	5 213 953	-	713 641	791	7 254 731	23 569	7 278 300
							-	0
							-	0

Tableau de flux de trésorerie

	Tableau de flux de trésorerie	31-déc-22	31-déc-21
1	Résultat avant impôts	417 305	350 981
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	234 983	245 120
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	592 045	588 664
5	+/- Dotations nettes aux provisions	6 619	163 477
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	6 527	240
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	81 205	- 29 276
10	Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	921 379	968 225
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 080 093	- 358 282
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 1 603 850	- 3 496 050
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 1 026 364	2 112 508
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	152 770	427 755
15	- Impôts versés	13 632	- 484 248
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	2 616 280	- 1 798 317
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	3 954 964	- 479 111
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 11 139	1 323
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 327
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 152 772	- 72 286
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 162 161	- 69 636
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 132 793	- 571 009
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 751 919	- 315
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 884 712	- 571 324
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 908 091	- 1 120 071
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	- 1 851 012	- 730 941
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 582 393	1 171 925
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 3 433 405	- 1 902 866
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 057 079	- 1 851 012
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	776 704	1 582 393
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	280 375	- 3 433 405
33	Variation de la trésorerie nette	2 908 091	- 1 120 071

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2022	31/12/2021
Résultat Net	184 888	166 798
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	- 92 043	- 23 649
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	34 056	8 750
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	- 1 843	13 296
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	651	- 4 911
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 59 179	- 6 513
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	125 708	160 285
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	169 436	187 596
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	- 43 727	- 27 311

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022		31/12/2021	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 479 866		1 087 130	
○ Titres cotés				
○ Titres non cotés	1 479 866		1 087 130	
Actions et autres titres à revenu variable	-	297 155	-	306 429
○ Titres cotés				
○ Titres non cotés				
Instruments dérivés	44 529		6 914	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	1 524 395	297 155	1 094 044	306 429

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	31/12/2022	31/12/2021
Titres évalués à la juste valeur	2 600 560	3 896 112
○ Effets publics et valeurs assimilés	2 600 560	3 896 112
○ Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
○ Titres cotés	-	-
○ Titres non cotés	-	-
Total des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 600 560	3 896 112

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 554 782	1 017	-	3 829 170	91 812	-
Obligations et autres titres à revenu fixe			2 286		-	2 286
Actions et autres titres à revenu variable			-		-	-
Titres de participation non consolidés			-		0	-
Créances disponibles à la vente		-	-		-	-
Créances rattachées	45 778	-	-	66 942	-	-
Valeur au bilan des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 600 560	1 017	2 286	3 896 112	91 812	2 286
Total gains et pertes latents	-	1 017	2 286	-	91 812	2 286
Impôts différés	-	376	686	-	33 970	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	641	1 600	-	57 842	1 600
Gains et pertes latents Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		641	1 600		57 842	1 600

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH	31-déc.-2022			31-déc.-2021		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
États	5 789 445	- 249	5 789 196	3 994 981	- 200	3 994 781
Autres administrations publiques						
Établissements de crédit	2 472	- 151	2 321	8 952	- 1 059	7 893
Autres			-			-
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	5 791 917	- 400	5 791 517	4 003 933	- 1 258	4 002 675

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Opérations avec la clientèle	48 914 923	46 223 918
Créances commerciales	6 312 525	5 201 886
Autres concours à la clientèle	44 594 227	43 089 344
Valeurs reçues en pension	1 485 536	2 167 081
Comptes ordinaires débiteurs	3 656 990	2 698 485
Total en principal	56 049 279	53 156 796
Créances rattachées	141 983	116 896
Provisions	7 276 339	7 049 773
Valeur nette	48 914 923	46 223 918
Opérations de crédit bail	5 572 734	5 350 226
Crédit-bail immobilier	1 172 181	1 260 749
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	4 036 046	3 802 693
Total en principal	5 208 227	5 063 442
Créances rattachées	740 524	668 818
Provisions	376 017	382 034
Valeur nette	5 572 734	5 350 226
Total	54 487 657	51 574 143

	31/12/2022	31/12/2021
Entreprises	29 726 714	28 249 376
Dont Grandes Entreprises	19 254 435	18 592 108
Particuliers et professionnels	23 878 436	22 539 054
Total en principal	53 605 150	50 788 430
Créances rattachées	882 507	785 714
Valeurs nettes au bilan	54 487 657	51 574 144

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	D> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	9 774 363	5 550 723	13 500 237	21 122 837	49 948 160

Échéancier des opérations de location financement

En milliers de MAD	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Investissement brut	4 342 354	4 080 730
À recevoir dans moins d'1 an	1 096 202	1 071 832
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2 775 876	2 458 311
À recevoir au-delà de 5 ans	470 276	550 587
Produits financiers non acquis	-509 057	-498 353
Investissement net avant dépréciation	3 833 297	3 582 377
À recevoir dans moins d'1 an	932 495	917 915
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2 469 412	2 164 663
À recevoir au-delà de 5 ans	431 389	499 799
Dépréciations	-279 028	-279 348
Investissement net après dépréciation	3 554 268	3 303 029

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés au coût amorti

	31/12/2022	31/12/2021
Etablissements de crédits	1 905 445	1 534 478
Comptes et prêts	1 162 590	137 746
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	738 949	1 291 354
Total en principal	1 901 539	1 429 101
Créances rattachées	5 486	111 035
Provisions	1 580	5 659
Valeur nette	1 905 445	1 534 477
Opérations internes au groupe	3 760 544	3 415 456
Comptes à vue	79 885	141 698
Comptes et avances à terme	3 675 994	3 268 992
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	4 665	4 766

-

Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Impôts courants	56 686	201 756
Impôts différés	317 750	357 383
Actifs d'impôts courants et différés	374 435	559 139
Impôts courants	31 150	31 083
Impôts différés	244 123	217 601
Passifs d'impôts courants et différés	275 273	248 684
Charge d'impôts courants	131 565	191 665
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	100 852	-7 483
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	232 417	184 182

Le taux effectif d'impôt

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	184 888	166 798
Charges d'impôt sur les bénéfices	232 417	184 182
Taux d'impôt effectif moyen	55,7%	52,5%

Analyse du taux effectif d'impôt

	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	18,7%	15,5%
Taux d'impôt effectif moyen	55,7%	52,5%

Comptes de régularisation et autres actifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Autres Actifs	513 690	428 337
Débiteurs divers	414 578	252 168
Valeurs et emplois divers	98 915	131 552
Autres actifs d'assurance		
Autres	197	44 617
Comptes de régularisation	636 677	707 223
Produits à recevoir	77 100	46 185
Charges constatées d'avance	50 187	69 683
Autres comptes de régularisation	509 390	591 355
Total	1 150 367	1 135 560

Comptes de régularisation et autres passifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Autres Passifs	1 538 200	1 734 509
Opérations diverses sur titres	44	130 935
Créditeurs divers	1 538 156	1 603 574
Autres Passifs d'assurance		
Comptes de régularisation	2 158 801	1 794 915
Charges à payer	756 834	506 144
Produits constatés d'avance	277 275	140 845
Autres comptes de régularisation	1 124 692	1 147 926
Total	3 697 001	3 529 424

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Immeubles de placement

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Valeur brute	46 076		-	-			46 076
Amortissements et provisions	18 507					1 750	20 257
Valeur nette au bilan	27 569	-	-	-	-	1 750	25 819

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	17 223	1 172 897	340 782	6 527
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE		17 223	1 172 897	340 782	6 527

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

2.9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 215 172	294 081	921 091	1 227 625	223 501	1 004 124
Equip. Mobilier, installation	702 031	560 784	141 247	684 386	540 815	143 571
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	654 926	541 302	113 624	652 997	534 492	118 505
Total Immobilisations corporelles	2 572 129	1 396 167	1 175 962	2 565 008	1 298 808	1 266 200
Logiciels informatiques acquis	1 029 381	588 877	440 504	971 640	550 130	421 510
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	99 680		99 680	110 647		110 647
Total Immobilisations incorporelles	1 129 061	588 877	540 184	1 082 287	550 130	532 157

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	2 876	11 790
Juste valeur au bilan	2 876	11 790

Dérivés détenus à des fins de transaction

(en milliers de dirhams)

Par type de risque 31/12/2022	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	28 670		
Crédit			
Matières premières			
Total	28 670	-	-

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Ecarts d'acquisitions

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	87 720				87 720

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Etablissements de crédits	6 998 061	5 152 651
Comptes et emprunts	5 989 045	4 928 494
Valeurs données en pension	1 000 926	193 373
Total en principal	6 989 971	5 121 867
Dettes rattachées	8 090	30 784
Valeur au bilan	6 998 061	5 152 651
Opérations internes au groupe	3 788 895	3 479 040
Comptes ordinaires créditeurs	52 385	142 672
Comptes et avances à terme	3 731 845	3 331 602
Dettes rattachées	4 665	4 766

Ventilation des dettes par durée restant à courir

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	6 705 431	112 462	6 649	6 989 971

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs	31 581 547	31 580 725
Comptes d'épargne	6 261 580	6 814 362
Autres dettes envers la clientèle	6 325 436	4 017 492
Valeurs données en pension	78 525	
Total en principal	44 247 088	42 412 579
Dettes rattachées	22 041	12 596
Valeur au bilan	44 269 129	42 425 175

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	31/12/2022	31/12/2021
Entreprises	12 742 294	11 914 417
Dont Grandes Entreprises	8 659 867	7 963 662
Particuliers	31 504 794	30 498 162
Total en principal	44 247 088	42 412 579
Créances rattachées	22 041	12 596
Valeurs nettes au bilan	44 269 129	42 425 175

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Autres dettes représentées par un titre	5 962 623	5 971 770
titres de créances négociables	5 962 623	5 971 770
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	1 509 885	2 261 804
Emprunt subordonnés		
à durée déterminée	1 509 885	2 261 804
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	7 472 508	8 233 574

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Provisions pour risques et charges

(en milliers de dirhams)

	Solde au 31/12/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2022
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	233 708	33 738				267 446
Provision pour engagements sociaux	127 188	220	13 439		1 843	115 812
Provision pour litige et garanties de passif	80 199	17 574				97 773
Provision pour risques fiscaux						
Provision pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	313 802	135 756	154 427		-14 646	280 485
Provisions pour risques et charges	754 897	187 288	167 866		-12 803	761 516

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

MARGE D'INTERET

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 770 539	466 647	2 303 892	2 714 642	421 799	2 292 843
Comptes et prêts / emprunts	2 296 071	192 159	2 103 912	2 246 223	172 070	2 074 154
Opérations de pensions	6 366	4 093	2 273	3 883	7 385	-3 502
Opérations de location-financement	468 102	270 395	197 707	464 535	242 344	222 191
Opérations interbancaires	71 350	101 011	-29 661	45 049	31 829	13 220
Comptes et prêts / emprunts	71 350	95 047	-23 697	45 049	20 436	24 613
Opérations de pensions		5 964	-5 964		11 393	-11 393
Emprunts émis par le groupe		212 683	-212 683		204 909	-204 909
Titres de Dettes	230 848		230 848	236 971		236 971
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	3 072 737	780 340	2 292 397	2 996 661	658 537	2 338 124

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Commissions nettes

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	116 215	43 620	72 595	94 749	48 701	46 048
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	96 322	43 286	53 036	69 078	41 404	27 674
sur titres	18 087	334	17 753	22 071	7 297	14 774
de change	1 806	-	1 806	3 600	-	3 600
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	433 662	18 046	415 616	425 610	22 932	402 678
Produits nets de gestion d'OPCVM	28 193	10	28 183	32 379	194	32 185
Produits nets sur moyen de paiement	161 383	-	161 383	96 040	-	96 040
Assurance	77 515	-	77 515	90 958	-	90 958
Autres	166 571	18 036	148 535	206 233	22 738	183 495
Produits nets de commissions	549 877	61 666	488 211	520 358	71 633	448 725

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Gains et pertes nettes sur instruments financiers à la JV par résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Titres de transaction	3 650	30 747
Titres à revenus variables	-	-
dont dividendes		
Instruments financiers dérivés	56 901	- 9 752
Réévaluation des positions de change manuel	333 101	331 536
Gains ou pertes nets sur titres à la juste valeur par résultat	345	- 14 853
Total	393 997	337 678

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

3,4

Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables

	31/12/2022	31/12/2021
Produits des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	0
Resultats de cession	-13 322	3 657
Plus-value	3 101	3 676
Moins-value	16 423	19
Pertes de valeur des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	244
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe	0	0
Gains ou pertes sur produits dérivés		
Total	-13 322	3 413

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Produits et charges des autres activités

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple	404	0	404	664	0	664
Produits nets de l'activité de promotion immobilière			-			-
Autres produits	43 056	150 513	-107 457	85 833	170 569	-84 736
Total des produits et charges des autres activités	43 460	150 513	-107 053	86 497	170 569	-84 072

Produits nets de l'activité de l'assurance

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Primes acquise brutes		
Variation des provisions techniques		
Charges des prestations des contrats		
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte		
Total	-	-

Néant

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Gains et pertes nettes sur les autres actifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-9 543	12 260
Plus-values de cession	369	88 783
Moins-value de cession	-9 912	-76 523
Gains ou pertes nettes sur autres actifs	-9 543	12 260

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financements donnés	7 419 340	8 064 988
Aux établissements de crédit	97 150	50 000
A la clientèle	7 322 190	8 014 988
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	-	-
des établissements de crédit		
de la clientèle		

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de garantie donnés	9 094 153	9 638 583
D'ordre des établissements de crédit	3 174 272	3 346 844
D'ordre de la clientèle	5 919 881	6 291 739
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Engagements de garantie reçus	5 567 625	4 320 275
des établissements de crédit	3 838 307	2 811 229
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 684 275	1 496 297
d'autres organismes de garantie	45 043	12 749

7,1

Parties liées

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

7.1.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 31-12-2022

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif		
Prêts, avances et titres	31 971	3 816 567
Comptes ordinaires	31 971	80 057
Prêts		3 736 510
Titres		
Opération de location financement		
Actif divers		21 826
Total	31 971	3 838 393
Passif		
Dépôts	- 934 700	80 057
Comptes ordinaires		80 057
Autres emprunts	- 934 700	
Dettes représentées par un titre		
Passif divers	-1 629	3 758 336
Total	-936 329	3 838 393
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		2 180 658
Engagements reçus	-	2 180 658

7.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 31-12-2022

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		121 437
Intérêts et charges assimilées	24 536	121 219
Commissions (produits)		32 664
Commissions (charges)		9 890
Prestations de services données		
Prestations de services reçues	2 279	31 913
Loyers reçus	2 581	10 003

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2022	31/12/2021
Capital en(DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Resultat Part Groupe (KDH)	228 615	194 109
Resultat par action (DH)	17	15

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Résultat par secteur opérationnel

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2022	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 220 346	134 927	27 797		-13 373	-77 300	2 292 397
Marge sur commissions	433 367	-225	11 988	18 518	47 336	-22 773	488 211
Produit net bancaire	2 834 800	139 470	37 174	18 577	45 875	-21 668	3 054 229
Charges de fonctionnement	1 748 462	43 485	7 828	15 376	59 919	-37 731	1 837 339
Résultat d'exploitation	409 099	95 342	37 274	5 029	-151 187	24 763	420 321
Résultat net	283 263	38 691	21 226	3 867	-164 303	2 145	184 888
Résultat net part du Groupe	283 277	37 221	21 226	3 867	-119 121	2 145	228 615

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL AU 31/12/2022

(en milliers de dirhams)

Bilan 31/12/2022	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan	63 599 588	4 523 143	2 377 397	35 656	218 880	70 754 665
dont						
Eléments d'Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 795 337			18 214	8 000	1 821 550
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 561 316			9 082	30 163	2 600 560
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 863 943	129	40 062	1 137	174	1 905 445
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	47 754 767	4 417 672	2 299 410	3 011	12 797	54 487 657
Immobilisations corporelles	1 095 824	147	6 730	65	73 196	1 175 962
Eléments du Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 075 678		920 296		2 087	6 998 061
Dettes envers la clientèle	43 040 341	35 692	1 193 096			44 269 129
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	1 509 885					1 509 885
Capitaux propres	7 315 172	132 688	16 071	13 080	-198 711	7 278 300

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Variation du droits d'utilisation par actif sous-jacent

	31/12/2021	Augmentation / Diminution	Autres	31/12/2022
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	546 611	27 829		574 441
Amortissements et dépreciations (-)	124 431	69 744		194 175
Total Immobilier	422 180	-	41 915	380 265
MOBILIER				
Valeur brute (Materiels informatiques)	45 971	-		45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	12 062	-	1 735	10 327
Amortissements et dépreciations (Materiels informatiques) (-)	37 612	8 360		45 971
Amortissements et dépreciations (Automobiles LLD) (-)	12 061	5 950		6 111
Total mobilier	8 360	-	4 144	4 215
TOTAL DROITS D'UTILISATION	430 540	-	46 059	384 481
Impôt différés actif (IDA)	162 822		- 16 017	146 805
Sous Total	593 362	-	46 059	531 286

Variation de la dette de location

	31/12/2021	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2022
Passif de location					
Dettes de location - (Bail Commercial)	423 192	12 351	53 644	- 96 632	392 554
Dettes de location - (Matériel Informatique)	16 866	-		- 16 866	0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	0			4 216	4 216
TOTAL DROITS D'UTILISATION	440 059	12 351	53 644		396 771
Impôt différés Passif (IDP)	159 300			- 17 042	142 258
Capitaux propres	- 5 844				- 5 997
Resultat	- 153			- 1 746	- 1 746
Sous Total	593 362	12 351	53 644	- 18 788	531 286

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Transfert des Dépréciations par Bucket Des des actifs financiers au coût amorti sur la période

	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
Au 1er janvier 2022	- 310 972	- 925 488	- 6 202 265
Dotations nettes aux dépréciations	- 31 801	- 80 737	- 264 547
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	- 94 950	- 163 137	- 1 988
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	78 307	178 232	0
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	- 15 158	- 65 643	- 262 559
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	15 351	- 179 246	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	- 35 088	240 904	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	1 889	71 320	- 193 023
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	- 561	- 7 325	39 205
Utilisations de dépréciations			151 095
Autres dotations/reprises sans changement de strate	3 252	- 60 010	- 259 835
Au 31 Décembre 2022	- 342 772	- 844 751	- 6 466 812

Répartition des créances, engagements et dépréciations par bucket sous IFRS 9

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2022	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 600 656			96		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-					
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	2 600 656			96		
Actifs financiers au coût amorti	52 232 113	8 940 431	8 666 410	342 772	844 751	6 466 812
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 907 024	-		1 580	-	
Prêts et créances sur la clientèle	44 533 172	8 940 431	8 666 410	340 793	844 751	6 466 812
Titres de dettes	5 791 917			400		
Total Actif	54 832 769	8 940 431	8 666 410	342 868	844 751	6 466 812
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 266 058	3 247 435	642 935	32 224	63 458	171 764
Total	68 098 827	12 187 865	9 309 345	375 093	908 208	6 638 576

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2021	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 896 310			198		
Prêts et créances sur les établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle	0					
Titres de dettes	3 896 310			198		
Actifs financiers au coût amorti	45 504 005	10 639 924	8 406 091	310 972	925 488	6 202 265
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 540 137	0		5 659	0	
Prêts et créances sur la clientèle	39 959 935	10 639 924	8 406 091	304 055	925 488	6 202 265
Titres de dettes	4 003 933			1 258		
Total Actif	49 400 315	10 639 924	8 406 091	311 170	925 488	6 202 265
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 064 899	4 638 672	652 458	37 180	91 820	104 708
Total	62 465 214	15 278 596	9 058 550	348 350	1 017 308	6 306 973

DÉTAIL DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI PAR BUCKET

En milliers de DH	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 907 024	-	1 905 445	1 540 137	-	1 534 478
Stage 1	1 907 024	-	1 905 445	1 540 137	-	1 534 478
Stage 2	-	-	-	-	-	-
Stage 3	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances envers la clientèle	62 140 012	-	54 487 657	59 005 951	-	51 574 143
Stage 1	44 533 172	-	44 192 379	39 959 935	-	39 655 880
Stage 2	8 940 431	-	8 095 680	10 639 924	-	9 714 436
Stage 3	8 666 410	-	2 199 598	8 406 091	-	2 203 826
Titres de dette	5 791 917	-	5 791 517	7 900 243	-	7 898 787
Stage 1	5 791 917	-	5 791 517	7 900 243	-	7 898 787
Stage 2	-	-	-	-	-	-
Stage 3	-	-	-	-	-	-
Total actifs financiers au coût amorti	69 838 953	-	62 184 618	68 446 330	-	61 007 408

DÉTAIL DES PRÊTS ET CRÉANCES PAR TYPE DE PRODUIT

	31-déc-22			31-déc-21		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
En milliers de DH						
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 907 025 -	1 580	1 905 445	1 540 136 -	5 659	1 534 477
Prêts et Comptes à vue	1 907 025 -	1 580	1 905 445	1 540 136 -	5 659	1 534 477
Opérations de pension			-			-
Prêts et créances envers la clientèle	62 140 012 -	7 652 355	54 487 657	59 005 951 -	7 431 808	51 574 144
Prêts à la clientèle Comptes Ordinaires débiteurs	54 705 725 -	7 276 339	47 429 387	51 106 610 -	7 049 773	44 056 837
Opérations de location-financement	5 948 751 -	376 017	5 572 734	5 732 260 -	382 034	5 350 226
Opérations de pension	1 485 536		1 485 536	2 167 081		2 167 081
TOTAL PRÊTS ET CRÉANCES						
AU COÛT AMORTI	64 047 037 -	7 653 935	56 393 102	60 546 087 -	7 437 467	53 108 621

Variation au cours de la période des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En milliers de DH	31/12/2021	Dotations nettes aux dépréciations	Utilisation de dépréciations	Variation de périmètre, de parités monétaires et divers	31/12/2022
Dépréciation des actifs					
Banques centrales	34 -	20			14
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	198 -	102			96
Actifs financiers au coût amorti	7 438 690	366 726 -	151 095		7 654 321
dont prêts et créances	7 437 432	367 584 -	151 095		7 653 921
dont titres de dette	1 258 -	858			400
Autres actifs					
Total des dépréciations d'actifs financiers	7 438 923	366 603 -	151 095		7 654 431
dont stage 1	311 170	31 699			342 868
dont stage 2	925 488 -	80 737			844 751
dont stage 3	6 202 265	415 641 -	151 095		6 466 812
Provisions inscrites au passif					
Provisions pour engagements de financement et de garantie	233 708	33 737			267 446
Autres dépréciations					
Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit	233 708	33 737			267 446
dont stage 1	37 180 -	4 956			32 224
dont stage 2	91 820 -	28 363			63 458
dont stage 3	104 708	67 056			171 764
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES	7 672 631	400 340 -	151 095	-	7 921 877

COÛT DU RISQUE

CONSOLIDE	31/12/2022	31/12/2021
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	82 357	148 616
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	- 26 743	157 761
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	102	41
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 31 801	124 592
Engagements par signature	4 956	33 129
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	109 100	- 9 146
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	80 737	38 103
Engagements par signature	28 363	- 47 248
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	- 331 725	- 556 421
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-	-
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	- 264 669	- 474 775
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 67 056	- 81 646
Engagements par signature	-	-
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	- 172 209	- 34 712
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	- 421 577	- 442 517
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	- 151 095	- 140 469
Récupérations sur prêts et créances	11 085	7 652
comptabilisés au coût amorti	11 085	7 652
comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Coût du risque de crédit	- 561 587	- 575 334



3-RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9 039 693 dont un bénéfice net de KMAD 244 340.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist). L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au 31 décembre 2022, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 5 737 ; il ramène les créances à la clientèle (y compris opérations d'affacturage) à un montant net de MMAD 47 463. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 27 avril 2023

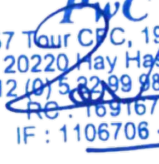
Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit


Bd Si Mohammed Benabdellah
Rd 1000 - Casablanca
Tél : 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax : 05 22 22 40 78 / 47 59

Hicham Belemqadem
Associé

PwC Maroc


Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 82 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RG : 169167 - TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

		en milliers de DH	
ACTIF	31/12/2022	31/12/2021	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	776 695	1 582 377	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 588 557	4 887 862	
. A vue	1 244 681	540 945	
. A terme	4 343 876	4 346 917	
Créances sur la clientèle	44 540 101	41 347 586	
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 122 696	14 959 976	
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	7 443 857	7 033 723	
. Crédits et financements participatifs immobiliers	16 289 637	15 974 156	
. Autres crédits et financements participatifs	2 683 911	3 379 731	
Créances acquises par affacturage	2 922 722	3 068 074	
Titres de transaction et de placement	4 279 591	5 191 222	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 043 550	4 845 006	
. Autres titres de créance	213 373	302 938	
. Certificats de Sukuks	21 194	41 803	
. Titres de propriété	1 475	1 475	
Autres actifs *	1 009 078	1 146 460	
Titres d'investissement	6 761 448	4 714 490	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 790 069	3 998 888	
. Autres titres de créance	971 379	715 602	
. Certificats de Sukuks			
Titres de participation et emplois assimilés	458 238	466 736	
. Participation dans les entreprises liées	231 723	227 472	
. Autres titres de participation et emplois assimilés *	226 515	239 264	
. Titres de Moudaraba et Moucharaka			
Créances subordonnées			
Dépôts d'investissement placés			
Immobilisations données en crédit-bail et en location	818 246	969 154	
Immobilisations données en Ijara			
Immobilisations incorporelles	665 354	599 245	
Immobilisations corporelles	824 450	876 509	
Total de l'Actif	68 644 479	64 849 716	

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 081 499	3 367 473
. A vue	898 956	2 625 832
. A terme	5 182 543	741 641
Dépôts de la clientèle	43 068 012	41 617 145
. Comptes à vue créditeurs	30 918 886	31 238 590
. Comptes d'épargne	6 264 162	6 814 617
. Dépôts à terme	4 412 974	1 822 217
. Autres comptes créditeurs	1 471 990	1 741 721
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	7 150 809	6 991 332
. Titres de créance négociables émis	7 150 809	6 991 332
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	2 605 143	2 461 800
Provisions pour risques et charges	699 324	731 902
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	1 509 885	2 261 804
Dépôts d'investissement reçus		
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	5 184 453	5 184 453
Capital	1 327 929	1 327 929
Actionnaires.Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	773 086	384 618
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	244 340	521 260
Total du Passif	68 644 479	64 849 716

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES	18 370 646	19 369 750
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	50 000	50 000
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 096 769	7 842 340
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 354 929	5 236 054
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 868 948	6 241 356
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	5 535 281	4 304 508
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 805 963	2 795 461
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 684 275	1 496 297
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	45 043	12 749
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

Nom de l'établissement: BMCI

LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
(+) Intérêts et produits assimilés	2 601 000	2 536 547
(-) Intérêts et charges assimilées	479 473	416 412
MARGE D'INTERET	2 121 527	2 120 135
(+) Produits sur financements participatifs	11 062	9 316
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	11 062	9 316
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	481 175	475 408
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	437 851	464 965
Résultat des opérations de crédit-bail et location	43 323	10 442
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
Résultat des opérations d'Ijara (1)		
(+) Commissions perçues	482 093	453 598
(-) Commissions servies	58 226	68 819
Marge sur commissions (1)	423 867	384 780
(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	3 650	30 748
(±) Résultat des opérations sur titres de placement	-26 393	2 605
(±) Résultat des opérations de change	334 289	329 490
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	12 348	
Résultat des opérations de marché	323 894	362 843
+/- Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
(+) Divers autres produits bancaires	105 190	101 631
(-) Diverses autres charges bancaires	94 209	98 308
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 934 655	2 890 838
(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-191 612	-56 478
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 754	466 952
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	19 311	61 738
(-) Charges générales d'exploitation	1 967 893	1 961 958
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	757 593	1 277 617
(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-421 553	-323 254
(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	107 448	-156 855
RESULTAT COURANT	443 488	797 508
RESULTAT NON COURANT	-154 865	-192 727
(-) Impôts sur les résultats	44 283	83 521
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	244 340	521 260

	31/12/2022	31/12/2021
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	244 340	521 260
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	172 574	165 438
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	191 665	36 189
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	64 070	326 996
(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
(+) Dotations non courantes	0	0
(-) Reprises de provisions	-141 097	-181 651
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-369	-465 712
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	18 325	56 298
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	0	21 378
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	549 508	480 198
(-) Bénéfices distribués	132 793	571 009
(+) AUTOFINANCEMENT	416 715	-90 811

Nom de l'établissement : BMCI

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

AU 31/12/2022

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 461 990	3 996 487
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	193 773	158 696
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 187 440	2 150 197
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	230 848	236 971
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	101 511	95 915
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	481 175	475 408
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	480 288	449 999
Autres produits bancaires	786 955	429 302
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 527 335	-1 105 649
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-79 170	-28 675
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-176 397	-180 087
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-223 906	-207 650
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-437 851	-464 965
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-610 011	-224 271
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 934 655	2 890 838
Produits d'exploitation non bancaire *	1 754	466 952
Charges d'exploitation non bancaire	-19 311	-83 116
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-1 967 893	-1 961 958
Charges de personnel	-859 714	-885 070
Impôts et taxes	-39 839	-33 719
Charges externes	-841 681	-853 009
Autres charges générales d'exploitation	-54 085	-24 721
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-172 574	-165 438
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-1 274 665	-1 119 670
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-677 182	-668 262
Pertes sur créances irrécouvrables	-199 866	-77 803
Autres dotations aux provisions	-397 618	-373 605
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	768 949	604 462
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	444 361	412 802
Récupérations sur créances amorties	11 133	10 008
Autres reprises de provisions	313 454	181 651
RESULTAT COURANT	443 488	797 508
Produits non courants	3 887	61 255
Charges non courantes	-158 752	-253 981
RESULTAT AVANT IMPOTS	288 624	604 781
Impôts sur les résultats	-44 283	-83 521
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	244 340	521 260
TOTAL PRODUITS	5 236 579	5 129 156
TOTAL CHARGES	-4 992 239	-4 607 895
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	244 340	521 260

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 375 598	3 965 927
2. (+) Récupérations sur créances amorties	11 133	10 008
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 385	1 241
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-2 128 658	-1 599 442
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-986	-26 818
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 795 319	-1 796 520
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-44 283	-83 521
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	418 870	470 875
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-700 695	135 385
9. (±) Créances sur la clientèle	-3 047 163	-211 956
10. (±) Titres de transaction et de placement	-1 135 327	596 020
11. (±) Autres actifs	137 382	-373 426
12. (±) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	150 909	-77 891
14. (±) Immobilisations données en Ijara		
15. (±) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 714 025	283 522
17. (±) Dépôts de la clientèle	1 450 867	-2 053 339
18. (±) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (±) Titres de créance émis	159 477	1 611 236
20. (±) Autres passifs	143 343	209 977
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-127 181	119 527
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	291 689	590 402
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	577 038
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 389	91 029
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-160 875	-184 129
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-205 612	-187 270
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	100 520	94 402
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-264 579	391 070
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Emission d'actions		-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-700000	
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-132 793	-571 009
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-832 793	-571 009
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-805 683	410 463
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 582 377	1 171 914
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	776 695	1 582 377

NOTE DE PRESENTATION DES REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 Portefeuille de titres

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1.5- 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1.5,6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1.9 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

A2

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

A3

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		
	NEANT	NEANT

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

B1 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	224 884	10 919	75 319	296 903	608 025	1 077 129
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
-au jour le jour		-	-		-	-
-à terme			-		-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	770 000	430 000	20 895	1 220 895	460 000
-au jour le jour	-	770 000	-		770 000	100 000
-à terme	-	-	430 000	20 895	450 895	360 000
PRETS FINANCIERS		300 000	3 582 891	-	3 882 891	3 875 864
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
-Mourabaha						
-Salam						
-Autres financements participatifs						
AUTRES CREANCES		91 540	-	-	91 540	307 602
INTERETS COURUS A RECEVOIR		5 116	4 974		10 090	111 053
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
-Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	224 884	1 177 575	4 093 184	317 798	5 813 441	5 831 649

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

B2 CREANCES SUR LA CLIENTELE

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

CO-CAC

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	749 998	113 121	11 739 776	146 074	12 748 969	9 914 323
- Comptes à vue débiteurs	49 998	113 121	3 002 964	135 830	3 301 913	2 426 579
- Créances commerciales sur le Maroc	0		1 870 281	58	1 870 339	1 693 123
- Crédits à l'exportation			185 799		185 799	143 198
- Autres crédits de trésorerie	700 000		6 680 732	10 186	7 390 918	5 651 424
- Autres financements participatifs de trésorerie						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION				5 295 089	5 295 089	4 997 270
- Crédits à la consommation				5 291 044	5 291 044	4 994 993
- Mourabaha à la consommation						
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				4 044	4 044	2 277
- Autres financements participatifs à la consommation						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	521 500		6 778 871	97 037	7 397 408	6 996 381
- Crédits à l'équipement	521 500		6 778 871	96 127	7 396 498	6 995 083
- Mourabaha à l'équipement						
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				910	910	1 298
- Autres financements participatifs à l'équipement						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			2 082 631	14 173 080	16 255 711	15 941 662
- Crédits immobiliers			2 082 631	13 767 696	15 850 327	15 609 075
- Mourabaha immobilière						
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				405 384	405 384	332 587
- Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		1 485 536	1 614		1 487 150	2 167 265
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 293 595		1 629 127		2 922 722	3 037 199
INTERETS COURUS A RECEVOIR	258	63	89 857	69 042	159 219	149 095
CREANCES EN SOUFFRANCE			488 620	707 934	1 196 555	1 212 466
- Créances pré-douteuses			3 520	151 230	154 749	179 835
-Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
- Créances douteuses			228 560	293 063	521 623	334 172
-Dont créances douteuses sur financements participatifs						
- Créances compromises			256 541	263 642	520 183	698 458
-Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	2 565 351	1 598 720	22 810 496	20 488 256	47 462 822	44 415 660

Nom de l'établissement : BMCI

B3 VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTES	1 147 944	9 727 445	28	1 446	10 876 864	9 774 506
Bons du trésor et valeurs assimilées		9 706 381		0	9 706 381	8 716 466
Obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres de créance	1 147 944			0	1 147 944	1 014 984
Certificats de sukuk	0	21 064			21 064	41 581
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 147 944	9 727 445	28	1 446	10 876 864	9 774 506

Commentaire:Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

Nom de l'établissement : BMCI

B4 VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur Actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	1 479 867	1 479 867	1 475 900		0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 479 867	1 479 867	1 475 900		0	0
Obligations	-	-	-		-	-
Autres titres de créance	-	-	-		0	0
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
Titres de placement	2 758 739	2 744 074	2 739 239	9 081	14 666	14 666
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 532 700	2 518 034	2 508 800	9 081	14 666	14 666
Obligations						
Autres titres de créance	203 501	203 501	207 900		0	0
Certificats de sukuk	21 064	21 064	21 064			
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0	0
Titres d'investissement	6 654 218	6 652 923	6 547 899		1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 709 774	5 708 480	5 620 188		1 294	1 294
Obligations						
Autres titres de créance	944 443	944 443	927 711		0	-
Certificats de sukuk						
TOTAL	10 892 824	10 876 864	10 763 038	9 081	15 960	15 960

Non inclus les intérêts courus à recevoir

Nom de l'établissement : BMCI

B5

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	197	44 617
DEBITEURS DIVERS	329 633	289 317
Sommes dues par l'Etat	321 337	282 630
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 272	1 902
Comptes clients de prestations non bancaires		
Divers autres débiteurs	6 024	4 785
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	98 914	131 552
COMPTES DE REGULARISATION	580 333	680 975
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	609	15 495
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 242	2 592
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	202
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	141 901	151 503
Autres comptes de régularisation	435 582	511 183
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
	1 009 078	1 146 460

Nom de l'établissement : BMCI

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES					231 723				
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2022	202 084	8 692	39 056
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	57 462	31/12/2022	7 563	1 475	18 923
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	12 243	31/12/2022	13 418	-422	
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 205	31/12/2022	2 198	-6	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2022	4 536	3 284	2 400
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2022	9 573	293	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2022	22 168	22 161	27 335
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	61	31/12/2022	15	-46	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2022	50 223	17 223	1 915
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2022	12 030	1 829	
DIGIFI	Transfert de fonds	210 000	76,2%			31/12/2022	92 249	-45 838	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	71 500	73,9%	490		31/12/2022	31 027	-17 656	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES					226 515				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2021	136 300	18 441	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2021	572 309	19 094	705
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	30/06/2022		75 987	7 806
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2021	12 291	-29	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2022	86 551	34 509	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2021	33 804	9 178	413
SOGEPPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2021	62 361	14 013	1 665
BNP PARISBAS MED BUSINES Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2022	29 709	60	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	31/12/2021	746 772	30 835	301
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				3 290	31/12/2021	20 150	-1 978	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		3 660	31/12/2021	-1 471	-12 930	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500	2 319				
Divers									
TITRES DE MOUCHARAKA									
- Moucharaka fixe									
- Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
- Moudaraba restreinte									
-Moudaraba non restreinte									
TOTAL					458 238				100 520

Commentaire:

B7

CREANCES SUBORDONNEES

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

PwC Maroc SARL

en milliers de DH

Créances	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2022			31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux Etablissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

B8

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

B8

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL	2 066 354	338 135	553 426	1 851 063	437 851	1 019 915	7 652	269	12 903	818 246
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS IMMOBILIERES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	2 036 198	334 704	552 870	1 818 032	434 993	1 007 551	0	0	0	810 481
- Crédit-bail mobilier en cours	1 843	145		1 988	0	0	-	-	-	1 988
- Crédit-bail mobilier loué	2 034 355	334 559	552 870	1 816 044	434 993	1 007 551	-	-	-	808 493
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR							-		-	
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	4 296		556	3 740	0			0		3 740
CREANCES EN SOUFFRANCE	25 860	3 431		29 291	2 858	12 364	7 652	269	12 903	4 024
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	2 066 354	338 135	553 426	1 851 063	437 851	1 019 915	7 652	269	12 903	818 246

Nom de l'établissement : BMCI

B9

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 046 899	136 372	8 190	1 175 080	518 059	71 669	27	589 701	585 379
-Droit au bail	110 669		8 164	102 505	2 667	-	-	2 667	99 838
-Immobilisations en recherche et développement					0	-	-	0	0
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	936 230	136 372	27	1 072 575	515 391	71 669	27	587 034	485 541
-Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 500 234	90 921	53 109	2 538 046	1 553 321	100 554	20 252	1 633 623	904 423
-Immeubles d'exploitation	1 119 485	3 211	17 166	1 105 530	526 142	39 910	7 360	558 693	546 838
Terrain d'exploitation	22 099			22 099					22 099
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 076 538	3 211	17 166	1 062 583	512 266	39 059	7 360	543 965	518 618
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849			20 849	13 876	852	0	14 728	6 121
-Mobilier et matériel d'exploitation	659 063	35 525	6 008	688 579	518 602	36 454	5 890	549 167	139 413
Mobilier de bureau d'exploitation	181 369	2 562	5 626	178 305	157 987	5 961	5 512	158 435	19 870
Matériel de bureau d'exploitation	50 990	1 725	347	52 368	49 544	875	346	50 073	2 295
Matériel informatique	426 649	31 238	36	457 852	311 018	29 618	32	340 604	117 248
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54			54	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	596 895	23 639	8 259	612 275	486 899	22 208	7 002	502 104	110 171
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	50 442	0	0	50 442	21 677	1 982	0	23 659	26 783
Terrains hors exploitation	0			0					
Immeubles hors exploitation	46 075			46 075	18 506	1 750		20 256	25 819
Mobilier et matériel hors exploitation	4 367			4 367	3 171	232		3 403	964
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	74 349	28 546	21 676	81 219	0	0	0	0	81 219
TOTAL	3 547 133	227 293	61 300	3 713 126	2 071 379	172 223	20 279	2 223 324	1 489 802

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Tableau ID° 91

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail	8 164	-	8 164	-	-	8 164
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	1 081	1 081	-	-	-	-
	Logiciel informatique	-	-	-	-	-	-
	Immeubles exploitation bureau	17 166	7 360	9 806	900	-	8 906
	Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
	Terrain exploitation	-	-	-	-	-	-
	Agencement Aménagement et Installation	8 259	7 002	1 256	-	-	1 255
	Mobilier de bureau d'exploitation	5 626	5 512	114	164	234	-
	Matériel de bureau d'exploitation	347	346	0	325	135	-
	Matériel roulant	-	-	-	-	-	-
	Matériel roulant de fonction	-	-	-	-	-	-
	Matériel de bureau	-	-	-	-	-	-
	Immeubles exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
	Aménagement nouveaux locaux	-	-	-	-	-	-
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	36	32	4	-	-	-
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	-	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	27	27	0	-	-	-
	frais d'acquisition des immobilisations	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		40 704	21 360	19 345	1 389	369	18 325

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

B10 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		3 264	45 053	100 566	148 883	365 696
VALEURS DONNEES EN PENSION	1 000 926		0		1 000 926	193 373
-au jour le jour			0		0	93 070
-à terme	1 000 926		0		1 000 926	100 303
EMPRUNTS DE TRESORERIE	69 000		769 429	3 319 819	4 158 248	2 173 675
-au jour le jour				44 637	44 637	1 571 687
-à terme	69 000		769 429	3 275 182	4 113 611	601 988
EMPRUNTS FINANCIERS			6 649		6 649	6 649
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		0	0		0	0
-Mourabaha		0	0		0	0
-Salam						
-Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES		757 272	2 381	16	759 669	597 511
INTERETS COURUS A PAYER			7 123		7 123	30 569
TOTAL	1 069 926	760 537	830 635	3 420 401	6 081 498	3 367 473

Nom de l'établissement : BMCI

B11

DEPOT DE LA CLIENTELE

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	678 605	397 358	11 490 191	17 942 039	30 508 193	30 926 178
COMPTE D'EPARGNE				6 261 580	6 261 580	6 814 362
DEPOTS A TERME	665 000	545 149	1 510 540	1 673 926	4 394 615	1 811 766
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y c	2113	283 345	1 198 045	399 046	1 882 549	2 054 133
INTERETS COURUS A PAYER		918	6 622	13 536	21 075	10 707
TOTAL	1 345 718	1 226 770	14 205 398	26 290 127	43 068 012	41 617 145

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

Nom de l'établissement : BMCI

B12

TITRES DE CREANCE EMIS

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	CARACTERISTIQUES			MONTANT	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		91 000			
Certificats de dépôt	11/10/2021	08/09/2023	100	2,4		40 000			
Certificats de dépôt	05/09/2022	06/09/2023	100	2,2		31 300			
Certificats de dépôt	21/10/2022	23/10/2023	100	2,75		10 000			
Certificats de dépôt	31/10/2022	01/11/2023	100	2,65		255 900			
Certificats de dépôt	03/11/2022	02/10/2024	100	3,2		18 000			
Certificats de dépôt	30/05/2022	31/05/2023	100	2,2		15 500			
Certificats de dépôt	16/06/2022	16/03/2023	100	1,95		12 000			
Certificats de dépôt	29/12/2022	16/03/2023	100	3,35		700 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		5 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2		50 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		62 000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		9 000			
Certificats de dépôt	20/10/2022	23/10/2024	100	3,2		20 000			
Certificats de dépôt	28/02/2022	01/03/2023	100	2,05		236 100			
Certificats de dépôt	15/08/2022	16/08/2023	100	2,2		64 900			
Certificats de dépôt	31/08/2022	01/09/2023	100	2,2		137 300			
Certificats de dépôt	11/11/2022	13/11/2024	100	3,2		16 000			
Certificats de dépôt	29/12/2022	02/01/2024	100	3,2		50 800			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		200 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		5 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	16/06/2022	16/03/2023	100	1,95		30 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2		30 000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		10 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2		50 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		90 000			
Certificats de dépôt	05/10/2022	06/10/2023	100	2,3		24 600			
Certificats de dépôt	27/10/2022	26/09/2024	100	2,9		84 500			
Certificats de dépôt	03/08/2022	04/08/2023	100	2,1		193 400			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		12 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		5 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2,00		100 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		20 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		30 000			
Certificats de dépôt	09/12/2022	08/11/2024	100	3,10		189 000			
Certificats de dépôt	06/07/2022	07/07/2023	100	2,10		346 800			
Certificats de dépôt	27/05/2022	26/04/2024	100	3,00		88 000			
Certificats de dépôt	30/11/2022	01/12/2023	100	2,75		287 700			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		9 000			
Certificats de dépôt	16/06/2022	16/03/2023	100	1,95		30 000			
Certificats de dépôt	16/06/2022	16/03/2023	100	1,95		15 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		50 000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		15 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2,00		100 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2,00		100 000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		50 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2,00		9 000			
Certificats de dépôt	04/02/2021	03/01/2023	100	2,40		270 600			
Certificats de dépôt	07/04/2021	06/03/2023	100	2,40		30 800			
Certificats de dépôt	10/05/2021	07/04/2023	100	3,30		54 400			
Certificats de dépôt	26/09/2022	27/09/2023	100	2,40		20 000			
Certificats de dépôt	05/05/2022	04/04/2024	100	2,90		35 000			
Certificats de dépôt	31/05/2022	01/06/2023	100	2,10		63 300			
Certificats de dépôt	30/12/2021	02/01/2023	100	2,05		198 300			
Certificats de dépôt	31/03/2022	03/04/2023	100	2,10		180 500			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		15 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		5 000			
Certificats de dépôt	16/06/2022	16/03/2023	100	1,95		25 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		12 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		40 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		60 000			
Certificats de dépôt	14/04/2021	13/03/2023	100	3,00		216 600			
Certificats de dépôt	02/11/2022	01/10/2024	100	2,90		37 600			
Certificats de dépôt	21/04/2022	20/03/2024	100	2,25		15 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		5 000			
Certificats de dépôt	16/06/2022	16/03/2023	100	1,95		2 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2,00		50 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		8 000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		50 000			
Certificats de dépôt	30/12/2022	30/03/2023	100	3,35		100 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2,00		10 000			
Certificats de dépôt	16/06/2022	16/03/2023	100	1,95		20 000			
Certificats de dépôt	16/06/2022	16/03/2023	100	1,95		13 000			
Certificats de dépôt	22/04/2021	21/03/2023	100	3,00		83 600			
Certificats de dépôt	10/05/2021	07/04/2023	100	3,00		23 200			
Certificats de dépôt	05/08/2021	05/10/2023	100	2,20		120 000			
Certificats de dépôt	16/06/2022	16/03/2023	100	1,95		23 000			
Certificats de dépôt	16/06/2022	16/03/2023	100	1,95		23 000			
Certificats de dépôt	31/10/2022	30/10/2023	100	3,05		150 000			
Certificats de dépôt	13/06/2022	12/06/2023	100	2,00		50 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		10 000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		10 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		15 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		25 000			
Certificats de dépôt	29/09/2022	02/10/2023	100	2,30		276 200			
Certificats de dépôt	09/12/2022	12/12/2023	100	2,75		35 900			
Certificats de dépôt	29/04/2022	02/05/2023	100	2,10		119 000			
Certificats de dépôt	30/12/2021	27/11/2023	100	2,90		85 200			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		22 000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		40 000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	01/02/2023	100	2,65		200 000			
Certificats de dépôt	23/08/2022	21/02/2023	100	2,15		50 000			
TOTAL						7 067 000			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élevaient à 83 808 KDH

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

B16	DETTE SUBORDONNEES	DU 01/01/2022	AU 31/12/2022
-----	--------------------	---------------	---------------

en milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt (1)	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2021	Montant 31/12/2022 (2)	Montant 31/12/2021
MAD	1 000 000	100	2,82%	10	Subordination classique	1 000 000				
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800				
MAD	425 200	100	3,20%	10	Subordination classique	425 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000	0	0	0	0

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

B13

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	44	130 935
CREDITEURS DIVERS	1 093 196	1 188 392
Sommes dues à l'Etat	201 873	92 593
Sommes dues aux organismes de prévoyance	4 043	39 027
Sommes diverses dues au personnel	36	271
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 456	2 273
Fournisseurs de biens et services	67 614	90 935
Divers autres créditeurs	818 175	963 294
COMPTES DE REGULARISATION	1 511 903	1 142 472
Compte de concordance Dirhams/devises	21 404	25 040
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	56	56
Charges à payer et produits constatés d'avance	926 729	627 661
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	563 714	489 714
TOTAL	2 605 143	2 461 800

Nom de l'établissement : BMCI

B14

PROVISIONS

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	5 660 798	793 996	444 657	10 601	6 020 737
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-		-		-
Créances sur la clientèle	5 600 635	580 014	444 092	435	5 736 991
Titres de placement	1 537	14 666	243	-	15 960
Titres de participation et emplois assimilés	52 701	191 665	53	-	244 313
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	5 520	7 652	269		12 903
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	406			10 166	10 572
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	731 902	295 469	313 401	- 14 646	699 324
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	99 795	89 516			189 311
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	11 790		8 914		2 876
provisions pour risques généraux et charges	620 293	205 953	304 487	- 14 646	507 113
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
	6 392 700	1 089 465	758 059	-4 045	6 720 061

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

B15 SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX
31/12/2022

Nom de l'établissement : BMCI

Etat non applicable à la BMCI

NEANT

Nom de l'établissement : BMCI

B17

CAPITAUX PROPRES

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	ENCOURS 31/12/2021	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2022
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	5 184 453			5 184 453
Réserve légale	132 793			132 793
Autres réserves	2 266 714			2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
Capital	1 327 929			1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires / Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	384 618	388 468		773 086
Résultat net en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	521 260			244 340
TOTAL	7 418 260	388 468		7 529 808

B18

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	18 370 646	19 369 750
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	50 000	50 000
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
- Autres engagements de financement donnés	50 000	50 000
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 096 769	7 842 340
- Crédits documentaires import	2 120 938	3 253 862
- Acceptations ou engagements de payer	1 411 623	1 440 956
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Engagements révocables sur produits participatifs	7 049	-
- Autres engagements de financement donnés	3 557 160	3 147 522
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit et assimilés	5 354 929	5 236 054
- Crédits documentaires export confirmés	-	3 690
- Acceptations ou engagements de payer	66 499	71 602
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	5 288 429	5 160 762
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie de l'ordre de la clientèle	5 868 948	6 241 356
- Garanties de crédits données	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	4 405 335	3 537 865
- Autres cautions et garanties données	1 463 613	2 703 491
- Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	5 490 238	4 291 758
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 805 963	2 795 461
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	3 805 963	2 795 461
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 684 275	1 496 297
- Garanties de crédits	1 684 275	1 496 297
- Autres garanties reçues	-	-

Nom de l'établissement : BMCI

*PwC Maroc SARL***B19****ENGAGEMENTS SUR TITRES**

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

	MONTANT
Engagements donnés	
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	0
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	45 043

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

B20

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

TITRES	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
<u>Opérations de change à terme</u>	7 707 295	5 194 166		
Devises à recevoir	2 633 792	2 096 422		
Dirhams à livrer	1 878 382	985 011		
Devises à livrer	1 973 164	1 663 267		
Dirhams à recevoir	1 221 957	449 467		
Dont swaps financiers de devises				
<u>Engagements sur produits dérivés</u>	17 548	562 405		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	17 548	562 405		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	7 724 843	5 102 620		

Nom de l'établissement : BMCI

B21	VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
------------	---

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		-
Certificats de Sukuk			-
Autres titres			-
Hypothèques	46 816 205		
Autres valeurs et sûretés réelles	64 100 945		
TOTAL	110 917 150		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	579 200		
		BDT donnés en garantie CDG	579 200
TOTAL	579 200		579 200

B22

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

Au 31/12/2022

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

	D< 1 mois	1 mois <D< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	500 000	53 124	380 541	2 103 135	1 296 986	4 333 786
Créances sur la clientèle	3 686 946	5 421 233	3 251 512	9 641 286	18 758 544	40 759 521
Titres de créance	959 600	834 000	1 609 411	3 703 600	3 633 888	10 740 499
Créances subordonnées						
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
Crédit-bail et assimilé	20 978	40 310	159 367	318 617	1 792	541 065
Ijara						
TOTAL	5 167 524	6 348 667	5 400 831	15 766 638	23 691 210	56 374 871
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 192 238	1 644 408	112 462	165 429	6 649	5 121 186
Dettes envers la clientèle	558 641	1 283 067	1 566 200	986 708	0	4 394 616
Titres de créance émis	468 900	2 940 100	3 104 100	553 900	0	7 067 000
Emprunts subordonnées			0	0	1 500 000	1 500 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
TOTAL	4 219 779	5 867 575	4 782 762	1 706 037	1 506 649	18 082 802

Commentaires:

Conformément au PCEC, cet état présente, hors intérêts courus, les emplois et ressources ayant une échéance contractuelle.
De ce fait, les comptes à vue et les titres de propriété sont exclus de ce tableau.

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

Au 31/12/2022

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
4	7 599 037	3 562 836	4 035 077	

B24

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

BILAN	MONTANT
ACTIF:	5 403 931
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 114
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	317 922
Créances sur la clientèle	3 858 344
Titres de transaction et de placement et investissement	164 568
Autres actifs	991 522
Titres de participation et emplois assimilés	57 462
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF:	5 403 931
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 353 485
Dépôts de la clientèle	1 869 343
Titres de créance émis	
Autres passifs	181 103
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN:	
Engagements donnés	6 649 822
Engagements reçus	12 430

MARGE D'INTERET

Au 31/12/2022

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

INTERETS	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts perçus	2 612 061	2 545 863
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	193 773	158 696
Intérêts et produits assimilés opérations avec la clientèle	2 187 440	2 150 197
Intérêts et produits assimilés sur titres et créances	230 848	236 971
Intérêts versés	479 473	416 412
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	79 170	28 675
Intérêts et charges assimilés opérations avec la clientèle	176 397	180 087
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	223 906	207 650
Marge d'intérêts	2 132 588	2 129 451

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

B26

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de participation	10 891
Participations dans les entreprises liées	89 629
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés	0
TOTAL	100 520

B27

COMMISSIONS

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	482 093
sur opérations de change	1 806
sur opérations sur titres	1 189
sur engagements sur titres	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	26 498
sur moyens de paiement	161 398
sur activités de conseil et d'assistance	24 942
sur ventes de produits d'assurances	35 912
Commissions de fonctionnement de compte	49 949
Commissions sur prestations de service sur crédit	38 720
sur autres prestations de service	141 682
COMMISSIONS VERSEES :	58 226
sur opérations de change	-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
sur produits dérivés	
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
sur moyens de paiement	39 858
sur activités de conseil et d'assistance	-
sur ventes de produits d'assurances	-
sur autres prestations de service	18 368

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

B28

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	781 471
Gains sur les titres de transaction	337 663
Plus value de cession sur titres de placement	2 595
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	12 534
Gains sur les opérations de change	428 679
CHARGES	457 576
Pertes sur les titres de transaction	334 013
Moins value de cession sur titres de placement	14 319
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	14 668
Pertes sur les produits dérivés	186
Pertes sur opérations de change	94 390
RESULTAT	323 894

B29 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

Feuille 01

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	859 714
COMMENTAIRES	
Dont salaires et appointements	487 239
Dont primes et gratifications	113 154
Dont charges d'assurances sociales	144 688
Dont charges de retraite	10 606
Dont charges de formation	20 112
Dont autres charges de personnel	83 915

Feuille 02

CHARGES	Montant
IMPOTS ET TAXES	39 839
COMMENTAIRES	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	
Patente	21 108
Droits d'enregistrements	
Timbres fiscaux et formules timbrées	163
Taxe sur les véhicules	
Autres impôts, taxe et droits assimilés	18 568

Feuille 03

CHARGES	Montant
CHARGES EXTERNES	841 681
COMMENTAIRES	
Dont loyers de crédit-bail et de location	182 010
Dont frais d'entretien et de réparation	326 488
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	38 396
Prime d'assurance	4 032
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	18 094
Dont transports et déplacements	43 564
Mission et réception	6 800
Dont publicité et publication	36 394
Frais postaux et télécommunications	86 707
frais de recherche et de documentation	95
frais de conseils et d'assemblée	136
Dons et cotisations	2 639
Fournitures de bureau et imprimés	3 092
Dont autres charges externes	93 235

Feuille 04

CHARGES	Montant
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	54 085
COMMENTAIRES	
Dont pénalités et débits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	54 085

Feuille 05

CHARGES	Montant
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	172 574
COMMENTAIRES	

Nom de l'établissement : BMCI

B30

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

Feuillelet 01

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	176 944
Autres produits bancaires	786 955
Autres charges bancaires	610 011
COMMENTAIRES	
Dont gains sur titres de transaction	337 663
Dont plus-values de cession sur BDT	2 595
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	12 534
Dont produits sur opérations de change	430 485
Dont Divers autres Produits bancaires	3 679
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement	-
Dont pertes sur titres de transaction	334 013
Dont MOINS-values de cession sur titres	14 319
Dont charges sur moyens de paiement	39 858
Dont autres charges sur prestations de service	18 368
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	186
Dont pertes sur opérations de change	94 390
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	81 724
Dont dotations aux prov deprecia des titres de placement	14 668
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	12 485

Feuillelet 02

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	Montant
Produits d'exploitation non bancaire	1 754
Charges d'exploitation non bancaire	19 311
COMMENTAIRES	
Produits	
- dont produits sur valeurs et emplois divers	70
- dont plus-values de cession sur immobilisations financières	
- dont plus-values de cession sur immobilisations incorp et corporelles	369
- dont produits accessoires	404
- dont autres produits d'exploitation non bancaire	911
Charges	
- dont autres charges sur valeurs et emplois divers	986
- dont moins-values de cession sur immobilisations.	18 325

Feuillelet 03

AUTRES CHARGES	Montant
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 274 665
COMMENTAIRES	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	587 666
Dont pertes sur créances irrécouvrables	199 866
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	191 665
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécut d'engag p signat	89 516
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	205 953
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-

Feuillelet 04

AUTRES PRODUITS	Montant
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	768 949
COMMENTAIRES	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	444 361
dont récupérations sur créances amorties	11 133
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	53
dont reprise de provisions pour risque d'exécut d'engag p signat	-
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	313 401
dont reprise de provisions réglementées	-
dont reprise des autres provisions	-

Feuillelet 05

PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	Montant
PRODUITS NON COURANTS	3 887
CHARGES NON COURANTES	158 752
COMMENTAIRES	

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

B31

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE

Au...31/12/2022

Nom de l'établissement : BICI

Feuillet 01 : Résultats par métier ou pôle d'activité

en milliers de DH

	ACTIVITE I XXXXXXXX	ACTIVITE II XXXXXXXX	ACTIVITE III XXXXXXXX	ACTIVITE IV XXXXXXXX	TOTAL
Produit net bancaire					2 934 655
Résultat brut d'exploitation					757 593
Résultat avant impôt					288 624

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS : 01084015

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

B32 PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

En milliers de DH

	INTITULES	Montant	Montant
I.	RESULTAT NET COMPTABLE	244 340	
	Bénéfice net	244 340	
	Perte nette		
II.	REINTEGRATIONS FISCALES	185 245	
	1. Courantes	10 535	
	- Cadeaux à la clientèle	2 343	
	- Redevances et locations non déductibles	300	
	- Pénalités et amendes		
	- dons , subventions et cotisations	723	
	- Sponsoring & Mécénat culturel	7 169	
	- Frais de réception et événements exceptionnels		
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation		
	2. Non courantes	174 711	
	- IS	44 283	
	- Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	13 229	
	- Charges non courantes	32 757	
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 982	
	- Provisions pour risques généraux	53 636	
	- Provision pour risques et charges	28 823	
	- Charges sur exercice antérieurs		
III.	DEDUCTIONS FISCALES		309 903
	1. Courantes		100 400
	- Dividendes		100 400
	- Plus value apport		
	2. Non courantes		209 503
	- Reprise de provision risque général		744
	- Reprise de provision risque général		134 917
	- Reprise de provisions pour autres risques et charges		73 842
	Total	429 586	309 903
III.	RESULTAT BRUT FISCAL		
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		119 683
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V.	REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		
VI.	RESULTAT NET FISCAL		
	Bénéfice net fiscal (A - C)		119 683
	ou déficit net fiscal (B)		
VII.	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII.	CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

B33

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	443 488
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	10 535
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	100 400
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	353 623
. Impôt théorique sur le résultat courant (-)	130 841
. Résultat courant après impôts (=)	312 648
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	NEANT

B34

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS : 01084015

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

En milliers de DH
Exercice au 31/12/2022

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice 4
A. T.V.A. Collectée	53 278	422 406	410 429	65 256
. Tva collectée	53 278	422 406	410 429	65 256
B. T.V.A. Récupérable	29 604	249 011	224 290	54 325
. Sur charges	18 179	139 234	122 337	35 076
. Sur immobilisations	11 425	109 777	101 953	19 249
B. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	23 674	173 395	186 139	10 931

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

C1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

En nombre
Exercice au 31-12-2022

Montant du capital (en milliers)		1 327 929		
Montant du capital social souscrit et non appelé				
Valeur nominale des titres	2732401	DH		
Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue % 5
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	8 862 017	8 862 017	66,74%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	1 181 616	1 181 616	8,90%
ATLANTA	181, Bd d'Anfa Casablanca			
SANAD	181, Bd d'Anfa Casablanca			
ATLANTASANAD assurance	181, Bd d'Anfa Casablanca	1 035 367	1 035 367	7,80%
Divers actionnaires		2 200 286	2 200 286	16,57%
TOTAL		13 279 286	13 279 286	100,00%

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2022

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS : 01084015

En milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du Juin 2022)			
Report à nouveau	384 618	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	132 793
Résultat net de l'exercice	521 260	Autres affectations	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	773 086
Autres prélèvements			
TOTAL A	905 879	TOTAL B	905 879

C3

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES **Au 31/12/2022**

Nom de l'établissement : **BMCI**

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	9 039 693	9 680 064	9 730 128
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2 934 655	2 890 838	2 739 215
2- Résultat avant impôts	288 624	604 781	536 454
3- Impôts sur les résultats	44 283	83 521	260 428
4- Bénéfices distribués	132 793	571 009	0
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	18,40	39,25	20,79
Bénéfice distribué par action ou part sociale	0	0	0
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	825 706	832 282	822 716
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 789	2 852	2 930

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

I. DATATION

Date de clôture (1)

31 DECEMBRE 2022

Date d'établissement des états de synthèse (2)

MARS 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables		Néant
	Défavorables		Néant

EFFECTIFS
Au...31/12/2022

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : BMCI

en nombre

EFFECTIFS	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	2 714	2 797
Effectifs utilisés	2 621	2 692
Effectifs équivalent plein temps	2 621	2 692
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 162	1 218
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 459	1 474
Cadres (équivalent plein temps)	1 344	1 332
Employés (équivalent plein temps)	1 277	1 360
dont effectifs employés à l'étranger	0	0

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT
PwC Maroc SARL

C7

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

En milliers de DH

TITRES	Nombre de titres		Montants en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire	119 168 363	112 935 096	62 934 365	64 229 301
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'établissement est dépositaire	13 324 157	18 357 396	7 429 614	9 820 679
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

C8

RESEAU
Au 31/12/2022

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

Nom de l'établissement : **BMCI**

en nombre

RESEAU	31/12/2022	31/12/2021
Guichets permanents	327	345
Guichets périodiques	1	1
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	326	344
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	0	0

Nom de l'établissement : BMCI

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

ACTIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	73 127	70 686
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	43 357	21 723
. A vue	43 357	21 723
. A terme		
Créances sur la clientèle	411 995	336 162
. Créances sur Mourabaha	411 995	336 162
. Créances sur Salam		
. Créances sur autres financements participatifs		
. Autres créances sur la clientèle		
Titres de transaction et de placement	21 194	41 815
. Dont Certificats de Sukuk	21 194	41 815
Biens acquis dans le cadre de financements participatifs		
Immobilisations données en Ijara		
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers		
. Dont Certificats de Sukuk		
. Dont titres de Moudaraba et Moucharaka		
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés		
9. Autres actifs	10 263	11 271
Total des actifs	559 935	481 658

PASSIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	180 352	130 153
. Dettes sur Mourabaha		
. Dettes sur Salam		
. Dettes sur autres financements participatifs		
. Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	180 352	130 153
Dépôts de la clientèle	13 800	13 712
. Comptes à vue créditeurs	13 190	13 219
. Autres comptes créditeurs	610	493
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
. Dettes sur Mourabaha		
. Dettes sur Salam		
. Dettes sur autres financements participatifs		
Autres passifs	154 295	131 395
Provisions pour risques et charges		
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
Dotation en capital	205 000	205 000
Reports	1 397	- 2 391
Résultat de l'exercice	5 090	3 788
Total des passifs	559 935	481 658

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2022

AU 31/12/2022

en milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	12 053	10 958
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	11 062	9 316
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	991	1 526
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service		116
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	37	
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	37	
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	12 016	10 958
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	3 936	4 357
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-	587
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
RESULTAT COURANT	8 080	6 014
RESULTAT NON COURANT	-1	
RESULTAT AVANT IMPOTS	8 079	6 014
Impôts théorique	2 989	2 226
RESULTAT APRES IMPOT	5 090	3 788

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

TABEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2022

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut au 31/12/2022	Provisions						Montant net au 31/12/2022
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	
BIENS ACQUIS - MOURABAHA												
-Biens mobiliers												
-Biens immobiliers												
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	0	88 224	88 224	0	0	0	0	0	0	0	0	0
-Biens mobiliers		85 889	85 889		-							
-Biens immobiliers	0	2 335	2 335		-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS												
TOTAL	0	88 224	88 224	0	0	0	0	0	0	0	0	0

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

PwC Maroc SARL

TABEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunératio n réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut au 31/12/2022	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2022
MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ETABLISSEMENT DE CREDIT ET ASSIMILES							
MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTELE							
- MOURABAHA							
- MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	90 385	30 091	10 970		434	109 071	410 340
TOTAL	90 385	30 091	10 970	0	434	109 071	410 340

POUR IDENTIFICATION SEULEMENT

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31-12-2022

PwC Maroc SARL

Deuxième semestre 2022	Premier semestre 2022	Deuxième semestre 2021	Premier semestre 2021
2 405 490	2 056 500	1 939 987	2 056 500



4-RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle qu'amendée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Conventions conclues entre la BMCI et ses filiales marocaines

1.1.1. Contrat de couverture de crédit non confirmé entre BMCI et BMCI Banque Offshore

Entités concernées

BMCI actionnaire à 100% de BMCI Banque Offshore.

Nature et objet de la convention

La convention porte sur les termes et conditions du crédit non confirmé accordé par BMCI à BMCI Banque Offshore notamment les conditions financières applicables à BMCI Banque Offshore en tant qu'emprunteur.

Conditions et modalités de rémunération

En tant qu'emprunteur, BMCI Banque Offshore verse une rémunération en fonction de la durée de chaque avance, du montant par type de produit, du taux d'intérêts tel qu'établi par une grille publiée mensuellement par l'ALMT, du montant minimum du remboursement anticipé.

Date et durée

Cette convention conclue en date du 28 juin 2022 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 mai 2022.

Le contrat a pris effet à partir de la date de sa signature par les parties pour une durée indéterminée sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 343.202 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 343.202 MAD.

1.1.2. Avenant n°1 à la convention instituant une commission d'apport et de partage de risque entre BMCI et BMCI Leasing en date du 1^{er} janvier 2012

Entités concernées

BMCI Leasing filiale de BMCI qui détient une participation dans le capital de BMCI Leasing à hauteur de 87%.

Nature et objet de l'avenant

L'avenant porte sur la modification et ou la suppression des termes de l'article 4.2 de la convention intitulé « Participation en risque ».

Ainsi, l'Article 4.2 de la convention a été annulé et remplacé suivant les termes ci-après : « La participation en risque de la BMCI ne s'appliquera pas pour les dossiers conclus et mis en loyers par BMCI Leasing avec les clients ou prospects BMCI, et ce à compter de la date de la signature de cet avenant.

Par ailleurs, cette participation en risque de la BMCI continuera à s'appliquer à tous les contrats de crédit-bail conclus antérieurement à cet amendement ».

Conditions et modalités de rémunération

Au titre d'apport d'affaire, BMCI Leasing verse à BMCI un pourcentage de 0,35% du montant HT de l'investissement.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 22 février 2022, et conclue le 6 avril 2022.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 12.419.652 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.2 Conventions conclues entre la BMCI et les filiales marocaines de BNP Paribas S.A.

1.2.1. Contrat de prestations de services entre BMCI et BDSI

Entités concernées

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- BDSI est détenue par BMCI à hauteur de 11%, laquelle est administrateur au sein de BDSI.

Nature et objet de la convention

La convention annule et remplace le contrat d'assistance technique datant de 2013, qui s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau du dispositif contractuel avec les politiques et normes Groupe en matière d'externalisation, et au regard des normes légales et réglementaires applicables en matière de secret professionnel, protection des données.....

Il s'agit d'un contrat régissant les prestations de services d'assistance technique fournies par BMCI à BDSI.

Les services fournis par BMCI à BDSI sont relatifs aux domaines de gestion suivants :

- Finances et Gestion Comptable ;
- Gestion des Ressources Humaines ;
- Conseil et Assistance Juridique ;
- Contrôle Permanent ;
- Pôle Immobilier.

Conditions et modalités de rémunération

BDSI verse une rémunération à BMCI au titre des services listées ci-dessus en prenant en considération le coût total des prestations, ainsi qu'un tarif journalier moyen (TJM) par type de services.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 mai 2022, Le contrat prend effet au 1^{er} janvier 2022 et demeura en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026, sauf résiliation anticipée de l'une ou de l'autre des parties ou résiliation pour convenance en conformité avec les termes du contrat. A l'issue de la Durée Initiale. Le contrat est reconduit tacitement d'année en année.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.629.633 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.2.2. Avenant n°1 à la convention de services conclue entre BMCI et BDSI

Entités concernées

- BDSI est détenue par BMCI à hauteur de 11%, laquelle est administrateur au sein de BDSI.
- BNP Paribas actionnaire commun.

Nature et objet de la convention

La conclusion de l'avenant n°1 à la convention de services conclue entre BMCI et BDSI s'inscrit dans le cadre de la contractualisation d'une nouvelle prestation de services fournie par la BMCI à BDSI et ce, pour donner suite à la directive de Compliance IRB d'intégrer BDSI au scope de la Conformité BMCI.

L'avenant n°1 à la convention de services BMCI-BDSI, régit la prestation de service portant sur le domaine de « Conformité » fournie par la BMCI à BDSI.

Les parties conviennent ainsi à travers cet avenant, d'élargir les domaines d'intervention de la BMCI, en tant que prestataire, aux domaines de conformité, sur les thématiques suivantes :

- Sécurité Financière (KYS, KYE, Negative News...) ;
- Conformité Réglementaire et Services (Ethique professionnelle, Conflits d'intérêts, ABC, Invitations et Cadeaux...) ;
- CCRM (Gestion des procédures Conformité, Plan de contrôle de la 1ère Ligne de Défense (1LoD) sur les risques de conformité, indépendant Testing (IT), Plan de contrôle de la 2ème ligne de Défense (2LoD), les incidents historiques portant sur les risques de conformité, constats et recommandations de l'IG sur le périmètre Conformité, Compagnes d'évaluation des risques de conformité, indicateurs clés de performance et de risque (KPRI) Conformité, RCSA Conformité).

Conditions et modalités de rémunération

BDSI verse une rémunération sur les prestations fournies par BMCI au titre des services objet de l'avenant n°1 et portant sur la facturation des services liés aux nouveaux domaines d'intervention de BMCI. Cette facturation prend en considération un Taux Journalier Moyen.

Date et durée

Cet avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 31 août 2022 et conclu le 14 septembre 2022.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.629.633 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.2.3. Avenant N°2 aux conditions particulières de prestations de services intragroupe (Build et Run) et de licences d'œuvres développées entre BMCI et BDSI

Entités concernées

- BDSI est détenue par BMCI à hauteur de 11%, laquelle est administrateur au sein de BDSI.
- BNP Paribas actionnaire commun.

Nature et objet de la convention

L'avenant n°2 vise les éléments suivants :

- La mise à jour du Catalogue de services par l'intégration des nouveaux services Cloud, ainsi que la nouvelle prestation « Plateforme Finance Afrique » et l'affectation du Service Accompagnement et Expertise aux Services BUILD et RUN ;
- La mise à jour des niveaux de services, KPI et Reporting ;

- La revue de l'Annexe Financière dans sa rubrique « Grille tarifaire et Coût des Services fournis » ;
- La revue de l'Annexe « Gouvernance et Mesures d'escalade » avec mise à jour des objectifs de l'ordre du jour des comités, de la liste des participants et de la périodicité ;
- La mise à jour de l'Annexe « Conditions Générales » aux fins de leur alignement sur les normes de la réglementation européenne du secteur bancaire (notamment les EBA Guidelines).

Conditions et modalités de rémunération

L'avenant modifie les conditions financières en prenant considération les éléments suivants :

- Prise en compte des nouvelles activités Data, Plateforme Financière et refonte des contrats CIB
- Réallocation à la bonne hauteur du financement des services transverses :
 - Activité sécurité financée préalablement en central
 - Intégration de la Data
 - Renforcement de l'accompagnement agile
 - Renforcement des équipes support sur le volet RH, Finance et gouvernance dans le cadre de la mise en œuvre et du pilotage de la nouvelle gouvernance de la Région
 - Budgétisation des besoins complémentaires sur le volet competency center, infrastructure et architecture (Raiser, gestion des API...).

Date et durée

Cet avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 31 mai 2022 et conclu le 8 juin 2022. Les termes de cet avenant sont applicables avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 et ne modifie pas la durée du contrat initial (reconduit tacitement d'année en année, sauf résiliation anticipée).

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé par la BMCI au titre de l'exercice 2022 en frais de fonctionnement, s'élève à 86.943.433 MAD.

Le montant comptabilisé par la BMCI au titre de l'exercice 2022 en investissement, s'élève à 62.604.268 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2022 en frais de fonctionnement s'élève à 101.203.662 MAD.

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2022 en investissement s'élève à 59.537.825 MAD.

1.2.4. Avenant N°3 aux conditions particulières de prestations de services intragroupe (BUILD et RUN) et de licences d'œuvres développées entre BMCI et BDSI

Entités concernées

- BDSI est détenue par BMCI à hauteur de 11%, laquelle est administrateur au sein de BDSI.
- BNP Paribas actionnaire commun.

Nature et objet de la convention

La convention porte sur la modification des conditions particulières de prestations de services intragroupe (BUILD et RUN) et de licences d'œuvre développées.

Les principales modifications se présentent comme suit. :

- Fixation des modalités de régularisation des facturations annuelles émises en début d'année;
- Mise en place d'un nouveau Catalogue de Services ;
- Fixation des coûts de services RUN et BUILD au titre des exercices 2022 et 2023.

Conditions et modalités de rémunération

L'avenant arrête les modalités de facturation en prenant en considération la partie IT (RUN, BUILD et portage SBS) et la partie non IT (Accompagnement et expertise - plateforme financière). Cet avenant arrête les coûts des services RUN et BUILD au titre des exercices 2022 et 2023.

Date et durée

Cet avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 25 novembre 2022 et conclu le 12 décembre 2022.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé par la BMCI au titre de l'exercice 2022 en frais de fonctionnement, s'élève à 86.943.433 MAD.

Le montant comptabilisé par la BMCI au titre de l'exercice 2022 en investissement, s'élève à 62.604.268 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2022 en frais de fonctionnement s'élève à 101.203.662 MAD.

Le montant décaissé par BMCI au titre de l'exercice 2022 en investissement s'élève à 59.537.825 MAD.

1.2.5 Contrat de prestations de services entre BMCI et Arval

Entités concernées

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- Arval Maroc est détenue par BMCI à hauteur de 33,34%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'Administration d'Arval.

Nature et objet de la convention

Le contrat annule et remplace le contrat de prestation de services conclu entre les parties en date du 13 juin 2019. Ce contrat s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau du dispositif contractuel avec les politiques et normes Groupe en matière d'externalisation, et de la revue du périmètre confié à la BMCI. Le Contrat porte désormais sur un seul domaine d'activité, à savoir la gestion des Ressources Humaines.

Conditions et modalités de rémunération

ARVAL procède au règlement des prestations fournies par BMCI au titre des services objet du contrat de prestation de services RH relatifs à l'établissement des bulletins de salaires. Les prestations sont facturées annuellement sur la base d'un coût mensuel par bulletin de salaire émis.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 25 novembre 2022 et conclue le 15 décembre 2022 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 97.600 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 73.200 MAD.

1.2.6 Convention d'avance en compte courant d'actionnaire conclue entre BMCI et DIGIFI

Entités concernées

- DIGIFI filiale de BMCI qui détient une participation dans le capital de DIGIFI à hauteur de 76,2%.
- BMCI est administrateur au sein de DIGIFI.
- BNP Paribas, actionnaire commun.

Nature et objet de la convention

La convention porte sur une avance en compte courant d'actionnaire par conversion de la créance de BMCI au titre de la ligne de crédit accordée à DIGIFI à hauteur d'un montant de 108.500.000 MAD.

Conditions et modalités de rémunération

L'avance en compte courant d'actionnaire conclue entre BMCI et DIGIFI, est rémunérée sous les conditions suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : le taux réglementaire fixé et actualisé annuellement par Arrêté du Ministre chargé des finances Marocain ;
- Modalités de remboursement : le remboursement de l'Avance sera réalisé en contrepartie d'actions de capital DIGIFI en faveur de la BMCI, qui lui seront attribuées lors de la plus proche augmentation de capital que réaliserait DIGIFI.

Date et durée

Cet avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 16 décembre 2022 et conclu le 19 décembre 2022.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé en avance en compte courant d'actionnaire au titre de l'exercice 2022 s'élève à 108.500.000 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 108.500.000 MAD.

1.2.7 Convention d'avance en compte courant d'actionnaire conclue entre BMCI et DIGISERV

Entités concernées

- DIGISERV filiale de BMCI qui détient une participation dans le capital de DIGISERV à hauteur de 73,9%.
- BMCI est administrateur au sein de DIGISERV.
- BNP Paribas est actionnaire commun.

Nature et objet de la convention

La convention porte sur une avance en compte courant d'actionnaire par conversion de la créance de BMCI au titre de la ligne de crédit accordée à DIGISERV pour un montant de 46.000.000 à hauteur d'un montant de 36.400.000 MAD.

Conditions et modalités de rémunération

DIGISERV rémunère l'avance en compte courant d'actionnaire selon un taux d'intérêt réglementaire fixé et actualisé annuellement par arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances Marocain. Le remboursement de l'avance sera réalisé en contrepartie d'actions de capital DIGISERV en faveur de la BMCI, qui lui seront attribuées lors de la plus proche augmentation de capital que réaliserait DIGISERV...

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 19 décembre 2022 et conclue le 19 décembre 2022.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé en avance en compte courant d'actionnaire au titre de l'exercice 2022 s'élève à 36.400.000 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 36.400.000 MAD.

1.3 Conventions conclues entre la BMCI et les filiales étrangères de BNP Paribas S.A.

1.3.1 Contrat des conditions générales et particulières pour la fourniture de services intragroupe Diligence conclu entre BMCI et BNP Paribas Personal Finance

Entités concernées

- BNP Paribas PF et BMCI sont toutes les 2 filiales de BNP Paribas, qui détient à travers sa filiale -BNP IRB Participations, 66,77% du capital de la BMCI.
- BNPP société mère de BMCI et de BNP Paribas PF, est membre du Conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Le contrat porte sur les conditions générales et particulières pour la fourniture de services intragroupe Diligence et l'acquisition des licences, de prestation d'hébergement et maintenance évolutive de l'outil Diligence.

Diligence est un outil de développement des Systèmes Experts (SE) en fonction des besoins des clients sur l'octroi, le recouvrement, la fraude (édition, modification, certification), comprenant entre autres la conception des règles, la simulation de la production, la génération de SE

Les maintenances réalisées dans le cadre de ce contrat se présentent comme suit :

1. Maintenance applicative/corrective : Application de correctifs ou de solutions de contournement afin de garantir la disponibilité ;
2. Maintenance préventive : Adaptation de la solution, gestion de l'obsolescence.

Conditions et modalités de rémunération

BHCI verse des redevances à BNP Paribas Personal Finance en contrepartie des licences, des services d'hébergement et des services de maintenance.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 25 novembre 2022 et conclue le 12 décembre 2022 pour une durée de 5 années, renouvelable tacitement une fois pour la même durée

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 853.966 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.3.2 Contrat de maintenance de SICLID conclu entre BHCI et CENTRAL EUROPE TECHNOLOGIES SRL (CET)

- Entités concernées

- CET et BHCI sont toutes les 2 filiales de BNP Paribas.
- BNP Paribas détient à travers sa filiale BNP IRB Participations, 66,77% du capital de la BHCI.
- BNPP SA, société mère de BHCI et de CET, est membre du Conseil de surveillance de la BHCI.

Nature et objet de la convention

Le contrat porte sur les termes et conditions des services de maintenance et développement de l'application SICLID de gestion des crédits à la consommation utilisée par la BUC, fournit par Central Europe Technologies SRL.

Les types de maintenances réalisées dans le cadre de ce contrat sont :

- Maintenance de mise à jour ;
- Maintenance corrective et support ;
- Maintenance évolutive/implémentation de projet.

Conditions et modalités de rémunération

Le prix, contrepartie des prestations objet du Contrat est détaillé comme suit :

- Au titre des Services de Développement / Maintenance évolutive/ Implémentation projets : CET soumet à la BMCI une proposition de devis indiquant le nombre J/H nécessaires à la réalisation du projet. Ce dernier est fixé en utilisant la méthode coût complet + 5% de marge;
- Au titre des Services de maintenance corrective et support : le budget est révisé annuellement en fonction du nombre des demandes traitées l'année précédente. Le taux est fixé en utilisant la méthode coût complet + 5% de marge.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 25 novembre 2022 et conclue le 12 décembre pour une durée de 3 années, renouvelable tacitement une fois pour la même période.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 3.260.276 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 3.381.274 MAD.

1.3.3 Contrat des conditions particulières pour la fourniture de services intragroupe KYIS conclu entre BMCI et BNP Paribas Personal Finance

Entités concernées

- BNP Paribas Personal Finance et BMCI sont toutes les deux filiales de BNP Paribas,
- BNP Paribas détient à travers sa filiale BNP IRB Participations, 66,77% du capital de la BMCI.

Nature et objet de la convention

La convention porte sur les termes et conditions de l'acquisition de droit d'utilisation, de prestation d'hébergement et de maintenance de l'outil KYIS.

KYIS est un outil de gestion des intermédiaires (know your intermediary) qui permet de :

- Agréer les nouveaux partenaires ;
- Collecter les informations et documents nécessaires à l'évaluation du niveau de risque LCB-FT des intermédiaires ;
- Calculer le score et le niveau de Risk Compliance ;
- Gérer le processus de Certification ;
- Piloter la certification/re-certification régulière du stock d'intermédiaires ;
- Piloter l'activité opérationnelle ;
- Identifier les PPE et les personnes sous sanctions (filtrage via SUN) ;
- Gérer les droits d'accès.

Les types de maintenance réalisés dans le cadre de ce contrat sont :

- Support applicatif, suivi de production et diagnostic des incidents ;
- Maintenance applicative : Application de correctifs ou de solutions de contournement afin de garantir la disponibilité ;
- Maintenance préventive : Adaptation de la solution, gestion de l'obsolescence-administration des paramètres de la solution.

Conditions et modalités de rémunération

Les modalités de rémunération se présentent comme suit :

BMCI verse des redevances à BNP Paribas Personal Finance au titre des droits d'utilisation, des services d'hébergement, des services de maintenance ainsi qu'au titre des développements spécifiques.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 octobre 2022 et conclue le 22 décembre 2022 pour une durée de 5 années, renouvelable tacitement une fois pour la même durée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 161.085 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4 Conventions conclues entre la BMCI et BNP Paribas S.A

1.4.1 Contrat de Prestation de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre ALMT entre BMCI et BNP Paribas

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- BNP Paribas est membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Le contrat a pour objet d'arrêter les conditions générales et particulière de réalisation par BNP Paribas (via sa filière CIB) des Services de Run et de concession de Licences en faveur de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI verse des redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs objet de ce contrat.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 22 février 2022 et conclue le 15 avril 2022 pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 7.267.374 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4.2 Contrat de Prestation de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre DBCE entre BMCI et BNP Paribas

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- BNP Paribas est membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Le contrat a pour objet d'arrêter les conditions générales et particulière de réalisation par BNP Paribas (via sa filière CIB) des Services de Run et de concession de Licences en faveur de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI verse des redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs objet de ce contrat.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 22 février 2022 et conclue le 1^{er} juillet 2022 pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.365.469 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4.3 Contrat de Prestation de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre GB entre BMCI et BNP Paribas

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- BNP Paribas est membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Le contrat a pour objet d'arrêter les conditions générales et particulière de réalisation par BNP Paribas (via sa filière CIB) des Services de Run et de concession de Licences en faveur de la BMCI applicables aux applicatifs ci-après et aux services y afférents :

- CONNEXIS TRADE
- IVISION

- TRS
- GBS TRADE
- RMA
- NOSTRO LORO
- CASE
- CONNEXIS CASH
- ATLAS2/ORION2.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI verse des redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs objet de ce contrat.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 22 février 2022 et conclue le 13 avril 2022.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 21.104.643 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4.4 Contrat de Prestation de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre GM entre BMCI et BNP Paribas

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- BNP Paribas est membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Le contrat de prestation de services informatiques Périmètre GM a pour objet de préciser les conditions financières applicables aux applicatifs objet de ce contrat et aux services y afférents en faveur de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI verse des redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs objet de ce contrat.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 22 février 2022 et conclue le 21 mars 2022 pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.841.309 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4.5 Contrat d'application Intra-Groupe entre BNP Paribas SA à travers sa succursale au Portugal, BNPP Portugal Branch et BMCI, pour la prestation de service fournie par l'équipe centrale opérationnelle OneKYC Repository

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- BNP Paribas Portugal Branch, succursale de BNP Paribas SA au Portugal.
- BNP Paribas est membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Le contrat d'application Intra-Groupe entre BNP Paribas SA à travers sa succursale au Portugal, BNPP Portugal Branch et la BMCI, pour la prestation de service fournie par l'équipe centrale opérationnelle OneKYC Repository a pour objet de préciser les conditions financières applicables aux services ci-après :

- Contrôle de qualité : Mise en place de contrôle par l'équipe centrale sur la complétude et la qualité des données dans le but de fournir à tous les utilisateurs du OneKYC dont la BMCI, la possibilité d'utiliser des données et des documents déjà disponibles au sein du groupe avec un haut niveau de confidentialité.
- Représentation de la structure actionnariale :
 - Complétude/mise à jour de la représentation de la structure actionnariale basée sur les informations provenant des pôles (de structure plate à structure hiérarchisée où des liens entre les différents objets sont créés).
 - Gestion du site primaire quand il est défini/mis à jour.
 - Représentation de la structure actionnariale vérifiée/crée/mise à jour si besoin à chaque fois que OneKYC reçoit un dossier KYC provenant du bénéficiaire (BMCI).
- Support technique aux utilisateurs, droits d'accès et reporting.

Conditions et modalités de rémunération

En contrepartie des services fournis, BNP Paribas SA facture à BMCI un montant fondé sur une répartition de coûts engagés par BNP Paribas pour rendre les services : tous les coûts de personnel interne, les autres coûts directs ainsi que les coûts indirects liés aux équipes suivantes : équipes opérationnelles One KYC et support, coûts engagés par le prestataire pour rendre les services.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 22 février 2022 et conclue en début juillet 2022 pour une durée ferme de 3 ans expirant le 1^{er} avril 2023 inclus.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 à 855.154 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4.6 Contrat des conditions particulières de prestations de services intragroupe Build entre BNP Paribas et BMCI - KONDOR

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- BNP Paribas est membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Le contrat s'inscrit dans le cadre de l'obligation de la BMCI de se conformer à la BNPP Compliance Policy 0294 et au FX Global code, visant à mettre en place la détection des abus de marché sur toutes activités de marché.

Au regard du contexte ci-dessus, un développement sur l'outil Kondor est nécessaire. A ce titre, le contrat a pour objet d'arrêter les conditions de la réalisation par BNP Paribas via l'entité CIB, des services de Build suivants :

- Développement d'une extraction quotidienne des données KONDOR pour le Maroc, au format XML couvrant :
 - FX SPOT : données transactionnelles et securities
 - FX Forward : données transactionnelles et securities
 - FX SWAP : données transactionnelles et liste des titres
 - Bonds/Paper Deals : Données transactionnelles et liste des titres
- Mise en place du lien CFT pour l'envoi des fichiers
- Livraison dans l'environnement d'intégration, tests de performance, et tests fonctionnels
- Correction des anomalies détectées
- Contribution à la mise en production.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI règle les prestations fournies par BNP Paribas au titre des services objet du contrat et portant sur la facturation des services BUILD listés ci-dessus. Cette facturation est établie en prenant en considération un taux jour/homme.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 mai 2022 et conclue le 19 septembre 2022.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2022.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4.7 Avenant n°3 au contrat de prestations de services informatiques (BUILD et RUN) et de licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- BNP Paribas est membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

L'avenant n°3 au contrat de prestations de services informatiques (BUILD et RUN) et de licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA intervient dans l'objectif de :

1. Détailler les conditions financières à travers la prise en compte d'unités d'œuvres. Les montants facturés et les modalités de leur de leur calcul sont présentés sous forme de tableau détaillé pour les années allant de 2016 à 2021. Lesdits montants demeurent inchangés et correspondent à ceux facturés à BMCI durant cette période de référence (2016-2020).
2. Intégrer trois outils, à savoir : ARGOS, CLIENT FIRST et SAV GRAPHIQUE-OSCAR.
3. Acter le décommissionnement de l'outil NEOS.

Conditions et modalités de rémunération

Les conditions financières applicables demeurent inchangées. L'Avenant vient uniquement en détailler les modalités de calcul.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 août 2022, et conclue le 21 septembre 2022.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 16.695.359 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4.8 Avenant n°4 au contrat de prestations de services informatiques (Build & Run) et de licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI
- BNP Paribas est Membre du Conseil de Surveillance de la BMCI

Nature et objet de la convention

Pour rappel, le Contrat de prestation de services informatiques (BUIL et RUN) et de licence d'œuvres développées entre la BMCI et BNP Paribas auquel cet Avenant est rattaché, fixe les conditions financières applicables aux applicatifs IT et aux Services y afférents, au titre de la période 2016 jusqu'à 2020.

L'avenant n°4 vient par conséquent arrêter les conditions financières applicables pour l'année 2022, aux applicatifs restés dans le patrimoine de l'entité IRB de BNP Paribas et des services IT y afférents. A ce titre, les éléments de facturation qui changent sont relatifs au :

- Décommissionnement de l'outil NEOS fin 2021 ;
- La réduction du périmètre d'utilisation d'Atlas 2. Les applicatifs concernés sont AML NET REVEAL, ATLAS2, BNPINET (dont prestations Mobile Banking), SONAR, SWIFT SIBES, VINCI et WEBDOC.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI règle les prestations fournies par BNP Paribas au titre des services objet du contrat. Les conditions financières sont détaillées pour prendre en considération la facturation des droits d'utilisation des applicatifs, les prestations de maintenance applicative et les prestations d'hébergement applicatif.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 août 2022 et conclue le 21 septembre 2022.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 16.695.359 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4.9 Contrat d'application intragroupe entre BMCI et BNP Paribas relatif à la prestation de services de filtrage – SHINE

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- BNP Paribas est membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Le contrat a pour objet de définir les conditions de fourniture par BNP Paribas à la BMCI en tant que bénéficiaire, des services de filtrage des flux sur l'outil SHINE suivants :

- Filtrage des transactions de BMCI par rapport aux listes des sanctions financières
- Gestion des alertes générées par le filtrage conformément aux engagements réglementaires en matière de sanctions financières internationales et à la politique du Groupe BNP Paribas.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI règle les prestations fournies par BNP Paribas au titre des services objet du contrat. La facturation se base sur la répartition de tous les coûts interne de personnel, autres coûts directs (y compris les frais de déplacement et de représentation, les honoraires des prestataires externes...) et coûts indirects (y compris les coûts des locaux, des installations, les coûts informatiques, les coûts des fonctions : RH, Finance, etc.).

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 août 2022 et conclue le 4 octobre 2022 pour une durée initiale de trois ans renouvelables une fois.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1.039.649 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4.10 Contrat d'application intragroupe entre BMCI et BNP Paribas relatif à la prestation de services de criblage régulier des bases de données relations - SUN

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- BNP Paribas est membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Il s'agit d'un contrat de services de centralisation et d'automatisation du criblage des bases de données Relations à des fins de conformité aux obligations légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, de lutte contre la corruption et de lutte contre le financement du terrorisme, ainsi qu'à des fins de respect des embargos et sanctions de nature financière.

Ce processus de Groupe met en œuvre les éléments nécessaires au respect de la réglementation locale ainsi que les normes et les standards internationaux applicables en la matière.

Les services comprennent l'accès à l'Outil logiciel en mode SaaS et son utilisation, ainsi que sa maintenance et son support :

1. SUN fournit un algorithme de détection permettant le criblage régulier et automatique des relations par rapport aux listes FS applicables ainsi que la génération d'alertes, selon les règles mises en place ;
2. Il fournit un workflow à BMCI pour gérer les alertes générales (assignation, rapport, levée, blocage ou rejet, messages de l'historique, stockage) ;
3. Il fournit une solution de stockage des alertes clôturées.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI règle les prestations fournies par BNP Paribas au titre des services objet du contrat. La facturation se base sur la répartition de tous les coûts interne de personnel, autres coûts directs (y compris les frais de déplacement et de représentation, les honoraires des prestataires externes...) et coûts indirects (y compris les coûts des locaux, des installations, les coûts informatiques, les coûts des fonctions : RH, Finance, etc.).

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 août 2022, et conclue le 4 octobre 2022 pour une durée initiale de trois ans renouvelables une fois.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1.039.649 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

1.4.11 Avenant n°1 au Contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de licence d'œuvre développées de BNP Paribas - OMR

Entités concernées

- BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- BNP Paribas est membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

La conclusion de cet avenant, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la réalisation des services BUILD par BNP Paribas pour le compte de la BMCI, pour l'outil OMR ayant remplacé l'outil Arpson.

L'objectif du projet est :

1. La transformation du dispositif actuel de façon à faciliter les évolutions métiers et se mettre en conformité avec les pratiques de CIB ;
2. L'utilisation des outils standard de CIB pour les activités considérées ;
3. La réduction des tâches manuelles du Back Office en visant un STP élevé et un risque opérationnel réduit ;
4. L'amélioration des procédures de réconciliation ;
5. Le respect des normes comptables de Finance Groupe.

L'outil OMR est un outil de BackOffice dédié aux activités de la salle de marchés et de l'ALMT. Placé entre l'outil Front Office (Kondor) et l'outil comptable SAB, OMR permet aux utilisateurs de la DPAC de recevoir le flux des opérations traitées dans ces activités en effectuant l'ensemble des paiements et des confirmations y relatives, avec un STP élevé et un risque opérationnel réduit.

Le présent avenant a pour objectif de :

1. Rajouter aux services IT et aux licences d'utilisation des œuvres développées par BNP Paribas, les étapes finales de BUILD, de test et de livraison en production, ainsi que de support post-mise en production. Ces services se présentent comme suit :
 - Etude et Développement
 - Déploiement (qualification et mise en production)
 - Matériel (mise en place du hardware éventuellement nécessaire)
 - Editeur (relation avec l'éditeur pour le développement d'évolutions éventuellement nécessaires dans le cadre du projet de déploiement)
2. Prolonger consécutivement la durée du contrat au 31 décembre 2022.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI rémunère BNP Paribas au titre des services objet du contrat et portant sur la facturation des prestations de services liés à l'outil OMR. BNP Paribas facture les coûts supportés correspondant aux phases d'étude, de développement et de déploiement.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 25 novembre 2022, et conclue le 12 décembre 2022. Le contrat prend effet rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2022, et prend fin au 31 décembre 2022.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 5.745.174 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 5.745.174 MAD.

1.4.12 Contrat de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – DMA Provider 1

Nature et objet de la convention

Le contrat a pour objet la réalisation au profit de la BMCI des services suivants :

- Services de surveillance des communications électroniques (LCAPM et ALMT) ;
- Services de surveillance du Trade (Activités ALMT uniquement).

Conditions et modalités de rémunération

BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des services objet du contrat et portant sur la facturation des prestations de services DMA Provider 1.

La facturation prend en considération les clés d'allocations suivantes :

- Nombre d'effectif affecté à BMCI objet d'un suivi sur le nombre total des effectifs alloués à ces services au cours de la période.
- Nombre d'alertes clôturées pour le compte de BMCI sur le nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.

Date et durée

La convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 25 novembre 2022 et conclue le 9 mars 2023 pour une durée de 3 ans, tacitement renouvelable une fois pour la même durée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant comptabilisé.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun montant décaissé.

1.4.13 Contrat de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – DMA Provider 2

Nature et objet de la convention

Le contrat a pour objet la réalisation au profit de la BMCI des services suivants :

- Surveillance des communications électroniques à travers l'outil Groupe « RedOwl »
- Paramétrage et maintien IT de l'interface de Trade Surveillance (pour l'ALMT)

Conditions et modalités de rémunération

BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des services objet du contrat et portant sur la facturation des prestations de services DMA Provider 2.

La facturation prend en considération les clés d'allocations suivantes :

- Nombre d'effectif affecté à BMCI objet d'un suivi sur le nombre total des effectifs alloués à ces services au cours de la période.
- Nombre d'alertes clôturées pour le compte de BMCI sur le nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.

Date et durée

La convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 25 novembre 2022 et conclue le 9 mars 2023 pour une durée de 3 ans, tacitement renouvelable une fois pour la même durée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant comptabilisé.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun montant décaissé.

1.4.14 Contrat de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – DMA Provider 3

Nature et objet de la convention

Le contrat a pour objet la réalisation par BNP Paribas à la BMCI des services suivants :

- Sur la base des alertes remontées via les outils de monitoring Groupe, les équipes de BNP Paribas London Branch, effectueront les opérations suivantes :
 - Les FOCS analysent les alertes non clôturées au niveau du FOCS local et nécessitant une escalade pour de plus amples investigations ;
 - La conformité assure les opérations suivantes : supervision des contrôles du FOCS en tant que LOD2, examen des alertes remontées par le FOCS, traitement des alertes liées au périmètre géré par la conformité exclusivement, faire le lien avec la Conformité locale en cas d'alertes avérées et de réalisation des contrôles.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des services objet du contrat et portant sur la facturation des prestations de services DMA Provider 3.

La facturation prend en considération les clés d'allocations suivantes :

- nombre d'effectif affecté à BMCI objet d'un suivi sur le nombre total des effectifs alloués à ces services au cours de la période.
- nombre d'alertes clôturées pour le compte de BMCI sur le nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.

Date et durée

La convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 25 novembre 2022 et conclue le 9 mars 2023 pour une durée de 3 ans, tacitement renouvelable une fois pour la même durée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant comptabilisé.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun montant décaissé.

1.4.15 Contrat d'application intragroupe entre BNP Paribas et BMCI, rattaché au contrat cadre pour les prestations de services intragroupe (MSA)

Nature et objet de la convention

Le contrat a pour objet l'accompagnement et le conseil par BNP Paribas au profit de la BMCI sur les périmètres suivants :

- Retail and SME Client Segment Activity
- IRB Corporate Client Segment Activity
- IRB Procurement Support

Conditions et modalités de rémunération

BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des services objet de ce contrat. La facturation prend considération un taux jour/homme par périmètres mentionnés ci-dessus et est détaillée pour les périodes 2021 et 2022.

Date et durée

Ce contrat a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 16 décembre 2022 et conclu le 9 février 2023 jusqu'au 31 décembre 2025, sauf résiliation anticipée dans les conditions du contrat.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 54.789.590 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun montant décaissé.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Conventions « Procurement Technology »

Entité concernée

BNP Paribas (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations), actionnaire majoritaire de BMCI et actionnaire à 100% de Procurement Technology.

Nature et objet de la convention

La convention permet de faire bénéficier BMCI de conditions contractuelles et financières avantageuses, négociées par Procurement Technology avec les éditeurs de logiciels pour le compte de BNP Paribas et de l'ensemble de ses filiales dans le monde.

Cette convention remplace celle conclue avec Procurement Technology portant sur les prestations de maintenance des outils et applications informatiques au profit de la BMCI.

Conditions et modalités de rémunération

Les conditions financières applicables à chaque commande sont prévues dans les conditions particulières et prises fermes.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 février 2020, pour une durée indéterminée à compter de la signature des conditions particulières.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 13.026.411 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 9.554.014 MAD.

2.2 Convention de partenariat entre la BMCI et réseau entreprendre Maroc

Personne concernée

Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et administrateur au sein du Conseil de Surveillance de l'Association Réseau Entreprendre Maroc.

Nature et objet de la convention

Convention de partenariat qui prévoit :

- Une contribution financière de 100 KMAD annuelle, pendant une durée de trois ans, pour une enveloppe totale de 300 KMAD ;
- Un prêt de 1 million MAD au taux de 0%, remboursable sur 4 ans avec un différé de 24 mois, sans recueil de garanties.

Date d'autorisation de la convention

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 17 mai 2019.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 50.000 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 50.000 MAD.

2.3 Convention tripartite RATANET IT Services master agreement entre BMCI, BNP Paribas Groupe Service Center S.A. et BNP Paribas Personal Finance

Entités concernées

- BNP Paribas Groupe Service Center S.A. (filiale de BGZ BNP Paribas) en sa qualité de prestataire de services informatiques
- BNP Paribas Personal Finance en sa qualité de propriétaire de l'outil RATAMA
- BMCI, bénéficiaire.

Nature et objet de la convention

Contrat tripartite portant sur la fourniture des prestations relatives aux développements informatiques sur l'outil RATAMA et sa maintenance, étant rappelé que la BMCI dispose déjà d'une licence d'utilisation de cet outil. Les 3 parties du contrat sont BNP Paribas Groupe Service Center S.A. en sa qualité de prestataire de services informatiques, BNP Paribas Personal Finance en sa qualité de propriétaire de l'outil RATAMA et la BMCI bénéficiaire.

Conditions et modalités de rémunération

Au titre des prestations de développement, suivant un devis arrêté sur la base du nombre de J/H calculé sur la base d'un coût J/H de 325 € HT (majoré de 50% pendant les jours/heures d'astreinte). Au titre de la maintenance :

- Pour la solution actuelle : redevance annuelle de 53 000 EUR HT, qui représente 15% du coût de licence acquise et développements initiaux ;
- Pour chaque nouveau lot développé : redevance annuelle sur la base de 15% HT du coût de chaque nouveau lot développé ;
- Les développements inférieurs à un J/H sont exclus de la base de calcul de la maintenance ;
- La facturation annuelle au titre de la maintenance est capée à 91 KEUR, couvrant une enveloppe de 60 J/H.

Date d'autorisation de la convention

Convention autorisée par le conseil de surveillance réuni le 2 mars 2018 et est rentrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2018.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.060.142 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.060.142 MAD.

2.4 Convention de services entre la Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina (BICIAB) et BMCI

Entités concernées

- Banque internationale pour le commerce l'industrie et l'agriculture du Burkina (BICIAB) est filiale de BNP Paribas.
- BNP Paribas détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de prestations de services réalisées par le « Centre de Services Partagés (CSP) Monétique » du Prestataire pour le compte de la BMCI et portant sur le suivi quotidien des activités monétiques frauduleuses et la gestion de la survenance des fraudes monétiques, notamment par l'analyse et la remontée de l'alerte, la mise en place immédiate d'une solution préventive ainsi que l'initiation d'une cellule de crise pour action et résolution rapide.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 24 avril 2014, pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération

Les charges de fonctionnement sont réparties entre les sites bénéficiant des services du CSP Monétiques selon une clé de répartition basée sur le volume numérique de chaque site (transactions, cartes en portefeuille, système d'acceptation).

Le coût des prestations de services est déterminé par la somme des rubriques suivantes :

- Les frais de personnel et d'hébergement à Ouagadougou ;
- Les dépenses de transport et d'hébergement engagés par le CSP à l'occasion de ses missions ;
- Les dépenses de fonctionnement autres que le transport et hébergement engagés par le CSP.

La BICIAB transmet trimestriellement une facture correspondant à la quote-part de BMCI indexée sur la base de la clé de répartition calculée pour l'année N-1, nette de tous impôts et taxes.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2022.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun montant n'a été décaissé au titre de l'exercice 2022.

2.5 Convention de mise à disposition d'un Logiciel de gestion Informatique entre BNP Paribas Factoring IT Services (FITS) et BMCI

Entités concernées

- BNP Paribas Factoring IT Services (FITS) est filiale de BNP Paribas.

- BNP Paribas détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du conseil de surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de mise à la disposition de BMCI d'un logiciel de gestion informatique de centralisation et de mutualisation des activités IT pour l'activité de Factoring de la BMCI.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 30 juin 2013 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2013, pour une durée indéterminée.

Conditions et modalités de rémunération

La redevance est déterminée sur la base de la méthode de répartition des coûts supportés par FITS.

Conformément à cette méthode de facturation, tous les coûts directs supportés par FITS dans l'exécution des services, sont refacturés à la BMCI augmentés de 8%.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 3.046.368 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1.941.331 MAD.

2.6 Convention portant sur l'hébergement et l'infogérance entre Coficabail au profit de la BMCI

Entités concernées

- COFICABAIL (ex. LEVAL DEVELOPPEMENT) est filiale de BNP Paribas Personal Finance
- BNP Paribas Personal Finance filiale de BNP Paribas
- BNP Paribas détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités des prestations d'hébergement et d'infogérance du logiciel SICLID, intégrant l'assistance et les améliorations du programme d'exploitation des batch de production et l'assistance pour les opérations de maintenance.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 30 juin 2002 modifiée par des avenants, successivement le 1^{er} décembre 2004, le 6 décembre 2007 et le 1^{er} janvier 2009, pour une durée de dix ans renouvelables par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération

- a) Un forfait HT annuel de 90 000 EUR correspondant aux services suivants ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC :
- Mise à disposition et maintenance des environnements ;
 - Accès continu au téléprocessing et traitement des batchs quotidiens ;
 - Procédures de back-up ;
 - Création/mise en place et contrôle de l'évolution du plan de reprise (recovery plan).
- b) Un coût HT annuel s'élevant à 0,6 EUR par dossier actif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, conformément à la formule mentionnée ci-après, appliqué au nombre de dossiers de clients actifs en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
- A l'espace de stockage ;
 - A la puissance des processeurs ;
 - Aux outils nécessaires à la fourniture des services ;
- c) Un coût HT annuel s'élevant à 0,3 EUR par dossier inactif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, conformément à la formule mentionnée ci-après, appliqué au nombre de dossiers des clients inactifs en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
- A l'espace de stockage ;
 - Aux outils nécessaires à la fourniture des services ;

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.883.639 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.728.043 MAD.

2.7 Convention Cadre de Prestation de services de télécommunication et services accessoires entre BNP Paribas Net Limited et BMCI

Entités concernées

- BNP PARIBAS NET LIMITED est filiale de BNP Paribas IRB Participations
- BNP Paribas IRB Participations détient 66,74% dans le capital de BMCI, laquelle est membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Les services fournis à la BMCI par BNP PARIBAS NET LIMITED se présentent comme suit :

- Services DATA : mise à disposition de la BMCI du réseau international qui relie la Banque à BNP Paribas à travers le monde ;
- Services à valeur ajoutée sur le réseau international : en particulier en matière de sécurité (antivirus, filtrage etc ...) les services téléphoniques et services de réseau WIFI Groupe et prestation de maintenance et d'administration.

Conditions et modalités de rémunération

Les frais au titre des services sont facturés comme suit :

- Réseau de données et lignes dorsales : tarif forfaitaire,
- Téléphonie par commutation et RAN : tarif variable,
- Autres services : tarif forfaitaire.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 7 juillet 2011 pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 4.010.140 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 3.955.141 MAD.

2.8 Convention portant sur la maintenance de l'applicatif informatique SICLID entre BNP Paribas Personal Finance et BMCI

Entités concernées

- BNP PARIBAS Personal Finance est filiale de BNP Paribas
- BNP Paribas détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP IRB Participations, et membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Fourniture des Prestations de maintenance corrective et de maintenance évolutive et prestations de développement de SICLID, l'outil informatique utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation, et de ses composantes à savoir :

- STARC : Outil utilisé par le Marketing pour le reporting sur les campagnes commerciales ;
- TELEMATIQUE « TELEM-Fonc » : Outil de distribution des crédits sur les lieux de vente pour l'activité de « Distribution » et sur Internet.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 1^{er} décembre 2001 avec une date d'entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} juillet 2001. Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération

- a. Coût HT (de départ en 2001) : la facture est calculée au prorata sur la base de 50 € pour 1000 dossiers. Cette rémunération est payable trimestriellement à terme échu.

Le montant de la rémunération peut être révisé lors de chaque renouvellement, après accord entre les parties.

- b. Les coûts de base par dossier de chaque année sont indexés le 1^{er} janvier de chaque année en fonction des variations de l'indice SYNTEC.

Les réajustements des coûts de base selon cette indexation s'effectuent sans formalité.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 703.774 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 540.176 MAD.

2.9 Convention portant sur la concession de Licence RATANET entre BNP Paribas Personal Finance

Entités concernées

- BNP PARIBAS Personal Finance est filiale de BNP Paribas ;
- BNP Paribas détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP IRB Participations, membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

Concession d'une licence d'utilisation du Progiciel RATANET et de fourniture de prestations d'adaptations aux besoins et aux pratiques de la Banque. Il s'agit d'un nouvel outil informatique utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation.

Date et durée

La convention a été conclue en date du 12 mai 2014 avec date d'entrée en vigueur rétroactive au 15 octobre 2013 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération

Montant forfaitaire de 350 000 € dont 50.000 € au titre de la Licence d'utilisation et 300.000 € au titre des développements.

Cette rémunération ne comprend pas le coût des éventuels progiciels ou logiciels dont l'utilisation serait nécessaire pour l'utilisation du progiciel et qui ne seraient pas des progiciels standards développés par BNP PARIBAS Personal Finance.

Règlement du montant susvisé comme suit :

- Avance de 70.000 € HT payée dès signature du contrat,
- Livraison Lot 1 de 130.000 € HT ;
- Livraison Lot 2 de 50.000 € HT ;
- Livraison Lot 3 de 50.000 € HT ;
- Livraison Lot 4 de 50.000 € HT.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 30.654 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 30.654 MAD.

2.10 Convention portant sur la télématique au profit de la BMCI

Entités concernées

- BNP PARIBAS Personal Finance est filiale de BNP Paribas.
- BNP Paribas détient 66,74% dans le capital de BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations, membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Nature et objet de la convention

La présente convention fixe les modalités de la fourniture des prestations de services d'exploitation, de développements informatiques et de supports liés à la télématique des outils de la BU crédit conso.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 16 septembre 2008 avec une date de prise d'effet à compter du 1^{er} janvier 2002 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération

- Services télématiques : Rémunération de départ (fixée en 2008) au titre des services (hébergement et exploitation) de 0,1 EUR HT par instance. La rémunération au titre des services télématiques est calculée sur la base du nombre d'instances réalisées à la date de la facturation telle que définie ci-après :
- Développements télématiques : redevance de départ (fixée en 2008) de 0,6 € par instance s'applique aux développements télématiques, la petite maintenance évolutive et le support dans les limites suivantes :
 - 10 mois/homme/année pour les développements corporate ;
 - 3 mois/homme/année pour la petite maintenance évolutive ;
 - 3 mois/homme/année pour le support.

La tarification est réajustable au 1^{er} janvier de chaque année en fonction de l'indice SYNTEC. La tarification applicable aux autres prestations de développements, maintenance et support télématique non comprise dans la redevance ci-dessus, est égale (fixée en 2008) à 686 EUR HT J/H.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 44.994 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 5.090 MAD.

2.11 Conventions entre BMCI et Arval

2.11.1 Convention d'apport d'affaires au profit d'ARVAL Maroc

Entités concernées

- ARVAL Maroc est filiale de BNP Paribas
- BMCI détient Arval à hauteur de 33.34%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'administration d'ARVAL Maroc

Nature et objet de la convention

Convention fixant les modalités de :

- Collaboration entre la BMCI et ARVAL Maroc en matière d'apport d'affaires par BMCI en faveur d'ARVAL Maroc ;
- Participation au risque au cas par cas et à la décision de la BMCI (pour le stock accordé avant le 31 /12/2017)

Date et durée

Cette convention a été conclue le 23 janvier 2013 pour une durée de trois ans renouvelables. Au-delà de ces trois années, elle est renouvelable par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération

La présente convention prévoit :

- Une Commission d'apport de 0,75% du montant HT de l'investissement qui est versée flat à la mise en route du véhicule et ne portera que sur les contrats concrétisés ;
- Une commission de risque de 0,50% du montant HT de l'investissement, que ce soit un client ou un prospect, qui est calculée sur l'encours des engagements puis versée trimestriellement.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.156.376 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 5.181.509 MAD TTC.

2. 12.2 Convention d'assistance technique au profit d'ARVAL Maroc

Entités concernées

- ARVAL Maroc est filiale de BNP Paribas
- BMCI détient Arval à hauteur de 33.34%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'administration d'ARVAL Maroc

Nature et objet de la convention

La convention prévoit l'assistance d'ARVAL MAROC dans les domaines suivants :

- Ressources humaines ;
- Sécurité.

Date et durée

Cette convention a été conclue en date du 1er janvier 2019 et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération

La rémunération annuelle servie à la BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par la BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 97.600 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 439.200 MAD TTC.

2.13 Contrat de crédit long terme entre BMCI et BDSI

Entités concernées

- BNP Paribas, actionnaire commun.
- BDSI est détenue par BMCI à hauteur de 11%, laquelle est administrateur au sein de BDSI.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur une autorisation pour un crédit long terme de 50 millions MAD, sans garanties.

Conditions et modalités de rémunération

Remboursement sur 10 ans au taux d'intérêts de 5,62%.

Date d'autorisation de la convention

Contrat de crédit autorisé par le conseil de surveillance réuni le 2 mars 2018.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2022.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été effectué au titre de l'exercice 2022.

2. 14 Conventions entre BMCI et BMCI Leasing

2.14.1 Convention d'apport d'affaires conclue entre BMCI et BMCI LEASING

Entités concernées

- M. Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et membre indépendant au Conseil d'Administration de BMCI Leasing.
- M. Rachid Marrakchi, Directeur général de BMCI et Président du Conseil.
- BMCI est actionnaire et administrateur chez BMCI Leasing.

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de collaboration entre BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI ainsi que d'une commission de partage de risques.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 17 décembre 1999 et révisée le 22 décembre 2000. Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI Leasing verse trimestriellement une commission de 0,35% (hors taxes) pour tout dossier de crédit-bail mis en place en faveur d'un client du réseau BMCI.

BMCI Leasing verse également trimestriellement une commission de 0,5% hors taxes du montant total de la part contre garantie des dossiers de crédits des clients du réseau BMCI.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 12.419.652 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

2. 14.2 Convention d'assistance technique entre BMCI et BMCI Leasing

Entités et personnes concernées

- M. Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et membre indépendant au Conseil d'Administration de BMCI Leasing.
- M. Rachid Marrakchi, Directeur général de BMCI et Président du Conseil.
- BMCI est actionnaire et administrateur chez BMCI Leasing.

Nature et objet de la convention

Cette convention annule et remplace le contrat d'Assistance Technique datant de 2013 et porte sur la revue du périmètre et domaines d'intervention de la BMCI ainsi que le catalogue de services y afférents.

Ainsi, les domaines couverts par la présente convention sont :

- Finances et Contrôles ;
- Ressources Humaines ;
- Achats ;
- Contrôle Permanent Groupe ;
- Assistance Juridique ;
- Sécurité ;
- Système d'Information ;
- Immobilier d'Exploitation ;
- Risques ;
- Conformité.

Conditions et modalités de rémunération

La facturation est établie annuellement sur la base de la formule suivante :

Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations.

Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par la BMCI.

Le montant du coût J/H suivra la variation annuelle de l'indice SYNTEC.

Date et durée

Cette convention conclue en date du 6 décembre 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021.

Le contrat a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation faite par l'une ou l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 3.878.000 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 4.653.600 MAD TTC.

2.14.3 Convention d'apport d'affaires et de partage de risque

Entités et personnes concernées

- M. Jaouad Hamri, Président du Conseil de Surveillance de BMCI et membre indépendant au Conseil d'Administration de BMCI Leasing.
- M. Rachid Marrakchi, Directeur général de BMCI et Président du Conseil.
- BMCI est actionnaire et administrateur chez BMCI Leasing.

Nature et objet de la convention

Cette convention fixe les modalités de collaboration entre BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI ainsi que d'une commission de partage de risques.

Date et durée

Cette convention a été conclue le 17 décembre 1999 et révisée le 22 décembre 2000. Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI Leasing verse trimestriellement une commission de 0,35% (hors taxes) pour tout dossier de crédit-bail mis en place en faveur d'un client du réseau BMCI. BMCI Leasing verse également trimestriellement une commission de risque de 0,5% hors taxes du montant total de la part contre garantie des dossiers de crédits des clients du réseau BMCI.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 12.419.652 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

2.15 Contrat d'Application Intra-Groupe entre BRIC et la BMCI rattaché au Contrat Cadre pour les prestations de services Intra-Groupe

Entités et personnes concernées

- BNP Paribas Regional Investment Company (BRIC) est filiale de BNP Paribas SA
- BMCI est filiale de BNP Paribas SA.

Nature et objet de la convention

BRIC via son HUB Capital Markets (ci-après « HUB »), fournira à la BMCI les prestations suivantes :

- Définition de la stratégie globale : IRB Capital Markets (Hub logé au sein de BRIC) co-définit avec le management local LCAPM de la BMCI la stratégie des activités Capital Markets qui s'inscrivent dans la stratégie globale d'IRB. Le Hub accompagne LCAPM sa mise en œuvre localement.
- Pilotage des activités Capital Markets : ce pilotage comprend la gestion prudentielle, le développement commercial et la structuration des activités de marché d'IRB.
- Accompagnement du développement commercial : le Hub favorise le développement commercial de l'activité Capital Markets et veille à ce que les produits offerts soient en cohérence avec les business line d'IRB, c'est-à-dire qu'ils tiennent compte des spécificités locales (réglementaire, besoin des clients, concurrences, etc...)
- Application des règles de conformité : l'équipe veille au respect des règles de conformité et du code de conduite relatif aux activités Capital Markets et imposés par le groupe et par les régulateurs locaux et globaux.

Conditions et modalités de rémunération

Les coûts de la prestation sont facturés sur la base des éléments ci-après :

- Le Taux Jour Homme Moyen (TJM) : 16 538 MAD ;
- Le nombre d'experts affectés pour la prestation : 4 ;
- Le nombre de jour de prestation.

Date et durée

Le contrat est autorisé le 26 mai 2021. Il prend effet rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2021 et demeure en vigueur pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.743.189 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 6.596.092 MAD.

2.16 Convention de prestation de services entre la BMCI et BNP Paribas Méditerranée Business & Process (MED BP)

Entité concernée

- BNP Paribas, actionnaire commun.

- MED BP est détenue par BMCI à hauteur de 4%, laquelle est administrateur au sein du Conseil d'Administration de MED BP.

Nature et objet de la convention

La convention annule et remplace la convention d'assistance technique datant du 15 octobre 2013. Elle porte sur la mise à jour du périmètre et domaines d'intervention de la BMCI, qui incluent désormais les domaines des finances et ressources humaines, ainsi que les indicateurs de performance.

Conditions et modalités de rémunération

La facturation est établie annuellement sur la base du coût J/H fixé à 2.700 MAD.
Le paiement des factures est effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par MED BP.

Le taux journalier de facturation fixé en 2021, devient un montant révisé de plein droit et sans formalités, en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

Date et durée

Cette convention conclue en date du 8 juin 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 mai 2021 pour une durée d'une année, renouvelable tacitement sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 571.050 MAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 685.260 MAD.

2.17 Convention de prestation de services entre la BMCI et DIGISERV

Entités concernées

DIGISERV filiale de la BMCI détient une participation dans le capital de DIGISERV à hauteur de 49 %.

Nature et objet de la convention

La convention porte sur les conditions de fourniture d'exécution des prestations de services fournies par la BMCI au profit de sa filiale DIGISERV.

Les prestations concernées sont la Finance, Gestion des Ressources Humaines, Contrôle Permanent, Sécurité Groupe, Communication et Publicité, IMEX, Achats, Conformité, Assistance Juridique et Assistance Informatique.

Conditions et modalités de rémunération

- La facturation :

La facturation est établie annuellement sur la base de la proposition financière telle que validée dans la convention à raisons de 2.700 Dhs jour hommes.

La facturation est faite en TTC d'une manière annuelle et globale, sur la base d'une facture désignant chaque prestation servie et le prix y afférent. La facture est transmise par le Prestataire à la fin du mois de décembre de chaque exercice.

Le paiement des factures se fera dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture par le Client.

Compte tenu des règles et pratiques du Groupe BNP Paribas, tous les coûts directs et indirects imputables dans le cadre des prestations rendues seront majorés de 10%.

Le taux journalier de facturation fixé en 2021, devient un montant révisé de plein droit et sans formalités, en janvier de chaque année, selon la variation de l'indice SYNTEC.

Date et durée

Le contrat est autorisé le 26 novembre 2021 et prend effet au 01/01/2021 et est conclu pour une durée d'une année, renouvelable tacitement sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2022.

Montant encaissé au titre de l'exercice

Aucun encaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

2.18 Avenant n°1 au contrat de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de Licence d'œuvres développées de BNP Paribas SA

Entités et personnes concernées

- BNP Paribas SA qui détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI.
- M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

Nature et objet de la convention

L'Avenant a pour objectif d'ajouter aux services IT et aux licences d'utilisation des œuvres développées de BNP PARIBAS, au titre du contrat initial, la mise à disposition de la BMCI du nouveau master de core banking.

Cette mise en service intervient au terme de 3 activités majeures dans le programme de refonte SI, à savoir :

- L'installation de la solution dans le contexte Cloud du Bénéficiaire ;
- L'insertion du nouveau SI dans l'existant ;
- La migration des données de l'ancien SI vers le nouveau SI.

Le master de Core Banking mis à disposition du Bénéficiaire s'articule ainsi autour des assets suivants :

- Un Core Banking System, couvrant la majeure partie des besoins métiers ;
- Une couche d'échange (SELF), incluant des fonctionnalités d'API* /l'ensemble des interfaces aux applications tierces ;
- Un Datalake ;
- Des outils de data management.

Conditions et modalités de rémunération

BMCI devra verser les redevances à BNP Paribas au titre des Services objet de l'Avenant et portant sur la facturation de la licence d'utilisation de la refonte SI et de l'hébergement IT de la refonte SI.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 août 2021 et conclue le 20 septembre 2021.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 139.936.118 MAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice

Aucun décaissement n'a été constaté au titre de l'exercice 2022.

2.19 Convention de Funding en devise accordé par BNP PARIBAS SA à la BMCI

Entités et personnes concernées

- BNP PARIBAS qui détient à travers sa filiale BNP PARIBAS IRB Participations, 66,74% dans le capital de BMCI.
- M. Didier Mahout, représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations et membre du Conseil de Surveillance de BMCI.

Nature et objet de la convention

La convention porte sur les termes et conditions du funding, accordé par BNP PARIBAS SA à la BMCI notamment les conditions financières applicables à la BMCI en tant qu'emprunteur (emprunts en devises dans le cadre des enveloppes validées/accordées par BNP PARIBAS à BMCI.

Conditions et modalités de rémunération

Le taux d'emprunt est calculé par devise, sur la base des courbes de taux internationales et les coûts de liquidité de BNP Paribas.

Taux d'emprunt = Taux de référence de la durée concernée + Le coût de Liquidité Intragroupe de la maturité concernée.

Reuters sert de base pour recueillir les taux sur le marché international (Ester, Euribor, etc.) au jour le jour, et le Groupe communique ses coûts de liquidité chaque mois.

Date et durée

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021 et conclue le 17 décembre 2021 pour une durée indéterminée sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties.

Montants comptabilisés au titre de l'exercice

Le montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2022 s'élève à 46.617.381 MAD.

Le montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.131.116 MAD.

Montants décaissés/ encaissés au titre de l'exercice

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 41.533.969 MAD.
Le montant encaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 2.131.116 MAD.

Casablanca, le 27 avril 2023

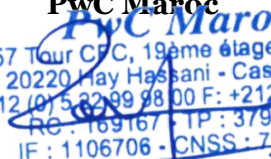
Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit


Deloitte Audit
Bd Si Mohammed Ben Abdellah
Bâtiment C - 3ème étage - La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 87 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Hicham Belemqadem
Associé

PwC Maroc


PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0)5 32 89 88 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC: 189167 / TP: 37999135
IF: 1106706 - CNSS: 7567045

Mohamed Rqibate
Associé



5-ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES 2022

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes en KMAD

	DELOITTE						PWC						TOTAL
	Montant/Année			Pourcentage/année			Montant/Année			Pourcentage/année			
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	1 578	1 578	1 445	97%	97%	97%	1 747	1 747	1 614	97%	97%	97%	9 709
Emetteur	1 443	1 443	1 310	89%	89%	88%	1 443	1 443	1 310	80%	80%	79%	8 392
Filiales	135	135	135	8%	8%	9%	304	304	304	17%	17%	18%	1 317
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	50	50	50	3%	3%	3%	50	50	50	3%	3%	3%	300
Emetteur	50	50	50	3%	3%	3%	50	50	50	3%	3%	3%	300
Filiales													-
Sous-total	1 628	1 628	1 495	100%	100%	100%	1 797	1 797	1 664	100%	100%	100%	10 009
Autres prestations rendues													-
Autres													-
Sous-total	-	-	-				-	-	-				-
Total Général	1 628	1 628	1 495	100%	100%	100%	1 797	1 797	1 664	100%	100%	100%	10 009



6-RAPPORT DE GESTION BMCI 2022

RAPPORT DE GESTION 2022



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



RAPPORT DE GESTION

2022



SOMMAIRE

BMCI EN 2022

01	MOT DU PRÉSIDENT.....	235
02	CONTEXTE ECONOMIQUE & FINANCIER	239
03	NOTRE GROUPE	241
04	RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022	247
05	NOS MÉTIERS DU COMMERCE	255
06	NOS ACTIVITÉS SUPPORTS & FONCTIONS REGALIENNES	266
07	FILIALES & PARTICIPATIONS	300
08	DONNÉES FINANCIÈRES	306

MOT DE M. HICHAM SEFFA



Nous vivons depuis trois ans une série d'événements consécutifs qui resteront gravés dans l'histoire moderne pendant longtemps; commençant par la crise sanitaire inédite qui sévit depuis 2020 jusqu'au conflit russo-ukrainien qui s'est déclenché début 2022 et qui a drastiquement impacté l'économie internationale.

Ainsi, l'année qui vient de s'achever a été assez difficile pour l'économie mondiale et ses répercussions se sont prolongées aux différents secteurs d'activité. Dans ce contexte, notre banque a pu confirmer son ardeur et sa mobilisation pour accompagner les clients. Cette année compte également des avancées exemplaires au regard du contexte actuel, je cite nos progrès en matière de digitalisation avec une hausse du nombre de clients actifs sur l'application BMCI Connect d'environ 40% à fin 2022 par rapport à l'année 2021 en plus de la

digitalisation de nos parcours clients à l'instar du parcours d'entrée en relation ; ces avancées digitales prouvent une fois de plus la volonté de la BMCI à devenir une banque plus digitale et plus innovante dans l'objectif d'offrir une meilleure expérience à ses clients et à ses collaborateurs.

Au niveau du plan stratégique Twenty4Change, l'année 2022 aura prouvé que nous sommes sur de bons rails et aura marqué un jalon crucial en ce qui concerne l'accomplissement des chantiers de transformation de la banque avec une nouvelle feuille de route qui se base sur trois mots d'ordre, en alignement avec les ambitions du Groupe BNP Paribas : *Growth, Technology & Sustainability* (Plan GTS 2025). Notre plan stratégique porte, en effet, l'ambition d'une banque qui aspire à garantir un développement durable au service de ses clients, de la société et de l'économie, tout en tirant profit de l'innovation et de la digitalisation de la banque.

2022 a également été marquée par des réalisations notoires de notre politique d'Engagement. A cet égard, nous avons organisé le premier forum de la finance durable, signé le premier deal Sustainable Linked Loan (SLL) au niveau de la ligne de métier Corporate, et réalisé plusieurs actions dans le cadre du programme 1Millionhourstohelp.

Globalement, les avancées réalisées au cours de 2022 n'auraient pas été envisageables sans l'implication de nos collaboratrices et collaborateurs à qui j'adresse mes plus vifs remerciements pour la mobilisation et l'opiniâtreté dont ils ont fait preuve dans un contexte assez complexe.

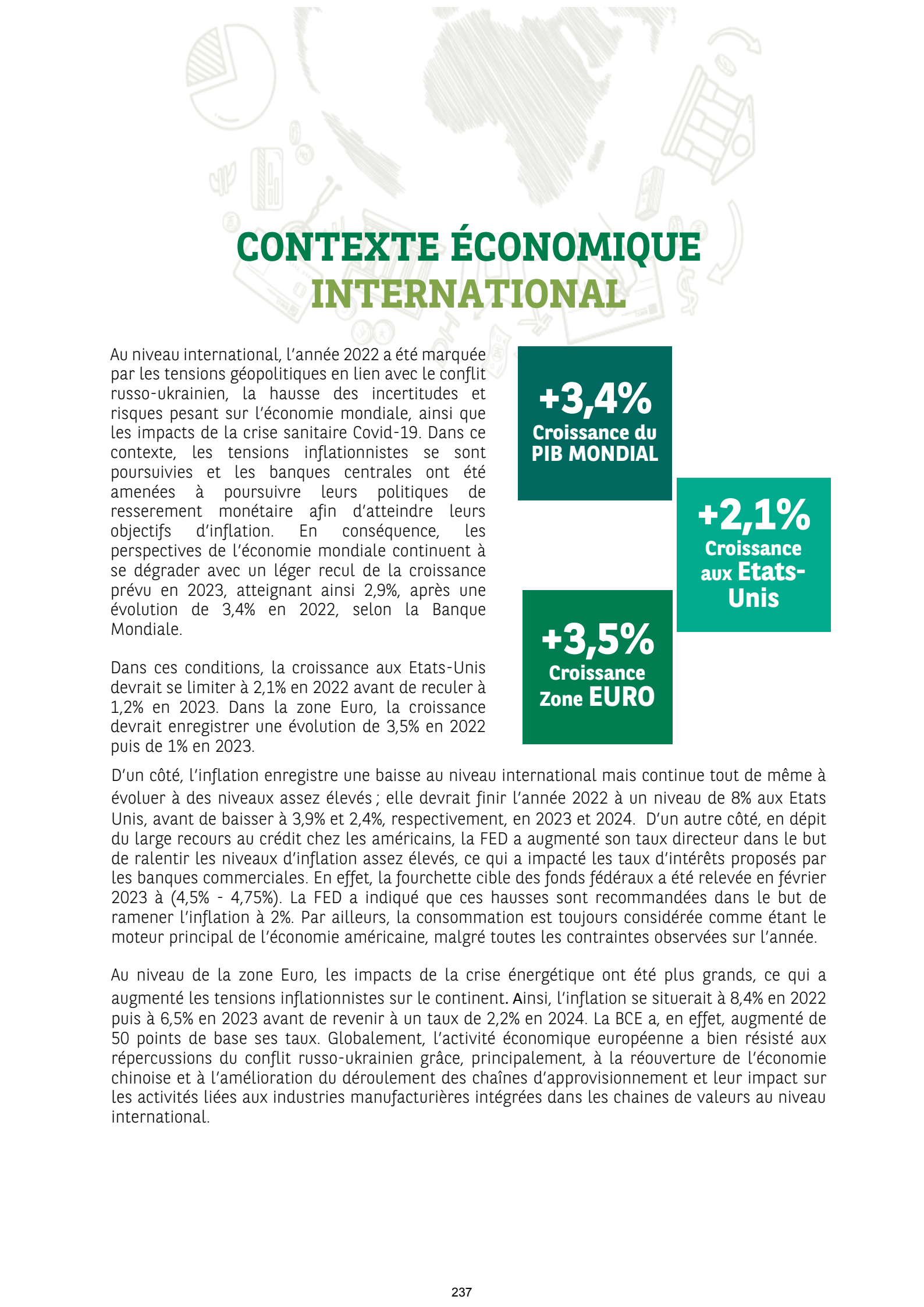
Forte de la puissance de son modèle diversifié et confortée par les premiers effets positifs de son projet de transformation, la BMCI ouvre une nouvelle phase en 2023 basée sur l'engagement des équipes et sur un modèle économique solide, visant ainsi à évoluer davantage en termes de digitalisation et à être une banque citoyenne et un moteur au service d'une économie responsable.

En guise de conclusion, je tiens à rappeler que nous entamons cette année avec une ambition très prononcée de faire de la BMCI un acteur financier puissant et innovant, un partenaire incontournable pour les clients et un allié socialement engagé pour l'ensemble des parties prenantes.

Hicham SEFFA
Président du Directoire



CONTEXTE ÉCONOMIQUE & FINANCIER



CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Au niveau international, l'année 2022 a été marquée par les tensions géopolitiques en lien avec le conflit russo-ukrainien, la hausse des incertitudes et risques pesant sur l'économie mondiale, ainsi que les impacts de la crise sanitaire Covid-19. Dans ce contexte, les tensions inflationnistes se sont poursuivies et les banques centrales ont été amenées à poursuivre leurs politiques de resserrement monétaire afin d'atteindre leurs objectifs d'inflation. En conséquence, les perspectives de l'économie mondiale continuent à se dégrader avec un léger recul de la croissance prévu en 2023, atteignant ainsi 2,9%, après une évolution de 3,4% en 2022, selon la Banque Mondiale.

+3,4%
**Croissance du
PIB MONDIAL**

+2,1%
**Croissance
aux Etats-
Unis**

+3,5%
**Croissance
Zone EURO**

Dans ces conditions, la croissance aux Etats-Unis devrait se limiter à 2,1% en 2022 avant de reculer à 1,2% en 2023. Dans la zone Euro, la croissance devrait enregistrer une évolution de 3,5% en 2022 puis de 1% en 2023.

D'un côté, l'inflation enregistre une baisse au niveau international mais continue tout de même à évoluer à des niveaux assez élevés ; elle devrait finir l'année 2022 à un niveau de 8% aux Etats Unis, avant de baisser à 3,9% et 2,4%, respectivement, en 2023 et 2024. D'un autre côté, en dépit du large recours au crédit chez les américains, la FED a augmenté son taux directeur dans le but de ralentir les niveaux d'inflation assez élevés, ce qui a impacté les taux d'intérêts proposés par les banques commerciales. En effet, la fourchette cible des fonds fédéraux a été relevée en février 2023 à (4,5% - 4,75%). La FED a indiqué que ces hausses sont recommandées dans le but de ramener l'inflation à 2%. Par ailleurs, la consommation est toujours considérée comme étant le moteur principal de l'économie américaine, malgré toutes les contraintes observées sur l'année.

Au niveau de la zone Euro, les impacts de la crise énergétique ont été plus grands, ce qui a augmenté les tensions inflationnistes sur le continent. Ainsi, l'inflation se situerait à 8,4% en 2022 puis à 6,5% en 2023 avant de revenir à un taux de 2,2% en 2024. La BCE a, en effet, augmenté de 50 points de base ses taux. Globalement, l'activité économique européenne a bien résisté aux répercussions du conflit russo-ukrainien grâce, principalement, à la réouverture de l'économie chinoise et à l'amélioration du déroulement des chaînes d'approvisionnement et leur impact sur les activités liées aux industries manufacturières intégrées dans les chaînes de valeurs au niveau international.



DÉSYNCHRONISATIONS DES CROISSANCES DANS LES MARCHÉS ÉMERGENTS

En ce qui concerne les pays émergents et les pays en voie de développement, la croissance économique sur l'année 2022 devrait rester assez désynchronisée. En effet, malgré la résistance de ces pays face à la flambée inflationniste et à la remontée des taux américains, les pays émergents sortent fragilisés de 2022. En parallèle, l'année 2023 risque d'être plus difficile si l'inflation et le dollar restent élevés aux Etats-Unis.

Dans ce sens, l'économie indienne continue d'enregistrer un redressement et devrait atteindre 6,8% en 2022, 6,6% en 2023 et 6% en 2024. Au niveau de la Chine, après le redémarrage rapide post-crise et le rebondissement économique constaté pendant la même année avec un accroissement drastique de sa part de marché dans l'économie mondiale (25% des exportations), le géant asiatique traverse actuellement une phase compliquée avec un PIB qui augmente de 3%, soit le taux le plus bas depuis 1976 (à l'exception de l'année 2020).

En somme, l'économie chinoise devrait enregistrer une baisse de la croissance à 3% en 2022, avant d'assurer une hausse à 5,3% en 2023, suite à la levée des restrictions sanitaires liées au Covid-19.

+3,0%
Croissance
en Chine

Par ailleurs, les cours du pétrole ont poursuivi leur tendance baissière tout en restant sur des niveaux élevés. Le prix du baril de Brent ressort à 99 dollars en moyenne sur l'année 2022, contre 70 dollars en 2021, les prévisions prévoient un prix de 83 dollars en 2023 et de 80 dollars en 2024. S'agissant des denrées alimentaires, les cours devraient terminer l'année avec une amélioration de 14,6% en 2022 avant de baisser de 10,4% en 2023. Quant au phosphate brut, le prix de ce dernier augmenterait de 118% en 2022 à 266 dollars la tonne puis reculerait à 200 dollars la tonne en 2023.



Sur le marché de change, le dollar américain continue à profiter de son statut de valeur de confiance dans le marché mondial tandis que l'euro a été impacté par la politique monétaire suivie par la BCE.

Globalement, les perspectives mondiales de croissance sur les années 2023 et 2024 sont introductrices d'une ère de reprise des niveaux d'avant-crise malgré la difficulté d'afficher des niveaux d'inflation satisfaisants. Concernant les années prochaines, l'évolution des perspectives économiques restera dépendante de la capacité des états à atteindre un certain équilibre entre la gestion de la réduction de la dette et la relance économique à travers les dettes.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

L'économie marocaine a également été touchée par les pressions externes ainsi que le contexte international incertain. En effet, la croissance économique baisse à 1,2% en 2022 suite au recul de (-15%) de la valeur ajoutée agricole et à la décélération à 3,4% des activités non agricoles, selon Bank Al-Maghrib, après une année 2021 où la croissance nationale a atteint 7,9%. En 2023, la croissance nationale devrait se consolider à 2,6%.



L'inflation, quant à elle, a atteint un taux de 6,6% en 2022, soit son plus haut niveau depuis 1992, après avoir enregistré une évolution de 1,4% sur l'année 2021 ; essentiellement en lien avec la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants. En 2023, l'inflation baisserait à 5,5% puis à 3,9% en 2024, car la refonte du système de compensation conduira à la décompensation des prix de certains produits subventionnés et participera au maintien de l'inflation à un niveau élevé.

GRAND IMPACT DES PRESSIONS EXTERNES SUR L'ÉCONOMIE MAROCAINE

Au niveau des comptes extérieurs, 2022 a enregistré une augmentation de 13% des transferts des Marocains Résidents à l'Etranger et un rebon record des recettes voyages à 88,8 milliards de dirhams en 2022 après 34,3 milliards de dirhams en 2021.

S'agissant des exportations, ces dernières ont enregistré une amélioration d'environ 29% grâce, principalement, aux ventes du phosphate et dérivés, tandis que les importations ont noté une hausse de 38% sur 2022 suite, essentiellement, à la hausse de la facture énergétique. En 2023, l'évolution des exportations devrait baisser à 3% en raison de la baisse du phosphate et des produits agricoles tandis que les importations baisseraient de 2,3%, en lien avec la diminution de la facture énergétique et celle des approvisionnements en blé.

Déficit budgétaire 2022
5,0% du PIB

Déficit budgétaire 2023
4,7% du PIB

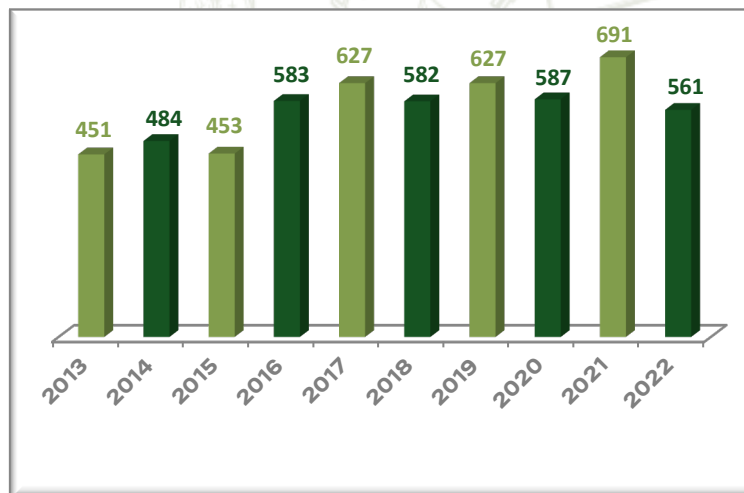
Sur le plan des finances publiques, le déficit budgétaire a été maintenu à 5,0% du PIB en 2022. Suite à la poursuite des efforts concernant les financements spécifiques et en prenant en considération les dispositions de la loi de finances 2023, le déficit budgétaire devrait s'alléger à 4,7% du PIB en 2023 et la phase de consolidation budgétaire devrait continuer sa reprise de manière progressive.

Au niveau bancaire, Bank Al Maghrib a décidé de relever le taux directeur à deux reprises en 2022, le portant ainsi à 2,50% à fin 2022 puis à 3,0% en 2023, l'objectif étant de favoriser le retour de l'inflation à des taux alignés avec les objectifs de stabilité des prix du pays. Globalement, le secteur bancaire marocain a été préoccupé en 2022 par le contexte international, ainsi que par la hausse de l'inflation et son impact sur les taux d'intérêt.

S'agissant du marché boursier, le repli du marché actions s'est poursuivi à fin 2022, à un rythme plus prononcé. Les indices boursiers auraient ainsi noté une tendance baissière suite à la poursuite de la baisse des cours au niveau de plusieurs sociétés cotées, notamment sur les secteurs du Bâtiments & Travaux Publics, des télécommunications, de la promotion immobilière et de l'agroalimentaire. Partant, l'indice MASI a reculé de (-19,8%), sur une année glissante et la capitalisation boursière s'est retranchée de (-18,8%) à fin 2022, atteignant 561 milliards de dirhams.

Au cours des dix dernières années, l'évolution de la capitalisation boursière se présente ainsi :

EVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIERE (EN MMDH)



Source : Bourse des Valeurs de Casablanca



BMCI
BNP PARIBAS GROUP

NOTRE GROUPE

**-La Banque Marocaine pour
le Commerce et l'Industrie-**

BNP PARIBAS, UN GROUPE AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Fort de son modèle intégré et diversifié, BNP Paribas est leader des services bancaires et financiers en Europe. Le Groupe s'appuie sur des franchises clients solides et des métiers avec des positions fortes en Europe et favorables à l'international, stratégiquement alignés pour mieux servir les clients et partenaires à long terme.

Fort de sa présence internationale dans 65 pays et territoires, avec près de 190 000 collaborateurs à travers le monde à fin 2022, BNP Paribas poursuit sa trajectoire de développement dans la durée avec le lancement du nouveau plan stratégique Growth, Technology & Sustainability 2025 (GTS 2025).

≈ 190 000

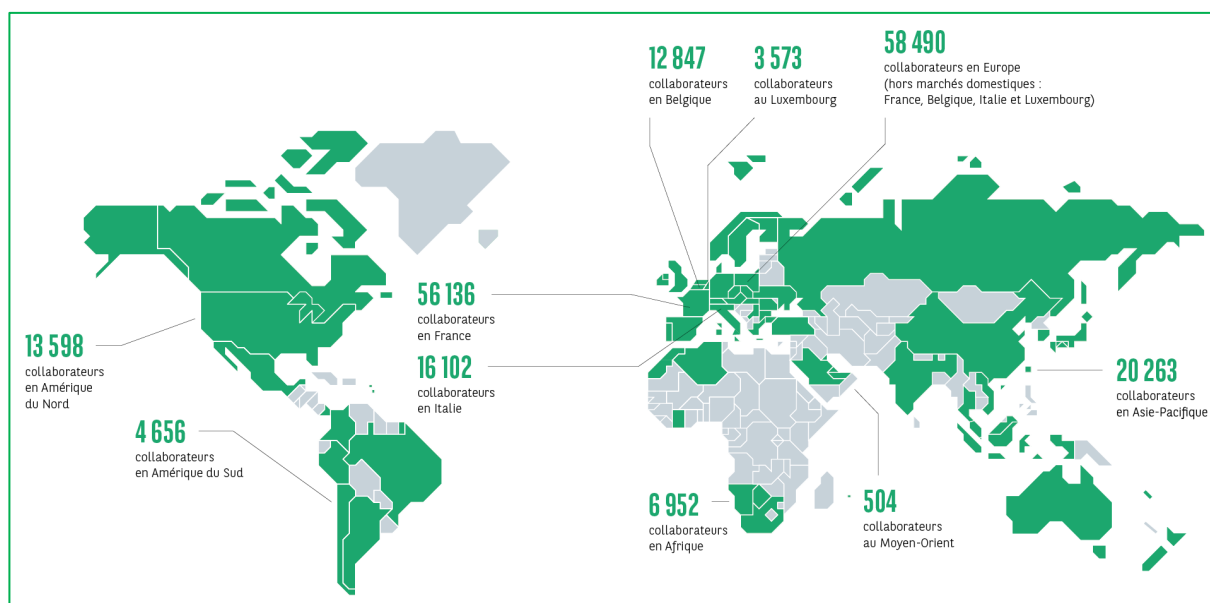
COLLABORATEURS

Au 31/12/2022

65

PAYS & TERRITOIRES

Au 31/12/2022



La mission de BNP Paribas étant de contribuer à une économie responsable et durable en finançant et en conseillant ses clients de manière éthique, le groupe a été désigné en tant que **meilleure banque pour la finance durable, selon le classement des « Awards for Excellence » de l'année 2022.**

PRÉSENTATION DE LA BMCI

Créée en 1943, la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), filiale du groupe BNP Paribas, exerce une activité de banque universelle et multi-métiers en s'appuyant sur un modèle de banque intégrée et diversifiée. Coté à la bourse de Casablanca et acteur important de l'économie marocaine depuis plusieurs décennies, le groupe BMCI emploie un peu plus que 2.700 collaborateurs et accompagne au quotidien des clients particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels à travers tout le Royaume.



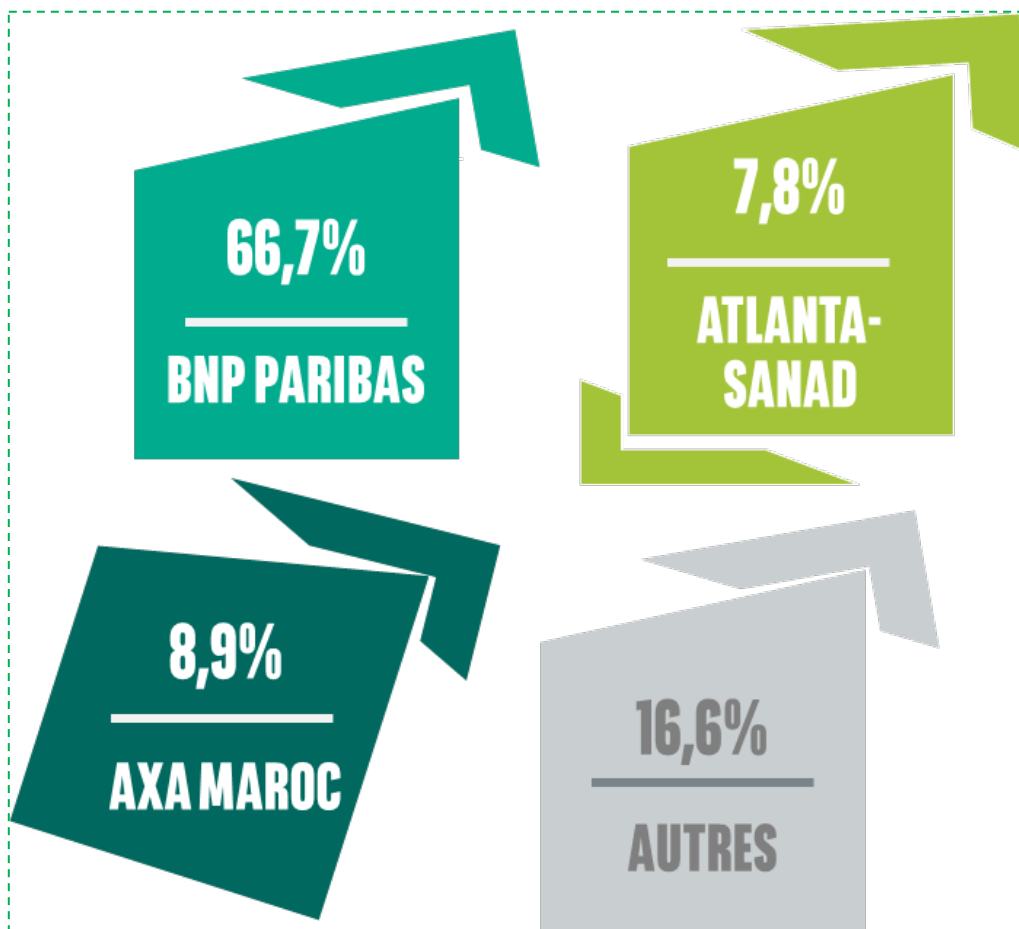
≈ 2.700
COLLABORATEURS



9 FILIALES
"SOCIÉTÉS
SPECIALISÉES"

STRUCTURE DU CAPITAL

-31 DÉCEMBRE 2022-



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Etre la banque d'un monde qui change, telle est notre devise et notre projet d'entreprise ; nous sommes entièrement au service de nos clients et du monde dans lequel nous vivons.

En vue de réaliser notre mission, la BMCI transforme son modèle pour être une banque plus digitalisée et plus axée sur le client. Ce changement implique donc l'enrichissement du sens de notre finalité auprès de nos parties prenantes : Clients, collaborateurs et partenaires économiques. La mission de BMCI est d'être au service de ses clients tout en étant une banque responsable et citoyenne. Nous nous donnons les moyens d'avoir un impact positif.



**QUATRE FORCES
CONSTITUENT LES
PILERS DE LA BMCI :**

Solidité

Responsabilité

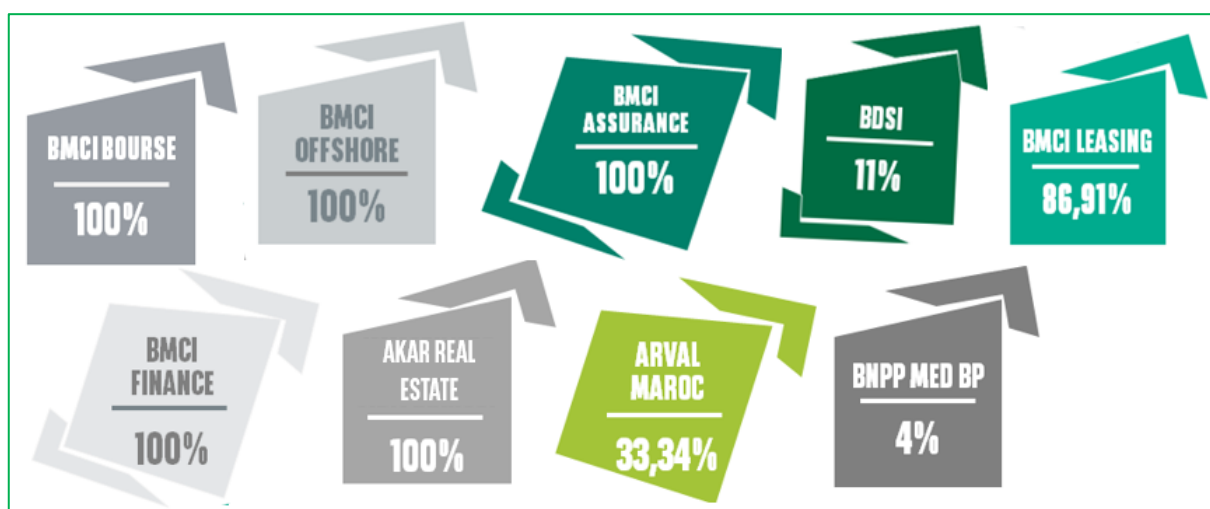
**Good place to
work**

Expertise

Nombre d'agences bancaires

■ 287 AGENCES, au 31/12/2022

Parallèlement à son activité de banque commerciale, le Groupe BMCI est présent dans de nombreux métiers à travers ses filiales ou sociétés spécialisées dont principalement :



UNE GOUVERNANCE SOLIDE

1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 07 juin 2022 a donné quitus entier aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, les Cabinets Deloitte Audit et PwC Maroc, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice écoulé. L'Assemblée Générale a également ratifié la cooptation par le Conseil de Surveillance de la BMCI de M. François Benaroya, en qualité de membre du conseil, et ce pour la durée restante du mandat de M. Benoît Cavelier, démissionnaire, ce mandat devant expirer à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Dans le même sens, lors de sa réunion tenue le 16 décembre 2022, le Conseil de Surveillance a pris acte de la désignation de M. Abdelmajid FASSI Fihri en tant que nouveau représentant permanent de BNP PARIBAS IRB PARTICIPATIONS, en remplacement de M. Didier MAHOUT, à compter du 1^{er} janvier 2023. Il siègera également au niveau du comité des risques du Conseil de Surveillance. Le Conseil a également coopté M. Gilbert COULOMBEL, pour la durée restante du mandat de M. Alain FONTENEAU, ayant démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance à compter du 31 décembre 2022. M. COULOMBEL sera également membre du comité d'audit.

En matière de fonctionnement, le conseil de surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.



**TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU
CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Comité d'Audit

Comité des Risques

**Comité des nominations, des
rémunérations et du
gouvernement d'entreprise**

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du conseil de surveillance Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant Présidente du Comité d'Audit	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre Responsable des risques Europe-Méditerranée au sein du Groupe BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. François BENAROYA	Membre Responsable Europe-Méditerranée au sein du Groupe BNP Paribas	22-févr-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCAR	Membre	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Jean-Paul SABET	Membre Président du CNRGE	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc, Représentée par Mme. Meryem Chamî depuis le 19 octobre 2020	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Abdelmajid Fassi-Fihri, depuis le 18 novembre 2022	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance et leur nombre est compris entre deux et sept membres.

S'agissant de la composition du Directoire, le Conseil de Surveillance a pris acte de la décision de M. Rachid MARRAKCHI, Directeur Général, de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 2022. Par ailleurs, M. Hicham SEFFA a été désigné en tant que Directeur Général de la BMCI au 1^{er} novembre 2022 avant qu'il ne soit nommé au poste de Président du Directoire de la BMCI à compter du 1^{er} mars 2023, en remplacement de M. Philippe DUMEL, appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein du Groupe BNP Paribas.



COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Au 01^{er} Mars 2023, le Directoire du Groupe BMCI est composé de deux membres, en l'occurrence:

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat actuel
M. Hicham SEFFA	Président du Directoire	03 Février 2023, avec une prise d'effet au 1 ^{er} Mars 2023	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Karim BELHASSAN	Membre du Directoire et Secrétaire Général de la BMCI	1 ^{er} Janvier 2021	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



BMCI

EN 2022

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022

FAITS MARQUANTS

- 2022, UNE ANNÉE DE TRANSFORMATION -

L'année 2022 a été, pour la BMCI, une année de poursuite des transformations engagées sur les dernières années avec des avancées notoires au niveau du programme de transformation informatique, la concrétisation de plusieurs initiatives et la livraison de nombreux projets inscrits sur la feuille de route stratégique de la Banque « Twenty4Change ». Le début de l'exercice 2023 a été marqué par la signature, d'une part, d'un accord de cession de la participation de la BMCI et celle du Groupe BNP Paribas dans l'établissement de paiement DIGIFI et d'autre part, la conclusion d'un accord de partenariat stratégique portant sur la cession par la BMCI de sa filiale de gestion d'actifs BMCI Asset Management à CIH BANK.

Ainsi, les principaux faits marquants illustrant la dynamique de la banque pendant l'année 2022 et les éléments subséquents sur le début de l'exercice 2023 se déclinent comme suit :

1

La convention G200 : Un événement majeur permettant d'assurer l'alignement des plans moyen-terme de BNP Paribas & BMCI

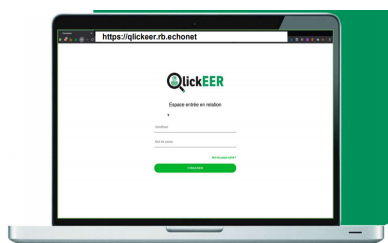


Le 1^{er} Juin 2022, et après deux ans d'attente, les 200 managers de la BMCI et divers représentants de BNP Paribas se sont réunis pour tenir la Convention G200 à Casablanca ; une opportunité pour tous de se retrouver, d'échanger et de discuter du futur à construire ensemble.

Rythmée par des panels riches et des interventions de qualité, cet événement a permis d'aborder de nombreux sujets, notamment les ambitions et la stratégie du Groupe BNP Paribas et de la BMCI. Le Groupe BNP Paribas a aussi profité de cette convention pour réaffirmer son engagement au sein de la BMCI et pour mieux expliquer sa feuille de route pour les prochaines années.

2

QLICKEER : Une solution innovante au service de la digitalisation du process d'Entrée En Relation



Depuis fin 2021, le process d'entrée en relation au sein de la BMCI est entièrement digitalisé grâce à la solution innovante QlicKEER qui s'appuie sur la reconnaissance optique de caractères (OCR).

Cette solution permet d'améliorer significativement les délais de délivrance des Relevés d'Identité Bancaire et de réduire considérablement les disqualités de traitement des données clients. Ainsi, grâce à la mise en place d'un dispositif basé sur la technologie « API », le temps de traitement d'une Entrée En Relation a été réduit à 10 minutes en moyenne pour les clients particuliers.

3

La BMCI renforce sa gamme de produits d'épargne



Deux nouveaux produits sont venus renforcer la gamme Epargne de la BMCI au cours de l'année 2022.

Il s'agit du produit « Patrimoine Optimis Multisupport » en partenariat avec Axa Assurance et « Allianz Selektissimo Kapital », en partenariat avec Allianz.

Ces contrats d'épargne se composent d'un :

- **Fonds en dirhams**, où le capital est garanti avec un rendement à la fois compétitif et prudent ;
- **Fonds unité de compte (UC)**, il s'agit en effet d'un fonds adossé à des OPCVM (Actions, Obligations, Monétaires, Diversifiés), fonds performant et générant une meilleure rentabilité.

4

BMCI lance la carte bancaire biométrique sans contact, une première au Maroc



Courant 2022, la BMCI a lancé sa nouvelle solution innovante de paiement, la carte Visa Biométrique, mettant ainsi pour la première fois au Maroc un nouveau mode de paiement plus rapide et sécurisé à la disposition de ses clients.

En effet, la carte Visa Biométrique est une carte de débit (paiement et retrait) national et international, adossée au compte en dirhams. Cette carte offre également une option de paiement en différé. Elle est dotée d'un capteur intégré d'empreinte digitale, permettant à son détenteur de pouvoir se passer de la composition de son code PIN lors des paiements sur les Terminaux de Paiement Electroniques (TPE). Cette nouvelle technologie de moyen de paiement biométrique a pu voir le jour aujourd'hui avec la carte Visa Infinite, et pourra par la suite être déployée sur d'autres gammes de cartes Visa.

5

Lancement de « Woop », le premier bracelet NFC

Dans le cadre de l'amélioration continue des moyens de paiement, la BMCI a créé, en partenariat avec visa, leader mondial des paiements numériques, un bracelet NFC qui répond pleinement à cette orientation.

Ce tout nouveau bracelet NFC vise à aider les clients à rester connectés grâce à une puce intégrée, permettant aux utilisateurs de faire les paiements en gardant les mains libres. Dorénavant, les clients de la BMCI peuvent faire leurs achats avec VISA en toute tranquillité, sans toucher ni carte, ni clavier, ni TPE, via l'utilisation du bracelet « WOOP ».

6

Sustainable Finance Forum : La BMCI pour une finance responsable

La Finance durable étant un des drivers de la stratégie du Groupe BNP Paribas, la BMCI a organisé, le 15 Juin 2022 à Rabat, la première édition du Forum de la Finance Durable. L'événement aura vocation à devenir un rendez-vous annuel qui permettra de satisfaire la volonté exprimée par Bank Al-Maghrib d'instaurer un système de finance durable stable dans le marché marocain ainsi que de satisfaire le besoin nouveau et fort d'accompagnement exprimé par le citoyen.

Cette édition a connu la participation de professionnels issus de différents secteurs d'activité et de différents parcours, afin de partager leurs expériences et leurs réalisations en termes de Finance Durable et ce, à travers trois principaux panels : « Les financements ESG : Les attentes et les enjeux pour le Maroc », « Financer la santé, quels enjeux et quelles solutions ? » et « L'accompagnement de l'entrepreneuriat à impact positif : freins et opportunités, de l'incubation à l'émergence d'acteurs économiques du changement ».

7

Organisation de la semaine du Développement Durable



Du 05 au 11 Décembre, la 8^{ème} édition de la semaine du développement durable a été riche en événements et en découvertes pour les collaborateurs; un événement qui vient en appui à la charte de l'Organisation des Nations Unies signée en 2015 autour des 17 Objectifs du Développement Durable.

Cette édition placée sous le thème « Green is Zween », était l'occasion pour les collaborateurs de découvrir, à travers des ateliers, différentes astuces pour des comportements et une consommation plus responsable au quotidien comme la réalisation de cosmétiques naturels, un potager urbain, un atelier fresque du climat et plusieurs autres actions responsables.

8

La BMCI s'engage dans le programme #1millionhours2help



Le programme #1millionhours2help constitue un programme de mécénat de compétences, lancé par le groupe BNP Paribas, ayant pour objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer sur leur temps de travail dans du mécénat.

Le Groupe a pour ambition d'atteindre collectivement 1 million d'heures de bénévolat d'entreprise rémunérées par année, et effectuées par les collaborateurs BNP Paribas dans le monde.

9

La BMCI dans le Top 3 des entreprises les plus attractives du Maroc



Au titre de l'année 2022, la BMCI a occupé la 3^{ème} place du classement des 25 entreprises les plus attractives sur le marché Marocain, pour la deuxième année consécutive ; un classement initié par la plateforme Rekrute.

Ce classement renforce la volonté de la BMCI de recruter les meilleurs talents présents dans le marché et de leur offrir un environnement challengeant, en constante transformation.

10

Lancement de la première édition du Think-Tank BMCI



En lien avec le projet de transformation de la BMCI qui met l'orientation client et l'expérience collaborateur au centre de nos priorités, a eu lieu en 2022 la création du THINK TANK dédié à la réflexion sur des thématiques relatives à l'amélioration du service client, de l'efficacité opérationnelle et de la culture d'entreprise..

Le projet se base sur une démarche participative appréciative incluant des ateliers de co-crédation animés en forum ouvert. Il vise à identifier des projets innovants et impactants relatifs à l'amélioration du service à la clientèle et à la banque de demain ; des projets devant être issus de thématiques exclusivement orientées client et touchant trois sujets prioritaires : Le service client, les processus et la culture. Dans le cadre de l'édition 2022 de ce Think-Tank, cinq projets ont été identifiés en tant que projets innovants.

11

La BMCI a clôturé avec succès l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles

La BMCI a clôturé le 17 février 2023 avec succès le placement relatif à l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global de 750.000.000 dirhams.

L'opération a eu pour principaux objectifs, d'une part, de renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, d'autre part, de consolider le développement de l'activité de la banque.

12

Cession de la filiale de gestion d'OPCVM de la BMCI ; BMCI Asset Management

Dans un contexte de transformation et animées par la volonté de proposer les meilleures offres à leurs clients et prospects sur le marché, la BMCI et CIH BANK ont établi, le 17 février 2023, un accord de partenariat stratégique portant sur l'activité de gestion d'OPCVM. À travers cet accord, la BMCI cède sa filiale de gestion d'actifs BMCI Asset Management à CIH BANK.

La transaction devrait être finalisée au premier semestre 2023 et reste soumise à la réalisation des conditions suspensives habituelles pour ce type d'opérations, notamment l'obtention des autorisations réglementaires requises.

Cet accord comprend également un partenariat de long terme entre BMCI et CIH BANK portant sur la distribution des OPCVM actuellement gérés par BMCI Asset Management. L'ambition commune des deux partenaires est de positionner la nouvelle structure comme un acteur clé de la gestion d'actifs dans un marché marocain à fort potentiel de croissance.

Le 17 février 2023, la BMCI a signé un accord de cession portant sur sa participation et celle du Groupe BNP Paribas dans la société DIGIFI, établissement de paiement, dont l'agrément a été obtenu en juillet 2019.

DIGIFI a pu développer tout au long de ces quatre années d'exercice un parc important d'environ 170.000 clients, développé par un réseau de 97 agents partenaires dans tout le Maroc, avec un taux d'acquisition annuel avoisinant 13%. Smartflouss a offert une large gamme de services dont les services cash, transferts et paiements, avec des parcours clients 100% digitaux.

La transaction devrait être finalisée au premier semestre 2023 et reste soumise à la réalisation des conditions suspensives habituelles pour ce type d'opérations, notamment l'obtention des autorisations réglementaires requises.

Chiffres clés au 31 Décembre 2022

Le Groupe BMCI affiche à fin Décembre 2022 un Produit Net Bancaire Consolidé de **3,05 Milliards de Dirhams**, soit une hausse de **0,3%** par rapport au 31 Décembre 2021.

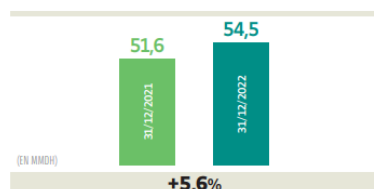
Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **2,07 Milliards de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **68%**, soit une baisse de **213 pb** par rapport à fin 2021.

Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **562 Millions de Dirhams**, en baisse de **2,4%** par rapport à l'année 2021.

Au 31 décembre 2022, le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **417 Millions de Dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **185 Millions de Dirhams**.

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

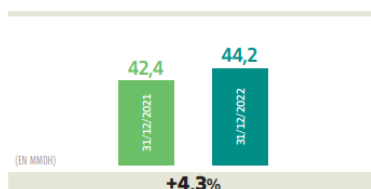
Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 54,5 milliards de dirhams à fin décembre 2022 contre 51,6 milliards de dirhams au 31 décembre 2021, soit une hausse de 5,6%.



DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

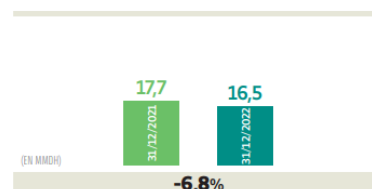
Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une hausse de 4,3%, pour atteindre 44,2 milliards de dirhams à fin décembre 2022 contre 42,4 milliards de dirhams au 31 décembre 2021.

Les ressources non rémunérées représentent 76% à fin décembre 2022.



ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

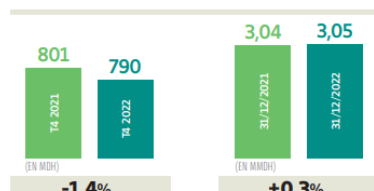
Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 16,5 milliards de dirhams à fin décembre 2022, soit une baisse de 6,8% par rapport au 31 décembre 2021.



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

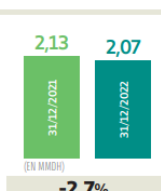
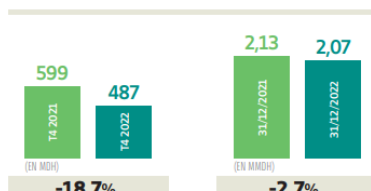
Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,05 milliards de dirhams à fin décembre 2022 en hausse de 0,3% par rapport à fin décembre 2021, essentiellement du fait de la hausse de la marge sur commissions et du résultat des opérations de marché respectivement de +8,8% et +11,6% avec une baisse de -2% au niveau de la marge d'intérêts.

Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,9 milliards de dirhams, en hausse de 1,5% par rapport à fin décembre 2021.



FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2022, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 2,07 milliards de dirhams, contre 2,13 milliards de dirhams à fin décembre 2021 soit une baisse de 2,7%. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'améliore à 68%, soit une baisse de 213 pb par rapport au 31 décembre 2021.

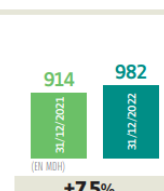
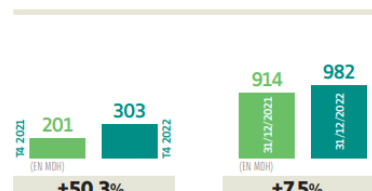


RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 982 millions de dirhams à fin décembre 2022, soit une hausse de 7,5% par rapport à fin décembre 2021.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en baisse de 40,7% par rapport à fin décembre 2021.

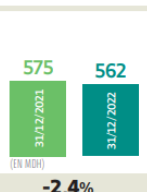
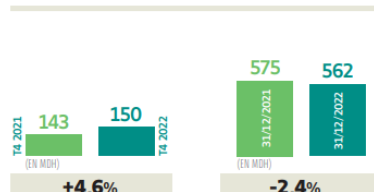
Cette baisse est due principalement à l'impact exceptionnel sur l'exercice précédent 2021 de l'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA".



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une baisse de 2,4% à fin décembre 2022 par rapport à fin décembre 2021.

Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 82,7%.

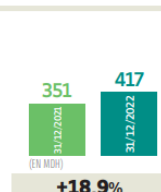
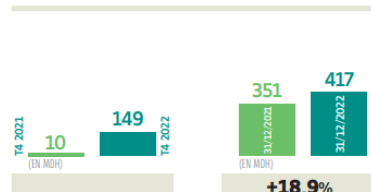


RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 417 millions de dirhams à fin décembre 2022, soit une hausse de 18,9% par rapport à fin décembre 2021.

Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une baisse de 52,3% par rapport fin décembre 2021.

Cette baisse est due principalement à l'impact exceptionnel sur l'exercice précédent 2021 de l'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA".

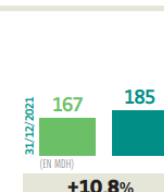
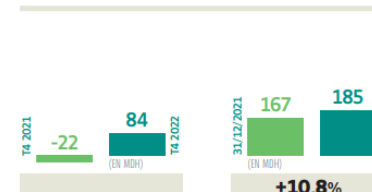


RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 185 millions de dirhams à fin décembre 2022, soit une hausse de 10,8% par rapport à fin décembre 2021.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 244 millions de dirhams, soit une baisse de 53,1% par rapport à décembre 2021.

Cette baisse est due principalement à l'impact exceptionnel sur l'exercice précédent 2021 de l'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA".



BMCI

EN 2022

NOS MÉTIERS DU COMMERCE

BANQUE COMMERCIALE

I. Corporate Banking

Dans un environnement caractérisé par une sortie progressive de la crise sanitaire Covid-19, un déficit pluviométrique chronique et des répercussions notoires du conflit russo-ukrainien, la ligne de métier Corporate a pu capitaliser sur ses atouts en termes de qualité du fonds de commerce, de diversification de l'exposition sectorielle et de forte présence commerciale auprès des clients.

Ces facteurs expliquent la bonne maîtrise du risque de crédit de l'activité Corporate Banking et la réalisation des objectifs en matière de produit net bancaire en 2022



2022, UNE ANNÉE SOUS LE SIGNÉ DE LA RECONQUÊTE

En dépit des difficultés inhérent au contexte macroéconomique, 2022 a été une année pleine d'opportunités pour la ligne de métier Corporate. Placée sous le signe de la reconquête, la ligne de métier Corporate a continué à œuvrer pour la mise en place d'une proximité clients permettant une forte présence et une grande agilité dans l'anticipation et la satisfaction des besoins des clients, notamment en matière d'équipement en lignes de crédits (import, refinancement, change etc.).

Ainsi, grâce à l'engagement et l'implication des équipes Corporate, et des diverses parties prenantes, les réalisations à fin 2022 ont dépassé le budget tant en termes de Produit Net Bancaire que de progression des encours en volumes.

Par ailleurs, deux principaux objectifs continuent à guider les actions de la ligne de métier Corporate, il s'agit notamment de :

Amélioration de l'expérience client

Tant en termes de délais
de traitement qu'en
termes de conseils et
d'expertises

Valorisation de l'appartenance au Groupe BNP Paribas

Capitalisation sur
l'approche « One Bank »
pour améliorer le service

I.1 CASH MANAGEMENT

Le Cash Management a réalisé un Produit Net Bancaire en croissance à fin décembre 2022 grâce à un travail de dématérialisation des moyens de paiement et de captation des flux de nos clients.

Dans ce cadre, le métier Cash Management continue sa dynamique commerciale et son dispositif d'accompagnement des clients et du réseau afin de garantir une qualité de service en ligne avec les besoins des clients.

En outre, l'année 2022 a été conduite sous le signe de l'innovation et de la digitalisation pour l'activité Cash Management grâce au lancement du nouvel E-Banking comportant de nouveaux services à valeur ajoutée à l'instar du paiement des douanes et de la vignette en masse.



I.2 TRADE FINANCE

Les volumes Trade Finance ont atteint un niveau record en 2022 avec une production globale en hausse par rapport à 2021 et qui dépasse également les réalisations enregistrées en 2019, soit avant la crise sanitaire Covid-19.

Cette performance est le fruit d'un dispositif commercial ayant capitalisé sur le contexte économique international marqué par l'augmentation des cours des matières premières et des céréales.

Le Produit Net Bancaire de l'activité Trade Finance confirme cette tendance haussière grâce à la forte contribution du business documentaire et des financements en devises.



Le métier a ainsi pu maintenir ses parts de marché sur l'ensemble des rubriques avec un bon niveau de rentabilité grâce à un dispositif commercial efficace et réactif.

AMBITIONS 2023

Consolidation de notre position
de partenaire privilégié auprès
de nos clients

Diversification du portefeuille
de clients Trade

Qualité de service

I.3 BMCI LEASING

Dans un secteur affichant une quasi-stagnation à fin 2022, la filiale BMCI Leasing réalise une bonne croissance de sa production avec une hausse de 21% à fin 2022 à 1.524 millions de MAD, portant son encours à 3.833 millions de MAD, soit une augmentation de 7% sur la même période.



TROIS PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR L'ANNEE 2023

- 01** Confirmation de notre vocation d'être partenaire privilégié de la clientèle Corporate en s'appuyant, notamment, sur les initiatives promouvant le Positive Banking ;
- 02** Accélération de la production sur la clientèle Retail ; grâce à la mise en place de nouvelles grilles d'octroi simplifiées et la synergie avec BMCI Medical ;
- 03** Accélération de la digitalisation des processus internes.

I.4 BMCI FACTORING



En dépit d'une année 2022 marquée par un ralentissement des échanges commerciaux, une accentuation de la crise des semi-conducteurs et un rallongement des délais de paiement, le Factoring a enregistré une production annuelle en croissance et un taux de réalisation de l'objectif annuel en évolution à fin 2022.

I.5 BMCI SECURITIES SERVICES (BMCI2S)

BMCI Securities Service a fait preuve de résilience en 2022 en bouclant l'exercice avec une conservation atteignant 72,5 milliards de MAD grâce, notamment, à la réalisation d'une opération remarquable compensant ainsi le recul des actifs détenus par la clientèle institutionnelle. BMCI2S a également bénéficié de certaines retombées des opérations financières réalisées sur le marché action (IPO, augmentations de capital).

1.6 BMCI OFFSHORE

L'année 2022 a connu une reprise au ralenti des investissements dans les zones d'accélération industrielle, due principalement aux difficultés logistiques mondiales qu'a connu le secteur automobile, ainsi que la pénurie mondiale des semi-conducteurs. Dans ce contexte difficile, marqué également par la volatilité des taux d'intérêt, BMCI Offshore a pu doubler sa production en crédit d'investissement en 2022 par rapport à l'année 2021.

1.7 SERVICE ASSISTANCE AUX ENTREPRISES



En 2022, le Service Assistance aux Entreprises a poursuivi sa mobilisation pour accompagner les clients après le changement du système informatique et ce, sur plusieurs plans.

L'ensemble des équipes ont été appelées à répondre aux sollicitations des clients Corporate en matière d'Editique et de gestion des demandes quotidiennes.

Par ailleurs, et afin d'améliorer l'expérience client, le Service Assistance aux Entreprises a développé une expertise en matière d'enquêtes de satisfaction clients à travers la réalisation de plusieurs enquêtes ayant abouti à la mise en place et au suivi de plans d'actions spécifiques.

AMBITIONS 2023

Proximité et qualité du service clients

Amélioration du NPS

Excellence opérationnelle

1.8 PROMOTION IMMOBILIERE

Malgré une concurrence acharnée et des opportunités de financement limitées, l'équipe des financements immobiliers a réalisé une année 2022 marquée par :

- La hausse des encours de Crédits à la Promotion Immobilière ;
- Un bon niveau de commissions perçues ;
- Un deal pipe 2023 intéressant grâce aux opérations originées en 2022.



1.9 FINANCEMENTS STRUCTURES



Dans un contexte économique difficile, l'équipe Financements Structurés a poursuivi en 2022 les bonnes réalisations de l'année précédente en concrétisant, notamment, deux opérations exceptionnelles ayant permis une augmentation de près de 50% des financements signés au cours de l'année, ainsi qu'une progression des commissions générées par l'activité par rapport à l'année 2021.

L'exercice 2022 a également été marqué par la concrétisation du premier crédit « Sustainability Linked Loan », à travers un financement dont le coût évolue en fonction de l'atteinte d'indicateurs clés de performance Environnementale, Sociétale et de Gouvernance. Dans cette opération, BMCI a été désignée par le client en tant que Banquier Arrangeur, Chef de file, Agent du Crédit et des sûretés, et coordinateur des indicateurs ESG.

1.10 CAPITAL MARKETS

L'année 2022 restera comme une des années les plus compliquées sur les marchés financiers. La crise géopolitique majeure ayant démarré au premier trimestre de l'année a complètement bouleversé les prévisions avec :

- La hausse des taux mondiale, historique dans son agressivité ;
- L'explosion du cours des matières premières ;
- L'effondrement de l'Euro (EUR) vs. Le Dollar américain (USD) ;
- Les indices action sous pression.

I. Activité de change

Les clients ont fait face à une forte volatilité au 1^{er} semestre 2022, puis une lente et inexorable dépréciation du Dirham, qui a atteint la bande maximum du corridor (+5%) en Novembre 2022. Conjugué à l'augmentation des matières premières, les importateurs USD ont vu leur cours de négociation atteindre des niveaux records (USD/MAD 11).

La salle des marchés de la BMCI a utilisé tout son savoir-faire (couverture options, change à terme) pour accompagner ses clients, et leur permettre d'atteindre des niveaux intéressants. Cette bonne dynamique de conseil se retrouve dans la bonne tenue des volumes Forex de la salle pour 2022.

II. Activité de taux

L'année 2022 a vu la première hausse de taux directeur de la BAM depuis plus de 10 ans de 50 points de base en Septembre 2022, suivie par une deuxième hausse en Décembre 2022 du même niveau.

Sous l'impulsion de la banque centrale, le marché obligataire a été à la hausse toute l'année, entraînant beaucoup d'interactions entre Fonds et intermédiaires en valeur du trésor.

Partant, les parts de marché de la BMCI sur ces segments sont de bonne facture. Enfin, le Desk a travaillé avec de grands institutionnels de la place pour mettre en place des solutions d'amélioration de rendements, sur des expositions long terme.

II. Retail Banking

Durant l'année 2022, le Retail a connu une belle dynamique sur le crédit habitat et le crédit à la consommation. Cette année a été également marquée par la concrétisation de plusieurs projets menés dans le cadre de notre programme stratégique « Twenty4Change » qui a pour vision d'installer la BMCI comme une banque de référence au Maroc pour les clients à la recherche de prestations à forte valeur ajoutée, d'expertise et de qualité de service.



Parmi ces projets figurent des initiatives innovantes et porteuses d'amélioration :

- Le lancement du bracelet sans contact WOOP ;
- La mise en place de la 1^{ère} carte visa biométrique sur le marché marocain ;
- Le renforcement du parc de GAB pour mieux couvrir le territoire et l'intégration des nouvelles fonctionnalités telles que le retrait GAB sans carte, la fonctionnalité Cash IN ainsi que l'ATM Access Fees ;
- L'enrichissement des fonctionnalités de l'application BMCI Connect (nouveaux facturiers, digitalisation du mot de passe, retrait sans carte, modification des plafonds de carte...) ;
- L'ouverture d'agences couvrant des zones en pleine expansion.

Conscients du contexte difficile à effets combinés post Covid19 et inflation, le Retail Banking se fixe trois grandes ambitions en 2023 :

Continuer à accompagner les clients Particuliers et Professionnels

Continuer à mettre l'omnicanalité au service des clients

Assurer la maîtrise des risques opérationnels de crédit et de conformité

III. Crédit à la Consommation

Malgré un contexte international instable lié à la guerre en Ukraine ayant pour conséquence une hausse importante de l'inflation et un ralentissement de la croissance économique, le crédit à la consommation a réalisé une performance remarquable avec une production brute de 3,6 milliards de MAD, soit une progression de 4,3% par rapport à 2021. Ainsi, l'encours brut augmente de 3,7% sur un an tandis que l'encours sain augmente de 4,1% sur l'année à 6,3 milliards de MAD, illustrant l'amélioration de la qualité du portefeuille.

Sur le volet commercial, cette performance a été rendue possible grâce à l'effort conjoint de toute l'équipe Crédit à la Consommation et ce, sur tous les canaux de distribution :

- 01 Toujours dans son objectif de développer ses canaux à distance, la ligne de métier Crédit à la Consommation a procédé à la refonte de son site internet qui permet désormais de faire des simulations en ligne avec un accord immédiat sous réserve, de lancer une demande de crédit et d'en faire le suivi ;

- 
- 02** Sur l'automobile, le secteur a été fortement impacté par la crise des semi-conducteurs qui a conduit à un déficit de l'offre de véhicules neufs. La ligne de métier Crédit à la Consommation a su innover et se tourner vers le financement des véhicules d'occasion en signant notamment un partenariat avec une importante plateforme de vente en ligne de véhicules d'occasion ;
- 03** Dans le but de répondre toujours mieux aux besoins du client, la ligne de métier Crédit à la Consommation a mis en place un plan d'action visant à développer des synergies entre le Business Center propre à l'activité Crédit à la Consommation et la clientèle BMCI, pour leur proposer une gamme de produits toujours plus variée et plus ciblée ;
- 04** Enfin, dans une démarche RSE, la ligne de métier Crédit à la Consommation a signé des partenariats avec des distributeurs de produits à impact environnemental positif pour faciliter ainsi l'accès de ses clients à la transition énergétique.

La ligne de métier Crédit à la Consommation se démarque également par la qualité de son service dont le NPS (Net Promoter Score) est positif. Grâce à son expertise sur le métier du crédit à la Consommation, la BMCI se forge une place croissante au sein du marché du crédit à la consommation.

BANQUE PRIVÉE



En 2022, la Banque Privée BMCI a continué à accroître son parc client de 4,7% tout en misant sur l'augmentation des actifs moyens par client de près de 3,2%.

Sur le plan de la communication, la Banque Privée a connu deux campagnes concernant des produits dédiés à sa clientèle : la carte Visa Infinite Biométrique et le lancement de l'offre « Epargne vie Multisupports » en partenariat avec les assureurs AXA Assurance Maroc et Allianz. Ces deux campagnes ont généré plusieurs retombées publicitaires mais également des interviews au niveau de la presse.

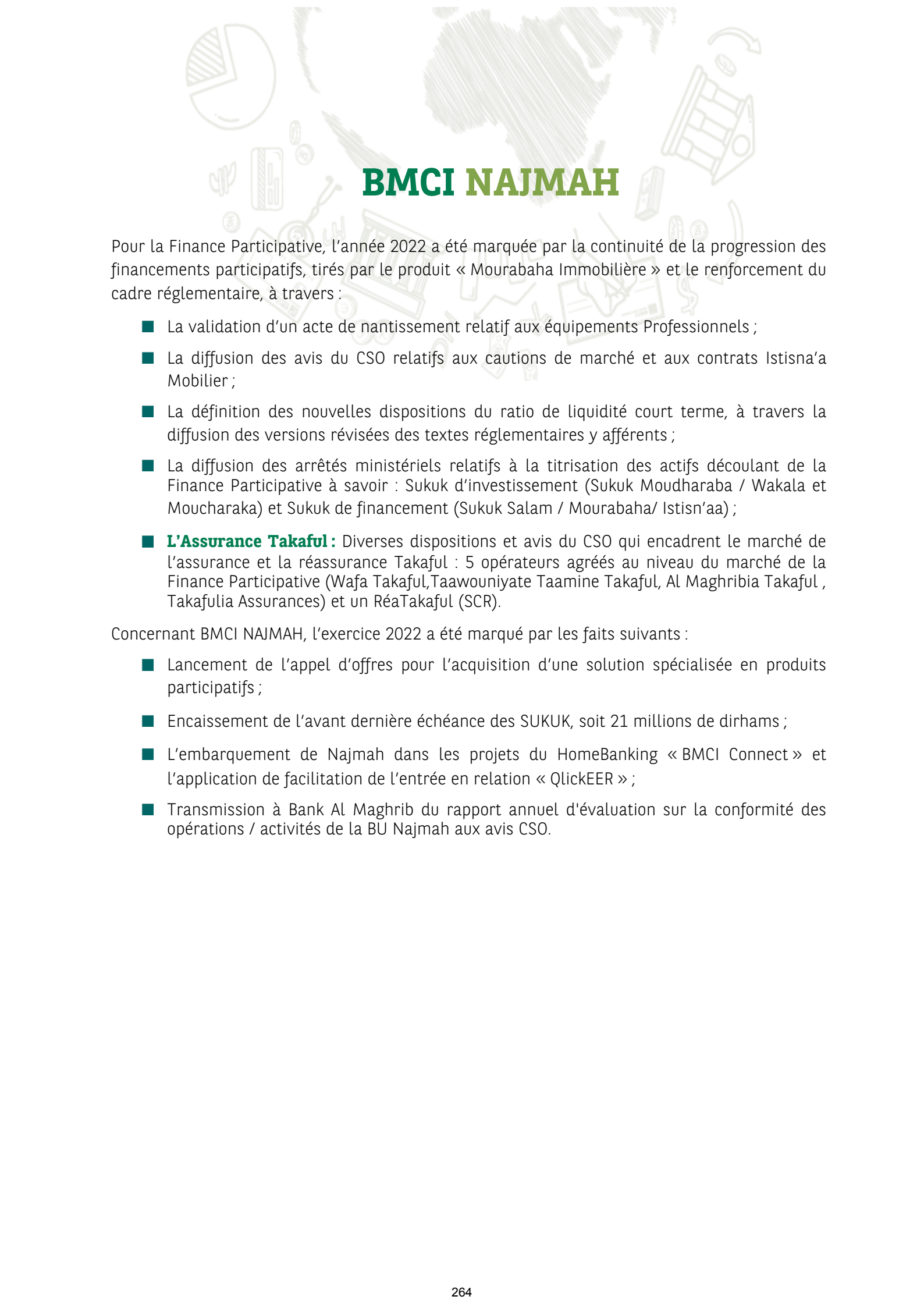


Au niveau de l'événementiel et suite à l'amélioration de la situation sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 en 2022, la BMCI a pu reprendre l'organisation d'événements pour ses clients et prospects Banque Privée. En effet, 2022 a connu l'organisation de plusieurs événements majeurs, permettant ainsi la reprise du contact physique avec les clients autour de thématiques qui les intéressent.

01 Reprise des conférences « Meet The Expert » : Des conférences dédiées à la clientèle Banque Privée au niveau des régions de Marrakech et d'Agadir autour de la thématique de l'investissement immobilier pour les professionnels de la santé ;

02 Des vernissages d'expositions artistiques : Des événements culturels, permettant de créer un moment d'échange entre les clients Banque Privée, des artistes et des partenaires de la Fondation BMCI, mécène reconnu en faveur de la culture et l'art. Ces vernissages ont été organisés pour des expositions autour de 3 thématiques : « Casablanca vue d'en haut » avec la galerie « Art First », retraçant un parcours photographique à travers les rues et bâtiments mythiques de Casablanca, « L'Art au féminin » avec la galerie « Art4You », organisée en marge de la journée du 8 mars, représentant la place de la femme marocaine dans l'art de la peinture, et finalement « Terra » avec la galerie « Arty Box » représentant des œuvres réalisées à base de matières durables et recyclées ;

La Banque Privée a également été partie prenante des différents événements sponsorisés par la BMCI à l'instar des festivals JAZZABLANCA et TANJAZZ.



BMCI NAJMAH

Pour la Finance Participative, l'année 2022 a été marquée par la continuité de la progression des financements participatifs, tirés par le produit « Mourabaha Immobilière » et le renforcement du cadre réglementaire, à travers :

- La validation d'un acte de nantissement relatif aux équipements Professionnels ;
- La diffusion des avis du CSO relatifs aux cautions de marché et aux contrats Istisna'a Mobilier ;
- La définition des nouvelles dispositions du ratio de liquidité court terme, à travers la diffusion des versions révisées des textes réglementaires y afférents ;
- La diffusion des arrêtés ministériels relatifs à la titrisation des actifs découlant de la Finance Participative à savoir : Sukuk d'investissement (Sukuk Moudharaba / Wakala et Moucharaka) et Sukuk de financement (Sukuk Salam / Mourabaha/ Istisna'a) ;
- **L'Assurance Takaful** : Diverses dispositions et avis du CSO qui encadrent le marché de l'assurance et la réassurance Takaful : 5 opérateurs agréés au niveau du marché de la Finance Participative (Wafa Takaful, Taawouniyate Taamine Takaful, Al Maghribia Takaful, Takafulia Assurances) et un RéaTakaful (SCR).

Concernant BMCI NAJMAH, l'exercice 2022 a été marqué par les faits suivants :

- Lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition d'une solution spécialisée en produits participatifs ;
- Encaissement de l'avant dernière échéance des SUKUK, soit 21 millions de dirhams ;
- L'embarquement de Najmah dans les projets du HomeBanking « BMCI Connect » et l'application de facilitation de l'entrée en relation « QlicKEER » ;
- Transmission à Bank Al Maghrib du rapport annuel d'évaluation sur la conformité des opérations / activités de la BU Najmah aux avis CSO.

ALM TRÉSORERIE

Le marché financier marocain a évolué en 2022 dans un cadre soumis à des chocs externes exceptionnels : le déclenchement de la guerre en Ukraine a généré un choc économique d'une ampleur significative, poussant l'inflation à des niveaux inédits depuis plusieurs décennies, et obligeant les autorités monétaires dans le monde à multiplier les tours de vis.



Comme beaucoup de ses pairs dans le monde, Bank Al Maghreb a opéré deux augmentations de son taux directeur en 2022. Dans ce contexte d'incertitudes et de mesures de resserrements monétaires, la Direction de l'ALM et de la Trésorerie a assuré un pilotage et une surveillance du risque de liquidité et de taux, au travers d'un dispositif de suivi et de contrôles par des limites et des seuils d'alerte.

Risque de liquidité

Le principe général de la politique de liquidité de la BMCI consiste à :

- Assurer une structure de financement équilibrée et assez diversifiée à un coût optimal ;
- Prioriser stratégiquement le refinancement via le développement des dépôts à vue et les Comptes sur Carnet ;
- Détenir un matelas d'actifs liquides de haute qualité pour faire face aux situations de stress et de sorties exceptionnelles de cash ;
- Respecter les indicateurs et limites de suivi du risque de liquidité, fixés par le régulateur, par le Groupe BNP Paribas et en interne.

Ce dispositif de gestion s'appuie également sur un plan d'urgence, qui prévoit les actions à mener en cas de crise de liquidité. Le LCR consolidé de la BMCI à fin décembre 2022 ressort à 125%, soit à un niveau largement supérieur au seuil minimum réglementaire. Les stress test de liquidité déroulés courant 2022 témoignent également de la résilience financière de la BMCI.

Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à préserver la marge d'intérêt prévisionnelle de la banque ainsi que la valeur des fonds propres contre les variations de taux d'intérêt.

Dans un contexte où la tendance mondiale des taux est à la hausse, et où les taux d'intérêt sont restés stables et bas pendant de nombreuses années, la Direction de l'ALM et de la Trésorerie s'appuie sur un dispositif de pilotage du risque de taux sur le portefeuille bancaire (hors portefeuille Trading) robuste, et une gestion agile et rigoureuse pour limiter les impacts de cette hausse sur l'exposition du bilan, des fonds propres et du résultat de la banque, notamment une baisse potentielle de la valeur des obligations.

BMCI

EN 2022

NOS ACTIVITES SUPPORTS ET FONCTIONS REGALIENNES

Direction de la TRANSFORMATION

Dans un contexte marqué par une évolution constante et structurante de la banque et de son environnement, BMCI s'est dotée d'une direction « Transformation » pour garantir et accompagner le changement, de manière efficace et agile, en assurant la mise en œuvre opérationnelle des projets stratégiques et structurants.

Evolution majeure de BMCI et de son environnement

1. Système d'Information	2. Ambitions stratégiques BMCI	3. Réglementaire
Atterrissage d'une refonte majeure du Système d'Information de BMCI, lancée depuis 2018 et motivée par des enjeux de sécurisation de l'exploitation et de développement stratégique	Lancement d'un plan stratégique dont les ambitions ne se limitent pas aux ambitions commerciales mais intègrent aussi une volonté de poursuivre la transformation technologique et opérationnelle pour atteindre l'excellence à la fois dans ce qu'on fait et dans comment on le fait	Le paysage réglementaire du Groupe BMCI continue de se durcir localement mais également de par sa filiation au Groupe BNP Paribas qui est soumis au cadre réglementaire international, et présente l'opportunité pour BMCI de garantir à ses clients de haut standards de conformité

Réalisations 2022

Sur l'année 2022, la Direction Transformation dont l'ADN se veut être agile, a continué à promouvoir la culture de l'innovation et à accompagner les collaborateurs et partenaires à la transformation via du Coaching, la promotion de l'agile, l'organisation et l'animation des séminaires et l'accompagnement des idées innovantes. Parmi les réalisations 2022 de la Direction Transformation, nous citons :

I. Open Innovation, un des axes majeurs de l'accélération digitale de la BMCI



En accompagnant les jeunes startups marocains, la BMCI fait de l'open innovation un des axes majeurs de l'accélération digitale de ses activités pour répondre aux besoins de ses clients.

Dans le cadre de sa stratégie d'open innovation, BMCI sponsorise les hackathons des écoles et universités marocaines.

Ce sponsoring ne se limite pas à un soutien financier mais consiste en un accompagnement continu des participants par l'équipe Innovation BMCI durant les jours du Hackathon.

En outre, dans une optique d'être le catalyseur de l'innovation, le pôle Innovation a pour vocation de créer une réelle synergie avec ses partenaires :

Kluster CFCIM

La French Tech

Impact LAB

APEBI

La Factory

**Ecole Centrale
Casablanca**

Work Hub

ENSIAS

Ainsi, la BMCI est partenaire de plusieurs incubateurs marocains dont le Kluster CFCIM, d'où elle opère ses programmes d'accompagnement et d'accélération pour startups. Ce partenariat consiste en un soutien financier aux startups accompagnées par le Kluster et un bénévolat de compétences par les cadres de la banque au profit des jeunes entrepreneurs. 9 startups sont accompagnées par le pôle en les aidant à développer leurs compétences et à atteindre leurs objectifs.

II. Innovation Coffee Break

L'Innovation Coffee Break est un rendez-vous bimestriel consistant en l'organisation de sessions d'acculturation à l'innovation dédiées à tous les collaborateurs de la banque, sous forme de webinaires.

L'objectif de ces rencontres est de permettre aux collaborateurs BMCI de porter un regard neuf sur le monde bancaire en les familiarisant avec les nouvelles technologies et les méthodes innovantes impactant **l'utilisateur aussi bien interne qu'externe.**



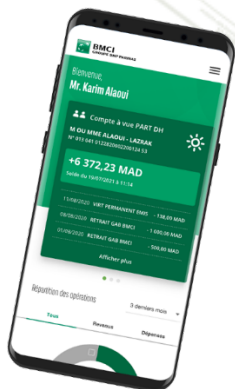
III. Une ouverture de compte instantanée grâce à la digitalisation du processus EER de bout en bout

Dans le cadre du programme d'accélération digitale de la banque, la BMCI a déployé la nouvelle version de sa solution d'Entrée En Relation nommée « QlicKEER 360 ». Les différentes technologies de pointe embarquées (OCR, IA, APIs, ...) associées à une approche centrée Client, permettent une ouverture de compte simplifiée et instantanée offrant une expérience améliorée.

DIGITAL & EXPERIENCE CLIENT

Pôle Digital

- **Fortes optimisations de l'Application Mobile BMCI Connect**



Notre vision de la transformation s'inspire directement des attentes de nos clients, de nos actionnaires mais également de nos collaborateurs. Nos clients restent au cœur de nos préoccupations avec l'objectif de toujours mieux les servir.

Cela signifie de faciliter la relation bancaire avec nos clients afin de la rendre toujours plus simple et pratique, repenser nos processus pour qu'ils soient plus légers et plus efficaces, investir et former nos collaborateurs et développer une activité bancaire à impact positif sur notre environnement.

Lancée en Novembre 2020, le nouveau service de banque en ligne BMCI Connect a été enrichi tout au long de l'année 2022 afin d'apporter toujours plus d'autonomie à nos clients. Les satisfaire pleinement constitue la clé de voûte de notre dispositif digital. A ce titre, de nouvelles fonctionnalités ont été déployées :

- 01 La digitalisation du mot de passe** permettant aux clients de générer par eux même leur mot de passe en cas de première connexion ou en cas d'oubli ;
- 02 La gestion des cartes bancaires :** Bloquer provisoirement ou définitivement sa carte, gérer ses plafonds de retrait et de paiement, gérer les services adossés à la carte comme le paiement sans contact ou le paiement en ligne, consulter ses dotations internationales (touristique ou e-commerce) afin de prendre connaissance du montant disponible et des opérations déjà effectuées sur sa carte ;
- 03 Le retrait sans carte** afin de donner plus de flexibilité aux clients et ainsi leur garantir une mise à disposition de leur argent à tout moment depuis les GAB BMCI ;
- 04 L'intégration en continu de nouveaux facturiers dans les catégories de paiement :** Téléphonie & Internet, Eau & Electricité, Ecoles & Universités, Taxes & autres frais, Achats & Voyages ;
- 05 Une personnalisation des raccourcis** dans le menu afin d'accéder plus rapidement aux fonctionnalités clés ;
- 06 De nombreux ajustements** pour rendre les parcours les plus user friendly possibles ;

Par ailleurs, les clients particuliers ont accru leur usage de l'application BMCI Connect en 2022. Le volet transactionnel connaît également une très forte évolution sur 2022 et les clients utilisent désormais les parcours digitaux pour réaliser la majorité de leurs opérations de Banque au quotidien. Cette roadmap pluriannuelle s'accélérera en 2023.

- **Nouveau site internet dédié au crédit à la consommation intégrant un accord de principe de financement en seulement quelques minutes**

Dans le cadre de sa transformation digitale, l'un des piliers stratégiques de la BMCI consiste en l'autonomisation de nos clients dans la gestion de leurs opérations bancaires au quotidien. Au-delà du renforcement du Selfcare Digital dont l'enjeu est important, satisfaire pleinement nos clients est la clé pour une amélioration de l'expérience client.

Le site web www.creditconso.bmci.ma s'inscrit pleinement dans cette transformation. Entièrement dédié au Crédit à la Consommation et au financement des projets personnels des internautes qu'ils soient clients BMCI ou non clients, ce nouveau site internet permet de garantir un accord de principe immédiat à la demande de financement de nos internautes.

C'est avant tout un nouveau parcours client digital pensé pour nos clients désireux de plus d'autonomie, de rapidité et d'instantanéité. Les utilisateurs peuvent émettre une demande de crédit en toute simplicité dans un espace sécurisé et obtenir un accord de principe immédiat en seulement quelques minutes.

- **BANCAS – Nouveau portail de Bancassurance**

La BMCI a lancé, en étroite collaboration avec son partenaire Axa Assurance, l'outil BANCAS. Ce nouveau portail de Bancassurance destiné au réseau d'agences de la BMCI est désormais connecté en temps réel avec le système informatique d'Axa Assurance.

Ce nouveau portail a pour ambition de dématérialiser le processus de gestion des contrats d'assurance de la gamme Prévoyance à travers une saisie intuitive facilitant le quotidien la force de vente de la BMCI et offrant ainsi une couverture immédiate du client pour une meilleure expérience dans le monde de la Bancassurance.

Pôle Expérience Client

Dans la continuité des années précédentes, 2022 a confirmé la volonté de la Banque d'améliorer toujours plus ses services en captant en continu la voix de ses clients. L'objectif est d'élaborer les solutions adéquates à partir de leurs feedbacks à même de rehausser de façon significative le niveau de satisfaction et le degré de recommandation.

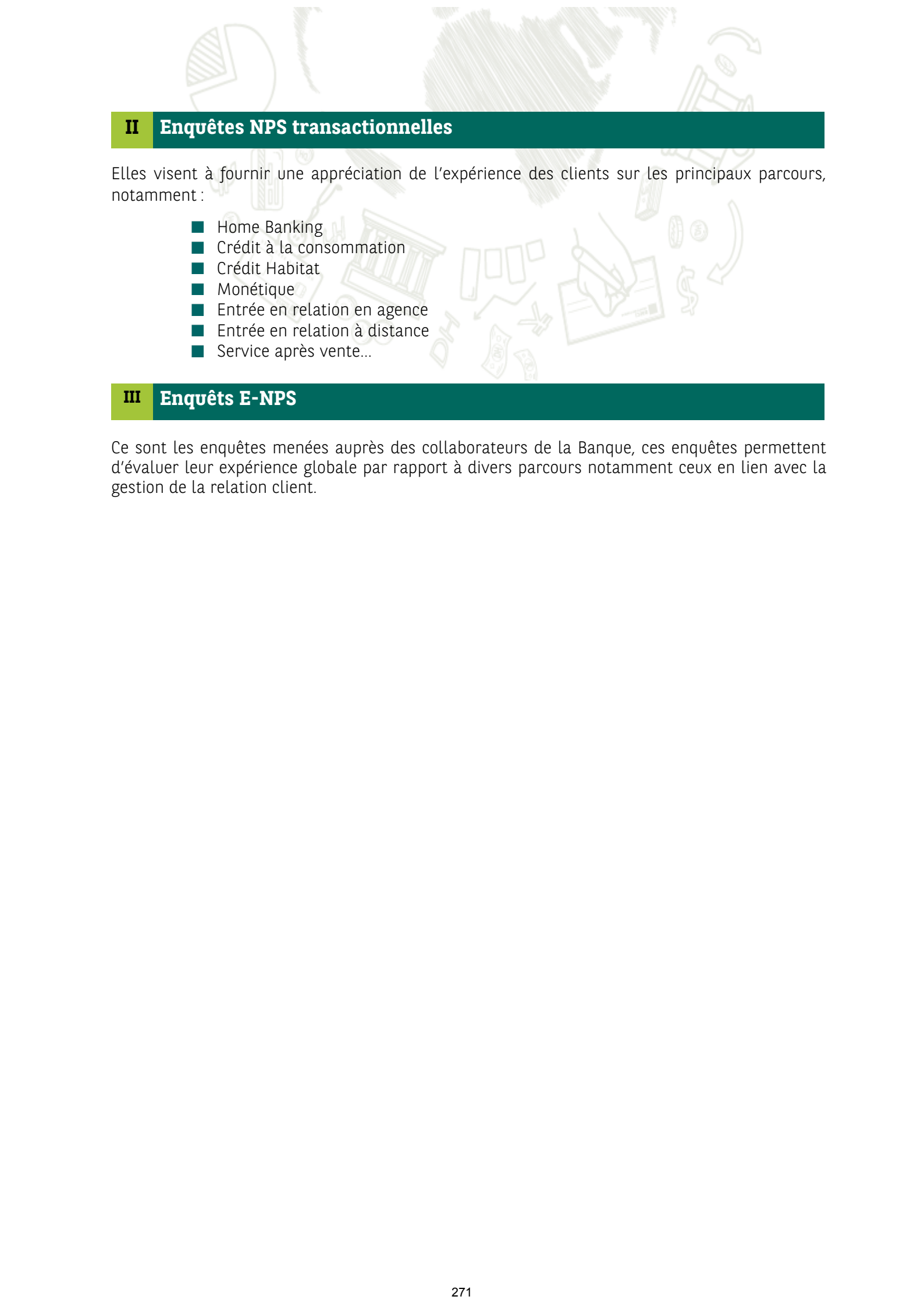
Pour cela, un dispositif d'enquêtes NPS récurrentes et Ad hoc a été défini et déployé, de manière globale et sur chacun des parcours clients prioritaires. Il mesure le niveau de satisfaction et de recommandation de nos clients particuliers, professionnels, banque privée, Corporate ainsi que celui des collaborateurs.

Ce dispositif consiste à recueillir les appréciations, feedbacks et motifs de satisfaction et d'insatisfaction des clients sur différentes thématiques. Il se décline en 3 types d'enquêtes :

I Enquêtes NPS Relationnelles

Ces enquêtes évaluent le score de recommandation (NPS) de la BMCI pour l'ensemble des segments de clientèle servis et positionne la banque par rapport aux acteurs de la place.

Elles visent à mesurer la perception globale de la banque par ses clients et à identifier leur disposition à nous recommander au niveau du Retail, du Corporate, de la banque privée, etc.



II Enquêtes NPS transactionnelles

Elles visent à fournir une appréciation de l'expérience des clients sur les principaux parcours, notamment :

- Home Banking
- Crédit à la consommation
- Crédit Habitat
- Monétique
- Entrée en relation en agence
- Entrée en relation à distance
- Service après vente...

III Enquêtes E-NPS

Ce sont les enquêtes menées auprès des collaborateurs de la Banque, ces enquêtes permettent d'évaluer leur expérience globale par rapport à divers parcours notamment ceux en lien avec la gestion de la relation client.

Direction des RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines a lancé plusieurs chantiers dans le cadre de sa transformation. Ces chantiers portent leurs fruits au quotidien au sein des différents pôles de la direction dont les réalisations phares 2022 sont citées ci-dessous :

Marque employeur

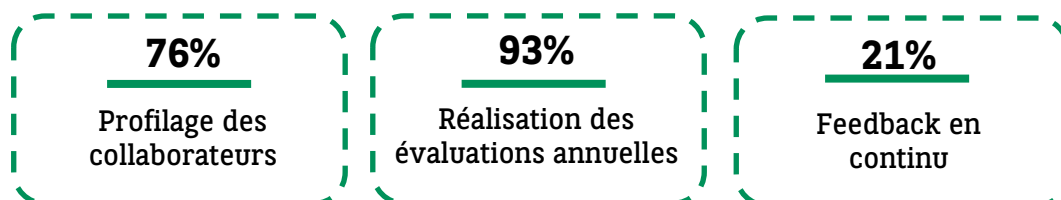
Entre la fin d'année 2021 et tout au long de l'année 2022, le pôle recrutement externe et marque employeur a mis l'accent sur la marque employeur BMCI afin d'attirer les meilleurs talents du marché marocain. Ainsi, comme signalé précédemment, la BMCI occupe la **troisième place du classement des 25 entreprises les plus attractives du Maroc**. Par ailleurs, la BMCI fait partie du **TOP 20 du Label Culture d'entreprise « FEEL GOOD 2022 »** qui récompense les entreprises qui œuvrent pour le bien-être de leurs collaborateurs avant même leur intégration.

En interne, le pôle a lancé plusieurs initiatives afin de favoriser une **meilleure expérience collaborateur** telle que la mise en place de « cafés on-boarding » mensuels avec un membre du Directoire et des responsables d'entités pour les nouvelles recrues ayant intégré la Banque.

Expérience Collaborateur

■ **Autonomisation du collaborateur** à travers la promotion de l'outil proactif et collaboratif « About Me ». Cet outil permet à chaque collaborateur de renseigner son profil (anciennes expériences professionnelles, compétences), voir le feed-back de ses managers, réaliser son évaluation professionnelle, définir son plan de développement professionnel individuel et recevoir une offre personnalisée en termes d'accompagnement.

A fin 2022, la plateforme présente des indicateurs bien orientés avec :



■ **Amélioration de l'expérience collaborateur** à travers l'enquête de satisfaction « Pulse ». Déployée depuis maintenant deux ans au sein de la BMCI, elle est destinée à l'ensemble des collaborateurs. Elle vise à les interroger sur différentes thématiques afin d'identifier les axes d'amélioration et capitaliser sur les forces de la Banque. Elle a lieu 3 fois par an et donne ainsi, de manière régulière la parole aux collaborateurs. L'année 2022, enregistre un taux de participation record de 78 %.

RSE et Diversité

Plusieurs actions RSE et de **promotion de la diversité** ont été menées par la Direction des Ressources Humaines en 2022. Elles ont contribué à mettre la BMCI sur le podium des **trophées de l'égalité professionnelle Femme-Homme deux années consécutives** en 2021 et 2022 ; trophée décerné par le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences. Par ailleurs, l'année 2022 a enregistré le respect de la parité « Femme / Homme » en matière de recrutement, de mobilité et d'encadrement. La BMCI a aussi orienté son action diversité en faveur des **collaborateurs en situation de handicap**.

Talent & Learning Management

L'année 2022 a vu la complétion de deux programmes de soft skills.



Le premier programme est baptisé « Talent Booster » et est dédié aux collaborateurs identifiés comme Talents ; dans le cadre de l'initiative Groupe *Leaders For Tomorrow*. Il est composé de séances de coaching et d'entretiens d'accompagnement. Le deuxième programme est dédié aux managers : « Be Manager » et est composé des mêmes modes de formation que le Talent Booster. Ces deux programmes d'une durée de 9 mois visent à accompagner les talents et managers de la Banque dans leur montée en compétences sur les aspects de « soft skills ».

Lancé en 2021-2022 et renouvelé pour 2022-2023, le « Catalogue All staff » fait partie des initiatives de formation pour le développement des soft skills à plus grande échelle. Ce sont des sessions de formation courtes, en lien avec des thèmes définis en collaboration avec les différents métiers de la Banque. Les deux éditions ont ciblé plus de 1.000 collaborateurs. Enfin d'autres programmes de formations techniques ont été dispensés afin de permettre l'évolution des collaborateurs.

Direction Pilotage Stratégique & Secrétariat du Directoire et du Conseil de surveillance

Depuis sa création en 2021, la Direction Pilotage Stratégique & Secrétariat du Directoire et du Conseil de surveillance agit en tant que relais entre la Direction Générale et les différentes parties prenantes impliquées dans l'exécution du Plan Stratégique. Cette entité joue pleinement son rôle de garant du pilotage et de la bonne exécution de la feuille de route définie.



Dans ce contexte, la Direction Pilotage Stratégique & Secrétariat du Directoire et du Conseil de surveillance s'est attelée en 2022 à accompagner la déclinaison du Plan Stratégique par les entités opérationnelles de la banque à travers :

01 La revue de la feuille de route du programme « Twenty4Change » en fonction des orientations stratégiques prioritaires et de la capacité d'exécution de la Banque ;

02 L'inscription de nouveaux streams dans le programme « Twenty4Change », afin d'aligner en permanence la feuille de route du plan stratégique avec les orientations phares de la Banque. A fin 2022, les streams existants dans le plan « Twenty4Change », couvrent 9 champs d'expertise :

- Retail,
- Corporate,
- Expérience Client,
- Excellence Opérationnelle,
- Finance Durable,
- Recouvrement,
- Capital Humain,
- IT/ Data/ Digital et,
- Pilotage.

03 Le pilotage de l'exécution du Plan Stratégique à travers l'animation d'un suivi périodique de l'avancement de la réalisation des plans d'action, la coordination de la mise en œuvre ainsi que l'animation des instances de gouvernance permettant d'évaluer l'avancement des projets

S'agissant du secrétariat du Directoire et du Conseil de surveillance, la Direction a assuré, comme à l'accoutumée, un appui aux membres du Directoire dans le suivi de l'activité de la banque et la préparation des différentes instances de gouvernance (Conseil de Surveillance, Directoire, Comité de Direction, etc.) et a produit de multiples études économiques et concurrentielles en lien avec le contexte économique au niveau international et son impact tant sur l'économie marocaine que sur le secteur bancaire.

Direction de l'Engagement et de la Communication (DEC)

I- Engagement d'Entreprise

1- Finance Durable

En 2022, la BMCI a fait de la Finance Durable une priorité de sa stratégie d'entreprise. La BMCI a ainsi mis en place une gouvernance dédiée en inscrivant la Finance Durable dans son plan stratégique « Twenty4Change » et en fixant des objectifs ambitieux en matière de financements ESG dans 3 thématiques prioritaires : Transition Energétique, Economie Circulaire et Inclusion Sociale. Dans ce contexte, la volonté de la BMCI est de devenir un acteur majeur de la Finance Durable en :

- Faisant croître ses encours ESG deux fois plus vite que les encours totaux entre 2022 et 2025 ;
- Inscrivant le portefeuille de crédits dans une trajectoire de neutralité carbone ;
- Accompagnant pro-activement ses clients dans leur transition écologique en diversifiant l'offre de Produits et de Services ;
- Développant et partageant avec ses clients son expertise ESG ;
- Facilitant la montée en compétence des équipes sur les thématiques ESG.

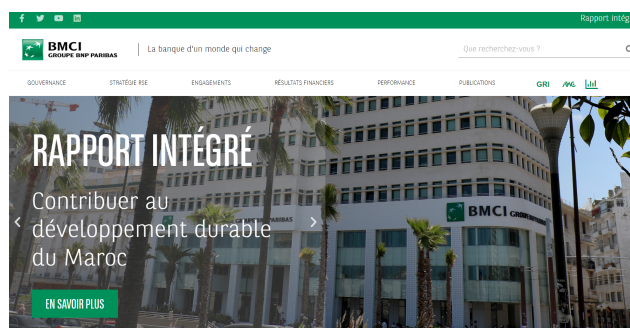
Pour atteindre ces objectifs, la BMCI s'appuie sur l'expertise du Groupe BNP Paribas et sur la démarche RSE que la banque a mis en place.

2- RSE

En 2022, la BMCI a poursuivi sa démarche RSE autour des 4 piliers qui la structurent (Economique, Social, Civique et Environnemental).

Reporting Extra Financier

La BMCI a publié en Juillet 2022 son Rapport Annuel Intégré 2021 100% digital, interactif et aux normes internationales de reporting GRI, <https://rapport-integre.bmci.ma>.



Ce format en ligne, dynamique et accessible à tous, permet à la BMCI de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble de ses parties prenantes et met en avant :

- **La démarche RSE** de la Banque qui vise à se positionner comme un acteur respectueux et responsable du monde qui l'entoure et à intégrer les attentes de ses parties prenantes dans la prise de décisions.
- **Les engagements pris** par la BMCI dans le cadre des 4 axes de sa feuille de route RSE : **économique, social, civique et environnemental.**
- **La performance financière et extra-financière** avec la publication d'un tableau de bord de près de 200 indicateurs de pilotage de la stratégie RSE avec un historique sur 5 ans.
- **Les publications** de politiques et de chartes formalisant les engagements RSE de la BMCI.

Reconnaisances

La démarche RSE de la BMCI a été distinguée et primée en 2022 par plusieurs organismes et institutions de renom :

- Maintien dans **l'indice boursier ESG10** qui regroupe les 10 sociétés cotées les mieux notées par Vigeo Eiris en termes de performance extra-financière ;
- Renforcement par la BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, de l'engagement en faveur de la mixité avec l'obtention en Mai 2022 de la 3^{ème} place du Trophée de l'Egalité Professionnelle, décerné par le Ministre de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences. Pour rappel, la BMCI a également reçu en 2021 le Certificat d'Excellence pour l'Egalité Professionnelle Femme / Homme.
- Réception du trophée d'entreprise finaliste pour la 2^{ème} édition 2022 du concours du meilleur rapport de développement durable des entreprises cotées à la Bourse de Casablanca. Ce trophée est remis par l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir, la Chaire en Innovation et Management Durable à l'Université Mohammed VI, la Bourse de Casablanca et Finance Montréal.



Pilier I Responsabilité Économique

- La BMCI continue à développer son offre de financement de l'économie verte via le renouvellement de la ligne GEFF Morocco en Décembre 2021 à hauteur de 25 millions d'euros.
- La BMCI a organisé la première édition du Forum de la Finance Durable, en Juin 2022, à Rabat, marquant l'ambition de la banque en faveur de la Finance Durable au Maroc. Cette édition a réuni un premier panel sur les financements ESG avec la participation d'experts de la transition énergétique pour discuter stratégie, réglementation, rôle de la Finance Durable, engagements du Groupe BNP Paribas, et outils et solutions de financements verts et sociaux. Le 2^{ème} panel était consacré à l'accompagnement du secteur de la santé avec les apports de l'industrie pharmaceutique, de l'assurance et de l'expertise de BMCI Médical. Le 3^{ème} panel a mis en lumière les outils d'accompagnement des entrepreneurs à impact positif via l'incubation, le financement et le mentorat. La BMCI a également signé un *Memorandum of Understanding* avec son partenaire Réseau Entreprendre Maroc dans le cadre de la volonté de la Banque de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et à impact positif.
- La BMCI a été en 2022 la première banque au Maroc à proposer un financement Sustainable Linked Loan (SLL) pour le financement accordé à Equatorial Coca Cola Bottling Company (ECCBC). Les conditions de ce nouveau financement sont indexées sur des indicateurs RSE ambitieux qui font écho aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. Ces indicateurs pourront faire varier le taux d'intérêt à la hausse comme à la baisse et sont liés aux trois

domaines suivants : la décarbonation, la préservation et la régénération de la biodiversité naturelle ainsi que la préservation des ressources en eau



Pilier II Responsabilité Civile

- La BMCI a pris part à la Global Money Week 2022. Cette action civique et éducative du programme RSE de la banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs d'agences de différentes régions du Maroc se mobiliser en proposant des visites en agences au cours desquelles les directeurs d'agences ont présenté aux jeunes les concepts financiers dans un langage vulgarisé, ainsi que des conférences animées par les collaborateurs pour présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges.
- La BMCI a œuvré à la promotion de l'inclusion financière et à la facilitation de l'accès aux produits et services financiers au plus grand nombre à travers ses partenariats avec les acteurs de la microfinance, notamment «Al Amana» et «Al Baraka».
- Plus de 1.700 heures de bénévolat ont été réalisées en 2022 dans le cadre du programme 1 Million Hours 2 Help (1MH2H). Ce programme de mécénat de compétences initié par le Groupe BNP Paribas et lancé en 2021 par la BMCI, a comme objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer à l'effort des associations sur leur temps de travail pour un monde plus inclusif et écologique. Dans le cadre de ce programme, la BMCI offre à ces collaborateurs une journée de congés spécial Mécénat par an, pour venir en aide à l'association de leur choix.



Pilier III Responsabilité Environnementale

Semaine du Développement Durable : La BMCI a organisé en 2022 la 8^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable. A cette occasion, de nombreuses actions sociales et environnementales ont été mises en place, dans toutes les régions du Maroc, pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable.



Reporting environnemental :

Comme chaque année, la BMCI a participé à la campagne environnementale du Groupe BNP Paribas. Cette campagne a eu pour objectif de calculer les indicateurs liés à la consommation d'énergie, de papier, de déplacements professionnels et de déchets de la banque. Les émissions Carbone propre à la banque, qui sont actuellement mesurées, sont compensées par le Groupe BNPP à l'échelle mondiale.

3- Fondation BMCI

L'année 2022 a été riche pour la Fondation BMCI qui a poursuivi ses actions de Solidarité et de Culture dans un environnement marqué par les répercussions de la crise sanitaire. Dans ce contexte, la Fondation s'est évertuée à développer ses partenariats historiques tout en accompagnant de nouveaux projets qui s'inscrivent dans ses domaines d'intervention dans la lignée de la politique d'Engagement du Groupe BNP Paribas.

a) Solidarité

Help2Help

Le rendez-vous de solidarité annuel

La Fondation a soutenu depuis 2009 plus de 150 initiatives d'intérêt général et de solidarité portées par des associations dans lesquelles les collaborateurs BMCI sont directement impliqués à titre bénévole. Une synergie a été développée en 2022 entre le programme Help2Help et le programme de bénévolat 1MH2H pour permettre à d'autres collaborateurs BMCI de participer à la concrétisation des projets Help2Help.

Sourire de Réda

La prévention du suicide chez les adolescents

La Fondation BMCI soutient depuis 2016 l'association Sourire de Réda pour la prévention du suicide chez l'adolescent en détresse à travers la mise en place d'une plateforme d'écoute anonyme et d'une application de chat en ligne "Stop Silence".

Jadara by FME

Parrainage des étudiants de la FME

Depuis 2006 à aujourd'hui, la BMCI, puis la Fondation BMCI a soutenu la FME, en prenant en charge chaque année, 28 jeunes méritants issus de couches sociales défavorisées et en leur permettant d'avoir accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur tout en contribuant à leur intégration socio-économique.

Au-delà de l'appui financier, la Fondation BMCI soutient le programme de parrainage des étudiants de la FME à travers des cadres bénévoles de la BMCI. Des tuteurs de la BMCI accompagnent ainsi les étudiants tout au long de leur cursus dans leur développement moral et professionnel.

Anais

Formation au métier de la blanchisserie

Dans le cadre de son soutien depuis 2008, la Fondation BMCI prend en charge, annuellement, 15 apprentis âgés de 18 à 35 ans, souffrant du syndrome de Down, qui sont formés au métier de la blanchisserie.

AMI**Soutien aux enfants atteints d'IMOC**

Soutien annuel depuis 2008 aux enfants atteints d'infirmité motrice d'origine cérébrale (IMOC) avec le centre de jour AMI où ils bénéficient de services relevant du paramédical avec un apprentissage pédagogique et un éveil psychomoteur en vue de favoriser leur intégration sociale.

AMS**Soutien pour la lutte contre le froid dans le Toubkal**

Fondée en 2014, l'Association Marocaine de Solidarité agit dans les domaines de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement durable au Maroc. Elle soutient les populations défavorisées et en situation précaire en répondant à leurs besoins en matière d'éducation (parrainage), de santé (accès aux soins), d'accès aux services de base (accès à l'eau, vêtements grand froid, etc..) et de développement économique (accompagnement pour la mise en place d'Activités Génératrice de Revenus).

La Fondation BMCI a également soutenu l'association AMS pour leur 14^{ème} édition à travers la distribution des packs froid, couvertures, vêtements, paniers alimentaires et produits d'hygiène à 400 familles soit 1.200 personnes vivant dans 5 villages enclavés du Toubkal (Takataert, Tissguan, Iberwayen, Imhilen, Ait Igurane).

Enfin, un appel à collecte de fonds a été lancé aux collaborateurs de la Banque pour faire dons de vêtements chauds et de couvertures avant de les distribuer dans la région du Toubkal.

JOOD**Acquisition d'un camion Fourgon pour l'association JOOD**

Depuis 2020, la Fondation BMCI soutient l'Association Jood pour l'aide à la réintégration sociale des sans-abris et à leur prise en charge pour leurs repas et habillements. En 2021, la Fondation a financé l'acquisition d'un camion fourgon pour Jood destiné au transport des denrées alimentaires pour ces personnes en situation de rue qui a été inauguré en février 2022.

Par ailleurs, des opérations de bénévolat consistant à préparer des repas pour les sans-abri sont menées régulièrement avec les collaborateurs de la banque dans le cadre du 1MH2H.

AL JISR**Acquisition d'un bibliobus pour l'association Al Jisr**

Depuis 2012, la Fondation BMCI soutient à Al Jisr pour la mise en place de bibliothèques de classes au sein d'écoles primaires de quartiers défavorisés à travers tout le Maroc.

En 2021, la Fondation a soutenu l'acquisition et le fonctionnement d'un bibliobus équipé en livres et matériel pédagogique multimédia avec un programme de visites de 26 écoles représentant un total de 7.000 élèves à travers le royaume. L'inauguration du bibliobus a eu lieu en avril 2022.

En 2022, la Fondation BMCI a soutenu le centre Fiers et Forts à Tamesloht dans la région de Marrakech pour la prise en charge d'enfants démunis en leur assurant tous leurs besoins primaires (nourriture, habillement, hygiène et scolarisation).

Ce centre a pour objectif de protéger les enfants abandonnés ou orphelins victimes de pauvreté, de criminalité et/ou de violence. En collaboration avec le tribunal de Marrakech, le centre leur permet de se construire une identité en leur offrant une prise en charge totale avec hébergement, habillement, repas, scolarité et suivi médical, à ce jour, plus de 150 enfants sont admis dans ce centre. Une visite du centre a été effectuée en juin 2022 par les collaborateurs de la région de Marrakech en plus de la remise de 15 ordinateurs portables par les équipes en octobre 2022.

La Fondation BMCI, partenaire historique de INSAF a renforcé son soutien par le projet de rescolarisation d'enfants exploités comme chiffonniers dans la région de Casablanca. Ce soutien a pour objet :

- La prise en charge de 100 enfants exploités dans le travail, âgés de 6 à 14 ans, pour leur rescolarisation,
- Le retrait d'une centaine d'enfants la première année du travail et leur insertion familialement et académiquement ou dans des centres professionnels,
- La sensibilisation aux droits de l'enfant et à la lutte contre le travail,
- L'accès à la scolarité, au soutien et au suivi scolaire et aux activités parascolaires

Créé en 2015, Dream Up est un programme international d'éducation par l'art de la Fondation BNP Paribas. Présent dans 29 pays du Groupe BNP Paribas, le but de ce programme est de donner accès à des enfants et adolescents défavorisés à la pratique d'une ou plusieurs activités artistiques.

Pour cette 3^{ème} édition, la Fondation BNP Paribas a reconduit le programme Dream Up pour 3 années de 2021 à 2023 en faveur de l'inclusion des jeunes pour un budget par pays de 20.000 euros par an sur 3 ans. La Fondation Oum Keltoum a été sélectionnée pour son projet de classes de danse classique dans le cadre du programme Dream up.

L'aide du programme Dream Up consiste à soutenir, réorganiser et développer l'activité de danse classique pour les filles de 5 à 18 ans avec pour objectifs :

- D'augmenter le nombre de bénéficiaires et d'augmenter le nombre de cours dispensés ;
- D'améliorer les infrastructures avec un environnement structuré et une logistique optimisée pour un apprentissage avec un niveau d'exigence supérieur ;
- De mettre en place un système d'évaluation académique avec des sessions diplômantes.

b) Culture

Exposition ART4U

La Fondation BMCI a soutenu la galerie d'Art en ligne ART4U pour son exposition collective sous le thème « L'art féminin en perspectives » du 11 au 27 Mars 2022 à la Galerie Prestigia. L'originalité de cette exposition réside dans son format phygital, une exposition multi-formats qui allie exposition physique et digitale, séries de conférences et concours de talents.

A l'occasion du lancement de l'exposition « L'Art féminin en perspectives », un vernissage privé a eu lieu le 10 mars 2022 à la Galerie Prestigia. En parallèle, la Fondation BMCI a lancé du 10 février au 7 mars 2022, un appel à créations pour les collaborateurs de la banque férus d'art et souhaitant créer une œuvre et dont 3 œuvres ont été sélectionnées par un jury composé d'artistes.

Exposition « CASABLANCA VUE D'EN HAUT »

Soutien de la Fondation BMCI à la galerie d'art en ligne ARTFIRST pour une exposition photos portée par un jeune artiste photographe Adnane Zemama.

Ces photos qui s'inscrivent dans une volonté de sauvegarde du patrimoine culturel marocain, ont toute la particularité d'être prises en noir et blanc et depuis les toits de Casablanca, d'où le titre « Casablanca, vue d'en haut » ; une exposition privée le 11 mai à l'American Arts Center de Casablanca a permis de découvrir plus d'une trentaine d'œuvres de ce jeune talent, qui prend « Casa de haut » et fait découvrir la ville différemment.

Exposition TERRA

La Fondation BMCI a soutenu en octobre 2022 l'exposition collective TERRA avec ARTY BOX, galerie en ligne au service de peintres, sculpteurs, photographes d'univers divers dénichés par la galeriste et professeur universitaire Fatima Zahra Tahiri.

Cette exposition a pu révéler la richesse des réponses portées par 4 artistes aux problématiques écologiques actuelles et accompagner l'émergence d'une nouvelle culture liant la problématique de l'Art et à travers le prisme écologique. En marge de cette exposition, une conférence a été donnée par le Professeur Yacoubi, climatologue, autour de l'écologie comme nouveau canal créatif.

Festival Jazzablanca : 15^{ème} édition du festival du 1^{er} au 3 Juillet 2022

La Fondation BMCI a soutenu la 15^{ème} édition du festival de jazz à Casablanca, Jazzablanca, dont elle est sponsor officiel depuis 2014. Cette édition a eu lieu pour la première fois au Casa Anfa Park et après 2 années d'absence pour cause de la crise sanitaire Covid-19, avec 2 scènes privées, une principale et une autre scène jazz africaine.

Des têtes d'affiches internationales s'y sont produits tels que Ben Harper et Ibrahim Maalouf, Gilberto Gill et Maalem Hamid El Kasri. Ce festival a connu un véritable succès avec la participation de plus de 14.000 festivaliers.

Exposition ART4U

La Fondation BMCI a soutenu la 21^{ème} édition du festival de jazz à Tanger, Tanjazz, qui a eu lieu du 22 au 25 septembre 2022 dont la Fondation BMCI est sponsor officiel, depuis 2012.

Comme chaque édition, ce festival a eu lieu au Palais Moulay Hfid des Institutions Italiennes et a compté la participation de plus de 8.900 festivaliers au sein du Palais et 4.500 sur la scène publique BMCI.

c) Environnement

AFAK

Soutien de la campagne de sensibilisation de AFAK

Parce que l'environnement est l'affaire de tous, la Fondation BMCI a soutenu en Mars 2022 AFAK, association marocaine pour le civisme et le développement pour la création et la mise en ligne sur les réseaux sociaux d'une capsule vidéo pour sensibiliser les citoyens à la lutte contre la surexploitation des ressources en eau.

Communication interne, financière, Relations Presse & Evènements

I. Communication Interne

L'année 2022 a été une année particulièrement riche pour la Communication Interne avec, notamment, la reprise de l'organisation des événements en présentiel.

La Communication Interne a également été un partenaire de taille dans l'accompagnement de la transformation poursuivie par la BMCI avec la couverture via les médias internes des grands temps forts de l'année tels que l'inauguration de BMCI Academy, le nouveau centre de formation de la Banque, ou encore le grand retour des festivals Jazzablanca et Tanjazz.

La radio BMCI lancée l'année dernière a continué d'évoluer avec, en 2022, le lancement d'une grille de programmes suivant une nouvelle ligne éditoriale basée sur la proximité avec le collaborateur et de nouvelles émissions :

- **L'instant Collaborateur** : toutes les informations et actualités RH et le travail à la BMCI (carrière, congés, mobilité...);
- **BMCI en clair** : un programme de vulgarisation des termes et concepts, métiers ou stratégies ;
- **La parole au réseau** : un tour d'horizon des actualités du réseau ;
- **BMCI Talks** : une émission en format interview reprenant l'actualité de la BMCI ;
- **BMCI Actu** : un bulletin d'information radiophonique mensuel reprenant les actualités de la BMCI ;
- **Allo BMCI** : un jeu qui consiste à appeler les collaborateurs au hasard en récompensant ceux qui répondent avant la fin de la deuxième sonnerie.

Durant cette année, de nombreuses directions et entités ont pu bénéficier de l'expertise de la communication interne pour une valorisation de leurs métiers et leurs réalisations à travers des podcasts radio et capsules vidéos.

L'appui et le décryptage des axes du plan stratégique « Twenty4Change » étant au cœur des missions de la Communication interne, une newsletter semestrielle a été mise en place pour diffuser les actualités des différents streams aux collaborateurs.

II. Evénements

Suite à l'allègement de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 en 2022, la BMCI a pu reprendre l'organisation d'événements pour les collaborateurs, comme pour les clients et partenaires en externe.

En effet, 2022 a connu l'organisation de 16 événements majeurs, totalisant la présence de plus de 2.500 personnes en l'occurrence :

- **Conférence des résultats financiers** : conférence dédiée aux analystes financiers des principales structures financières de la place et à la presse pour la présentation des résultats financiers arrêtés au 31 décembre 2021 et aux sujets d'actualité de la BMCI.
- **2 conférences « Meet the Expert »** : dédiées à la clientèle de la ligne de métier Banque Privée au niveau des régions de Marrakech et d'Agadir.
- **Convention des Managers « G200 »** : Événement sur une journée dédiée aux collaborateurs responsables d'entités pour la présentation du projet stratégique de la banque en présence du Directoire et des représentants du Groupe BNP Paribas.
- **2 séminaires semestrielles Corporate et Retail Banking** : Événements off-site dédiés aux collaborateurs des lignes de métiers Corporate Banking et Retail Banking pour renouveler la motivation, passer en revue les principales réalisations et procéder au déroulé des mois à venir.

III. Communication financière

La BMCI a tenu les délais de publication de ses communications financières sur les supports presse d'annonces légales, ainsi que sur la rubrique « Communication financière » de son site www.bmci.ma, selon les réglementations en vigueur.

Marque, Publicité & Communication Digitale

L'année 2022 s'est inscrite dans la lignée de l'année 2021, la BMCI priorisant la stabilisation de son système d'information et de ses services bancaires, le regain de la confiance de ses clients et le lancement de produits innovants. Le cadencement des prises de parole a été relativement homogène durant la période avec un focus particulier sur la publicité en ligne.

I. Publicité & Marque

Cette année, 4 campagnes phares d'envergure plurimédias ont pu être lancées :



La **campagne Bracelet Contactless** a été lancée en février 2022 et a duré 2 mois avec un dispositif adapté et optimisé afin de toucher une cible de clients et de prospects. Première campagne BMCI mettant en avant une **innovation de taille sur le marché bancaire marocain**, l'offre de bracelet contactless avait pour objectif d'équiper les clients existants mais aussi de recruter une clientèle jeune désireuse de bénéficier des dernières innovations technologiques. Essentiellement déployée en digital à travers des vidéos de mise en situation, cette campagne a permis d'assurer un intérêt certain pour ce produit.

La seconde campagne d'envergure de l'année 2022 est la **campagne Crédit Conso Eté**. Lancée en juillet, elle a duré jusqu'au mois d'août 2022. Véritable campagne phare, elle a été relayée en affichage, presse, radio, multicanal et en digital. Elle a bénéficié d'un très large dispositif, à la fois offline et online. A travers cette campagne, la BMCI avait pour objectif d'accompagner les ménages avec **une offre responsable et transparente**, une solution adaptée aux besoins et aux aspirations de nos clients tout en tenant compte de la complexité de la conjoncture. La campagne a atteint plus de **40 millions de contacts potentiels** à travers le dispositif offline avec près de **8 millions de personnes touchées via le canal digital**.

La **campagne Haut de Gamme**, lancée en septembre 2022 pour une durée d'un mois a bénéficié quant à elle d'un dispositif adapté à la cible premium. Elle a été relayée en **affichage urbain** en ciblant des zones géographiques spécifiques et sur le **canal digital**. Cette campagne a mis en avant la qualité des services offerts par la BMCI à ses clients premiums en faisant le focus sur un **package de produits adaptés et avantages exclusifs**.

Lancée en novembre 2022, la **campagne BMCI CONNECT** a fait l'objet d'un dispositif de communication important. La campagne a duré 2 mois avec des relais en affichage, presse, radio, multicanal et digital. L'objectif de cette campagne a été de promouvoir les **trois nouvelles fonctionnalités** de l'application BMCI CONNECT auprès des clients : **Retrait GAB sans carte, gestion et réinitialisation digitalisé du mot de passe et gestion des plafonds des cartes à distance**. Déclinée en trois mises en situations concrètes, la campagne a permis aux clients de s'identifier aux nouvelles fonctionnalités.

En parallèle et afin d'accompagner les enjeux stratégiques de la BMCI, nous avons lancé plusieurs campagnes et actions ciblées :

Les partenariats Crédit Conso

L'accompagnement des partenariats Crédit Conso auprès des enseignes partenaires de la Business Unit est un incontournable des missions du Pôle Publicité et Digital. En 2022, nous avons assuré les campagnes promotionnelles Ramadan, Aid, anniversaire et autres événements qui rythment la vie de nos enseignes partenaires. Cela va de la conception de bannières personnalisées à la PLV ou encore l'habillage de nouveaux magasins. Pas moins d'une dizaine de corners ont ainsi été habillés en 2022.

Notre présence sur les salons & événements

Après l'arrêt de nombreuses manifestations entre 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire COVID-19, nous avons assisté à la reprise d'événements de type salons en 2022. La BMCI a choisi de participer à des salons ciblés principalement destinés à une clientèle de professionnels, notamment l'incontournable Medical EXPO. Nous avons également accompagné la Direction des Ressources Humaines dans leur participation aux Forum EMI et Horizons avec le développement d'une identité visuelle propre pour les campagnes de recrutement.

II. Communication Digitale

Le parti pris depuis 2021 a été d'intensifier la présence en ligne de la BMCI toutes campagnes confondues, mais également sur le volet animation de nos différentes pages sur les Réseaux Sociaux. L'année 2022 s'est inscrite dans cette continuité afin de capitaliser sur les avancées des années précédentes.

■ Les campagnes publicitaires online

Une fois de plus, la recherche de la performance a guidé les choix en matière de supports et de formats publicitaires pour les campagnes média. Nous avons capitalisé sur les best practices de 2021 pour :

- Continuer à tester des formats innovants pour relayer nos messages,
- Utiliser les plateformes de programmation et les opérations de géofencing afin d'affiner davantage le ciblage et améliorer le reach,
- Générer des leads durant les campagnes, les retours étant très efficaces,
- Optimiser les campagnes de search

L'ensemble des campagnes offline ont été relayées en digital avec des plans média adaptés et optimisés mais d'autres campagnes et **actions spécifiques ont été déployées exclusivement en digital**, parmi elles :

Vignette	Achats coup de cœur	Voyage	Search en fil rouge Crédit Conso
Coupe du monde FIFA (avec Visa)	Glovo x BMCI Réduction	Epargne Vie Multi-Supports	Partenariats & Bons Plans

Les campagnes BMCI ont enregistré plus de 712 millions d'impressions sur l'ensemble des supports soit (+66%) par rapport à 2021. Parmi les campagnes les plus performantes, nous retrouvons les campagnes Crédit Conso Eté et Bracelet Contactless. Le reach est en hausse significative et le nombre de vues des vidéos a explosé en 2022, en raison notamment, de la production et du sponsoring de plusieurs vidéos sur divers sujets bancaires (Bracelet Contactless, Carte biométrique, Epargne Multi-supports, SFF, BMCI Connect, Gestion de l'eau).

1. Réseaux sociaux BMCI



L'animation des pages BMCI sur les différentes plateformes sociales constitue une priorité pour le Pôle Pub et Digital.

Donner de la consistance et de la cohérence aux prises de parole, impulser un nouveau souffle à l'animation de nos réseaux sociaux, fournir un contenu à valeur ajoutée et cultiver la proximité vis-à-vis de nos clients, followers, fans est une mission que nous nous efforçons d'accomplir dans les meilleures conditions.

Cela nous a permis de toucher plus de 16 millions de personnes et de générer 2,4 millions de clics sur nos publications.



2. Création de contenu

Fournir du contenu pertinent et à valeur ajoutée à nos clients et à notre communauté digitale a été le mot d'ordre de 2022. Nous avons en effet développé plusieurs vidéos en motion design comme pour la campagne épargne multisupports, l'application QlicKEER 360° ou encore le sujet de la gestion de l'eau.

La **Semaine du Développement Durable** a été l'occasion de relayer sur les réseaux sociaux des contenus intéressants pour les personnes qui suivent la BMCI et de la positionner comme une Banque engagée. Les **actualités de la Fondation BMCI** sont également relayées tout au long de l'année afin de valoriser toutes les actions entreprises par la Banque sur les thématiques de la culture et de la solidarité.

3. Opérations de partenariat en faveur de nos clients

Enclins à toujours offrir plus à nos clients, nous avons en 2022, lancé une campagne « Bons Plans » destinée à offrir des réductions aux porteurs de cartes BMCI auprès d'enseignes partenaires. Des PLV spécifiques ont été implémentées au sein des magasins concernés en vue d'assurer la visibilité de cette opération. Cette action s'inscrit dans notre volonté de proposer une offre extra-bancaire diversifiée à nos clients et de booster l'utilisation des cartes BMCI.

Par ailleurs, nous avons lancé un partenariat avec Visa afin de faire profiter nos clients de réductions et remises sur des sites marchands. En outre, la campagne Visa et Coupe du monde FIFA Qatar 2022 a permis d'offrir à un client une expérience inoubliable pour soutenir notre équipe nationale.

Direction de L'IMMOBILIER ET DE L'EXPLOITATION (IMEX)

IMEX livre la nouvelle façade du siège social



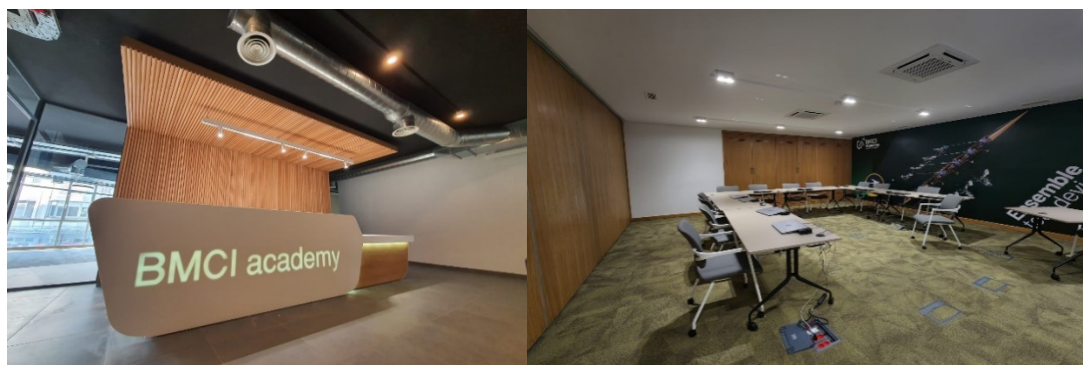
Après quatre années de travaux acharnés, portant sur 14 étages et 65 mètres de hauteur, l'année 2022 a marqué la fin du chantier de rénovation de la façade du siège social. Ce projet immobilier de grande envergure, tout en respectant l'idée architecturale originale d'Alexandre Courtois, nous dévoile un nouvel aspect de cette façade, en apportant une touche de renouveau et de modernité.

Le retrait des brise-soleils au sommet du bâtiment a permis de renouveler l'étanchéité des derniers étages et d'harmoniser l'ensemble. La remise à neuf de la galerie au niveau de l'agence Mohammed V avec la pose du grès cérame et du vitrage agrafé, ainsi que les enseignes lumineuses en haut et en bas de cette façade viennent conforter la nouvelle identité visuelle de la banque.

De plus, en partenariat avec la Wilaya de Casablanca, la BMCI, coordonne ses efforts avec d'autres institutions privées pour sauvegarder la place des Nations Unies.

IMEX réalise BMCI Academy, le nouveau site dédié à la formation

Étalée sur une surface de 700m², BMCI Academy fait peau neuve et s'équipe de nouveaux matériaux modernes alliant à la fois, design, confort et RSE.



Ce nouvel espace dispose de dix positions de travail en mode flex office et est doté de cinq salles de formation, dont quatre modulables, allant de 80 positions pour la plus grande à 20 positions pour les autres. Ces salles sont embellies par l'utilisation de mobiliers ergonomiques et modulables permettant d'avoir plusieurs combinaisons de formation, les espaces intérieurs ont été organisés et répartis pour optimiser la lumière du jour, les baies vitrées toute hauteur et éclairages LED y ont été privilégiés, avec un dimensionnement électrique permettant d'alimenter l'ensemble des postes, en ralliant efficacité, économie d'énergie et esthétique. Enfin, pour le bien-

être des collaborateurs, BMCI Academy dispose d'un espace design thinking, d'un espace de co-working et de détente et d'une terrasse utilisée comme un espace de convivialité et d'événements.

IMEX accompagne la Direction de la Sécurité Groupe et dote la BMCI d'un nouveau site de back up pour le Plan de Continuité d'Activités

En remplacement de l'espace de Normandie, ce nouvel site de back up est situé à la Colline et dispose de 120 positions de travail, et de salles de réunions, Il est étalé sur une surface de 500m² et est aménagé en mode industriel respectant les normes de sécurité incendie. Ces plans architecturaux ont été conçus par IMEX, il est également équipé d'un éclairage LED, et de film solaire permettant l'isolation thermique et l'optimisation de la climatisation.

Pour accompagner le Nouveau Modèle de Distribution, IMEX a lancé depuis 2022 et pour les prochaines années, le projet de remise à niveau des agences de la BMCI

En plus des 45 agences mises au propre annuellement et pour la quatrième année consécutive, un lot d'agences sélectionnées par la ligne de métier Retail, a été pris en charge par IMEX en 2022 pour le rajeunissement et la rénovation de leur façade, notamment, le remplacement du granite historique par l'Alucobond, le but étant de refléter une nouvelle image épurée des agences de la BMCI et leur donner un coup d'éclat et de fraîcheur avec le remplacement de l'éclairage en LED, le changement également de leurs équipements en mobilier contemporain, avec des matériaux plus design ainsi que la mise en place de nouvelles enseignes lumineuses et une nouvelle signalétique GAB.

IMEX poursuivra ce trend sur les années à venir afin qu'un plus grand nombre d'agences puisse bénéficier de cette mise à niveau et mieux refléter la nouvelle image de la BMCI.



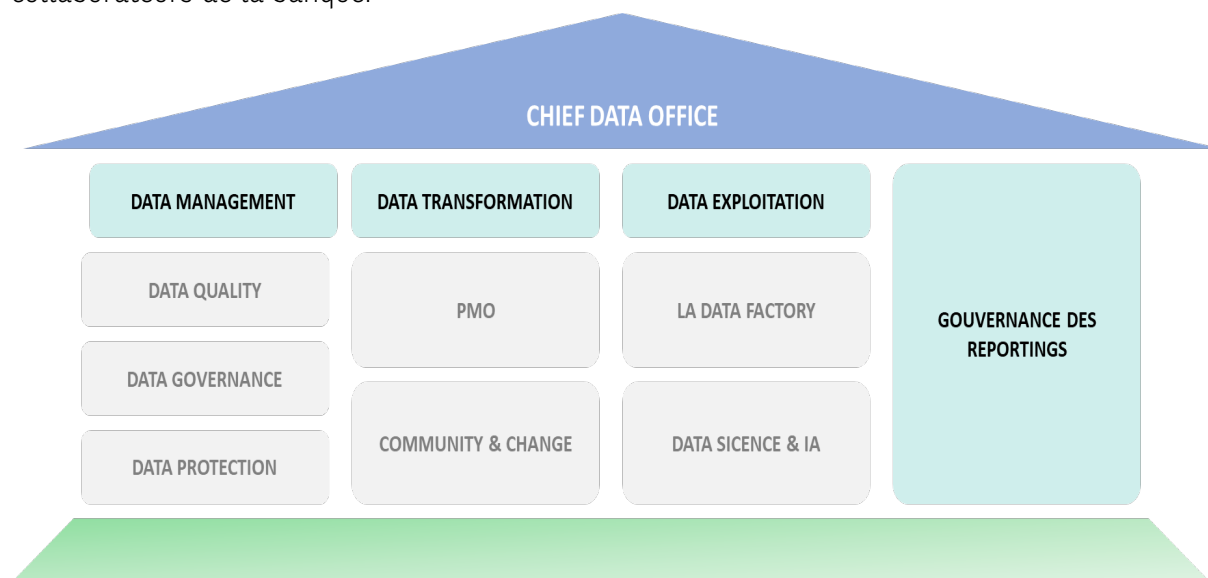
CHIEF DATA OFFICE

Le Chief Data Office (CDO) renforce son positionnement au sein de la BMCI et continue à œuvrer pour la maîtrise du cadre de gestion, de qualité et de Protection des Données de la banque.

Le CDO a amélioré en 2022 son dispositif de production des usages data notamment à travers les Dashboards de pilotage automatisés et l'amélioration de la fiabilisation de la qualité des données.



L'objectif étant de positionner la « donnée » comme un « asset stratégique » pour la banque et d'accélérer la transformation liée à l'exploitation de données ; en renforçant la qualité de données et en maintenant les efforts d'ancrage de la culture « Know Your Data » auprès de l'ensemble des collaborateurs de la banque.



DATA MANAGEMENT

En 2022, le pôle « Data Management » a travaillé sur la maîtrise du cadre de gestion globale des données, en assurant la coordination entre les dispositifs Data liés aux 3 périmètres suivants :

- **DATA Quality** : Le CDO a continué à renforcer le dispositif de contrôle Data Quality, avec le l'enrichissement des contrôles process d'une part et l'opérationnalisation de l'outil de suivi de la Data Quality, d'une autre part.
- **DATA Governance** : Le CDO a œuvré à ce que les données soient utilisées de façon conforme et optimale, de la définition de la donnée au retraçage de son cycle de vie.
- **DATA Protection** : La BMCI vise à développer le cadre de protection des données personnelles pour le consolider comme principal pilier de la confiance digitale.

DATA TRANSFORMATION

Le pôle « Data Transformation » travaille sur l'identification, le cadrage et la coordination des projets et chantiers liés à la transformation data. Il assure la structuration de la feuille de route Data, l'organisation ainsi que le pilotage des projets de transformation data.

Ce pôle vise aussi à renforcer son dispositif « Data Change & Community » et travaille sur l'acculturation des parties prenantes autour des thématiques et chantiers data. L'année 2022 a fait l'objet de plusieurs livrables visant à acculturer et à former la communauté, à travers : la publication périodique des « Data News » autour des sujets data emblématiques, tels que la protection des données personnelles et l'importance de la qualité des données, l'organisation d'événements destinés à faire adhérer les collaborateurs de la banque au mindset data. On cite parmi ces actions : le séminaire data 2022, les rencontres trimestrielles avec la communauté Data et les séances d'immersion au métier Data.

DATA EXPLOITATION

La « Data Factory » est l'entité garante du bon fonctionnement du patrimoine des dashboards de pilotage automatisés. Les chantiers de l'année 2022 se sont articulés autour du renforcement de l'utilisation des dashboards en menant les actions de stabilisation du modèle analytique, change pour accompagner les utilisateurs dans leurs usages et leurs besoins évolutifs.

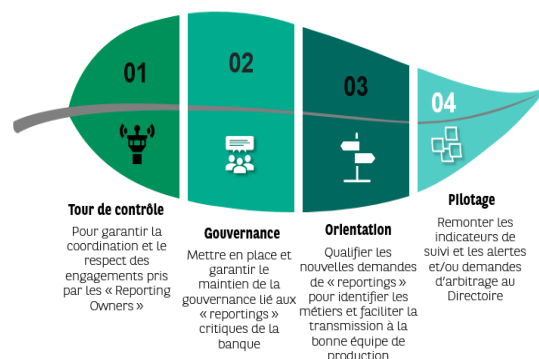
La Data Factory a pu déployer la solution « Exploratoire » qui consiste à donner davantage d'autonomie aux *Business Analysts* des métiers dans l'exploration et l'exploitation du modèle analytique de la Data Factory directement via la plateforme « Tableau ». Cette solution est un outil et usage complémentaires à celui des dashboards de pilotage.

Les travaux d'enrichissement du patrimoine dashboard avec les nouveaux usages stratégiques de la banque, ainsi que la généralisation du déploiement de la solution Exploratoire au niveau de toutes les entités de la banque, se poursuivront en 2023.

GOVERNANCE DES REPORTINGS

En Mai 2022, un nouveau pôle dédié à la gouvernance des rapports réglementaires a vu le jour au sein du Chief Data Office.

L'activité a pour mission d'assurer la mise en place de la gouvernance liée aux Reportings critiques et prioritaires de la banque et opère comme tour de contrôle pour garantir le respect des engagements pris par les Report Owner en termes de tri des nouveaux besoins et de suivi du respect des délais de livraisons.



Direction des Systèmes d'Information



La vision stratégique de l'Informatique est alignée avec la stratégie métier de la BMCI et s'appuie sur les piliers du plan stratégique 2025 du Groupe BNP Paribas.

De nombreux travaux ont été lancés au cours de l'année 2022 pour apporter une amélioration continue du service client, protéger les systèmes et les données de la Banque et délivrer des solutions innovantes, sécurisées et de qualité en alignement avec la stratégie commerciale de la Banque et les normes réglementaires.

I Stabiliser notre SI et améliorer la qualité de production

2022 marque la fin de la transition du programme de migration vers le nouveau SI pour la BMCI. Les dernières étapes du programme se sont articulées autour de la stabilisation et la supervision des flux de paiement, la bascule des activités de marché vers un nouvel outil, la migration de la comptabilité leasing dans SAGE. Le plan de stabilisation de la production BMCI SAB a été concrétisé courant cette année sur 3 axes majeurs :

- 01 Un axe client** qui a permis de fiabiliser les fonctions essentielles de gestion des produits et des paiements et d'apporter une amélioration de manière globale du service clientèle ;
- 02 Un axe réglementaire** dont l'objectif est la fiabilisation et l'automatisation des rapports attendus par les instances réglementaires ;
- 03 Un axe technologique** qui a permis l'optimisation des performances globales du système et la réduction significative du nombre d'incidents techniques en 2022.

Ces travaux de fiabilisation se poursuivent afin de permettre une utilisation optimale et fiable du nouveau SI.

II Continuer d'investir fortement dans le dispositif de Cyber-Sécurité



Le dispositif de Cybersécurité a été renforcé en 2022, à travers une gouvernance sécurité IT plus restrictive qui a permis d'atteindre un niveau de maturité en constante évolution en matière de gestion des risques informatiques, de gestion des vulnérabilités et des correctifs, de sécurité des applications et des données et de gestion des identités et des accès.

Le dispositif de veille sécurité a été renforcé pour permettre de réagir au plus vite face aux menaces de plus en plus nombreuses et particulièrement complexes.

En ligne avec l'ambition du Groupe BNP Paribas de renforcer la gouvernance de la filière informatique du Maroc, le programme de transformation de l'informatique de la Région Afrique a été lancé en Octobre 2022 avec, pour objectif, de transférer progressivement les activités de BDSI sous la direction de l'Informatique de BMCI. En parallèle, la BMCI continue d'investir pour promouvoir le sourcing local et une attention particulière est apportée aux actions permettant de retenir les talents et de développer les compétences locales clés.

Ces actions vont se poursuivre en 2023. Transformer notre IT pour délivrer des solutions clients innovantes, sécurisées et de qualité en alignement avec la stratégie commerciale de la Banque et les normes réglementaires est une de nos priorités.



INSPECTION GÉNÉRALE

L'Inspection Générale de la BMCI assure le contrôle périodique du Groupe BMCI et de ses filiales au Maroc. Elle fait partie de la fonction Inspection Générale monde du Groupe BNP Paribas et bénéficie de ce fait de tous les outils, l'expertise et les méthodologies pour mener à bien ses missions.

Conformément aux exigences du régulateur Bank Al Maghrib, l'activité de l'Inspection Générale est encadrée par une charte d'audit interne et une charte du Comité d'Audit. Elles définissent notamment le positionnement de l'inspection générale, ses responsabilités et ses principales activités.

En 2022, l'Inspection Générale a conduit son plan d'audit, préalablement validé par le comité d'audit, sur trois sessions. Les missions réalisées affichent un équilibre adapté entre l'audit des fonctions centrales, des processus transverses, du réseau Retail et Corporate, ainsi que des filiales BMCI. Les constats et les recommandations émis par l'inspection générale dans le cadre de ses différentes missions font l'objet d'un suivi rapproché de leur mise en œuvre effective.

Par ailleurs, les résultats de ces travaux sont présentés aux membres du Comité d'Audit du Groupe BMCI de manière trimestrielle. Ces restitutions se sont tenues conformément à quatre reprises en 2022, aux mois de février, mai, août et novembre.

Dans un autre registre, la formation de ses collaborateurs est un des enjeux majeurs de l'Inspection Générale afin de répondre aux exigences du métier d'audit. Le programme de formation de l'inspection Générale est donc garant du professionnalisme de la fonction et lui permet de s'adapter à un environnement en constante évolution et aux défis futurs du Groupe.

Enfin, et à l'instar des exercices précédents, et dans une démarche conforme aux exigences réglementaires, aux normes internationales d'audit et aux règles Groupe, la planification des missions est établie à l'appui des travaux de Risk Assessment réalisés annuellement suivant la méthodologie normative. Cette dernière vise à permettre à l'Inspection Générale d'assurer une couverture adéquate de l'univers auditable et à remplir ainsi pleinement son rôle de troisième ligne de défense dans la protection de l'activité et de la réputation du Groupe BMCI de manière efficace et efficiente. Les conclusions des travaux du Risk Assessment sont présentées au Comité d'Audit et le plan d'audit qui en découle est validé par ledit comité.

Direction CONFORMITÉ



La Direction de la Conformité est au cœur de la gestion stratégique des risques du Groupe BMCI. C'est un des piliers du système de contrôle interne, à la fois indépendant et partenaire clé des métiers.

La Direction de la Conformité est une fonction indépendante de contrôle de deuxième niveau du Groupe BMCI, elle vise à donner à la Direction Générale et au Conseil de Surveillance l'assurance raisonnable que les risques de non-conformité, réglementaires et de réputation sont dûment surveillés, contrôlés et atténués.

En sa qualité de deuxième ligne de défense, elle s'assure que le Groupe BMCI respecte en permanence les lois et réglementations ainsi que les règles et normes internes. Le champ de responsabilité de la direction de la conformité s'étend à :

- La Connaissance client (Know Your Customer - KYC), et autres parties prenantes (intermédiaires, Fournisseurs, ...);
- La Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- La Prévention de la corruption ;
- Le Respect des embargos et des sanctions financières internationales ;
- La Lutte contre les abus de marché ;
- L'Éthique professionnelle ;
- La Gestion des conflits d'intérêts ;
- La Protection des intérêts des clients ;
- Le Risque de réputation en lien avec les sujets de conformité.

La lutte contre ces risques représente un enjeu majeur pour notre société. C'est pourquoi la BMCI, en respect des exigences des régulateurs et du Groupe BNP Paribas, adopte et maintient un programme solide de conformité composé de politiques, procédures, formations et dispositifs de contrôles.

Faits marquants 2022:

La Direction de la Conformité a continué à renforcer son dispositif en 2022 tant en matière de Sécurité Financière et KYC qu'en termes d'abus de marché, au travers de :

- La mise à jour continue du cadre procédural incluant toutes les nouvelles évolutions réglementaires,
- Le lancement de nouveaux projets IT, permettant d'améliorer nos outils de monitoring et de contrôle,
- L'implémentation de nouveaux scénarii dans nos outils de détection,
- Le déploiement d'un large plan de remédiation relatif au dispositif de Lutte contre la corruption en respect des dispositions de la circulaire BAM 1/W/2022 et des exigences du Groupe BNP Paribas.

Formation et Acculturation :

La formation de nos collaborateurs aux différents sujets de conformité est un des principaux piliers de notre dispositif, avec la volonté de s'adapter en permanence aux exigences des régulateurs ainsi qu'aux évolutions de nos activités. Elle contribue à préserver la réputation du Groupe BMCI et la confiance de nos clients grâce à la bonne maîtrise des risques de non-conformité.

Cette culture conformité est notamment diffusée par un accompagnement constant des Métiers, la mise en place d'actions pédagogiques et de vastes programmes de formation développant une expertise en gestion des risques de conformité dans toute l'organisation de la banque. En 2022 une large roadmap de formation a été déployée avec :

- Des modules de formations obligatoires en e-learning pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe BMCI, sur le code de conduite, les Sanctions Financières Internationales, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, le dispositif de prévention contre la corruption, ainsi que le dispositif en matière d'intégrité des marchés.
- Des sessions de formation en présentiel et de sensibilisation aux différentes thématiques Conformité ont également été dispensées par des experts Conformité au profit de collaborateurs de différents métiers au sein du Groupe BMCI.



Direction des AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires Juridiques a continué en 2022 à contribuer dans plusieurs chantiers structurants, notamment dans l'accompagnement du projet de transformation de la Banque aussi bien au niveau de l'informatique que des procédures. Elle a ainsi assuré la validation de l'ensemble des livrables découlant de ce chantier.

De même, qu'elle a été et continue d'être, un acteur décideur en matière de refonte et de fiabilisation des contrats et procédures opérationnelles, dans un souci de simplification, de conformité, de sécurité juridique, et plus particulièrement avec la refonte des contrats d'achats.

Lors de l'exercice 2022, la Direction des Affaires Juridiques a pu faire aboutir au bénéfice de la Banque et de sa cause, plusieurs procédures judiciaires en défense.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'accompagnement du plan stratégique de la Banque et de la volonté de celle-ci de diversifier son offre, la Direction des Affaires Juridiques continue à se positionner en tant que « Business Partner » au plus près des Lignes de Métier, en mettant son expertise au service de l'innovation et de la digitalisation, dans un environnement légal et réglementaire en évolution continue.

Dans le cadre de sa mission première, la Fonction Juridique a assuré, courant 2022, une veille juridique régulière et active, à travers un dépouillement des textes législatifs et réglementaires, une harmonisation des actes et process de la Banque, ainsi qu'un accompagnement en formation et sensibilisation des entités internes concernées.



Direction OPERATIONAL PERMANENT CONTROL (OPC)

L'année 2022 a connu l'achèvement de plusieurs chantiers et projets lancés depuis la création de la Direction OPC vers la fin de l'année 2020.

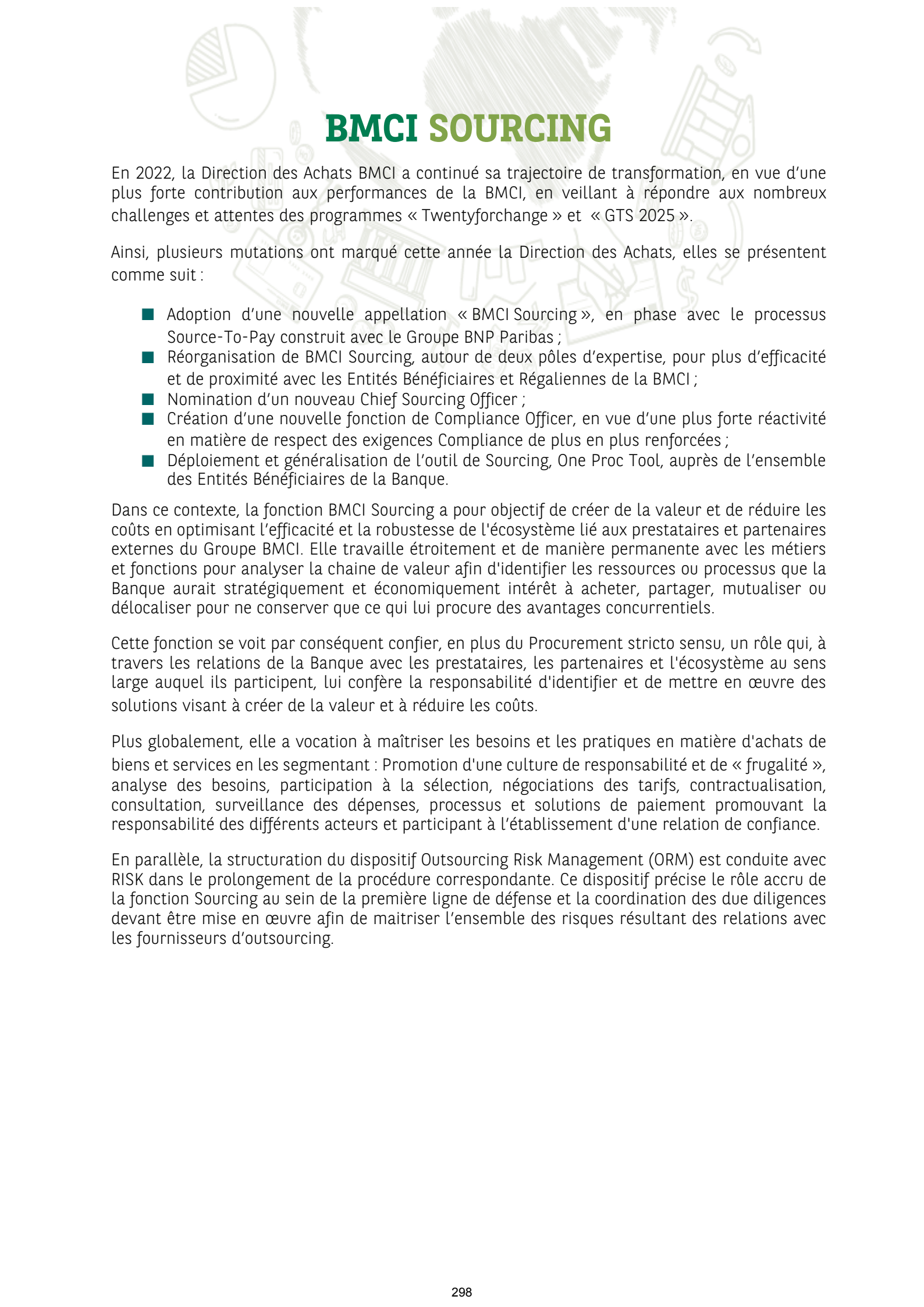
Ces projets et chantiers avaient pour but, le renforcement et la consolidation des missions de la direction en tant que première ligne de défense, ainsi que la procuration d'une vision globale du périmètre sous sa responsabilité.

Aussi et afin d'accompagner les collaborateurs de la direction OPC dans la réalisation de leurs missions au quotidien, un plan de formation a été mis en place en collaboration avec la Direction des ressources humaines, couvrant aussi bien les formations opérationnelles que celles liées aux soft skills.

En outre, la direction OPC a œuvré activement pour renforcer la dynamique de proximité avec les différents métiers à travers les points partenaires trimestriels, s'ajoutant ainsi aux différentes instances de gouvernance instaurées depuis le déploiement de la direction OPC.

L'année 2022 a également été marquée par le déploiement d'un nouvel outil dédié au pilotage et au monitoring des réalisations des contrôles OPC, en plus de la mise en place de nouveaux contrôles couvrant de nouveaux périmètres, la mise en place de certains contrôles spécifiques, etc...

Enfin, la direction OPC en étroite collaboration avec l'ensemble des entités de la banque et avec l'appui de la tutelle, a piloté un projet visant à identifier, recenser et monitorer dans l'outil dédié, les contrôles opérationnels réalisés au niveau des processus critiques.



BMCI SOURCING

En 2022, la Direction des Achats BMCI a continué sa trajectoire de transformation, en vue d'une plus forte contribution aux performances de la BMCI, en veillant à répondre aux nombreux challenges et attentes des programmes « Twentyforchange » et « GTS 2025 ».

Ainsi, plusieurs mutations ont marqué cette année la Direction des Achats, elles se présentent comme suit :

- Adoption d'une nouvelle appellation « BMCI Sourcing », en phase avec le processus Source-To-Pay construit avec le Groupe BNP Paribas ;
- Réorganisation de BMCI Sourcing, autour de deux pôles d'expertise, pour plus d'efficacité et de proximité avec les Entités Bénéficiaires et Régaliennes de la BMCI ;
- Nomination d'un nouveau Chief Sourcing Officer ;
- Création d'une nouvelle fonction de Compliance Officer, en vue d'une plus forte réactivité en matière de respect des exigences Compliance de plus en plus renforcées ;
- Déploiement et généralisation de l'outil de Sourcing, One Proc Tool, auprès de l'ensemble des Entités Bénéficiaires de la Banque.

Dans ce contexte, la fonction BMCI Sourcing a pour objectif de créer de la valeur et de réduire les coûts en optimisant l'efficacité et la robustesse de l'écosystème lié aux prestataires et partenaires externes du Groupe BMCI. Elle travaille étroitement et de manière permanente avec les métiers et fonctions pour analyser la chaîne de valeur afin d'identifier les ressources ou processus que la Banque aurait stratégiquement et économiquement intérêt à acheter, partager, mutualiser ou délocaliser pour ne conserver que ce qui lui procure des avantages concurrentiels.

Cette fonction se voit par conséquent confier, en plus du Procurement stricto sensu, un rôle qui, à travers les relations de la Banque avec les prestataires, les partenaires et l'écosystème au sens large auquel ils participent, lui confère la responsabilité d'identifier et de mettre en œuvre des solutions visant à créer de la valeur et à réduire les coûts.

Plus globalement, elle a vocation à maîtriser les besoins et les pratiques en matière d'achats de biens et services en les segmentant : Promotion d'une culture de responsabilité et de « frugalité », analyse des besoins, participation à la sélection, négociations des tarifs, contractualisation, consultation, surveillance des dépenses, processus et solutions de paiement promouvant la responsabilité des différents acteurs et participant à l'établissement d'une relation de confiance.

En parallèle, la structuration du dispositif Outsourcing Risk Management (ORM) est conduite avec RISK dans le prolongement de la procédure correspondante. Ce dispositif précise le rôle accru de la fonction Sourcing au sein de la première ligne de défense et la coordination des due diligences devant être mise en œuvre afin de maîtriser l'ensemble des risques résultant des relations avec les fournisseurs d'outsourcing.



Direction de la Production et de l'Appui Commercial

L'année 2022 a été une année « **post-migration du Core banking** » et « **post-Covid** ». La priorité totale a été donnée à la **stabilisation** de l'écosystème autour du nouvel outil SAB mais également à la **sécurisation de la production**, notamment via le déroulement de tests de continuité de l'activité (plan **PCA** de sécurité informatique). La feuille de route de la Direction de la Production et de l'Appui Commercial a porté en partie sur la **fiabilisation de la Data**, et la **gestion des incidents et réclamations clientèle**, sans oublier la **conduite du changement** au sein des équipes centrales, agences et centres d'affaires.

Le chantier Data, lancé en collaboration avec le Chief Data Office les années précédentes, a poursuivi son avancement, à travers la spécification et la mise en place de nouveaux **Dashboards** automatisés, visant l'amélioration de l'accès à la donnée et de sa manipulation.

L'année 2022 a également connu la finalisation d'un chantier majeur de **revue et d'harmonisation des KPI de performance** de l'ensemble des activités portées par la Direction de la Production et de l'Appui Commercial, en adéquation avec le nouveau système d'information.

De plus, cette année a été marquée par la création d'une **nouvelle cellule centrale de supervision de la fraude sur moyens de paiements et crédits**, au niveau de la Direction.

Toujours dans le registre de la migration informatique, le **système de gestion back-office des activités de marchés (ARPSON)** a été remplacé par un nouvel outil Groupe (**OMR**) pour garantir une meilleure qualité de service et une meilleure satisfaction client.

Le programme **I-BOT RPA (Robotic Process Automation)**, visant l'automatisation des tâches manuelles à faible valeur ajoutée, a poursuivi également son développement, et a joué un rôle de levier pour les chantiers de fiabilisation, mais également d'accélérateur de la transformation, à travers la digitalisation de plusieurs processus clés. Sur ce volet, un important **chantier de migration de la plateforme technique** a été mené et finalisé. Il a pour objectif le renforcement de la sécurité informatique et la gestion de l'obsolescence technique. De plus, le centre d'excellence RPA de la BMCI a pu s'appuyer sur **l'expertise du Groupe**, à travers sa participation à plusieurs **séminaires** d'échange et de formation autour de cette nouvelle technologie.

Enfin, le **collaborateur** étant également au centre de la stratégie de la banque et de la direction, des formations en **management et en soft skills** ont été dispensées, afin d'accompagner les managers dans l'exercice de leurs fonctions et de leur inculquer les valeurs du management positif et du management par objectif.

L'année 2022 a, enfin, été une année charnière pour le programme « **TwentyForChange** », qui porte la stratégie de la banque à **horizon 2025**. Cette année a connu le lancement de plusieurs chantiers structurants, relevant notamment de l'excellence opérationnelle, avec pour ambition d'améliorer **l'expérience client** sur des processus clés, tout en rationalisant les coûts. L'objectif de la direction sur les prochaines années restera l'amélioration de l'efficacité et de **l'efficience** de ses processus opérationnels, tout en maîtrisant son **risque opérationnel**.

The background of the page is a light green gradient with a vertical white stripe on the right. Faint, stylized financial icons are scattered across the top half, including a pie chart, a bar chart, a line graph, a hand holding a pen, a dollar sign, and various coins and banknotes.

BMCI

EN 2022

FILIALES & PARTICIPATIONS



BMCI BOURSE

La Bourse des Valeurs de Casablanca a terminé l'année sur une baisse de ses indices MASI de (-19,75%) et MSI20 de (-21,03%), marquant ainsi une rupture prononcée avec la reprise enregistrée après la crise sanitaire en 2021. En effet, la capitalisation boursière a baissé passant de 691 milliards de dirhams en 2021 à 561 milliards de dirhams en 2022.

Pourtant, l'année boursière a bien démarré. Le MASI avait même atteint un plus haut historique de 13.991,47 points en date du 10 février 2022, soit une performance annuelle en progression de 4,74%. Le changement de cap a commencé à partir de la deuxième moitié du même mois, avec la survenance de la crise russo-ukrainienne et l'accroissement de l'inflation et des coûts énergétiques au niveau international.

Cette baisse des indices s'est accompagnée d'une nette dépréciation des volumes avec un recul de (-21%) sur le marché central passant de 40,8 milliards de dirhams à 32,3 milliards de dirhams et une baisse de (-11%) sur le marché de blocs passant de 23,5 milliards de dirhams à 20,8 milliards de dirhams, les volumes du marché boursier demeurent à des niveaux faibles.

Dans ce contexte difficile, BMCI Bourse a pu maintenir le volume traité, hors opérations sur titres, quasiment au même niveau que celui de l'année dernière et limiter la baisse de son chiffre d'affaire à (-5%). Cette résilience des résultats de BMCI Bourse est le fruit des synergies au sein du groupe notamment avec la Banque Privée, BMCI Asset Management et le Corporate Banking, mais aussi grâce à l'ancrage de la force commerciale de BMCI Bourse auprès de la clientèle institutionnelle et multinationales marqué cette année par l'exécution d'une opération exceptionnelle.

En perspective, BMCI Bourse continuera à renforcer son positionnement grâce au reprofilage de sa clientèle et en capitalisant sur les opérations stratégiques menées en synergie avec le Groupe.

BMCI ASSET MANAGEMENT

L'année 2022 a été marquée par une baisse des actifs sous gestion de la place de (-16%) par rapport à fin 2021 pour s'établir à 499 milliards de dirhams. En ce qui concerne le marché obligataire, les rendements ont connu des hausses significatives sur tous les segments de la courbe en lien avec la hausse du taux directeur à 2,50%. Par conséquent, les perspectives de resserrement monétaire et l'accroissement des besoins du Trésor ont provoqué des mouvements de rachats au niveau des OPCVM du marché, notamment obligataires qui ont connu une décroissance significative de (-21%) à fin décembre 2022.

Anticipant ces évolutions de marché, et privilégiant l'intérêt exclusif de la clientèle, BMCI Asset Management a orienté de manière tactique la distribution dans les réseaux en faveur des fonds monétaires et obligataires court terme, et des fonds diversifiés.

Ainsi, le chiffre d'affaires de BMCI Asset Management qui s'élève à 28,2 millions de dirhams, a connu une variation globale de (-13%) résultant de la baisse des actifs sous gestion (*de 10,5 Milliards de dirhams à 8 milliards de dirhams*) due essentiellement à une décroissance des fonds des actifs dédiés en ligne avec le marché, aux arbitrages de la clientèle et à l'impact négatif de la contre-performance boursière sur les fonds actions et diversifiés.



BMCI ASSURANCE

Le chiffre d'affaires du périmètre assurance du Groupe BMCI a reculé de (-1,7%) en 2022. Cette baisse est essentiellement due aux commissions sur les assurances décès des crédits courts et moyens termes qui furent en retrait par rapport à 2021. Les assurances décès ont ainsi reculé en 2022 de (-12,6%). Notons par ailleurs que la progression des assurances épargne par capitalisation fut significative en 2022 aussi bien pour la clientèle Retail que pour la clientèle de la Banque Privée, grâce à la montée en charge des placements sur les anciens supports mais également sur les nouveaux supports en Unités de Comptes.

Les assurances dommages ont également progressé grâce à la fois au développement des ventes de ces produits mais également aux synergies qui ont pu être réalisées suite à la fusion réussie des back-offices assurances qui a permis de garantir un taux élevé de renouvellements de ces contrats.

L'appui de la filiale et son assistance auprès des métiers du Groupe n'était pas en reste en 2022. L'optimisation des contrats d'assurance automobile d'ARVAL et de BMCI Leasing a pu être réalisé avec succès. Cela permettra à la fois de développer les commissions mais également de réaliser des économies d'échelles significatives.

Au niveau du Retail, le produit « Chifaa Maroc » a été lancé en complément à « Chifaa Monde », ainsi que les épargnes en Unités de Comptes dont a pu bénéficier également la Banque Privée.

A l'instar de 2021, la migration des assurances vie de la filiale à la maison mère se poursuit avec par conséquent un transfert des commissions concernées de BMCI Assurance vers BMCI dans le cadre de nouveaux contrats co-brandés.

BMCI Assurance a accompagné la fenêtre participative Najmah, et s'est chargée de la mise en place du processus de formation de la force de vente sur les produits d'assurances Takaful. Elle a ainsi obtenu les agréments auprès de l'ACAPS pour son compte et celui de la Banque permettant ainsi leurs commercialisations.

Le plan d'action 2023 connaîtra l'arrivée de nouveaux produits pour le Retail afin de finaliser l'offre global en assurance notamment en matière d'assurance inclusive et de vente en ligne.

BMCI LEASING

Cf. Page (258)

BMCI OFFSHORE

Cf. Page (258)



ARVAL MAROC



L'année 2022 a été marquée par le 20^{ème} anniversaire d'Arval Maroc célébré avec nos clients, nos prestataires et nos collaborateurs en Octobre 2022. C'est aussi une année de retour à la croissance après deux années de repli en lien avec l'effet de la crise sanitaire Covid et de la stratégie de focalisation initiée. Ainsi, la flotte est en augmentation de (+6%) par rapport à 2021, s'établissant à 6.820 véhicules loués au 31/12/2022, et ce malgré un contexte macro-économique toujours difficile avec d'énormes problèmes sur la chaîne d'approvisionnement automobile, tant sur les véhicules neufs que sur les pièces de rechange.

En 2022, les prises de commandes se sont améliorées de (+3%) par rapport à l'exercice précédent, tandis que les livraisons de véhicules neufs ont progressé de (+22%), une performance remarquable dans le complexe environnement de 2022 sur le secteur automobile.

L'année 2022 a aussi été marquée par une nette hausse de la satisfaction de nos clients avec un score de (+37.3) relevé par l'enquête Net Promoter Score. ARVAL Maroc consolide ainsi sa place prépondérante sur le marché de la Location Longue Durée (LLD), et en particulier sur le secteur des entreprises privées.

Par ailleurs, l'engagement des collaborateurs, mesuré par l'enquête interne PULSE, est également en forte augmentation avec un score de (+40) dépassant largement l'objectif fixé à (+7). Cela traduit un environnement propice à l'excellence du service proposé par nos équipes afin de répondre au mieux aux fortes exigences de nos clients.

Concernant l'engagement « Arval Beyond », nous continuons notre promotion de véhicules à faible émission de CO2 avec une flotte de véhicules électrifiés (hybrides et électriques) qui représente 3% de notre parc, toujours dans un marché des flottes automobiles dominé par les moteurs Diesel.

En outre, Arval Maroc a soutenu l'association « SOS Village d'enfants » dans sa mission d'accompagnement des enfants orphelins, en offrant un minibus pour le transport scolaire au centre de Dar Bouazza (Casablanca), et en plantant plus de 50 arbres pendant les heures de travail de nos collaborateurs avec les enfants du centre d'Aït Ourir (Marrakech).

Enfin, la digitalisation reste au centre de notre stratégie de développement. Nous avons renforcé nos outils de gestion à distance en lançant « My Arval Driver » & « My Arval Fleet Manager », des plateformes dédiées aux usagers et aux fleets managers de nos véhicules pour la gestion et le suivi de leurs demandes. D'autres applications ont été lancées en 2022 afin d'optimiser et de digitaliser nos processus internes et la relation avec nos partenaires (Pit-Stop, Idex...).



BDSI

L'année 2022 a été celle de la définition du nouveau plan stratégique IT Afrique 2022-2025 et du lancement d'un programme de transformation ayant pour vocation de redéfinir le périmètre d'intervention de BDSI, en raison de la cession de filiales africaines, et de transférer progressivement l'informatique au niveau des banques au Maghreb et en Outre-Mer.

Ainsi, 2022 marque la fin de la transition du programme de migration vers le nouveau Core Banking SAB pour la BMCI. Les dernières étapes du programme se sont articulées autour de la stabilisation et la supervision des flux de paiement, la bascule des activités de marché vers un nouvel outil et la migration de la comptabilité leasing dans SAGE.

Plusieurs correctifs ont été livrés permettant de résoudre des incidents métier et un aménagement du système d'information a été réalisé pour répondre aux nouveaux besoins des métiers. BDSI a également activé de nouvelles fonctionnalités et a mis à niveau des paramètres.

Par ailleurs, le plan de stabilisation de la production BMCI SAB a été concrétisé courant cette année avec la mise en place de purges applicatives, l'optimisation du temps de passage de plusieurs traitements et du Process Center, l'amélioration des performances du système, la réduction significative du nombre d'incidents techniques, ainsi que l'amélioration de manière globale du service clientèle. Ces travaux de fiabilisation se poursuivent afin de permettre une utilisation optimale et fiable du nouveau Core Banking.

En parallèle, les équipes ont accompagné la Banque pour répondre à plusieurs autres projets, réglementaires et métiers tels que la mise en place du scoring périodique SONAR pour les clients de la business unit crédit à la consommation, les transferts en masse du fonds de commerce des agences et le stock des tiers transférés suite à la fusion des sièges, la mise en production technique du chatbot BMCI dédié au crédit immobilier, le déploiement en production du nouveau site public dédié à l'activité du crédit à la consommation ou encore la mise en production de l'espace connecté pour la consultation des crédits à la consommation.

Sur le plan de la gouvernance, le programme IT des cessions de filiales africaines s'est poursuivi tout au long de l'année. La transition avec la BICIG a été finalisée et des accords ont été conclus avec des repreneurs pour la cession de la participation de BNP Paribas dans la BICIS et la BICICI.

BDSI a mis en place l'outil groupe ServiceNow, en remplacement d'ITSM. Ce nouvel outil de gestion des services informatiques (incidents, problèmes, demandes d'action), apporte davantage de transparence et une meilleure gestion des données d'analyse et de performance. En outre, le transfert des activités Datalake et Datafactory des équipes centrales IRB du Groupe BNP Paribas vers BDSI a été finalisé au cours de l'année.

Dans un autre registre, le dispositif de Cybersécurité a été renforcé en 2022, à travers une gouvernance sécurité IT plus restrictive qui a permis d'atteindre les objectifs du programme Cybersécurité sur les thématiques sensibles et un niveau de maturité en constante évolution. De plus, le dispositif de veille sécurité a été renforcé pour permettre de réagir plus vite face aux menaces de plus en plus nombreuses et particulièrement complexes.

BDSI a, en outre, mis en place une organisation autour du patrimoine applicatif pour optimiser le processus de gestion de projets, la relation client fournisseur ainsi que la gestion des ressources internes et externes. Par ailleurs, l'équipe Finance a été réorganisée et restructurée offrant ainsi davantage de transparence à sa clientèle dans la facturation de ses prestations.



Enfin, dans un environnement très concurrentiel en terme de ressources humaines, l'année 2022 a été marquée par un renforcement du processus de gestion de carrière, d'engagement et de rétention des employés grâce à la réalisation de l'IT Career Path, le lancement du Top Employees Program, la réalisation de la People Review avec identification des talents locaux et des ressources clés / critiques, et la réorganisation du travail des équipes en mode « Flex-Office » suite à la mise en place du télé-travail.

BNP PARIBAS MED BUSINESS PROCESS

L'année 2022 a été consacrée au renforcement des mutualisations et optimisations industrielles de nos chaînes de traitements. Ces axes ont été prolongés par une attention soutenue de la gestion prévisionnelle des emplois et de l'employabilité des collaborateurs pour les accompagner dans leurs parcours professionnels. L'année 2023, quant à elle, marquera la fin de la mutualisation, de l'optimisation et du réalignement avec le site Européen.



Données financières

- Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

La BMCI est signataire de la « charte bon payeur » avec la CGEM visant à améliorer la fluidité de circulation des flux financiers entre entreprises à travers l'amélioration des délais de paiement. La charte stipule l'établissement par les signataires d'un système de suivi de paiement des fournisseurs à même de donner un maximum d'assurance sur le respect des délais contractuels et légaux.

	(A)	(B)	Montant des dettes échues			
	Montant des dettes fournisseurs à la clôture A = B + C + D + E + F	Montant des dettes non échues	(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture exercice N-1	76 387 972,42	68 670 203,10			1 243 927,38	6 473 841,94
Date de clôture exercice N	71 246 032,52	37 523 262,75			4 691 716,01	29 031 053,76

- Etats financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2022

BILAN ACTIF IFRS	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	776 704	1 582 393
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 821 550	1 400 473
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 524 395	1 094 044
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	297 155	306 429
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 600 560	3 896 112
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 600 560	3 896 112
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	5 791 517	4 002 675
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 905 445	1 534 478
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	54 487 657	51 574 143
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	56 686	201 756
Actifs d'impôt différé	317 750	357 383
Comptes de régularisation et autres actifs	1 150 367	1 135 560
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	16 744	12 132
Immeubles de placement	25 819	27 569
Immobilisations corporelles	1 175 962	1 266 200
Immobilisations incorporelles	540 184	532 157
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	70 754 665	67 610 751

BILAN PASSIF IFRS

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 876	11 790
➔ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	2 876	11 790
➔ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 998 061	5 152 651
Dettes envers la clientèle	44 269 129	42 425 175
Titres de créance émis	5 962 623	5 971 770
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	31 150	31 083
Passifs d'impôt différé	244 123	217 601
Comptes de régularisation et autres passifs	3 697 001	3 529 424
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	761 516	754 897
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	1 509 885	2 261 804
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	552 322	487 487
➔ Part du groupe	485 026	444 942
➔ Part des minoritaires	67 297	42 545
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	-791	58 388
Résultat net de l'exercice	184 888	166 798
➔ Part du groupe	228 615	194 109
➔ Part des minoritaires	-43 727	-27 311
TOTAL PASSIF IFRS	70 754 665	67 610 751
CAPITAUX PROPRES	7 278 300	7 254 555
➔ Part du groupe	7 254 731	7 239 321
➔ Part des intérêts minoritaires	23 569	15 234

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	3 072 737	2 996 661
Intérêts et charges assimilés	780 340	658 537
MARGE D'INTÉRÊT	2 292 397	2 338 124
Commissions perçues	549 877	520 358
Commissions servies	61 666	71 633
MARGE SUR COMMISSIONS	488 211	448 725
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	393 997	337 678
→ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	393 652	352 531
→ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	345	-14 853
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-13 322	3 413
→ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-13 322	3 413
→ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	43 460	86 497
Charges des autres activités	150 513	170 569
PRODUIT NET BANCAIRE	3 054 229	3 043 867
Charges générales d'exploitation	1 837 339	1 884 932
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	234 983	245 120
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	981 907	913 815
COÛT DU RISQUE	561 587	575 334
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	420 321	338 481
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6 527	240
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-9 543	12 260
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	417 305	350 981
Impôts sur les bénéfices	232 417	184 182
RÉSULTAT NET	184 888	166 798
Résultat hors groupe	-43 727	-27 311
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	228 615	194 109
Résultat par action (en dirham)	17	15
Résultat dilué par action (en dirham)		

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	417 305	350 981
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	234 983	245 120
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	592 045	588 664
+/- Dotations nettes aux provisions	6 619	163 477
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	6 527	240
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	81 205	-29 276
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS		
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	921 379	968 225
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 080 093	-358 282
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 603 850	-3 496 050
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 026 364	2 112 508
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	152 770	427 755
- Impôts versés	13 632	-484 248
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2 616 280	-1 798 317
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	3 954 964	-479 111
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-11 139	1 323
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 327
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-152 772	-72 286
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-162 161	-69 636
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-132 793	-571 009
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-751 919	-315
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-884 712	-571 324
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 908 091	-1 120 071
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	-1 851 012	-730 941
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 582 393	1 171 925
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-3 433 405	-1 902 866
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	1 057 079	-1 851 012
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	776 704	1 582 393
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	280 375	-3 433 405
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	2 908 091	-1 120 071

- Etats financiers sociaux au 31 décembre 2022

BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	776 695	1 582 377
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 588 557	4 887 862
À vue	1 244 681	540 945
À terme	4 343 876	4 346 917
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	44 540 101	41 347 586
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 122 696	14 959 976
Crédits et financements participatifs à l'équipement	7 443 857	7 033 723
Crédits et financements participatifs immobiliers	16 289 637	15 974 156
Autres crédits et financements participatifs	2 683 911	3 379 731
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE	2 922 722	3 068 074
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	4 279 591	5 191 222
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 043 550	4 845 006
Autres titres de créance	213 373	302 938
Certificats de Sukuks	21 194	41 803
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	1 009 078	1 146 460
TITRES D'INVESTISSEMENT	6 761 448	4 714 490
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 790 069	3 998 888
Autres titres de créance	971 379	715 602
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	458 238	466 736
Participation dans les entreprises liées	231 723	227 472
Autres titres de participation et emplois assimilés	226 515	239 264
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	818 246	969 154
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	665 354	599 245
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	824 450	876 509
TOTAL DE L'ACTIF	68 644 479	64 849 716

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 081 499	3 367 473
À vue	898 956	2 625 832
À terme	5 182 543	741 641
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	43 068 012	41 617 145
Comptes à vue créditeurs	30 918 886	31 238 590
Comptes d'épargne	6 264 162	6 814 617
Dépôts à terme	4 412 974	1 822 217
Autres comptes créditeurs	1 471 990	1 741 721
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	7 150 809	6 991 332
Titres de créance négociables émis	7 150 809	6 991 332
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	2 605 143	2 461 800
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	699 324	731 902
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	1 509 885	2 261 804
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	773 086	384 618
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	244 340	521 260
TOTAL DU PASSIF	68 644 479	64 849 716

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 461 990	3 996 487
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	193 773	158 696
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 187 440	2 150 197
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	230 848	236 971
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	101 511	95 915
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	481 175	475 408
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	480 288	449 999
Autres produits bancaires	786 955	429 302
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 527 335	-1 105 649
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-79 170	-28 675
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-176 397	-180 087
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-223 906	-207 650
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-437 851	-464 965
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-610 011	-224 271
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 934 655	2 890 838
Produits d'exploitation non bancaire	1 754	466 952
Charges d'exploitation non bancaire	-19 311	-83 116
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 967 893	-1 961 958
Charges de personnel	-859 714	-885 070
Impôts et taxes	-39 839	-33 719
Charges externes	-841 681	-853 009
Autres charges générales d'exploitation	-54 085	-24 721
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-172 574	-165 438
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 274 665	-1 119 670
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-677 182	-668 262
Pertes sur créances irrécouvrables	-199 866	-77 803
Autres dotations aux provisions	-397 618	-373 605
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	768 949	604 462
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	444 361	412 802
Récupérations sur créances amorties	11 133	10 008
Autres reprises de provisions	313 454	181 651
RÉSULTAT COURANT	443 488	797 508
Produits non courants	3 887	61 255
Charges non courantes	-158 752	-253 981
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	288 624	604 781
Impôts sur les résultats	-44 283	-83 521
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	244 340	521 260
TOTAL PRODUITS	5 236 579	5 129 156
TOTAL CHARGES	-4 992 239	-4 607 895
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	244 340	521 260

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
(+) Intérêts et produits assimilés	2 601 000	2 536 547
(-) Intérêts et charges assimilées	479 473	416 412
MARGE D'INTÉRÊT	2 121 527	2 120 135
(+) Produits sur financements participatifs	11 062	9 316
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	11 062	9 316
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	481 175	475 408
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	437 851	464 965
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	43 323	10 442
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	0	0
(+) Commissions perçues	482 093	453 598
(-) Commissions servies	58 226	68 819
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	423 867	384 780
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	3 650	30 748
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-26 393	2 605
(+) Résultat des opérations de change	334 289	329 490
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	12 348	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	323 894	362 843
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	105 190	101 631
(-) Diverses autres charges bancaires	94 209	98 308
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 934 655	2 890 838
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-191 612	-56 478
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 754	466 952
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	19 311	61 738
(-) Charges générales d'exploitation	1 967 893	1 961 958
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	757 593	1 277 617
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-421 553	-323 254
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	107 448	-156 855
RÉSULTAT COURANT	443 488	797 508
RÉSULTAT NON COURANT	-154 865	-192 727
(-) Impôts sur les résultats	44 283	83 521
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	244 340	521 260
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	172 574	165 438
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	191 665	36 189
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	64 070	326 996
(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
(+) Dotations non courantes	0	0
(-) Reprises de provisions	-141 097	-181 651
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-369	-465 712
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	18 325	56 298
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	0	21 378
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	549 508	480 198
(-) Bénéfices distribués	132 793	571 009
(+) AUTOFINANCEMENT	416 715	-90 811

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 375 598	3 965 927
2. (+) Récupérations sur créances amorties	11 133	10 008
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 385	1 241
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-2 128 658	-1 599 442
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-986	-26 818
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 795 319	-1 796 520
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-44 283	-83 521
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	418 870	470 875
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-700 695	135 385
9. (+) Créances sur la clientèle	-3 047 163	-211 956
10. (+) Titres de transaction et de placement	-1 135 327	596 020
11. (+) Autres actifs	137 382	-373 426
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	150 909	-77 891
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 714 025	283 522
17. (+) Dépôts de la clientèle	1 450 867	-2 053 339
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	159 477	1 611 236
20. (+) Autres passifs	143 343	209 977
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-127 181	119 527
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	291 689	590 402
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	577 038
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 389	91 029
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-160 875	-184 129
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-205 612	-187 270
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	100 520	94 402
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-264 579	391 070
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-700 000	
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-132 793	-571 009
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-832 793	-571 009
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-805 683	410 463
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 582 377	1 171 914
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	776 695	1 582 377

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	— Extrait des derniers Etats de synthèse de la société émettrice — Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES					231 723				
BMCJ LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/22	212 084	8 692	39 056
BMCJ BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	57 462	31/12/22	7 563	1 475	18 923
BMCJ BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	12 243	31/12/22	13 418	-422	
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 205	31/12/22	2 198	-6	
BMCJ Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/22	4 536	3 284	2 400
BMCJ FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/22	9 573	293	
BMCJ ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/22	22 168	22 161	27 335
FCP BMCJ GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCJ ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECouvreMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	61	31/12/22	15	-46	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/22	50 223	17 223	1 915
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/22	12 030	1 829	
DIGI	Transfert de fonds	210 000	76,2%			31/12/22	92 249	-45 639	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	71 500	73,9%	490		31/12/22	31 027	-17 656	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS					226 515				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/21	136 300	18 441	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/21	572 309	19 094	705
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	30/06/22		75 967	7 806
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/21	12 291	-29	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/22	86 551	34 509	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/21	33 804	9 178	413
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/21	62 361	14 013	1 665
BNP PARISBAS MED BUSINES Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/22	29 709	60	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	31/12/21	746 772	30 835	301
SETIAPARK	Gest & exploit parc indust				3 290	31/12/21	20 150	-1 978	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		3 660	31/12/21	-1 471	-12 930	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500	2 319				
Divers									
TITRES DE MOUCHARAKA									
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL					458 238				100 520

Annexes

Reporting des membres du conseil de surveillance- Fin Mars 2023

<i>Identité et fonctions au sein de la Banque (y compris la participation dans les comités spécialisés)</i>	<i>Liste des mandats d'administrateur ou de membre de comités spécialisés</i>
M. Jaouad HAMRI Président (membre indépendant) du Conseil de Surveillance et membre du comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise	- Université Internationale de Rabat : • Administrateur indépendant • Membre du Comité nomination et rémunération et de gouvernance • Président du comité d'audit - Groupe Ateliers de Haute Garonne Toulouse (Secteur de l'aéronautique) : • Consultant du groupe pour les investissements au Maroc - Président du conseil d'administration de BMCI FINANCE - Président du conseil de surveillance de BMCI BOURSE - Administrateur indépendant BMCI LEASING - Administrateur Indépendant dans BMCI OFFSHORE - Administrateur PROCANEQ Maroc
M. Michel PEBEREAU Vice-Président du Conseil de Surveillance	- Gérant M.J.P Conseil - Membre du Conseil d'administration Tofane global - Membre du Conseil d'administration Financière P - Associé Paris Fait son cinéma (PFSC)
M. François Benaroya, Membre du conseil de surveillance	- Responsable Europe Méditerranée BNP Paribas S.A. - Membre du Board TEB AS + TEB Holding (Turquie) - Vice-Président du conseil d'administration de BNP Paribas Bank Polska (Pologne) - Président du conseil d'administration UKRSIBBANK (Ukraine) - Président de BNP Paribas IRB Participations - Représentant BNP Paribas IRB Participations dans DIGIFI
M. Christian De CHAISEMARTIN Membre du Conseil de Surveillance et du comité des risques	Pas d'autres mandats
Mme. Janie LETROT HADJ HAMOU Membre indépendant du Conseil de Surveillance BMCI et Présidente du comité d'audit	- DIGIFI : administratrice indépendante et présidente du comité d'audit et des risques - Disway : membre indépendant du conseil de surveillance, membre du comité d'audit et des risques et du comité Nominations, Rémunérations, Gouvernance
M. Yves MARTRENCAR Membre du Conseil de Surveillance et du comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise	- Administrateur BNP Paribas Cardif - Administrateur BNL (Italie) - Président du Conseil d'administration de BNP Paribas (Suisse) SA - Président du conseil d'administration de l'association Foyer de Grenelle à Paris - Administrateur Fondation ARC pour la Recherche sur le Cancer
M. Jean-Paul SABET Membre du Conseil de Surveillance et président du comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise	- Administrateur de TEB Holding (Turquie) ; - Vice-Président de BGZ BNP PARIBAS (Pologne) ; - Membre du Conseil de Surveillance de LDC (France).
Mme Dounia TAARJI	- Présidente du Directoire du Fonds Hassan II - Administrateur TMSA - Administrateur ADM

Membre indépendant du Conseil de Surveillance et présidente du comité des risques	- Administrateur CASA TRANSPORT - Administrateur ITHMAR AL MAWARID - Administrateur MARCHIKA MED - Administrateur MASEN - Administrateur NADOR WEST MED - Administrateur SOCIETE D'INGENIERIE ENERGETIQUE - Administrateur SONADAC - Administrateur TMPA - Administrateur MASCIR - Administrateur ROYAL AIR MAROC - Administrateur-Président du conseil d'administration de MAGHREB HOSPITALITY COMPANY - Administrateur SOCIETE LA MAMOUNIA - Administrateur indépendant-membre du comité d'audit ALLIANCES
Mme Meryem CHAMI, représentant permanent de la société AXA ASSURANCES MAROC membre du Conseil de Surveillance et membre du comité d'audit	Administrateur à : - AXA CREDIT Maroc - AMDIE - AGMA - ONA COURTAGE - CGEM - HPS Représentant permanent d'AXA Assurance Maroc à : - AXA ASSISTANCE MAROC - CAT - CFG GROUP
M. Gilbert COULOMBEL, Membre du Conseil de Surveillance et Membre du Comité d'Audit	- Administrateur TEB Holding (filiale du Groupe BNP Paribas en Turquie)
M. Abdelmajid Fassi-Fihri, représentant permanent de la société BNP Paribas IRB Participations membre du Conseil de Surveillance et membre du comité des risques	- Gérant Responsable CIB Afrique de « BNP Paribas Regional Investment Company »



Index des sigles

- API : Application Programming Interface
- BCE : Banque Centrale Européenne
- BDSI : Banque de Détail Systèmes d'Information
- BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
- CDO : Chief Data Office
- CFCIM : Chambre Française de Commerce et de l'Industrie au Maroc
- CGEM : Confédération Générale des Entreprises du Maroc
- DAI : Direction des Affaires Juridiques
- EER : Entrée En Relation
- IRB : International Retail Banking
- KYC : Know Your Customer
- MAD : Dirham Marocain
- MASI : Moroccan All Shares Index
- MDH : Millions de Dirhams
- MMDH : Milliards de Dirhams
- NPS : Net Promoter Score
- OCR : Reconnaissance Optique de Caractères
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PCA : Plan de Continuité d'Activité
- PNB : Produit Net Bancaire
- RIB : Relevé d'Identité Bancaire
- RPA : Robotic Process Automation
- RSE : Responsabilité Sociale et Environnementale
- SAE : Service d'Assistance aux Entreprises
- SLL : Sustainability Linked Loan
- UC : Unité de Compte



7-SYNTHÈSE DU RAPPORT ESG 2022

SYNTHESE DU RAPPORT ESG 2022

« NOTRE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU MAROC »



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

A PROPOS DU RAPPORT

La BMCI a publié en 2021, pour la première fois, son Rapport Intégré, 100% digital <https://rapport-integre.bmci.ma>. Le Rapport Intégré digital tient compte par son système d'indexation, des principales normes et cadres réglementaires existants (AMMC, GRI).

Ce nouveau format en ligne, dynamique et accessible à tous, permet à la BMCI de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble de ses parties prenantes et met en avant :

- La démarche RSE de la banque qui vise à se positionner comme un acteur respectueux et responsable du monde qui l'entoure et à intégrer les attentes de ses parties prenantes dans la prise de décisions.
- Les engagements pris par la BMCI dans le cadre des 4 axes de sa feuille de route RSE : économique, social, civique et environnemental
- La performance RSE avec la publication d'un tableau de bord de plus de 200 indicateurs de pilotage de la stratégie RSE avec un historique sur 5 ans.
- La performance financière de la banque
- Les publications de politiques et de chartes formalisant les engagements RSE de la BMCI



Nous avons choisi d'adopter une démarche volontaire d'alignement avec les normes GRI, référentiel de reporting le plus utilisé et le plus reconnu au monde. Dans le cadre d'une écoute attentive de nos parties prenantes, nous prenons en compte leurs attentes et souhaitons renforcer un dialogue ouvert et constructif. Aussi, dans le cadre d'une démarche proactive et volontaire, la BMCI a mené

une étude de matérialité pour prioriser les enjeux RSE les plus pertinents et conforter sa feuille de route stratégique. Ces efforts, en faveur d'une communication transparente et engagée, viennent en appui des engagements en matière de développement durable pris au niveau du Groupe BNP Paribas.



Lancé en 2015, les Objectifs de Développement durable (ODD) des Nations Unies nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous d'ici à 2030. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. La BMCI apporte son soutien à cette initiative mondiale, en appui de la feuille de route marocaine.



En 2019, le Groupe BNP Paribas est devenu signataire fondateur des « Principes pour la banque responsable », s'engageant à aligner son activité aux ODD et l'Accord de Paris sur le Changement Climatique.

Les Principes d'Investissement Responsable (PRI)

- Prendre en compte les questions ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements ;



- Être un investisseur actif et prendre en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires ;
- Demander aux entités de publier des informations appropriées sur les questions ESG ;
- Favoriser l'acceptation et l'application des principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs ;
- Travailler avec les PRI (Principes de l'investissement responsable) pour accroître l'efficacité dans l'application des principes ;
- Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application de ces principes.



BMCI

GROUPE BNP PARIBAS

La BMCI est une filiale du Groupe BNP Paribas. Leader européen des services bancaires et financiers, BNP Paribas étend son modèle intégré et diversifié à travers le monde, avec une présence dans 65 pays et près de 190 000 collaborateurs. Véritable levier de performance et reflet de la solidité du Groupe, ce rayonnement international permet aussi à la Banque de se doter d'une vision globale des évolutions de la société et des attentes de ses clients (particuliers, entreprises et institutionnels) pour atteindre leurs objectifs financiers et concrétiser leurs projets.

Implantée exclusivement au Maroc, la BMCI dispose d'un réseau de 288 agences et de l'engagement de ses fonctions support. La BMCI exprime une volonté d'innovation pour concevoir des produits répondant aux

PERIMETRE DU REPORTING

100% du périmètre BMCI.

attentes spécifiques des particuliers, professionnels et entreprises. Pour y parvenir, la Banque déploie toute l'expertise de ses métiers spécialisés avec un seul objectif : la satisfaction de ses clients.

ACTIVITES ET SERVICES

La BMCI est organisée autour des pôles d'activité principaux :

1. Banque de détail
2. BMCI Leasing
3. Banque Offshore
4. BMCI Assurance
5. BMCI Asset Management
6. BMCI Finance, BMCI Bourse et Immobilière Sidi Maarouf

NOS VALEURS

La gouvernance de la BMCI est animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil de Surveillance, les actionnaires, l'encadrement et l'ensemble des collaborateurs de la Banque pour promouvoir l'action à long terme de la

BMCI et garantir son impact positif sur la société. La BMCI œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société.

Être une banque responsable, c'est notre projet d'entreprise.

La BMCI a explicité ses valeurs permettant aux collaborateurs de connaître et de comprendre les attentes de la banque. Leur respect est essentiel pour poursuivre la stratégie de transformation et de croissance de la BMCI, tout en préservant la confiance des partenaires économiques (clients, actionnaires, fournisseurs, ...).

Quatre forces constituent les pierres angulaires de la BMCI, elles permettent de mettre en œuvre le modèle bancaire universel intégré de la banque et de renforcer ses positions de premier plan :

1. Solidité
2. Responsabilité
3. Expertise
4. Good place to work.

Nous disposons également de quatre leviers pour réussir à surmonter les défis et construire l'avenir :

- Agilité
- Culture de conformité
- Satisfaction clients
- Ouverture.

NOTRE ADHESION A DES INITIATIVES INTERNATIONALES MAJEURES

La démarche RSE du Groupe BNP Paribas est encadrée par des prises de position publiques universelles, thématiques et sectorielles applicables à la BMCI :

- Pacte Mondial des Nations Unies

- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Women's Empowerment Principles des Nations Unies
- United Nations Environment Programme Finance Initiative
- Carbon Disclosure Project
- Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)
- Entreprises pour les Droits de l'Homme
- Entreprises pour l'Environnement
- Banking Environment Initiative
- Entreprises et santé

Le Groupe BNP Paribas participe activement à l'élaboration de solutions et à la mise en œuvre de pratiques durables spécifiques à l'industrie bancaire dans le cadre de son engagement à respecter les cadres en la matière :

- Principes de l'équateur
- Principes pour l'Impact Positif de l'UNEP-FI
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
- Principes pour une Banque Responsable (PRB)
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- Soft Commodities Compact de la BEI
- Net-Zero Banking Alliance des Nations Unies
- Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

NOTRE RECONNAISSANCE

La reconnaissance des actions de la BMCI confirme l'engagement au plus haut niveau de l'entreprise en faveur de la responsabilité sociétale

VIGEO EIRIS TOP PERFORMERS 2021: performances avancées sur 16 des 21 critères établis*	Listé dans l'Indice masi.esg à la bourse de Casablanca qui rassemble les 15 sociétés cotées les plus performantes en termes de critères extra-financiers	BEST EMERGING MARKET PERFORMER 2021 : 2ème banque des pays émergents / 100 entreprises cotées*	Prix concours CUBE 2021: promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments	3ème place du Trophée de l'Egalité Professionnelle remis par le Ministre de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences	3ème position du classement réalisé par Rekrute.com en 2022, des 25 entreprises les plus attractives du Maroc en 2021	Trophée d'entreprise finaliste en 2021 et 2022 du concours du meilleur rapport de développement Durable - UM6P et Bourse de Casablanca
--	--	---	---	---	---	--

* La dernière évaluation ESG par Moody's ESG (ex- VIGEO EIRIS) remonte à 2021

GOUVERNANCE

Notre engagement

Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de la BMCI est fondée sur les meilleures pratiques de gouvernance.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition

Conformément aux dispositions réglementaires, notamment la Directive 1/W/2014 de Bank Al Maghrib sur la gouvernance au sein des Etablissements de Crédit et la circulaire 4/W/2014 de Bank Al Maghrib relative au contrôle interne au sein des Etablissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte 13 membres dont trois membres indépendants et 3 femmes.

Fonctionnement

La durée du mandat est de 3 ans.

Au cours de l'exercice 2022, le Conseil de Surveillance de la banque s'est réuni 9 fois. Le taux de présence des membres aux dites réunions avoisine les 74%.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance a examiné l'ensemble des sujets stratégiques de la banque et procédé à l'étude trimestrielle des comptes avant leur publication.

Les comités du conseil de surveillance

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Les comités se tiennent au moins cinq jours avant la réunion d'un Conseil de Surveillance. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal et d'un relevé de décisions et recommandations. Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté à chaque réunion du Conseil.

3 comités :

1. Le Comité d'audit,
2. le Comité des risques
3. Le Comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise.

Le comité de nomination, rémunération et gouvernement d'entreprise et le comité des risques se sont réunis à 5 reprises et le comité d'audit s'est tenu 7 fois. Le conseil a relevé, à travers les procès-verbaux des réunions de ses comités, que leur fonctionnement a enregistré de substantielles améliorations répondant aux recommandations du régulateur et aux meilleures pratiques du Groupe BNP Paribas.

Membre du Conseil de Surveillance * indépendant	Comité de nomination, rémunération et gouvernement d'entreprise	Comité d'audit	Comité de risques
Mr. Jaouad Hamri* (Président)	MEMBRE		
Mr. Michel Pebereau			
Mr. Mohamed Hassan Bensalah		MEMBRE	
Mr. Alain Fonteneau		MEMBRE	
Mme. Janie Letrot Hadj Hamou*		PRESIDENT	
Mr. Yves Martrenchar	MEMBRE		
M. François Benaroya			
Mme. Dounia Taarji*			PRESIDENTE
AXA ASSURANCE MAROC représentée par Mme Meryem Chami		MEMBRE	
BNP PARIBAS IRB Participations représentée par Mr. Didier Mahout			MEMBRE
ATLANTA SANAD représentée par Mr. Mustapha Bakkoury			
Mr. Christian De Chaisemartin			MEMBRE
Mr. Jean-Paul Sabet	PRESIDENT		

Valeurs éthiques et code de conduite

Dans le cadre des règles de bonne gouvernance, les membres indépendants du conseil ont suivi un processus de formation au sein de la banque à travers des réunions avec les membres du directoire, les directeurs des organismes centraux et avec les commissaires aux comptes de la banque. Ils ont en outre, suivi une formation interne au sein de la maison mère.

Evaluation

Enfin, le conseil a procédé à son auto-évaluation sous la supervision du secrétaire du conseil de surveillance et s'est assuré notamment que l'ensemble de ses membres ne fait état d'un quelconque conflit d'intérêts susceptible de porter atteinte à l'exercice de leur mandat de membre du conseil ou de leur mission au sein des comités spécialisés. Chaque membre du conseil a signé en son nom une déclaration d'absence de conflit d'intérêts à cet effet.

LE DIRECTOIRE

S'agissant de la composition du Directoire, M. Rachid MARRAKCHI, Directeur Général sortant, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 2022. Par ailleurs, M. Hicham SEFFA a été désigné en tant que Directeur Général de la BMCI au 1er novembre 2022 avant qu'il ne soit nommé au poste de Président du Directoire de la BMCI à compter du 1er mars 2023, en remplacement de M. Philippe DUMEL, appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein du Groupe BNP Paribas.

Ainsi, en Mars 2023, le Directoire comprend 2 membres :

- M. Hicham SEFFA, Président du Directoire ;
- M. Karim BELHASSAN, Secrétaire Général de la BMCI.

Au cours de l'exercice 2022, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales et statutaires en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la banque. Par

ailleurs, les comités qui lui sont rattachés se sont tenus selon la périodicité propre à chaque comité.

GOVERNANCE RSE

Le pilotage des engagements RSE de la Banque est assuré par la Direction de l'Engagement et de la Communication, rattachée au Président du Directoire. Un plan d'action RSE a été mis en place depuis 2012, avec pour priorité de sensibiliser et d'impliquer les collaborateurs afin qu'ils puissent être acteurs à part entière de cette démarche.

À la BMCI, la RSE est une démarche structurée, qui implique l'ensemble des entités de la banque et qui anime et guide nos décisions au quotidien à tous les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des séances de formation, et des « relais RSE » ont été désignés au sein des différentes entités. C'est un engagement fort de la part de notre banque, qui a pour volonté de faire évoluer en continu notre démarche RSE en interne et en externe. Le Comité de Direction de la BMCI statue régulièrement sur des thématiques RSE et une présentation de la stratégie et des actions menées est faite au minimum une fois par an au Conseil de surveillance.

CONTEXTE DES ENJEUX MAROCAINS

Face aux différents risques auxquels elle est exposée et aux opportunités que son métier de banque et son territoire lui présentent, la BMCI veille à l'identification et la compréhension des enjeux majeurs de son écosystème et des impacts de ses activités.

ENJEUX DU MAROC

La croissance économique, l'inclusion des personnes vulnérables et la préservation des ressources sont parmi les Objectifs de Développement Durable (ODD) prioritaires au Maroc. Cela correspond à l'ambition de BNP Paribas de soutenir le processus mondial de construction d'un futur durable. (Source : feuille de route nationale des ODD pour le Maroc)

Les enjeux de Développement durable du Maroc

GOUVERNANCE	ECONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENT
• Gouvernance nationale des ODD • Coordination des politiques publiques • Indicateurs de suivi • Financement du développement	• Durabilité de la croissance économique • Croissance du secteur privé et des marchés financiers • Création d'emplois décents pour les jeunes et les femmes • Coopération Nord-Sud et Sud-Sud	• Cohésion sociale • Lutte contre la pauvreté • Autonomisation de la femme • Sécurité alimentaire	• Protection de l'environnement • Urbanisation • Réchauffement climatique • Energies renouvelables

ETRE UNE BANQUE RESPONSABLE

La responsabilité de la BMCI est au service de la performance économique : stimuler le développement, favoriser les investissements et accompagner la croissance. Ces missions sont ancrées dans le quotidien de la Banque, elles doivent également prendre en considération l'impact de ses décisions, au-delà de sa responsabilité financière. La BMCI déploie la politique de responsabilité sociétale du Groupe BNP Paribas de manière proactive et constructive, tout en l'adaptant au contexte de ses activités au Maroc.

La BMCI mène une politique à la hauteur de ses ambitions : être une banque responsable, au service de la réussite de tous ceux qui lui accordent leur confiance.

Le Groupe BNP Paribas a mis en place dès 2001 une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, qui a été renforcée par la suite, en 2010. Forte de l'expérience et du soutien du Groupe BNP Paribas, la BMCI a mis en place sa propre politique RSE en août 2012 et formalisé une CHARTE RSE.

Cette démarche se structure autour de 4 grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale.



La BMCI œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société.

La BMCI a pour mission première de répondre aux besoins de ses clients, notamment en finançant de manière éthique les projets des particuliers et des entreprises, moteurs du développement économique et de la création d'emplois.

La politique RSE vient renforcer la politique active de banque citoyenne menée par la BMCI depuis la fin des années 90, fondée sur une volonté réelle de contribuer au développement social et culturel du Maroc. Cette responsabilité civique est portée par la Fondation BMCI depuis 2008, qui œuvre chaque année afin d'accompagner la société civile dans un Maroc qui change.

Sur le plan de la responsabilité environnementale, la BMCI a également été précurseur au Maroc en termes de suivi de ses indicateurs - notamment en termes de consommation d'énergie et de papier - avec la mise en place dès 2011 d'un reporting annuel permettant de définir des plans d'action pour diminuer notre empreinte environnementale.

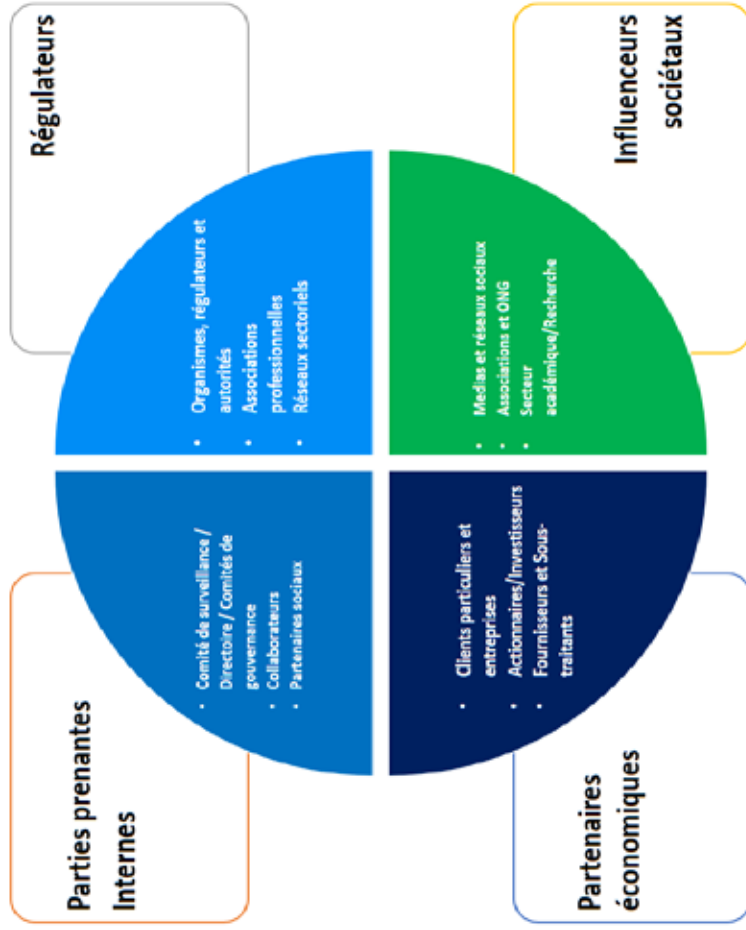
LES ATTENTES DE NOS PARTIES PRENANTES

Notre engagement envers les parties prenantes

Acteur responsable et respectueux de son environnement, la BMCI intègre dans ses décisions et comportements une écoute des attentes de ses parties prenantes.

Au cœur de la démarche RSE de la BMCI, le dialogue avec les parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, sous-traitants, actionnaires, organismes de régulation, société civile) se veut proactif et constructif. Tous les métiers et fonctions de la banque sont impliqués pour garantir l'impact positif de ce dialogue, qui permet d'identifier les axes d'amélioration pour les produits, services et la gestion des risques.

La BMCI a identifié les groupes de parties prenantes clés avec lesquels sont mis en place des canaux d'écoute de leurs attentes.



PARTIES PRENANTES	ATTENTES DES PARTIES PRENANTES	MODE DE COMMUNICATION
Actionnaires et investisseurs	Rentabilité de long terme Respect des décisions stratégiques	- Les actionnaires peuvent participer aux grandes décisions de la Banque lors de l'Assemblée Générale, qui se réunit au moins une fois par an - Rapport Intégré / Rapport Financier Annuel
Clients	Qualité de service Transparence Produits et services adaptés aux besoins Offre innovante Protection de leurs intérêts	- Les clients ont accès à un processus de traitement des réclamations, et ont la possibilité de recourir à une médiation (CMMB) - La mesure de la satisfaction client, notamment à travers le Net Promoter Score (NPS) - Le site internet - Campagnes publicitaires - Animation sur les réseaux sociaux
Collaborateurs	Employabilité Engagement Dialogue social Conditions de travail favorables et bien-être Egalité de traitement	- La mesure du taux d'engagement via le Global People Survey (GPS) annuel - Le droit d'alerte éthique confidentiel - Des réunions régulières avec les représentants du personnel et des accords de négociation collective - Des conseillers RH pour la gestion de carrière - Mails / Intranet
Organismes de régulation	Ethique et conformité Transparence Fiabilité du reporting des informations communiquées	Le Code de Conduite de la BMCI encadre les relations des collaborateurs avec les autorités de régulation compétentes
Partenaires (fournisseurs et sous-traitants)	Développement économique et cohésion sociale Délais de paiement	- Une charte du bon payeur a été adoptée et les équipes Achat sont sensibilisées sur les délais de paiement - La Charte RSE Fournisseurs rappelle les principes régissant les achats responsables chez la BMCI et précise les engagements attendus des fournisseurs

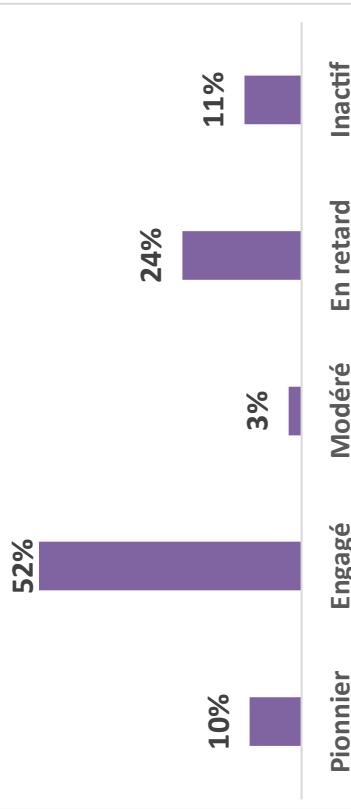
ENJEUX PERTINENTS DE LA BMCI

IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ENJEUX

Notre vision à long terme nous encourage à être proactifs et à rester vigilants quant aux enjeux environnementaux et sociétaux. En 2019, la BMCI a réalisé une analyse de matérialité avec l'aide de MATERIALITY-Reporting, cabinet expert en RSE et spécialisé en reporting extra-financier. Pour établir la cartographie des enjeux RSE, le Groupe a suivi les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI) et des référentiels en la matière. Un groupe de travail piloté par le Directeur de la Qualité et RSE a été mobilisé pour participer à la sélection des thèmes significatifs et à l'identification des parties prenantes les plus critiques. La Direction Générale lors d'une réunion s'est exprimée sur les enjeux essentiels pour le développement du Groupe.

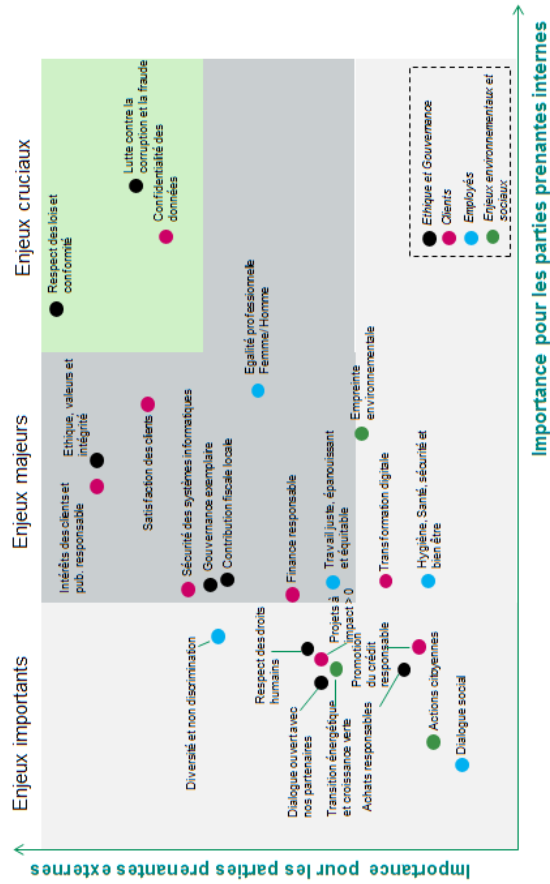
CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

La BMCI a invité 11 315 parties prenantes clés, partenaires internes et externes à répondre à une consultation en ligne. Nous avons enregistré 635 réponses et cette enquête a apporté un éclairage sur les orientations sociétales stratégiques. Les parties-prenantes se sont exprimées sur les 24 enjeux les plus pertinents. Une enquête réalisée auprès des parties prenantes a permis de mettre en exergue que 62 % des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « pionnier ou engagé ».



62% des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « Pionnier à Engagé ».

MATRICE DE MATERIALITE DE LA BMCI



La matrice de matérialité permet de comprendre les attentes clés des parties prenantes et les enjeux sur lesquels la stratégie doit s'appuyer.

L'analyse des retours de nos parties prenantes permet de comprendre qu'il existe 7 priorités absolues pour lesquelles il convient de poursuivre et intensifier nos actions en matière de responsabilité.

Éthique, valeurs et intégrité
Satisfaction des clients
Egalité professionnelle homme/femme

Par ailleurs, les parties prenantes externes nous alertent sur 4 sujets jugés prioritaires pour elles et sur lesquels nous devons être très vigilants.

Sécurité des systèmes informatiques
Gouvernance exemplaire
Diversité et non-discrimination
Contribution fiscale locale

Respect des lois et conformité
Lutte contre la corruption et la fraude
Confidentialité des données
Protection des intérêts des clients et publicité responsable

FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE

Notre feuille de route RSE intègre les attentes principales de nos parties prenantes qui ont été priorisées lors de notre étude de matérialité.

ECONOMIQUE	SOCIAL	CIVIQUE	ENVIRONNEMENT
• Ethique, valeurs et intégrité • Lutte contre la corruption et la fraude • Satisfaction des clients • Gouvernance exemplaire • Respect des lois et conformité • Protection des intérêts des clients et publicité responsable • Sécurité des systèmes informatiques • Investissements & financements responsables • Transformation digitale • Achats responsables • Contribution fiscale locale • Projets à impact positif pour la société	EMPLOI • Travail juste, épanouissant et équitable • Egalité professionnelle homme/femme • Diversité et non-discrimination • Hygiène, santé, sécurité et bien-être • Dialogue social CLIENTS/PRODUITS • Confidentialité des données • Promotion du crédit responsable SOCIETE • Dialogue ouvert avec nos partenaires	• £ • Respect des droits humains • Actions citoyennes pour la société civile	• Empreinte environnementale • Transition énergétique et croissance verte • Investissements & financements responsables • Projets à impact positif pour la société

Charte RSE de la BMCI

RESPONSABILITE ECONOMIQUE	RESPONSABILITE SOCIALE	RESPONSABILITE CIVIQUE	RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE
• Des financements et investissements à impact positif • Les meilleurs standards d'éthique • Une offre et une gestion responsable de nos relations clients	• Promotion de la diversité et de l'inclusion • « Good place to work » et gestion responsable de l'emploi • Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières	• Des produits et services accessibles au plus grand nombre • La lutte contre l'exclusion sociale et la promotion du respect des droits de l'Homme • Une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement	• L'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone • La diminution de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre • Le développement de la connaissance et le partage des meilleures pratiques environnementales

En savoir plus sur notre CHARTER RSE

89% des achats auprès
de fournisseurs locaux

ENGAGEMENT 1 : DES FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS A IMPACT POSITIF

Notre engagement

La BMCI finance et accompagne des entreprises et des projets ayant un impact positif sur la société et l'environnement.

La BMCI a lancé en 2022 le stream finance durable dans le cadre de son plan stratégique Twenty4Change 2022 – 2025 ainsi que son 1^{er} comité finance durable. L'ambition de la BMCI est d'avoir une croissance des encours ESG 2 fois plus rapide que les encours globaux. Cette stratégie s'appuie sur les 4 piliers suivants :

- Renforcement des compétences ESG et finance durable
- Construction de plans d'actions finance durable avec les métiers
- Alignement du portefeuille pour une neutralité carbone
- Reporting et monitoring

FORUM DE LA FINANCE DURABLE

La BMCI a organisé la première édition du Forum de la Finance Durable, en Juin 2022, à Rabat, marquant l'ambition de la banque en faveur de la finance durable au Maroc. Cette édition a réuni un premier panel sur les financements ESG avec la participation d'experts de la transition énergétique pour discuter stratégie, réglementation, rôle de la finance

durable, engagements du groupe BNP Paribas, et outils et solutions de financements verts et sociaux. Le 2ème panel était consacré à l'accompagnement du secteur de la santé avec les apports de l'industrie pharmaceutique, de l'assurance et de l'expertise de BMCI Médical. Le 3ème panel a mis en lumière les outils d'accompagnement des entrepreneurs à impact positif via l'incubation, le financement et le mentorat. La BMCI a également signé un Memorandum of Understanding avec son partenaire Réseau Entreprendre Maroc dans le cadre de la volonté de la BMCI de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et à impact positif.

SUSTAINABILITY LINKED LOAN

La BMCI a été en 2022 la première banque au Maroc à proposer un financement Sustainability Linked Loan (SLL) pour le financement accordé à Equatorial Coca Cola Bottling Company (ECCBC). Les conditions de ce nouveau financement sont indexées sur des indicateurs RSE ambitieux qui font écho aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. Ces indicateurs pourront faire varier le taux d'intérêt à la hausse comme à la baisse et sont liés aux trois domaines suivants : la décarbonation, la préservation et la régénération de la biodiversité naturelle ainsi que la préservation des ressources en eau.

AIDE AUX ENTREPRENEURS DU MAROC

En réponse aux hautes orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI, la BMCI participe au programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projet via la mise en place du programme INTELAK qui vise à favoriser l'entrepreneuriat et l'accès aux crédits bancaires.

Le programme s'adresse aux entreprises privées engagées et combine financement par prêt ou leasing, accompagné d'une subvention de 10%. Les entreprises bénéficiaires de ce programme pourront profiter d'un financement, d'une subvention et d'une expertise technique pour assurer la viabilité de leurs projets.

SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

Signé en Septembre 2018, la BMCI a lancé officiellement le programme Women In Business en Décembre 2019. Cette ligne de financement d'EUR 15 millions pour améliorer l'accès au financement et au savoir-faire pour les femmes entrepreneurs. Le programme s'adresse aux PMEs dirigées par des femmes et combine financement et accompagnement sous forme de conseil, formation, coaching et networking.

INCLUSION FINANCIERE

La BMCI contribue à l'inclusion financière et à promouvoir l'accès aux services et produits financiers au plus grand nombre, grâce à ces partenariats avec les instituts de microfinance, notamment AL AMANA et AL BARAKA avec une enveloppe totale de MAD 250 millions.

FONDS RESPONSABLE

BMCI ASSET MANAGEMENT gère le Fonds AL IKRAM, fonds dédié à la Fondation Mohammed Aouad LiTakaful. Le rendement du fonds sert à octroyer des bourses d'études aux bacheliers brillants, venant de milieux modestes, à raison de 10000 DH par an pendant 5 années, après étude de dossier et sous réserve de réussir tous les ans.

PROGRAMME DE CROISSANCE VERTE

En Décembre 2021, la BMCI renouvelle son partenariat avec la BERD dans le cadre du Programme "GEFF Morocco " (Green Economy Financing Facility) ou MorGEFF, à hauteur de 25 millions d'euros. Ce dernier est un programme de la BERD dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...).

Notre engagement

La BMCI s'engage à agir en tant que banque responsable de manière équitable, honnête et transparente, dans toutes ses relations d'affaires.

CODE DE CONDUITE DU GROUPE BNP PARIBAS

Le Code de Conduite du Groupe BNP Paribas, donne aux employés un cadre pour prendre des décisions et des mesures fondées sur une expertise professionnelle, l'intégrité et une responsabilité éthique profonde. Le code de conduite est remis à chaque collaborateur qui intègre la BMCI.

Le code de conduite du groupe BNP Paribas définit :

- Notre mission et nos valeurs : ce que nous représentons et les facteurs clés qui inspirent nos actions et nos décisions
- Règles de conduite : des règles concrètes partagées et mises en œuvre par tous les employés, en accord avec nos valeurs et nos normes éthiques
- Code de Conduite dans la Pratique : des directives claires et des attentes pour les employés sur la façon d'appliquer le Code.

UNE POLITIQUE STRICTE EN MATIERE D'ETHIQUE ET DE CONFORMITE

Le respect des lois en vigueur et des réglementations juridiques ou de marché est un préalable non négociable à la BMCI. Animée par une forte tradition de services aux particuliers et aux entreprises, et attentive au monde qui l'entoure, la BMCI place l'éthique au cœur de son métier.

Engagée à être une entreprise exemplaire dans le domaine de l'éthique et de la conformité, la BMCI a mis en place une politique stricte de lutte contre la corruption qui fait partie intégrante de son dispositif de contrôle interne. Cet engagement est à l'image de celui du Groupe BNP Paribas qui soutient les actions de lutte contre la corruption, initiées par des organisations internationales comme l'OCDE. Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003, le Groupe BNP Paribas publie chaque année une Communication sur le Progrès (COP) portant également sur ses actes en faveur de l'éthique.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA FRAUDE

La corruption est un enjeu majeur, nuisant au bon fonctionnement des institutions et constitue une entrave aux règles du marché. La prévention et la lutte contre la corruption s'inscrivent dans le cadre d'une surveillance des opérations traitées par la BMCI, visant à prévenir le risque de blanchiment et de financement du terrorisme et à surveiller les opérations touchant des pays sensibles, sous sanctions financières ou les paradis fiscaux. La BMCI a une tolérance zéro à l'égard de la corruption. Aussi, la BMCI combat activement toute forme de corruption à laquelle participerait un collaborateur mais aussi celle qui interviendrait chez ses clients ou partenaires et dont la banque pourrait avoir connaissance à l'occasion d'une opération bancaire ou financière. Par conséquent, il est proscrit de solliciter ou d'offrir une commission illicite, directement ou indirectement; et de promettre, d'offrir ou d'accepter un quelconque avantage pouvant influencer sur le comportement du bénéficiaire. Il en va de la responsabilité de chaque collaborateur de soutenir le Groupe dans son combat contre la criminalité économique, notamment contre la fraude, le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme.

UN DISPOSITIF DE PREVENTION ET DE DETECTION

Afin de prévenir et de détecter la corruption interne, la BMCI s'appuie sur son dispositif de prévention et de détection de la fraude interne, ainsi que sur d'autres dispositions spécifiques, telles que la politique « Cadeaux » qui encadre strictement les conditions dans lesquelles les collaborateurs du Groupe peuvent recevoir et offrir des cadeaux. Par ailleurs, la politique « Achats » du Groupe, ses procédures relatives aux intermédiaires, aux distributeurs et aux sous-traitants tiennent compte du risque de corruption.

La lutte contre la corruption externe s'insère quant à elle dans le dispositif réglementaire de lutte contre le blanchiment des capitaux, qui s'appuie sur de nombreuses politiques et procédures qui prennent en compte les risques de corruption, en particulier d'agents publics ou de personnes politiquement exposées, par des intermédiaires ou dans des pays sensibles.

LE DROIT D'ALERTE ETHIQUE

La BMCI dispose d'un dispositif interne d'alerte éthique (whistleblowing), qui repose sur des canaux de communication dédiés, portés à la connaissance des collaborateurs sur l'intranet. Transmettre une alerte éthique se fait de manière confidentielle et est un droit pour chaque collaborateur, qui ne saurait être sanctionné, licencié ou faire l'objet de mesures discriminatoires pour le seul fait d'avoir transmis une alerte de bonne foi. Le canal de Droit d'Alertes sur les opérations concernant les sanctions financières et embargos est également déployé à la BMCI depuis 2018. Ce Droit sert à signaler toute révélation ayant trait à une violation avérée ou suspectée d'un embargo financier.

GESTION DES CAS

Tout acte ou soupçon de corruption interne signalé ou détecté par les dispositifs opérationnels existants (en particulier de lutte contre la fraude) doit faire l'objet :

- d'une analyse des faits (collecte des éléments de preuve et identification des défaillances du dispositif de contrôle interne) et, si nécessaire, de mesures correctrices.
- d'une sanction disciplinaire, en cas d'acte de corruption avéré.
- d'une évaluation et d'une gestion des autres conséquences de l'acte de corruption.

Relations publiques

La BMCI exerce toutes activités de relations publiques, si nécessaire pour faire progresser le débat sur les questions de société, dans le respect des réglementations nationales, en toute transparence, sans chercher à obtenir ou octroyer une contrepartie ou un quelconque avantage indu, sans générer un conflit d'intérêt, dans un cadre strictement professionnel et non pour un quelconque motif personnel. Aucune allégation ou plainte de parties prenantes n'existe à ce jour.

GARANTIR DES REGLES LIBRES ET LOYALES

La BMCI s'est engagée à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales. La BMCI veille à éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales.

ETHIQUE COMMERCIALE

Appliquer des valeurs éthiques solides et sans compromis est sans doute l'enjeu matériel le plus important car il a une incidence sur la fiabilité de la Banque ainsi que sur sa rentabilité et sa création de valeur à long terme.

La lutte contre l'évasion fiscale

Le Groupe publie chaque année un reporting détaillé avec toutes les données pertinentes : produit net bancaire, résultat, impôt payé...

NOS CLIENTS

SATISFACTION DE NOS CLIENTS

La relation de confiance que le Groupe a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital. Engagée dans une démarche d'amélioration continue, la BMCI s'appuie sur une approche orientée client pour évaluer de façon objective et régulière leur niveau de satisfaction sur le service, les produits et les tarifs.

Plusieurs enquêtes sont ainsi menées chaque année auprès des particuliers, professionnels et entreprises, permettant également d'identifier les raisons d'insatisfaction, les attentes en termes de prestations et de qualité de service, mais aussi de mesurer le degré de fidélité de la clientèle ou encore le niveau d'attractivité des banques concurrentes au regard des clients de la Banque. Ces différentes enquêtes ont mis en évidence les axes d'amélioration qui ont donné lieu à des plans d'action régulièrement suivis et mis à jour. Il est impératif de garantir un traitement équitable des réclamations clients, en toute transparence et en temps utile.

La BMCI vise l'excellence opérationnelle et veille, en permanence, à ancrer auprès de ses collaborateurs une culture orientée accroissement de la satisfaction client tout en respectant les exigences légales et réglementaires ainsi que les valeurs partagées du Groupe BNP Paribas. C'est ainsi que la démarche qualité s'inscrit dans une dynamique

d'amélioration en continue pour placer la Satisfaction Client au centre de la stratégie de la Banque et de ses priorités tout en s'appuyant sur de multiples dispositifs d'écoute clients et sur l'engagement et l'implication des différents acteurs dans la recherche de l'efficacité et l'excellence opérationnelles.

La BMCI ambitionne d'être parmi le top 3 des banques recommandées en 2024.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Le traitement des réclamations de toutes les entités de la Banque est aujourd'hui centralisé au niveau du Service Traitement des Réclamations (STR) au niveau de la Direction Expérience Client et Qualité de Service. Le délai moyen de traitement des réclamations est passé de 23 jours en 2021 à 27 jours en 2022. Cette évolution est le résultat de l'augmentation du flux des réclamations due essentiellement aux incidents techniques qui ont surgi suite à la bascule du nouveau système d'information en Août 2021.

Une analyse régulière des réclamations reçues alimente la définition des axes de progrès dans une démarche à la fois curative et préventive.

RESPECTER L'INTERET DES CLIENTS

Comprendre les besoins des clients est une obligation qui implique la responsabilité de toujours chercher à comprendre les besoins, les attentes et les intérêts des clients afin de leur fournir les produits et services adaptés.

Le traitement équitable des clients doit être garanti et on attend de la BMCI d'agir avec équité, honnêteté et transparence pour mériter la confiance des clients, ne pas accorder de traitement préférentiel injustifié à un client, et accompagner les clients en difficulté financière pour trouver une solution à leur situation qui convienne à toutes les parties.

- La tarification des produits et services est transparente et raisonnable
- Les éventuels conflits d'intérêts sont identifiés et sont traités de telle sorte qu'ils ne soient pas susceptibles de porter préjudice au client.

Ces règles doivent être observées à tous les stades de la vie des produits et services, et leur prise en compte doit être validée lors des comités de validation.

Les dispositions relatives aux règles de conduite PIC ne sont pas spécifiques à des activités ou à des réglementations particulières. Elles sont le socle des bonnes pratiques qui s'appliquent à tous les Métiers, Territoires et Entités, quelles que soient leurs catégories de clients. Elles sont complétées par eux en fonction des normes applicables à leurs activités.

Une attention particulière est également portée aux réclamations, qui doivent être identifiées, analysées et comprises, afin de déterminer les mesures correctives à mettre en œuvre.

LE CREDIT RESPONSABLE

Dans son offre de produits et services, la BMCI prend en compte l'intérêt de ses clients et veille à ce qu'ils conservent une situation financière saine et viable. Pour anticiper des périodes de fortes dépenses pour les emprunteurs ou les éventuels coups durs, la BMCI prévoit dans ses produits de crédit immobiliser la possibilité de reporter des échéances, permettant ainsi à ses clients de disposer d'un délai pour assainir leur situation financière et maintenir leur bien-être. Pour s'adapter à l'évolution de la situation de ses emprunteurs, la BMCI leur offre une grande flexibilité quant à la gestion de leur crédit : la possibilité de modifier le montant de l'échéance ou la durée du crédit, de changer le type de taux pour bénéficier de conditions plus avantageuses, la possibilité de rembourser leur crédit par anticipation de manière totale

Protéger les intérêts des clients est un engagement fort, et cela implique de connaître et respecter toutes les règles protégeant les droits des consommateurs en vigueur sur les marchés dans lesquels la BMCI exerce ses activités ; de concevoir des produits servant les intérêts des clients, et d'appliquer des tarifs justes et transparents conformément aux lois et réglementations en vigueur.

En 2018, le Groupe BNP Paribas a publié sa Charte des Relations Commerciales Responsables précisant son ambition de travailler avec des entreprises partageant les mêmes standards environnementaux et sociaux que le Groupe.

LA POLITIQUE DE PROTECTION DES INTERETS DES CLIENTS (PIC)

Elle rassemble en un seul texte la politique globale de protection des intérêts des clients. Elle définit les règles de conduite et d'organisation applicables au sein du Groupe en matière de protection des intérêts des clients :

- Règles de conduite : La politique PIC réaffirme les standards minimums attendus au sein du Groupe en matière de comportements vis-à-vis des clients.
- Règles d'organisation : La politique PIC définit l'organisation permettant de prévenir les risques et anticiper les évolutions de nos activités, en précisant notamment les rôles respectifs des Métiers et de la Conformité.

Les quatre règles de conduite PIC qui doivent être appliquées tout au long de la relation avec un client sont les suivantes :

- Les produits et services proposés au client répondent à ses besoins et à sa situation
- Une information claire, exacte et non trompeuse est fournie au client

ou partielle. Dans un souci de protection du consommateur, la BMCI s'interdit de promouvoir des produits en tirant avantage des périodes réputées être difficiles pour les catégories les moins favorisées de la société, malgré des pratiques courantes de surenchère médiatique du secteur (crédit à la consommation au cours du mois de Ramadan pour financer des besoins alimentaires, crédit à l'occasion de Aid El Kebir, etc.).

UNE COMMUNICATION RESPONSABLE

La BMCI veille à adopter une communication responsable envers ses clients, et à leur fournir une information claire, transparente et accessible. La BMCI est ainsi la première banque au Maroc à mettre en ligne des simulateurs de crédit permettant au client de consulter en toute transparence l'ensemble des éléments de coût de son futur emprunt, y compris le taux effectif global (TEG). Afin de s'assurer que la communication respecte les règles de conformité de la banque, les services juridiques et de conformité sont mobilisés pour valider les supports de communication sur des sujets tels que le crédit ou les opérations de tirage au sort. Afin de protéger les intérêts du consommateur, des règles et normes très strictes sont appliquées en matière de communication et de termes utilisés pour ne pas induire la cible en erreur ou inciter à la surconsommation. La BMCI attache une attention particulière à inclure dans tous ses supports commerciaux et de communication les mentions légales qui précisent les conditions de commercialisation de ses produits et services. En 2019, la BMCI a publié une Charte de Communication Responsable.

En savoir plus sur la Charte de Communication Responsable :

https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/1/sites/2/2019/09/Charte-communication-responsable_signée.pdf

VIE PRIVEE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Il est indispensable de préserver la confidentialité des clients, ce qui suppose de traiter toute relation client comme strictement confidentielle. La BMCI respecte strictement les directives de la loi 09-08 en matière de collecte de base de données, qu'elle réalise dans le respect des données à caractère personnel. Chaque opération de collecte de base de données est systématiquement soumise à la validation des services de conformité de la banque. La BMCI a également cessé d'utiliser toutes les bases de données collectées avant le 15 novembre 2012, date imposée par ladite loi, et qui ne respectent pas cette directive.

La BMCI s'impose le principe de sécurité et de confidentialité de traitement des données de ses clients, notamment l'obligation de ne pas communiquer ces données à des tiers non autorisés.

Dans toutes les communications directes adressées à ses clients (mailings, e-mailings, SMS), elle donne à ses destinataires le droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant. Les clients ne souhaitant plus recevoir d'e-mailings ou de SMS de la part de la BMCI peuvent facilement demander leur désinscription via un lien dédié inclus sur les e-mailings et un numéro STOP SMS précisé à la fin de chaque message envoyé.

Face à l'essor d'une cybercriminalité de plus en plus menaçante et organisée, la transformation digitale des produits et services bancaires et une pression de plus en plus forte des clients et des régulateurs, les collaborateurs de la banque bénéficient de formations obligatoires sur le sujet et sont régulièrement sensibilisés sur les bonnes pratiques à adopter.

NOS FOURNISSEURS

Nos activités dépendent d'une chaîne d'approvisionnement qui reflète nos valeurs. Nous avons identifié près de 740 fournisseurs en 2022. En moyenne nos délais de paiement sont de 40 jours.

RESPECTER L'INTERET DES FOURNISSEURS

Le montant des achats de la BMCI représente environ 915 millions de MAD de dépenses, dont 89% dédiées aux fournisseurs locaux. La BMCI développe des relations équilibrées avec ses fournisseurs, en cohérence avec ses engagements.

La Charte RSE des fournisseurs regroupe les engagements entrepris par la BMCI vis-à-vis de ses fournisseurs, notamment le respect des règles éthiques, des conditions de travail et de sécurité, de l'âge minimum légal et de la lutte contre le travail des enfants, contre le travail forcé, la non-discrimination et le respect de l'environnement et la lutte contre la pollution.

Un questionnaire RSE est adressé aux fournisseurs et sert de processus de sélection. Les fournisseurs retenus signent une lettre d'engagement RSE adossée au contrat.

- La BMCI souhaite promouvoir les fournisseurs qui l'accompagnent dans sa politique RSE, en adoptant une attitude proactive soucieuse de l'environnement, en particulier ceux qui proposent des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental (consommation d'eau, d'énergie, de matières premières) ou à améliorer leur impact social (les conditions de travail des collaborateurs, la diversité au sein de leur entreprise, les conséquences de leur activité sur la société en général).

- Afin de réduire le risque de dépendance économique, la BMCI ne souhaite pas avoir un poids trop élevé dans les carnets de commandes de ses fournisseurs et réciproquement. La BMCI souhaite éviter les monopoles techniques et mettra tout en œuvre pour diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres fournisseurs.

LA BMCI S'ENGAGE VIS-A-VIS DE SES FOURNISSEURS

La responsabilité économique de la BMCI s'applique également vis-à-vis de ses fournisseurs, auprès desquels elle prend des engagements forts, à l'instar de la politique d'achats responsables du Groupe BNP Paribas.

Ainsi, la BMCI s'engage à :

- respecter un processus de sélection équitable, en instaurant les conditions d'une concurrence loyale et en assurant un traitement équitable de ses fournisseurs dans le cadre de ses appels d'offres.
- tout mettre en œuvre pour régler ses fournisseurs dans les délais contractuels et légaux, dans la mesure où la prestation ou le bien livré sont conformes au contrat.

ACHATS RESPONSABLES : UN ENGAGEMENT RECIPROQUE

La politique Achat prend en compte des critères RSE. A titre d'exemple, le papier acheté et utilisé est certifié FSC.

Aussi, dans le cadre des appels d'offres lancés par la BMCI, la réalisation d'enquêtes, permet de s'assurer de l'adhésion des fournisseurs et de leurs sous-traitants aux principes de la charte RSE. Les prestataires retenus signent ensuite une lettre d'engagement RSE, pleinement intégrée au contrat. Enfin, les collaborateurs sont sensibilisés au risque de dépendance économique des fournisseurs, et la BMCI a adopté une charte de bon payeur afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs du processus achat aux délais de paiement.

ENGAGEMENT 3 : UNE GESTION RIGOREUSE DES RISQUES ESG

Notre engagement

La BMCI s'engage à financer ses clients dans le cadre de principes de finance responsable, dans une approche maîtrisée des risques ESG.

INTEGRER DES CRITERES RSE DANS NOS ACTIVITES DE FINANCEMENT

En tant qu'établissement bancaire finançant des industries présentant de multiples enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »), la BMCI est confrontée à des enjeux éthiques très variés, qui requièrent une vigilance accrue dans les décisions de financement et d'investissement. Une gestion appropriée des risques ESG est primordiale pour la BMCI car elle contribue à la maîtrise du risque financier que représentent les financements et investissements de la Banque. Le dispositif de gestion des risques ESG s'inscrit dans la démarche globale de gestion des risques, autour de l'élaboration de politiques de financement et d'investissement encadrant les activités de la BMCI dans les secteurs présentant de forts enjeux ESG ; ainsi que la mise en place d'un dispositif spécifique d'évaluation des risques ESG de ses produits et services.

POLITIQUES SECTORIELLES ET EXCLUSIONS

La responsabilité économique de la BMCI implique d'intégrer des critères responsables dans l'ensemble de ses activités. Ce principe a tout naturellement été adopté en priorité pour les activités de financement et d'investissement, à travers la mise en place de politiques sectorielles qui fixent des règles d'intervention dans certains secteurs sensibles. Ces politiques intègrent des critères environnementaux et sociaux pour les décisions de financement et d'investissement dans des secteurs présentant de forts enjeux : déforestation, gestion de l'eau, émission de

CO₂, gestion des déchets... Ces critères permettent de mieux appréhender l'ensemble des risques liés à certaines transactions pour ne sélectionner que les projets les plus responsables. La BMCI s'engage à accompagner les secteurs d'activité concernés (agriculture, huile de palme, pâte à papier, centrales à charbon, extraction minière, hydrocarbures non-conventionnels, défense et nucléaire) vers l'adoption des meilleures pratiques. Les risques sociaux sont également pris en compte afin de lutter contre le travail des enfants et le non-respect des droits de l'homme. Les collaborateurs concernés ont bénéficié en 2022 d'une formation e-learning sur les droits de l'homme. Depuis 2018, de nouveaux engagements ont été pris par le Groupe BNP Paribas dans les secteurs suivants :

- Hydrocarbures non conventionnels : arrêt de financement de projets dédiés au gaz et pétrole de schiste
- Tabac : arrêt de toute activité de financement et d'investissement des entreprises du tabac (Le Groupe BNP Paribas est un des membres fondateurs du Tobacco-Free Finance Pledge, lancé en septembre 2018. Cette initiative regroupe les institutions financières ayant adopté des politiques visant à ne plus financer ni assurer le secteur du tabac).
- Charbon : arrêt de financement de tout nouveau projet de centrale électrique à base de charbon, et toute nouvelle mine de charbon. En Mai 2020, BNP Paribas annonce une sortie complète du secteur du charbon à horizon 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE, et à horizon 2040 pour le reste du monde, et n'acceptera plus aucun nouveau client dont la part de production d'électricité à base de charbon est supérieure à 25%. La BMCI s'engage donc à sortir du secteur du Charbon d'ici 2040.
- Secteur minier : arrêt de toute activité de financement et d'investissement des projets dédiés à l'extraction, stockage et/ou transport de charbon thermique, aux entreprises de négoce de charbon, aux entreprises minières développant de nouvelles mines de charbon et/ou sans stratégie de sortie du charbon thermique.
- Agriculture : renforcement des engagements du Groupe envers la biodiversité

LES RISQUES ESG

Enjeux	Politique	Risques	Indicateur
Respect des lois et conformité	Code de conduite	Risques de conformité, réglementaire	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations conformité
Lutte contre la corruption et la fraude	Code de Conduite	Risques de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations ABC (Anti-bribery and corruption)
Confidentialité des données	Code de Conduite	Risques IT, d'exécution des processus métier, de gestion des données	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation sur protection des données personnelles
Intérêts des clients et publicité responsable	Politique de protection des intérêts des clients	Risques de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation PIC
Ethique, valeurs et intégrité	Code de Conduite	Risques de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation Conduct Journey
Satisfaction des clients	Politique de protection des intérêts des clients	Risques de gestion de la relation client	NPS

Sécurités des systèmes informatiques	Politique de sécurité des systèmes d'information	Risques IT, de gestion des données	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation sur la cybersécurité
Gouvernance exemplaire	Rapport intégré	Risques d'exécution des processus métier	Nombre de membres indépendants dans le Conseil de Surveillance
Contribution fiscale locale	Code de conduite fiscale	Risques de redressement fiscal	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation Conduct Journey
Egalité professionnelle homme/femme	Charte Diversité Maroc	Risques RH	Taux de femmes au sein de l'effectif.
Finance responsable	Charte RSE	Risques environnementaux et sociaux	Montant des financements à impact positif

CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

La BMCI considère la maîtrise des risques auxquels elle est exposée comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. La BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales. Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par la BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé la BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe. Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif, la Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité. La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent

s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de crédit et de contrepartie
- Les risques de marché
- Le risque de taux et de liquidité
- Les risques opérationnels.
- Les risques ESG

CONFORMITE

Par ailleurs, une fonction « Conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Application de la réglementation BÂLE II

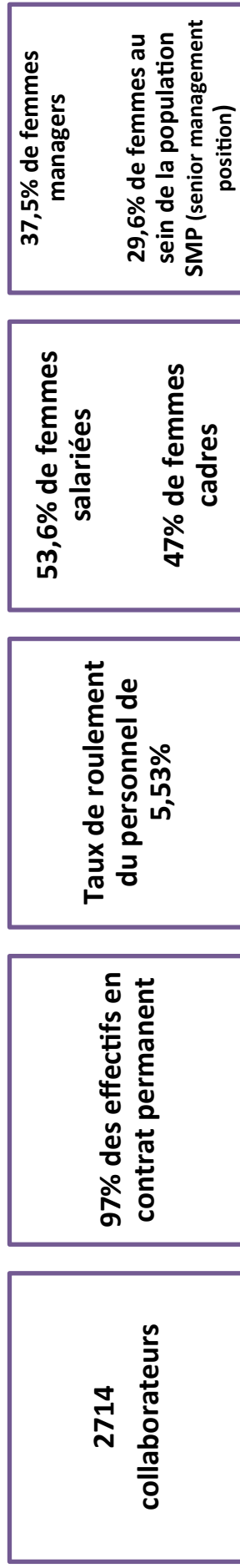
Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en Janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards.

En savoir plus sur la gestion des risques de la BMCI :

<https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2021/05/Rapport-Financier-annuel-2020.pdf>

RESPONSABILITE SOCIALE



La BMCI est engagée en faveur d'une gestion transparente et responsable des ressources humaines. Pour cela, elle apporte une attention particulière aux fondamentaux du développement du capital humain ainsi qu'à la promotion de la diversité.

La Direction des Ressources Humaines accompagne la transformation de la Banque et s'appuie dans le cadre de sa stratégie 2024 sur 5 piliers principaux, intégrant les orientations du Groupe BNP PARIBAS en matière de gestion et développement du Capital Humain :

1. Assurer le développement des talents pour accompagner le déploiement de la stratégie
2. Renforcer le plan de développement et de rétention des hauts potentiels
3. Optimiser la gestion et la valorisation de la performance
4. Maximiser l'engagement des collaborateurs
5. Acculturer et sensibiliser au Positive banking en interne et en externe

La BMCI consolide ses trois engagements ambitieux et volontaristes que sont :

- Engagement 4 : promotion de la diversité et de l'inclusion
- Engagement 5 : « good place to work » et gestion responsable de l'emploi
- Engagement 6 : une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières.

L'ancienneté moyenne des collaborateurs est près de 11 ans, dont 10,7 ans pour les femmes et 12,2 ans pour les hommes.

En 2022, il y a eu 232 recrutements contre 315 départs.

ENGAGEMENT 4 : PROMOTION DE LA DIVERSITE ET DE L'INCLUSION

Notre engagement

La BMCI a pour ambition d'intégrer la diversité dans toutes les réalités des Ressources Humaines au quotidien et met une priorité sur l'avancement professionnel des femmes et l'intégration de personnes en situation de handicap.

En 2014, la BMCI a adopté la politique Diversité du Groupe BNP Paribas, qui repose sur la lutte contre les discriminations dans le respect des lois et des cultures de chaque pays, ainsi que la valorisation de toutes les différences avec des actions de promotion de la diversité.

Les collaborateurs BMCI ne doivent faire preuve d'aucune discrimination vis-à-vis de quiconque au sein de la banque. Les collaborateurs doivent rejeter toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement à l'égard d'autres collaborateurs, de clients ou de toute personne entretenant une relation avec la BMCI, qui serait fondé(e) sur des critères d'appartenance raciale, de couleur de peau, de convictions, de religion, de nationalité, d'origine ethnique, d'âge, de sexe, d'état civil, de handicap ou d'opinion politique. Cette interdiction s'applique à toutes les étapes de la vie professionnelle de nos collaborateurs : embauche, évolution salariale ou de carrière.

Signe fort de cet engagement, la BMCI a été l'une des 12 entreprises fondatrices, filiales des groupes du CAC40 ou grandes structures marocaines, ayant signé la **Charte Diversité Maroc** en 2016.

UN ENGAGEMENT POUR L'AVANCEMENT PROFESSIONNEL DES FEMMES

La diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements prioritaires de la BMCI, avec quatre grands axes d'actions pour favoriser l'égalité professionnelle : la sensibilisation, le développement des compétences, le networking et le mentoring.

Au sein de l'effectif de la banque, la part des femmes est en constante augmentation, et la BMCI se situe au-dessus de la moyenne parité Homme/Femme des banques de la place.

La BMCI suit une politique de parité engagée, et enregistre un taux de 53,6% de collaboratrices au sein de la Banque dont près de 37,5% sont en position de managers. A noter que près de 29,6% des membres des Comités de Gouvernance (Comité Commercial et Comité de Direction), et 23% des membres du Conseil de Surveillance sont des femmes. La BMCI à l'instar du Groupe BNP Paribas, a renforcé son engagement en faveur de la mixité en signant une charte d'entreprise ambitieuse et volontaire « Jamais sans Elles ». Elle est devenue ainsi la première entreprise marocaine à être signataire de cette charte.

[En savoir plus sur la Charte Jamais sans Elles](#)

ENGAGEMENT 5: « GOOD PLACE TO WORK » ET GESTION RESPONSABLE DE L'EMPLOI

Notre engagement

Notre responsabilité sociale se traduit par notre capacité à faire bénéficier nos collaborateurs d'un environnement sécurisé et épanouissant, préservant leur santé et l'équilibre entre vie professionnelle-personnelle, dans un cadre ouvert de dialogue social.

ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT

2018 a marqué un tournant décisif dans la stratégie de responsabilité sociale du Groupe avec la signature d'un accord mondial avec UNI Global Union, Fédération syndicale internationale du secteur des services. Cet accord s'inscrit dans l'esprit du Manifeste de l'engagement 2020 du Groupe et concrétise l'adhésion de la Banque au partenariat pluripartite et international Global Deal qui vise à inciter les gouvernements, les entreprises, les syndicats et autres organisations à prendre des engagements concrets afin de favoriser une mondialisation plus équitable.

Au sein de la BMCI, l'action RH est pilotée et mesurée, outre les outils analytiques, par une écoute active de nos collaborateurs à travers l'enquête PULSE : le baromètre social du Groupe BNP Paribas qui mesure la perception et la satisfaction par rapport à tous les sujets RH et mesure l'engagement au sein de l'entreprise. Les résultats de l'enquête PULSE sont largement partagés, analysés et transformés en plan d'action spécifique piloté par la RH et les managers.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La BMCI promeut la gestion responsable de l'emploi à travers son engagement de respecter strictement les obligations légales relatives à la déclaration de tous les salariés aux organismes de sécurité et de

protection sociales. La BMCI assure à tous les collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la législation et respecte strictement la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Allant au-delà de ses obligations légales en matière de médecine du travail, la BMCI s'engage pour la préservation de la santé de ses collaborateurs, en les accompagnant en cas de maladie mais aussi à travers de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation. Depuis ces dernières années, la BMCI a renforcé ses efforts en matière de santé et d'hygiène au travail pour améliorer la vie sociale des collaborateurs :

- Depuis 2015, création d'une cellule d'écoute et de conseil
- Aménagement d'un cabinet médical au siège de la BMCI et d'un espace médical à La Colline à Casablanca
- Acquisition d'un défibrillateur pour les cas d'urgence, avec la formation des assistantes sociales
- Mise à disposition d'un appartement en faveur des collaborateurs des régions, appelés à séjourner à Casablanca pour des raisons médicales ou pour accompagner un parent ou un enfant malade
- Signature de conventions avec des médecins et des cliniques pour accompagner les collaborateurs malades
- Distribution de chaises ergonomiques et notamment pour les collaborateurs souffrant d'un mal de dos
- Réunions régulières du comité médico-social pour un meilleur suivi des maladies psychiatriques
- Campagne annuelle de vaccination contre le virus de la grippe saisonnière, de dépistage pulmonaire et de don du sang
- Conférence de sensibilisation pour les collaboratrices au sujet du cancer du sein.

VEILLER AU BIEN-ETRE DE NOS COLLABORATEURS

La BMCI a renforcé ses efforts en matière de bien-être au travail :

- Mise à disposition d'un restaurant d'entreprise et amélioration des services complétés par une convention avec une diététicienne nutritionniste et une hygiéniste afin de faire du restaurant d'entreprise un lieu de convivialité et de promotion du bien-être social
- Bourse d'études pour les enfants des collaborateurs, prestations du fonds d'urgence et solidarité, centres de vacances
- Offres conventionnées avec des salles de sport et centre de bien-être

DIALOGUE SOCIAL

La BMCI s'engage à respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical ainsi que la promotion de la négociation collective et la prévention des conflits du travail pour toutes les catégories de personnel. La BMCI gère l'emploi dans le respect des accords avec les partenaires sociaux et des dispositions de l'OIT (conventions 98 et 135). La BMCI encourage un dialogue social de qualité, donne la priorité au reclassement et confirme son engagement d'assurer une gestion sociale responsable.

- La BMCI dispose de 112 délégués du personnel (titulaires et suppléants)
 - L'ensemble des délégués syndicaux sont représentants du personnel. Le bureau syndical est organisé au niveau central et se compose de plusieurs comités (CMIM, œuvres sociales, formation, RSE, ...)
 - Les délégués syndicaux disposent d'un local aménagé, d'une salle de réunion, et de tableaux d'affichage dans chaque région. Pour la communication externe, une boîte mail est mise à disposition par la DRH.
 - La BMCI n'interfère pas dans le processus de constitution du bureau syndical. Des réunions ont lieu à fréquence bimensuelle entre la DRH et les délégués syndicaux et aucune discrimination n'est exercée pour l'exercice de leur rôle.
 - Aucune allégation relevant du non-respect par la BMCI de ses obligations en termes de liberté d'association et de libre exercice du droit syndical n'a été communiquée, en externe ou à l'interne.
- Un code de dialogue social relatif à l'exercice de la liberté syndicale a été formalisé et une formation sera assurée pour l'ensemble des représentants du personnel.

Enquête PULSE

- Une enquête d'engagement interne du Groupe BNP Paribas qui garantit la confidentialité et l'anonymat du collaborateur à 100%.

Modèle triptyque "Accompagnement RH"

- Chaque collaborateur est accompagné par un Conseiller RH désigné et reconnu. En appui de l'encadrement de son manager, le Conseiller RH conseille et partage une vision transversale de l'entreprise et des opportunités existantes.

Fonds de solidarité pour les collaborateurs

- Les collaborateurs qui en ont besoin bénéficient d'une aide dans le cadre du Fonds de Solidarité.

Bourses d'étude pour les enfants "méritants" des

- Une bourse d'étude et un diplôme sont remis chaque année aux enfants des collaborateurs ayant obtenu leur baccalauréat avec « mention très bien » et aux enfants handicapés ayant réussi leur parcours scolaire.

ENGAGEMENT 6 : UNE ENTREPRISE APPRENANTE OFFRANT UNE GESTION DYNAMIQUE DES CARRIERES

Notre engagement

Notre responsabilité sociale se traduit par notre capacité à proposer un environnement permettant aux collaborateurs de se développer et de renforcer leurs compétences et leur employabilité.

LA FORMATION, UNE RESSOURCE CLE POUR LE DEVELOPPEMENT

La BMCI porte une attention particulière à la formation et au développement des compétences de ses collaborateurs par une offre large et diversifiée. La BMCI place chaque collaborateur au cœur du dispositif de la formation, afin qu'il puisse renforcer ses compétences individuelles, améliorer son efficacité opérationnelle et développer ses connaissances pour réaliser ses missions.

- La BMCI dispose d'un centre de formation, la BMCI Academy, entièrement équipé à Casablanca et d'une équipe dédiée exclusivement à la formation des collaborateurs de la Banque
- La Direction des Ressources Humaines a sélectionné des Ambassadeurs de la formation avec la Direction du Retail Banking qui sont les principaux relais dans les différentes villes et régions du Maroc. La BMCI offre également à ses collaborateurs de la formation continue tout au long de leur carrière, afin de développer l'expertise, la transversalité et la transférabilité des compétences techniques ou managériales.
- Les formations proposées sont organisées par domaine (métiers, culture managériale, compétences individuelles, technique, management et risques).
- La BMCI accompagne également les collaborateurs souhaitant valoriser leur expérience professionnelle en effectuant une formation diplômante et certifiante : brevet bancaire, ITB (Institut des Techniques Bancaires), Master...

DES OUTILS DE FORMATION INNOVANTS ET FLEXIBLES

Depuis 2015, la BMCI dispose d'une plateforme e-learning offrant un large choix de formations à distance, et accessible à tous les collaborateurs. La BMCI a conçu et lancé des modules permettant à chaque collaborateur de se former aux aspects réglementaires de la conformité et de la sécurité. Le développement des formations e-learning permet d'optimiser le temps d'apprentissage et de les déployer au plus grand nombre de collaborateurs. Des parcours de formation « mixtes » regroupant plusieurs méthodes d'apprentissage (e-learning, documentation en ligne, vidéo, formation au centre de formation, stage d'observation, mise en situation) sont en cours de déploiement. Le contenu et la pertinence des formations sont évalués à chaud par les collaborateurs.

	2020	2021	2022
Nombre de participants à la formation	22160	49868	38143
Nombre d'heures de formation	79512	74614	53197

LA GESTION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE

La BMCI a mis en place des procédures pour réussir la gestion de carrière et assurer aux collaborateurs une information précise sur les critères et les modalités de leur évaluation professionnelle. Afin de favoriser le développement de carrière des collaborateurs du Groupe, la BMCI a donné la priorité à la mobilité interne sur le recrutement externe.

LES PRINCIPES DE MOBILITE DU GROUPE BNP PARIBAS

1. La mobilité est encouragée et facilitée afin de répondre aux besoins du Groupe et aux attentes des collaborateurs en ce qui concerne leur carrière.
 2. Les responsables RH et les managers encouragent la mobilité transversale / horizontale qui permet de répondre aux besoins du Groupe en matière de ressources et aux besoins de développement des collaborateurs.
 3. Les postes vacants sont pourvus en priorité grâce à la mobilité interne, avant de faire appel à tout recrutement externe.
 4. Les postes disponibles doivent être publiés de manière ouverte et transparente.
 5. Les responsables RH et les managers accompagnent les collaborateurs en leur donnant des informations et des conseils précis sur la manière d'évoluer vers de nouveaux postes et de futures opportunités de carrière.
 6. Chaque collaborateur est acteur(actrice) de sa carrière.
-
7. Chaque collaborateur est libre de présenter sa candidature pour un poste vacant dès lors qu'il(elle) respecte les conditions nécessaires d'ancienneté dans son poste actuel et qu'il(elle) en a informé de manière transparente son(sa) manager.
 8. Dans le processus de sélection, les responsables RH et les managers s'assurent que la shortlist de candidats retenus est suffisamment diversifiée et inclut au moins une femme ou un homme.
 9. La sélection des collaborateurs est basée sur les compétences et elle s'effectue en totale conformité avec toutes les réglementations et principes relatifs à l'égalité des chances.
 10. Si besoin, des formations appropriées et des programmes de développement sont prévus pour accompagner la mobilité.

«About Me »

Depuis mai 2018, ouverture d'un portail Groupe RH, conçu pour faciliter le parcours de développement et l'évolution professionnelle : auto-déclarer ses compétences, construire son plan de développement avec son manager et recevoir des suggestions personnalisées d'offres d'emploi.

E-jobs

Pour favoriser la mobilité interne, cette plateforme en ligne permet aux collaborateurs de consulter les offres de postes et de déposer leur candidature.

Mobility Days

Lors de ce rendez-vous annuel du Groupe BNP Paribas, la BMCI organise des ateliers autour de la mobilité réunissant les managers et les collaborateurs et des rencontres « speed job dating ».

La BMCI, banque citoyenne, soutient directement la société civile du Maroc et apporte une dimension humaine dans ses relations. Elle veille à respecter les droits de l'Homme dans sa chaîne de valeur et la Fondation BMCI œuvre en faveur de la solidarité et de la culture.

ENGAGEMENT 7 : DES PRODUITS ET SERVICES ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

LA MICROFINANCE

Consciente de l'importance de la microfinance comme outil puissant de lutte contre la pauvreté, la BMCI a développé le financement des activités de ce secteur à travers l'accompagnement de grands acteurs, notamment AL AMANA et AL BARAKA avec une enveloppe totale de prêts de MAD 250 millions.

BMCI NAJMAH

Dans une volonté d'élargir sa gamme de produits et services, la BMCI a développé son offre participative via le label BMCI NAJMAH.

Créée conformément à la loi bancaire 103.12 et suite à l'agrément de Bank Al Maghrib, NAJMAH est la fenêtre dédiée à la commercialisation des produits et services participatifs.

Forte de l'expertise mondiale du groupe BNP Paribas en matière de finance participative, Najmah garantit une totale étanchéité par rapport à l'activité conventionnelle au travers d'une gouvernance en parfaite adéquation avec les exigences du Conseil Supérieur des Oulémas.

Au travers de ce modèle, BMCI confirme son positionnement de banque citoyenne, en intégrant dans ses activités de nouvelles pratiques bancaires répondant à des préoccupations sociales et économiques.

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre capacité à rendre les produits financiers accessibles au plus grand nombre.

L'EDUCATION ET L'INCLUSION FINANCIERE

L'inclusion financière des populations est un des axes majeurs du développement économique qui apporte un progrès aux ménages, les aide à anticiper les périodes difficiles et les encourage à entreprendre. Cette démarche s'accompagne d'un effort dans le soutien à l'éducation financière. En effet, pour utiliser les produits et services financiers de façon responsable et autonome, les consommateurs doivent être capables de les comprendre et de les comparer.

La BMCI a pris part à la Global Money Week 2022. Cette action civique et éducative du programme RSE de la banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs d'agences de différentes régions du Maroc se mobiliser en proposant des visites en agences au cours desquelles les directeurs d'agences ont présenté aux jeunes les concepts financiers dans un langage vulgarisé, ainsi que des conférences animées par les collaborateurs BMCI pour présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges.

ENGAGEMENT 8 : LA PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre responsabilité à n'être en aucun cas complice, directement ou indirectement, de violation des Droits de l'Homme.

Promouvoir et respecter les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail sur les droits de l'Homme

La BMCI rejette toute forme d'esclavage et de trafic des êtres humains. Dans son Code de conduite, le Groupe BNP Paribas s'est notamment engagé à promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et à traiter avec dignité tous les collaborateurs

- Ne pas faire travailler des adolescents de moins de 15 ans
- Ne pas avoir recours au travail forcé ou obligatoire au sens défini par l'OIT
- Discriminer sur toute distinction fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou origine sociale ou toute autre distinction.
- Ne pas respecter des conditions de travail décentes et ne pas proposer une protection sociale.

Le non-respect des engagements signés dans la lettre des fournisseurs pourra entraîner la résiliation du contrat après mise en demeure dûment notifiée et restée sans effet durant plus de 30 jours.

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA RELATION AVEC LES CLIENTS

Dans le cadre de l'ouverture d'un compte pour un nouveau client entreprise, une vérification est faite auprès de business.humanrights.org en relation avec les droits de l'Homme (processus KYC).

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La BMCI a mis en place un engagement contractuel de respect réciproque des Droits humains avec ses fournisseurs et sous-traitants et a également conçu un programme de formation obligatoire dédié à cette thématique pour ses collaborateurs.

La Charte RSE Fournisseurs de BMCI intègre l'engagement des fournisseurs à respecter et à faire respecter les droits de l'Homme auprès de leurs sous-traitants et notamment les interdictions suivantes :

ENGAGEMENT 9 : UNE POLITIQUE DE MECENAT EN FAVEUR DE LA CULTURE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre engagement en faveur du développement socio-culturel du Maroc, où la solidarité est une valeur essentielle tout en assurant la promotion de la culture et la protection de l'environnement.

La BMCI contribue à des initiatives de portée nationale et locale dédiées à la promotion de la culture, des arts et des savoirs et coordonne sa politique de mécénat autour de deux domaines d'intervention :

1. Solidarité : lutter contre l'exclusion et les discriminations ; encourager le bénévolat des salariés ; soutenir la scolarisation, l'éducation et l'insertion professionnelle.
2. Culture : encourager l'expression artistique, préserver et valoriser le patrimoine culturel marocain

FONDATION BMCI, UN ENGAGEMENT FORT

Créée en 2008, la Fondation BMCI poursuit et développe les actions de mécénat menées depuis 1990 par la BMCI, banque citoyenne, dans les domaines de la culture et de la solidarité. Depuis sa création, la Fondation BMCI renforce et diversifie ses actions pour soutenir le développement socio-culturel du Maroc, tout en étant en phase avec la politique de mécénat de la Fondation BNP Paribas.

SOLIDARITE

Sourire de Reda

La Fondation BMCI soutient depuis 2016 l'association Sourire de Réda pour la prévention du suicide chez l'adolescent en détresse à travers la

mise en place d'une plateforme d'écoute anonyme et d'une application de chat en ligne "Stop Silence".

Jadara by FME

Depuis 2006 à aujourd'hui, la BMCI, puis la Fondation BMCI a soutenu la FME, en prenant en charge chaque année, 28 jeunes méritants issus de couches sociales défavorisées d'avoir accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur tout en contribuant à leur intégration socio-économique.

Au-delà de l'appui financier, la Fondation BMCI soutient le programme de parrainage des étudiants de la FME à travers des cadres bénévoles de la BMCI. Des tuteurs de la BMCI accompagnent ainsi les étudiants tout au long de leur cursus dans leur développement moral et professionnel.

Anais

Dans le cadre de son soutien depuis 2008, la Fondation BMCI prend en charge, annuellement, 15 apprentis âgés de 18 à 35 ans, souffrant du syndrome de Down, qui sont formés au métier de la blanchisserie.

AMI

Soutien annuel depuis 2008 aux enfants atteints d'infirmité motrice d'origine cérébrale (IMOC) avec le centre de jour AMI où ils bénéficient de services relevant du paramédical avec un apprentissage pédagogique et un éveil psychomoteur en vue de favoriser leur intégration sociale.

ASSOCIATION MAROCAINE DE SOLIDARITE : soutien pour la lutte contre le froid dans le Toubkal

Fondée en 2014, l'Association Marocaine de Solidarité agit dans les domaines de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement

durable au Maroc. Elle soutient les populations défavorisées et en situation précaire en répondant à leurs besoins en matière d'éducation (parrainage), de santé (accès aux soins), d'accès aux services de base (accès à l'eau, vêtements grand froid, etc..) et de développement économique (accompagnement pour la mise en place d'Activités Génératrice de Revenus).

La Fondation BMCI soutient l'association AMS pour leur 14ème édition qui consiste à distribuer des packs froid, couvertures, vêtements, paniers alimentaires et produits d'hygiène à 400 familles soit 1200 personnes vivant dans 5 villages enclavés du Toubkal (Takataert, Tissguan, Iberwayen, Imhilen, Ait Igurane).

Un appel à collecte de fonds a été lancé aux collaborateurs de la banque pour faire dons de vêtements chauds et couvertures qui ont été distribuées dans la région du Toubkal en Janvier 2022.

Acquisition d'un camion Fourgon pour l'association JOOD

Depuis 2020, la Fondation BMCI soutient l'Association Jood pour l'aide à la réintégration sociale des sans-abris et à leur prise en charge pour leurs repas et habillements.

En 2021, la Fondation a financé l'acquisition d'un camion fourgon pour Jood destiné au transport des denrées alimentaires pour ces personnes en situation de rue qui a été inauguré en Février 2022.

Par ailleurs, des opérations de bénévolat consistant à préparer des repas pour les sans-abri sont menées régulièrement avec les collaborateurs de la banque dans le cadre du 1MH2H.

Acquisition d'un bibliobus pour l'association Al Jisr

Depuis 2012, la Fondation BMCI Soutient à Al Jisr pour la mise en place de bibliothèques de classes au sein d'écoles primaires de quartiers défavorisés à travers tout le Maroc.

En 2021, la Fondation a soutenu l'acquisition et le fonctionnement d'un bibliobus équipé en livres et matériel pédagogique multi média avec un programme de visite de 26 écoles représentant un total de 7000 élèves à travers le royaume. L'inauguration du bibliobus a eu lieu en Avril 2022.

CENTRE FIER ET FORTS

En 2022, la Fondation BMCI a soutenu le centre Fiers et Forts à Tamesloht dans la région de Marrakech pour la prise en charge d'enfants démunis en leur assurant tous leurs besoins primaires (nourriture, habillement, hygiène et scolarisation)

Ce Centre a pour objectif de protéger les enfants abandonnés ou orphelins victimes de pauvreté, de criminalité et/ou de violence. En collaboration avec le tribunal de Marrakech, le centre leur permet de se construire une identité en leur offrant une prise en charge totale avec hébergement, habillement, repas, scolarité et suivi médical, à ce jour, plus de 150 enfants sont admis dans ce centre.

Une Visite du centre a été effectuée en juin par les collaborateurs de la région ainsi que la remise de 15 PCs par les équipes de Marrakech en Octobre 2022.

INSAF

La Fondation BMCI, partenaire historique de INSAF a renforcé son soutien par le projet de re-scolarisation d'enfants exploités comme chiffonniers dans la région de Casablanca.

Ce soutien a pour objet :

- La prise en charge de 100 enfants exploités dans le travail, âgés de 6 à 14 ans, pour leur re-scolarisation,
- Retirer une centaine d'enfants la première année du travail et les insérer familialement et académiquement / ou dans des centres professionnels et 50 enfants supplémentaires chaque année.
- La sensibilisation aux droits de l'enfant et à la lutte contre le travail,
- L'accès à la scolarité, soutien et suivi scolaires et activités para scolaires

DREAM UP : Projet d'une classe de danse classique au sein de la Fondation Oum Keltoum

Créé en 2015, Dream Up est un programme international d'éducation par l'art de la Fondation BNP Paribas. Présent dans 29 pays du Groupe, le but de ce programme est de donner accès à des enfants et adolescents défavorisés à la pratique d'une ou plusieurs activités artistiques.

Pour cette 3ème édition, La Fondation BNP Paribas a reconduit le programme Dream Up pour 3 années de 2021 à 2023 en faveur de l'inclusion des jeunes pour un budget par pays de 20.000 euros par an sur 3 ans. La Fondation Oum Keltoum a été sélectionnée pour son projet de classes de danse classique dans le cadre du programme Dream up.

L'aide du programme Dream Up consistera à soutenir, réorganiser et développer l'activité de danse classique pour filles de 5 à 18 ans et aura pour objectifs :

- D'augmenter le nombre de bénéficiaires et d'augmenter le nombre de cours dispensés.
- D'améliorer les infrastructures avec un environnement structuré, une logistique optimisée pour un apprentissage avec un niveau d'exigence supérieur

De mettre en place un système d'évaluation académique avec des sessions diplômantes.

CULTURE

EXPOSITION ART4U

La Fondation BMCI a soutenu la galerie d'Art en ligne ART4U pour son exposition collective sous le thème « L'art féminin en perspectives » du 11 au 27 Mars 2022 à la Galerie Prestigia

L'originalité de cette exposition réside dans son format phygital, une exposition multi-format qui allie exposition physique et digitale, séries de conférences et concours de talents.

A l'occasion du lancement de l'exposition « L'Art féminin en perspectives », un vernissage privé a eu lieu le 10 mars 2022 à la Galerie Prestigia.

En parallèle, la Fondation BMCI a lancé du 10 février au 7 mars, un appel à créations pour les collaborateurs de la banque férus d'art et souhaitant créer une œuvre et dont 3 œuvres ont été sélectionnées par un jury composé d'artistes

EXPOSITION « CASABLANCA VUE D'EN HAUT »

Soutien de la Fondation BMCI à la galerie d'art en ligne ARTFIRST pour une exposition photos portée par un jeune artiste photographe Adnane Zemama.

Ces photos qui s'inscrivent dans une volonté de sauvegarde du patrimoine culturel marocain, ont toute la particularité d'être prises en noir et blanc et depuis les toits de Casablanca, d'où le titre « Casablanca, vue d'en haut ».

Une exposition privée le 11 mai à l'American Arts Center de Casablanca a permis de découvrir plus d'une trentaine d'œuvres de ce jeune talent, qui prend « Casa de haut » et nous la fait découvrir différemment.

EXPOSITION TERRA

La Fondation BMCI a soutenu en octobre 2022 l'exposition collective TERRA avec ARTY BOX, galerie en ligne au service de peintres, sculpteurs, photographes d'univers divers dénichés par la galeriste et professeur universitaire Fatima Zahra Tahiri

Cette exposition a pu révéler la richesse des réponses portées par 4 artistes aux problématiques écologiques actuelles et accompagner l'émergence d'une nouvelle culture liant la problématique de l'Art et à travers le prisme écologique.

En marge de cette exposition, une conférence a été donnée par le Professeur Yacoubi, climatologue, autour de l'écologie comme nouveau canal créatif.

Festival jazzablanca : 15ème Edition du festival du 1^{ER} AU 3 JUILLET 2022

La Fondation BMCI a soutenu la 15ème édition du festival de jazz à Casablanca, Jazzablanca dont elle est sponsor officiel depuis 2014. Cette édition a eu lieu pour la première fois au Casa Anfa Park et après 2 années d'absence pour cause de covid, avec 2 scènes privées, une principale et une autre scène jazz africaine.

Des têtes d'affiches internationales s'y sont produits tels que Ben Harper et Ibrahim Maalouf, Gilberto Gill et Maalem Hamid El Kasri. Ce festival a connu un véritable succès avec la participation de plus de 14.000 festivaliers.

Festival Tanjazz

La Fondation BMCI a soutenu la 21ème édition du festival de jazz à Tanger, Tanjazz qui a eu lieu du 22 au 25 septembre, après deux années d'absence dues au Covid, et dont la Fondation BMCI est sponsor officiel, depuis 2012. Comme chaque édition, ce festival a eu lieu au Palais Moulay Hfid des Institutions Italiennes et a compté la participation de plus de 8900 festivaliers au sein du Palais et 4500 sur la scène publique BMCI

Orchestre philharmonique du Maroc (OPM)

La Fondation s'investit également dans la musique classique via son soutien depuis 2018 de l'OPM

ENVIRONNEMENT

Soutien de la campagne de sensibilisation de AFAK

Parce que l'environnement est l'affaire de tous, la Fondation BMCI a soutenu en Mars 2022 AFAK, association marocaine pour le civisme et le développement pour la création et la mise en ligne sur les RS d'une capsule vidéo pour sensibiliser les citoyens à la lutte contre la surexploitation des ressources en eau.

MOBILISATION DES COLLABORATEURS

- Les collaborateurs BMCI se mobilisent directement dans des projets de solidarité et la BMCI les encourage à continuer à s'investir par le programme « Help2Help ».
- Plus de 1700 heures de bénévolat ont été réalisées en 2022 dans le cadre du programme 1 Million Hours 2 Help (1MH2H). Ce programme de mécénat de compétences initié par le Groupe BNP Paribas et lancé en 2021 par la BMCI a comme objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer à l'effort des associations sur leur temps de travail pour un monde plus inclusif et écologique. Dans le cadre de ce programme, la BMCI offre à ces collaborateurs une journée de congés spécial Mécénat par an, pour venir en aide à l'association de leur choix.

EVALUATION DE L'IMPACT DES PROJETS

Un tableau de bord suit les actions menées, rassemble les mesures quantitatives d'impact (nombre de bénéficiaires, bénévoles, moyens mobilisés, acteurs impliqués) et apprécie les mesures qualitatives de progrès conséquentes aux actions réalisées.

Un bilan est établi annuellement avec chaque partenaire (association, acteur de la société civile) pour confirmer la reconduite des projets et les axes de progrès.

En savoir plus sur les actions de la FONDATION BMCI

ENGAGEMENT 10 : L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE BAS CARBONE

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à soutenir la stratégie nationale pour satisfaire une demande croissante d'électricité au moindre coût et dans le respect de l'environnement.

La BMCI considère la lutte contre le changement climatique comme une priorité et s'est engagée à contribuer au financement de la transition vers une économie bas carbone. La BMCI affiche une volonté de renforcer son engagement dans le financement de la transition énergétique, conformément à la politique du Groupe BNP Paribas et celle du Royaume

du Maroc, qui souhaitent investir de manière significative dans les énergies renouvelables.

PROGRAMME "GEFF MOROCCO "

La BMCI a renouvelé en Décembre 2021 son partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) dans le cadre du Programme "GEFF Morocco " (Green Economy Financing Facility). Ce renouvellement doté d'une ligne de financement de 25 millions d'euros est dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...).

Cet accord permet ainsi à la banque d'être un acteur économique responsable.

ENGAGEMENT 11 : LA DIMINUTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LIEE A NOTRE FONCTIONNEMENT PROPRE

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement afin de mieux gérer les risques environnementaux et préserver les ressources naturelles dans le respect des exigences réglementaires.

La BMCI s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités bancaires. Son action vient en soutien des objectifs à 2025 du Groupe BNP Paribas.

REDUCTION DE NOS EMISSIONS

La réduction de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre concerne principalement les émissions de gaz à effet de serre et principalement issue de l'énergie consommée, la consommation d'eau et de papier et la gestion des déchets. La BMCI n'est pas une source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions en faveur du bien-être dans l'immobilier de ses espaces, bureaux et agences.

REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE

La BMCI a initié plusieurs chantiers pertinents pour impacter durablement sa consommation énergétique :

- Depuis 2017, mise en place de la GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) pour digitaliser et fiabiliser son tableau de bord énergétique. Les relevés réguliers favorisent la mise en œuvre d'une démarche globale et durable, basée sur des relevés des consommations d'eau et d'électricité, mais aussi l'engagement des fournisseurs de maintenance à proposer des solutions de progrès énergétiques.
- Le pôle Immobilier d'Exploitation et Logistique du Groupe, IMEX, a mis en place le Facility Management (FM) pour externaliser la maintenance du Parc Immobilier auprès de deux entreprises (SPIE et Ventec), pour réduire la consommation énergétique et accroître la durée de vie des équipements.
- Généralisation de l'utilisation d'un éclairage à basse consommation au sein des bâtiments BMCI, permettant de réduire la consommation d'énergie.
- Mise en place d'un système VRV (Volume de Réfrigérant Variable) qui ajuste en continu le volume réfrigérant en fonction des besoins exacts en matière de chauffage ou de rafraîchissement zone par zone, pour un confort et une efficacité énergétique optimale.
- Installation d'un système de veille prolongée de l'ensemble des postes de travail en dehors des heures de travail.
- Systématisation de l'arrêt des équipements d'éclairage et de climatisation en dehors des horaires de travail.
- Consolidation de l'infrastructure système en une plateforme virtuelle, permettant de réduire fortement la consommation énergétique liée à l'hébergement des serveurs.
- Application de la politique verte du Groupe BNP Paribas en matière d'achats d'ordinateurs et de serveurs (équipements à basse consommation électrique).
- Installation de panneaux solaires sur le toit du bâtiment La Perna

- Installation de systèmes de visioconférences pour éviter les déplacements dans le cadre de réunions internes.
- Développement du système de formation en e-learning pour réduire les séances en présentiel.

REDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER

La BMCI a initié plusieurs actions pour réduire la consommation du papier notamment en lien avec l'impression.

- Remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions mutualisées.
- Optimisation des dotations de papier
- Numérisation de nombreux documents internes (bulletins de paie, supports de communication interne).
- Impression des relevés de compte en recto/verso.
- 100% du papier (interne et clients) est responsable depuis 2015

GESTION OPTIMISEE DES DECHETS

La BMCI a lancé plusieurs projets pour améliorer le traitement et la valorisation des déchets :

- Politique Déchets s'articulant autour de 3 axes et des actions ci-après :
 1. Tri sélectif des déchets
 2. Définition des points de collecte et de regroupement
 3. Valorisation et traçabilité
- Equipement des bâtiments centraux de poubelles de tri.
- Publication en Mars 2022 de la **Charte Zéro Plastique**, formalisant l'engagement de la BMCI de lutter contre le plastique à usage unique, dans les espaces de travail.
- Intervention d'organismes spécialisés pour le traitement des déchets électroniques et cartouches d'impression.
- Traçage des cartouches afin de garantir le recyclage.

La gestion du matériel informatique obsolète en collaboration avec des partenaires ayant pour mission de revaloriser le matériel informatique usagé.

Papier FSC

La BMCI privilégie les achats de papier labellisé FSC (Forest Stewardship Council) pour leur engagement en matière de gestion responsable des forêts.

Concours Cube

Les bâtiments La Colline et La Perna ont été primés en 2021 lors de la 5^{ème} édition du concours CUBE pour les performances réalisées en termes d'efficacité énergétique.

LA BMCI ne fait l'objet d'aucun litige relatif à des problématiques d'ordre environnemental.

ENGAGEMENT 12 : LA CONNAISSANCE ET LE PARTAGE DES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à diffuser de bonnes pratiques environnementales auprès du plus grand nombre.

IMPLIQUER NOS COLLABORATEURS

Chaque année, la BMCI lance une campagne « écogestes » et édite un guide détaillant les gestes que chaque collaborateur peut adopter au

quotidien afin de contribuer à la démarche de l'entreprise pour réduire son impact environnemental.

La BMCI a organisé en 2022 la 8^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable ayant pour objectif de :

- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable.
- Réaliser des actions en faveur du climat, des jeunes, de l'entrepreneuriat social et des écosystèmes locaux.

A Casablanca et en régions, de nombreuses actions étaient au programme : des ateliers DIY (Do it yourself) en cuisine o déchets, potager bio, compostage et en préparation de cosmétiques naturelles, habillage de la cantine avec des messages de sensibilisation sur les Objectifs du Développement Durable, atelier Fresque du Climat, diffusion numérique et affichages de fiches Eco-gestes au quotidien, concours vidéo dans le thème de la « lutte contre les changements climatiques »,

collecte de dons de vêtements, exposition de startups écoresponsables « Village à Impact Positif », plantations d'arbres, action de nettoyage et une cérémonie 1 Million Hours 2 Help pour le partage des réalisations des bénévoles et remerciements des partenaires.

BONNES PRATIQUES

Ateliers DIY	MUPO
Sensibilisation des collaborateurs à entreprendre un mode de vie et une consommation plus responsable à travers diverses ateliers : - Atelier de préparation de produits cosmétiques naturels - Atelier de compostage - Atelier de préparation d'un potager bio,	Recyclage de 360 m² de bâches par l'entreprise sociale MUPO pour la fabrication de 1 000 sacs destinés à être distribués aux sans-abri via l'association Jood.



8-LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2022



LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE 2022

- La BMCI lance un nouveau cycle de webinaires pour les activités de sa salle des marchés.
- La Fondation BMCI soutient l'association Jood pour le lancement de son camion solidaire.
- La BMCI devient la première banque marocaine à lancer sa carte visa biométrique sans contact.
- La BMCI lance le premier bracelet de paiement NFC « Woop », en partenariat avec Visa.
- La BMCI lance son offre « Epargne vie multi-suppôts » en partenariat avec axa assurance Maroc et Allianz.
- La Fondation BMCI soutient l'association Al Jisr pour le lancement de son bibliobus.
- Nomination de François Benaroya au Conseil de Surveillance de la BMCI.
- Nomination de Hicham Seffa à la Direction Générale de la BMCI.
- La BMCI organise la première édition du Forum de la Finance Durable.
- La Fondation BMCI soutient l'exposition « Casablanca vue d'en haut » du photographe Adnane Zemmama.
- La Fondation BMCI et la galerie « Art4You » organisent l'exposition « L'Art féminin en perspective ».
- La Fondation BMCI partenaire de l'exposition « Terra » avec la galerie « Arty Box ».
- La BMCI inaugure « BMCI Academy » pour le développement de compétences.

Pour consulter nos communiqués de presse :

<https://www.bmci.ma/nous-connaître/actualités-et-presse/communiqués-de-presse/>

